

STADSARCHIEF
OOSTENDE

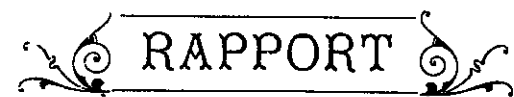
1899 - X

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE.

EXERCICE 1899

OSTENDE

IMPRIMERIE CENTRALE ALB. BOUCHERY & CIE, 50, RUE D'OUEST.



RAPPORT

RAPPORT
SUR
L'ADMINISTRATION
ET LA
SITUATION DES AFFAIRES
DE LA
VILLE D'OSTENDE.

EXERCICE 1899

OSTENDE
IMPRIMERIE CENTRALE ALB. BOUCHERY & CIE, 50, RUE D'OUERT.

MESSIEURS,

En exécution de l'article 70 de la loi Communale, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville, pendant l'année 1899.

TITRE I.

ÉTAT-CIVIL — POPULATION

LISTES ÉLECTORALES

SECTION I.

État-Civil.

Le tableau ci-contre donne le mouvement de l'État-Civil pendant l'année 1899. (Voir page 6^{bis}).

Il résulte de ce tableau que les naissances, non compris les morts-nés, se sont élevées à 1504, les décès à 1025, soit un excédent des naissances sur les décès de 478.

Cimetière Communal.

Il a été fait en 1899, 1041 inhumations au Cimetière Communal d'Ostende et 93 inhumations au cimetière annexé de Mariakerke.

Voici les concessions à perpétuité accordées au cimetière d'Ostende :

DATE DE LA CONCESSION	NOM DES CONCESSIONNAIRES	Contenance DU TERRAIN			PRIX de la conces- sion	Montant de la donation au profit des administra- tions charitables 1/4 du prix principal
		LONG.	LARG.	SURFACE		
1890						
5 janvier	Hood Jacques	3	1 30	3 00	390	97.50
14 id.	de Jummé Emile	3	2 " 6	" "	000	139.00
31 id.	Dejardin Henri	1	50 1 "	1 50	150	37.50
3 février	Decoene Rosalie	3	1 30	3 00	390	97.50
25 id.	Lanszweert Stéphanie	3	1 75	6 25	025	150.25
25 id.	Vanden Schuyren Pierre	2	50 1 4 1	3 50	350	87.50
6 avril	Dubois Justine	3	1 20	3 00	360	90.00
15 id.	Dubois Charles	3	1 00	5 70	570	142.50
2 mai	Vanden Abeele Hélène	3	1 30	3 00	300	97.50
6 juin	Kies Hubert	1	50 1 "	1 50	150	37.50
17 id.	Livain Louise	1	50 1 "	1 50	150	37.50
1 juillet	Pottier Alphonse	3	1 30	3 00	390	97.50
22 id.	Raeside John	3	1 30	3 00	390	97.50
10 août	Weerbroeck Léon	3	1 20	3 00	390	97.50
17 id.	Gauthier Maximilien	1	50 1 "	1 50	150	37.50
2 sept.	Wehrli Hans	3	1 30	3 00	390	97.50
8 id.	Donchard Marie, veuve Yseugrin Arthur	3	1 30	3 00	390	97.50
10 octobre	Dombrot Marichen	3	1 45	4 35	435	108.75
12 id.	Denis Eugénie	3	1 30	3 00	390	97.50
28 id.	Bacle Joséphine, veuve Verhaeghe-Denis	3	1 30	3 00	390	97.50
19 Décemb.	Davecht Sidoine, veuve Van Schooten Ferdinand	3	1 45	4 35	435	108.75
23 id.	D'haeye Marie, veuve Vandreyke Auguste	3	1 30	3 00	390	97.50
		TOTAL	82 05	8205		2069.25

De plus, une ancienne concession temporaire de 25 ans de 2 m² a été convertie en concession à perpétuité, moyennant le paiement de 50 frs, faisant la différence entre le prix de cette dernière et la somme déboursée primitivement. Cette concession appartient à Mad. David Elise, veuve Carbon.

TABEAU

indiquant le mouvement de l'Etat-Civil sous le rapport des naissances, décès, mariages et divorces.

Naissances non compris les morts-nés.												JUMEAUX COMPRIS DANS LES NAISSANCES ET DANS LES MORTS-NÉS	Décès non compris les morts-nés.				MORTS-NÉS NON COMPRIS DANS LES NAISSANCES ET DANS LES DÉCÈS						NOMBRE DE MARIAGES ENTRE				NOMBRE DE DIVORCES								
NAISSANCES DÉCLARÉES DANS LA COMMUNE.			Naissances transcrites sur le registre de population non comprises dans les colonnes ci-contre		Naissances de personnes ne faisant pas partie de la population de droit.		Naissances de personnes faisant partie de la population de droit.			NAISSANCES ILLÉGITIMES			DÉCÈS CONSTATÉS DANS LA COMMUNE.	Décès de personnes ne faisant pas partie de la population de droit.			Décès de personnes faisant partie de la population de droit.			LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		GARÇONS & FILLES	GARÇONS & VEUVES	VEUF & FILLES	VEUF & VEUVES	DONT UNE DES 2 PERSONNES EST DIVORCÉE	TOTAL	NOMBRE DE DIVORCES			
MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	TOTAL	NOMBRE DE DIVORCES					
769	745	1504	12	8	8	8	763	745	1508	71	66	137	54	535	491	1026	39	39	16	535	499	1034	39	17	3	4	41	21	283	15	13	0	8	323	4

SECTION II.

Population.

Le chiffre de la population de droit au 31 décembre 1899 était de 38477 habitants, se composant de :

18686 hommes
et 19791 femmes.

Le mouvement de la population pour l'année 1899 s'établit comme suit :

Sexe masculin.

Enfants nés en 1899	763	} total 4740
Personnes qui se sont fixées à Ostende	1475	
Personnes annexées de Mariakerke et Steene	2502	
Habitants décédés	535	
Personnes qui ont quitté la ville	1084	} total 1619
Différence en plus		3121

Sexe féminin.

Enfants nées en 1899	745	} total 4790
Personnes qui se sont fixées à Ostende	1673	
Personnes annexées de Mariakerke et Steene	2372	
Habitants décédées	499	
Personnes qui ont quitté la ville	1235	} total 1734
Différence en plus		3056

Augmentation totale 6177

Il résulte de ces chiffres, qu'au 31 décembre 1899 la population de droit se composait de 18686 personnes du sexe masculin et 19791 personnes du sexe féminin, formant un ensemble de 38477 personnes, dont 4874 annexées de Mariakerke et d'une partie de Steene par la loi du 1^{er} juillet 1899 (2502 hommes et 2372 femmes).

Les changements de domicile, qui ont eu lieu dans le courant de l'année 1899, peuvent se résumer dans les deux tableaux suivants :

1^r TABLEAU.

Nombre de personnes qui se sont établies venant						
d'une autre commune du royaume		de l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
3820	2879	157	166	3977	4045	8022

2^e TABLEAU.

Nombre de personnes qui ont quitté pour s'établir						
dans une autre commune du royaume		à l'étranger		TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ	
853	990	231	245	1084	1235	2319

Le tableau suivant indique la population de la Ville d'Ostende depuis 1830.

31 décembre 1830	10.990 habit.	31 décembre 1841	13.886 habit.
" 1831	11.621 "	" 1845	14.100 "
" 1832	11.930 "	" 1846	14.234 "
" 1833	12.314 "	" 1847	14.400 "
" 1834	11.912 "	" 1848	14.604 "
" 1835	12.165 "	" 1849	14.651 "
" 1836	12.469 "	" 1850	14.841 "
" 1837	12.683 "	" 1851	15.083 "
" 1838	12.915 "	" 1852	15.415 "
" 1839	13.126 "	" 1853	15.602 "
" 1840	13.293 "	" 1854	15.591 "
" 1841	13.526 "	" 1855	15.704 "
" 1842	13.485 habit.	" 1856	15.020 "
" 1843	13.659 "	" 1857	16.600 "

31 décembre 1858	16.852 "	31 décembre 1879	18.958 habit.
" 1859	16.909 "	" 1880	19.307 "
" 1860	17.028 "	" 1881	19.695 "
" 1861	17.254 "	" 1882	20.217 "
" 1862	17.381 "	" 1883	20.813 "
" 1863	17.578 "	" 1884	21.035 "
" 1864	17.538 "	" 1885	21.985 "
" 1865	17.671 "	" 1886	22.602 "
" 1866	17.954 "	" 1887	23.500 "
" 1867	15.901 "	" 1888	24.125 "
" 1868	16.148 "	" 1889	24.343 "
" 1869	16.104 "	" 1890	24.688 "
" 1870	16.207 "	" 1891	25.208 "
" 1871	15.963 "	" 1892	25.790 "
" 1872	16.218 "	" 1893	26.414 "
" 1873	16.311 "	" 1894	27.230 "
" 1874	16.533 "	" 1895	27.484 "
" 1875	16.778 "	" 1896	30.730 "
" 1876	17.179 "	" 1897	31.768 "
" 1877	18.014 "	" 1898	32.300 "
" 1878	18.371 "	" 1899	33.477 "

Livrets d'Ouvriers.

Pendant l'année 1893, il a été délivré au Bureau de la population 43 livrets d'ouvriers à des personnes ayant atteint leur majorité et 450 à des adolescents de plus de 16 ans.

Certificats d'indigence.

Pendant la même année, il a été délivré 432 certificats d'indigence pour procédure gratuite et affaires civiles.

SECTION III.

Listes Electorales.

Le Collège échevinal a arrêté en séance du 30 novembre 1898 les listes électorales pour 1899-1900.

Elles portent les données suivantes.

A. Pour le Chambre des Représentants.

4637	électeurs à une voix,	émettant	4637	votes
846	"	deux "	1692	"
1066	"	trois "	3198	"
Total 6549	"	émettant	9527	votes

B. Pour le Sénat et la Province,

3635	électeurs à une voix, émettant	3635	Votes
817	» deux »	1634	»
1023	» trois »	3069	»
Total 5475	» émettant	8338	votes

C. Pour la Commune.

3156	électeurs à une voix, émettant	3156	votes
589	» deux »	1178	»
281	» trois »	843	»
780	» quatre »	3120	»
Total 4806	» émettant	8297	votes

SECTION IV.

Elections.

L'arrêté royal du 20 septembre 1899 prescrivit de convoquer le corps électoral pour procéder au renouvellement partiel des conseils communaux. Cet arrêté fixait la date des élections au 15 octobre suivant, entre 8 heures du matin et 1 heure de l'après-midi.

L'article 3 de la loi du 1 juillet 1899, portant suppression de la commune de Mariakerke et modification des limites séparatives de la ville d'Ostende et de la commune de Steene, avait porté le nombre des membres du Conseil communal de dix-sept à dix-neuf pour Ostende, indépendamment des quatre conseillers communaux supplémentaires, élus en vertu de l'article 4 de la loi du 11 avril 1895.

Cette élection a donné le résultat suivant :

1^{re} série : Mandats expirant le 1 janvier 1903.

Votes valables, 7321.	Majorité absolue, 3661.
MM. Cnuddo	3888
De Backer	3787
Dumon	3868
Haeck	3789
Laroye	3827
Liebaert	3869
Pil	3782
Soyer	3748
Willem	3819

2^e série : Mandats expirant le 1 janvier 1904.

Votes valables, 5859.	Majorité absolue, 2930.
MM. De Cock	4075
Serruys	3970
Van Glabbeke	3932

Une réclamation ayant été introduite par le sieur Grégoire Neyts, la députation permanente du Conseil provincial fut appelée à statuer sur cette réclamation. Voici la teneur de son arrêté :

La Députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale.

Vu les procès-verbaux et les pièces relatifs à l'élection communale qui a eu lieu à Ostende le 15 octobre 1899 ;

Vu la réclamation, déposée au greffe provincial le 24 du même mois, par laquelle M. Grégoire Neyts, imprimeur à Ostende, demande qu'il soit procédé à la vérification complète de tous les bulletins, qui ont servi à la dite élection, alléguant qu'il aurait été commis, au détriment de la liste n° 2, des erreurs de calcul dont le redressement serait de nature à modifier considérablement le résultat de l'élection ;

En ce qui concerne la 1^{re} série :

Considérant que notre Collège a procédé au recensement et à la révision des bulletins dépouillés par le bureau n° 2, dont le résultat accusait des erreurs, et à la révision des bulletins reçus dans les autres bureaux de dépouillement ; qu'en ce qui concerne spécialement l'erreur signalée dans le 2^e bureau, il a été constaté qu'elle provient apparemment d'une lecture erronée de chiffres du tableau récapitulatif, et que le compte exact des bulletins donne aux candidats de la liste n° 2 (1) environ cent voix de moins que celles qui leur ont été attribuées ;

Considérant que dans les bureaux de dépouillement pré-rappelés, des bulletins entachés de nullité et favorables à la liste n° 1 ont été indûment admis par les bureaux, mais

(1) Pour la 1^{re} série, la liste libérale occupait le n° 1 ; la liste catholique le n° 2 ; la liste socialiste le n° 3.

Pour la 2^e série, la liste libérale occupait le n° 1 ; la liste de Mariakerke (M. Timmermans) le n° 2 et la liste libérale progressiste (M. Verdooren) le n° 3.

que leur annulation par notre Collège ne peut modifier le résultat général du scrutin ;

En ce qui concerne la 2^e série :

Considérant que l'écart de 132 voix, entre le chiffre des bulletins valables et celui qu'on obtient en additionnant les nombres des bulletins de liste attribués aux listes n^o 1, 2 et 3 avec celui des bulletins panachés, erreur signalée dans le 3^e bureau de dépouillement, provient de ce que des bulletins en faveur des listes 2 et 3 ont été comptés successivement comme bulletins de liste au profit de la liste n^o 2, comme bulletins de liste au profit de la liste n^o 3, enfin comme bulletins panachés ; qu'ici encore, les autres erreurs signalées, même constatées et redressées, ne pourraient aucunement modifier le résultat du scrutin ;

Où en son rapport M. Loontjens, membre de notre Collège ;

Vu les articles 72, 73 et 74 de la loi du 12 septembre 1895 ;

Arrête :

Art. 1. — La réclamation du sieur Neyts Grégoire préqualifié est déclarée non fondée.

Les élections communales, qui ont eu lieu à Ostende, le 15 octobre 1899, sont validées ;

Art. 2. — Expédition du présent arrêté sera transmise à l'administration communale d'Ostende, pour exécution.

Fait et prononcé en séance publique à Bruges, le 17 novembre 1899.

Présents : MM. Baron Ruzette, gouverneur-président ; Van Hee, Loontjens, Verhaeghe, Vercruysse, Baron Bethune, Cauwe, membres ; Verougstraete, greffier.

- Le Greffier,
(s.) VEROUGSTRAETE.

- Le Président,
(s.) B^{on} RUZETTE.

Les nouveaux membres élus furent installés en séances des 19 décembre 1899, 1^{er} et 23 janvier 1900.

SECTION V.

Liste des Jurés.

209 personnes ont été portées sur la liste des jurés pour 1899,

SECTION VI.

Conseil des Prud'hommes.

Les listes des électeurs, dressées par professions pour la période 1899-1902, indiquent comme électeurs :

	Patrons	Ouvriers
Armateurs et pêcheurs	52	455
Bijoutiers, horlogers	6	
Blanchisseurs	6	
Boulangers	79	5
Brasseurs	14	48
Charpentiers, menuisiers	51	140
Charpentiers de navires, poulieurs	4	60
Charrons	6	3
Cordiers	2	19
Cordonniers	51	59
Ebénistes, tourneurs	27	51
Fabricants, industriels	53	44
Ferblantiers, plombiers, zingueurs	21	16
Forgerons	35	61
Maçons, plafonneurs, entrepreneurs	34	147
Marbriers	6	22
Peintres, photographes	25	67
Tailleurs	46	55
Tapissiers	18	25
Tonnelliers	5	11
Typographes	8	17
Vanniers	3	15
Volliers	6	33
	Totaux	558
		1353

SECTION VII.

Tribunal de Commerce.

359 personnes ont été portées sur la liste des électeurs pour 1899.

SECTION VIII.

Éligibles au Sénat.

Le *Mémorial administratif* renseigne pour la ville d'Ostende les personnes suivant § comme éligibles au Sénat.

A. Habitants d'Ostende jouissant d'une revenu cadastral de 1200 frs au moins, ou imposés à 1200 frs au profit de l'État.

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	MONTANT DES CONTRIB. DIRECTES			TOTAL	REVENU CADASTRAL
		fonciers	person- nelle	patenté		
Cnudde Gustave	Ostende, 31 jan. 1811	744.79	307.86	313.20	C. d. de 1200 fr. et au delà	"
Declerck Auguste	" 3 août 1850	505.40	3386.12	708.00	Id.	"
de Kuyt Hector	Bruges, 10 nov. 1835	"	"	"		12033.43
de Stuers Ferdinand	Ypres, 14 Déc. 1835	"	"	"		13160.70
Ellebendt Jean	Ostende, 21 oct 1815	112.79	1203.22	271.20	Id.	"
Jean Edouard	" 19 oct. 1820					51767.71
Thoma Léonce	" 20 mai 1843	854.30	700.73	256.80	Id.	
Van Iseghem Alph.	" 15 juil. 1850					12048.41
Van Iseghem Ch.	" 20 avr. 1827					13040.74
Van Iseghem Edm.	" 15 juin 1837					12024.58

B. Habitants d'Ostende payant moins de 1200 frs et plus de 500 frs d'impôts directs au profit de l'État.

Stracké Martin	Naumbourg (Prusse) 8 février 1840	75.05	700.77	302.40	1138.82	"
Hillebrand Henri	Bruges, 25 sept. 1850	98.82	602.84	140.40	838.06	"

TITRE II. ADMINISTRATION.

SECTION I. DU COLLÈGE ÉCHEVINAL.

§ I. — Composition.

Voici la composition du Collège Échevinal au 31 décembre 1899 :

NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE DE NAISSANCE.	FIN DU MANDAT D'ÉCHEVIN	FIN DU MANDAT DE CONSEILLER	DATE DE LA PRESTATION DU SERMENT
Pieters Alphonse	Ostende, 20 mai 1845	1 janvier 1901	1 janvier 1904	28 mars 1896
Liebaert Auguste	Ostende 3 oct. 1856	1 janvier 1900	1 janvier 1900	30 mars 1896
Van Imschoot Aug.	Ostende, 22 sept. 1832	1 janvier 1904	1 janvier 1904	30 mars 1896
De Breyne Aimé	Ostende, 2 déc. 1837	1 janvier 1904	1 janvier 1904	8 juin 1897
Fermon Désiré	St. Antelux, 20 déc. 1812	1 janvier 1900	1 janvier 1904	27 juillet 1897

§ II. — Travaux du Collège.

Le Collège a tenu, pendant l'année 1899, 159 séances et a délibéré sur 1215 objets. En voici le résumé :

Janvier	16 séances.	96 objets.
Février	13 »	81 »
Mars	16 »	103 »
Avril	10 »	95 »
Mai	13 »	117 »
Juin	15 »	126 »
Juillet	16 »	118 »
Août	14 »	89 »
Septembre	13 »	100 »
Octobre	13 »	102 »
Novembre	8 »	91 »
Décembre	12 »	97 »

§ III. — **Mouvement des Affaires.**

6738 pièces ont été inscrites à l'indicateur général, tenu au secrétariat, et 4330 au registre général des sorties. Dans ces nombres ne sont pas compris les certificats de vie ou d'indigence, les légalisations de signature, les demandes de certificats pour abonnements d'ouvriers au chemin de fer, les avis de changement de domicile, les pièces relatives à l'état-civil, et généralement toutes pièces de peu d'importance ou certificats, qui se délivrent directement dans les bureaux aux parties intéressées ou qui ne donnent lieu à aucune correspondance.

§ IV. — **Personnel des bureaux.**

Le tableau ci-dessous indique la composition du personnel de l'administration au 31 décembre 1899 :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION
Secrétaire communal		
van Iseghem Alphonse	secrétaire communal	7 août 1882
Receveur communal		
Thoné François	receveur communal	28 janvier 1894
Secrétariat		
De Puydt Pierre	chef de bureau	9 octobre 1894
Pollet Albert	commis de 3 ^e classe	17 avril 1895
Sacré Victor	idem.	2 juin 1896
Decoster Médard	idem.	18 juillet 1897
Dubois Firmin	expéditionnaire	15 décembre 1890
Finances		
Vermeire Hippolyte	chef de bureau	28 août 1894
Casteels François	commis de 3 ^e classe	2 juin 1896
Van Wynsberghe F.	idem.	28 août 1894

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION
Travaux publics		
<i>a) Service technique.</i>		
Veraert Auguste	ingénieur	17 septembre 1869
Chevalier Emile	conducteur	17 juin 1896
Vandeveld Hubert	idem.	3 novembre 1897
Van Hille Théobald	dessinateur	28 décembre 1876
Vandamme Gustave	idem.	7 mars 1899
Demaertelaere Charles	idem.	id.
Jacobs Arthur	idem.	à titre provisoire
Brusseel Léonard	surveillant	4 février 1896
Wittevrongel Isidore	idem.	17 juin 1896
Brys Louis	idem.	id.
Sacré François	électricien	8 novembre 1897
<i>b) Service administratif.</i>		
Van Yper Polydore	commis de 3 ^e classe	4 février 1896
Pincket Pierre	idem.	1 janvier 1890
Bodlaert François	expéditionnaire	à titre provisoire
Population et milice		
Van Wynsberghe R.	chef de bureau	16 juin 1880
Sioen Adolphe	commis de 2 ^e classe	17 avril 1882
De Bruyne Camille	idem.	4 août 1881
Dewitte Charles	idem.	8 août 1899
Liedts Joseph	commis de 3 ^e classe	18 mars 1890
État-Civil		
Daniels Auguste	chef de bureau	23 août 1881
Ocket Emile	commis de 3 ^e classe	1 janvier 1897
Germonpré Richard	expéditionnaire	1 janvier 1897
Dennekin Jules	idem.	18 mars 1899
Deman Jean	idem.	18 juillet 1899
Bibliothèque		
De Junné Emile	bibliothécaire	8 juillet 1875
Abattoir		
Verraert Auguste	vétérinaire	17 mars 1862
Van Parys Auguste	expert	23 janvier 1881
Verbiest Jacques	expert-concierge	1 janvier 1874

NOM ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION
Bains		
Pede Noé	Directeur	26 avril 1875
Vidanges		
Pede Noé	Directeur	1 janvier 1893
Boues et immondices		
Cheullet Louis	Inspecteur	22 juillet 1885
Minque		
Valschaerts Emilo	directeur	23 décembre 1878
Van Hee Isidore	comptable	15 septembre 1885
Swaels Polydore	préposé aux ventes	15 septembre 1891
De Turck Pierre	concierge	21 mars 1899
Bassins		
Desmet Louis	capitaine du port	17 juillet 1895
Lanoy Alexis	expéditionnaire	21 mars 1899
Parcs et jardins		
Veulemans Eugène	directeur	8 septembre 1896
Service général		
Vanden Berghe Charles	huissier	11 janvier 1898
Boddaert Antoine	idem.	à titre provisoire
Vermeire Charles	idem.	id.
Musée		
Pormeke Henri	conservateur	28 décembre 1897
Carillon		
Hauchard V.	carillonneur	7 mars 1899
Impositions communales		
Calmeyn Charles	porteur de contraintes	6 juin 1899

Dans le courant de l'année 1899, le Conseil a accepté les démissions offertes par MM. V. Van Steenkiste, porteur de contraintes, et L. Cheullet, inspecteur du service des boues et immondices.

Le 12 avril 1899 est décédé M. Ph. Pierloot, et le 7 juillet suivant M. Fr. Germonpré, tous deux huissiers à l'Administration communale.

SECTION II.
DU CONSEIL COMMUNAL.

§ I. — Composition.

Le tableau suivant indique la composition du Conseil communal, issu des élections du 15 Octobre 1899.

L'installation des nouveaux conseillers a eu lieu en séances des 1 et 23 janvier 1900 pour la série sortant en 1908; quant aux nouveaux conseillers de la série sortant en 1904, ils ont été installés en séance du 19 décembre 1899.

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU & DATE DE NAISSANCE	D A T E de leur 1 ^{re} INSTALLATION
--------------------	--------------------------------	--

Série sortant en 1901.

Pieters Alphonse	Ostende 29 mai 1845	1 janvier 1885
Van Imschoot Auguste	" 22 sept. 1832	30 mars 1896
Fermon Désire	St. Antelinx 26 déc. 1842	17 janvier 1888
Jean Edouard	Ostende 6 avril 1852	idem
Van Graefschape Henri	" 2 mai 1864	30 mars 1896
De Cock Achille	" 6 janv. 1864	19 décembre 1899
Serruys Georges	" 29 mai 1851	idem
Van Glabbeke Ernest	" 12 févr. 1868	idem

Conseillers supplémentaires sortant en 1904.

Dereere Auguste	Eerneghem 25 oct. 1848	30 mars 1896
Duchateau François	Nieuport 16 juin 1863	idem
Vandeventer Joseph	Ostende 11 mars 1853	idem

NOMS ET PRÉNOMS	LIEU & DATE DE NAISSANCE		D A T E de leur 1 ^{re} INSTALLATION	

Série sortant en 1908.

Liebaert Auguste	Ostende	3 oct. 1856	17 janvier	1888
Laroye Jean	Breedene	23 avril 1838	30 mars	1896
Pil Pierre	Loo	22 déc. 1857	30 mars	1896
Willem Désiré	Ghistelles	23 sept. 1859	idem	
Cnudde Gustave	Ostende	1 janvier 1841	1 janvier	1900
Dumon Auguste	"	18 oct. 1853	1 janvier	1900
Haeck Charles	"	5 avril 1829	1 janvier	1900
Soyer César	Tournai	5 janv. 1838	1 janvier	1900
De Backer Henri	Dickebusch	6 juin 1858	23 janvier	1900

Pendant l'exercice écoulé, le Conseil a perdu quatre de ses membres, savoir : MM. Casteels Henri, Colombie Jules, Janssens Ernest et Verhaeghe Denis. Nous ne pourrions mieux faire l'éloge des défunts qu'en reproduisant ici les différents discours prononcés sur leur tombe par M. le Bourgmestre :

Discours prononcé sur la tombe de M. Casteels, décédé le 21 Janvier 1899.

MESSIEURS,

Je viens déposer, au nom du Conseil communal, un juste tribut d'hommages et de regrets sur la tombe de notre collègue, Monsieur Henri Casteels.

Le défunt avait été élu en qualité de Conseiller communal supplémentaire le 24 novembre 1895 et fut installé dans ses fonctions le 30 mars 1896.

Monsieur Casteels avait consacré, dès sa jeunesse, toute son activité au commerce et à l'industrie. Aussi, lorsqu'à la suite de la nouvelle loi portant institution des conseillers supplémentaires, à nommer par les chefs d'industrie, ce corps électoral spécial eut à élire deux Conseillers-Patrons, fut-ce sur le regretté défunt que se porta le choix de ses pairs.

Monsieur Casteels s'était mis bien vite au courant de l'Administration ; il était un des membres assidus aux réunions des sections.

C'est par cette préoccupation constante des intérêts généraux de ses mandataires, que Casteels avait réussi à augmenter, pendant son

court passage au Conseil, la popularité et l'estime dont il jouissait déjà.

Monsieur Casteels laissera parmi nous le souvenir d'un bon citoyen, d'un homme sincèrement dévoué à la prospérité de sa ville natale.

Puisse ce souvenir apporter un adoucissement à la cruelle douleur dans laquelle les siens se trouvent plongés aujourd'hui !

Adieu, Casteels, repose en paix.

Discours prononcé sur la tombe de M. Colombie, décédé le 12 Avril 1899.

MESSIEURS,

La mort frappe impitoyablement parmi nous !

A peine venons nous de conduire à sa demeure dernière notre regretté collègue M. Casteels, que nous sommes conviés aujourd'hui aux funérailles de celui qui, il y a quelques jours, venait remplacer parmi nous le défunt représentant des patrons-ouvriers. Comme son honorable prédécesseur, Monsieur Colombie se proposait de consacrer à la bonne gestion des intérêts de notre ville tout son dévouement. Il n'a pu, hélas ! venir parmi nous que pour prendre une place qu'il ne devait guère occuper.

Monsieur Colombie était un brave et bon Ostendais. Jamais en vain on ne fit appel à son concours quand il s'agissait de prêter son aide pour organiser une fête destinée à rehausser l'éclat de notre saison, ou à venir en aide à ses concitoyens nécessiteux. Aussi le défunt emporte-t-il dans la tombe des regrets unanimes !

Que ces regrets, que ces marques de sympathie, qui se montrent sur la tombe entr'ouverte d'un homme, dont l'existence a été fauchée dans la force de l'âge, puissent adoucir la cruelle douleur d'une famille en larmes.

Adieu, Colombie, repose en paix !

Discours prononcé sur la tombe de M. Verhaeghe, décédé le 10 Novembre 1899.

MESSIEURS,

Je viens, au nom du Conseil communal, dire quelques paroles d'adieu au collègue regretté, que la mort vient de nous ravir en quelques heures.

Bien jeune encore, Denis Verhaeghe fut désigné par le Conseil communal pour occuper dans nos écoles une des places d'instituteur, d'autant plus méritoires et d'autant plus ardues que notre enseignement venait d'être réorganisé dans des conditions particulièrement difficiles.

Monsieur Verhaeghe remplissait ces fonctions à la satisfaction de tous. Mais son énergique nature ne se sentait pas appelé au travail paisible et parfois monotone de l'éducation; la vie du commerçant, plus bruyante, plus agitée lui convenait davantage. Il quitta le professorat et prit en mains la direction d'un des principaux hôtels de la ville dont il augmenta bientôt la prospérité.

Il fit plus, voyant que sur toute la côte belge surgissaient des stations balnéaires et comprenant que cette multiplication ne pourrait servir qu'à augmenter l'expansion d'Ostende, notre regretté collègue consacra une partie de son temps au développement de la plage de Middelkerke.

Il y créa un hôtel qui devint bientôt prospère et il défendit vaillamment les intérêts de cette plage.

Monsieur Verhaeghe trouvait le temps, au milieu de ses besognes accablantes, de se consacrer encore à la plupart de nos sociétés en vogue. Aussi, quand à la suite de la révision de la loi électorale, il fut procédé au renouvellement des conseils communaux, les électeurs d'Ostende confièrent un siège à Denis Verhaeghe qui avait, avec ses collègues, pris l'engagement de travailler au bien-être de la ville sous l'égide du drapeau libéral.

Ses collègues se rappellent les services rendus au Conseil: il fut un conseiller travailleur, consciencieux, actif. Toutes les questions attentivement étudiées par lui, passaient par le crible de son jugement toujours juste, toujours impartial.

Et quand l'assemblée était appelée à se prononcer sur une de ces questions d'enseignement, qui lui étaient si chères, avec quelle ardeur il défendait la solution, qui lui semblait la plus avantageuse à cette noble cause, à laquelle il se souvenait d'avoir consacré les années de sa jeunesse, les premières passées à Ostende.

Hier, encore plein de vie, il est tombé comme une masse sous le coup d'un mal implacable, auquel ne résistent pas même les hommes robustes et forts comme lui. Tous nous avons été poignés d'angoisse en apprenant l'affreuse nouvelle, en nous disant que le collègue plein d'entrain que nous venions de quitter, n'était plus.

Devant les coups terribles du Destin, il ne nous reste qu'à nous incliner.

À ceux, que le défunt laisse derrière lui, à sa compagne et à ses enfants bien aimés, nous présentons nos sentiments respectueux de condoléances et de regrets.

Au cher collègue que la mort nous a ravi, nous envoyons nos regrets sincères.

Adieu, cher et dévoué collègue, adieu!

Décès de M. Ernest Janssens, le 25 Août 1899.

Aucun discours n'a été prononcé sur la tombe de Monsieur Ernest Janssens, celui-ci ayant refusé tous honneurs.

Le regretté membre avait été élu conseiller communal le 16 Octobre 1887; par Arrêté Royal du 14 Janvier 1888, il fut appelé aux fonctions de Bourgmestre.

Sa démission de ces fonctions fut acceptée par le Roi le 3 Mars 1888, toutefois M. Janssens continua à siéger au Conseil, dont il fut un des membres les plus zélés.

§ 2. — Commissions permanentes.

En séance du 3 janvier 1899, le Conseil communal a composé comme suit ses commissions permanentes.

1^{re} Commission. POLICE ET HYGIÈNE.

MM. Pieters, président; Janssens, Vermêeren, Willem, Van Graefscheppe, Casteels et Pil, membres.

2^e Commission. TRAVAUX PUBLICS ET BAINS.

MM. Fermon, président; Laroye, Verhaeghe, Dereere, Casteels, Vandeventer et Van Graefscheppe, membres.

3^e Commission. INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS.

MM. Van Imschoot et De Breyne, présidents; Jean, Serruys, Verhaeghe, Pil, Willem et Janssens, membres.

4^e Commission. CONTENTIEUX ET CULTES.

MM. De Breyne, président; Janssens, Jean, Serruys, Dereere, Duchateau et Casteels, membres.

5^e Commission. FINANCES, COMMERCE ET INDUSTRIE.

MM. Van Imschoot et Liebaert, présidents; Janssens, Jean, Laroye, Pil, Verhaeghe et Casteels, membres.

6^e Commission. KURSAAL ET FÊTES.

MM. Pieters et De Breyne, présidents; Jean, Laroye, Verhaeghe, Van Graefscheppe, Vermêeren et Duchateau, membres.

§ 3. — Travaux du Conseil.

Le Conseil s'est réuni 24 fois, notamment :

Janvier.	les 3, 5, 17 et 21
Février.	les 7 et 21
Mars	les 7 et 21
Avril	les 11 et 25
Mai	le 23
Juin	les 6 et 20
Juillet	les 5, 18 et 24
Août	le 8
Septembre	les 5 et 19
Octobre.	les 3 et 24
Novembre	les 16 et 28
Décembre	le 19

§ IV. — Règlements communaux.

Le tableau suivant indique les modifications, qui ont été apportées aux règlements communaux existants, ainsi que les nouveaux règlements qui ont été votés dans le courant de l'année 1899 :

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL	OBJET
27 Février	Règlement sur les voitures de place. Modifications.
25 Avril	— de la taxe sur les jeux non prohibés.
20 Juin	— de la taxe sur les égouts. Modifications.
5 et 24 Juillet	— de la taxe sur les cercles de jeux. Modifications.
8 Août	— sur la circulation des automobiles et motocycles.
19 Décembre	— sur le muselage des chiens. (Arrêté du bourgmestre. Approbation).
19 "	— des taxes directes sur les cercles des jeux. Modifications.
10 "	— de la taxe indirecte sur les cercles de jeux. Modifications.

SITUATION CADASTRALE Sect. Numéro	NATURE DES BIENS	Date de la délibération du Conseil	DATE DE L'APPROBATION	Superficie	PRIX
ACQUISITIONS					
A 1204 ^a , 1206 et 1205	Maisons, rue du Carénage et rue de Babylone, en vue de l'agrandissement de la caserne des pompiers.	7 février 1899 23 mai 1899	arrêté royal du 3 mai 1899 arr. dép. perm. 16 juin 1899	02 a. 89 c.	44000.00 fr.
1208 ^a	Maison idem.	7 février 1899 20 juin 1899	id. arr. dép. perm. 30 juin 1899	0 a. 60 c.	32000.00 fr.
1207	Maison idem.	7 février 1899	arrêté royal du 3 mai 1899	0 a. 56 c.	15086.00 fr.
603 ^a	Maison, rue de l'Eglise no 2, en vue de l'a- grandissement de l'Hôtel-de-Ville.	19 sept. 1899	arr. dép. perm. 6 octobre 1899	0 a. 86 c.	31000.00 fr.
758 ^c	Maison, rue du Quai, en vue de l'aména- gement des abords de l'église des SS. Pierre et Paul et de la nouvelle gare maritime.	21 février 1899	"	0 a. 61 c.	16500.00 fr.
C. 41a2	Terrain, rue du Vélodrome, en vue du dépla- cement de l'écurie des bains.	23 mai 1899	arrêté royal du 31 juillet 1899	1398,89 m. c.	34959.75 fr.
C. 41g et 41e	Maison et terrain, rue Wellington, idem.	id.	id.	2543,15 m. c.	88400.00 fr.
C. 41f2	Terrain, rue Marie-Thérèse, idem.	19 sept. 1899	arr. dép. perm. 6 octobre 1899	732,75 m. c.	23580.00 fr.
C. 159d, 162g et 162h	Terrains bâtis, rue Albert prolongée, en vue de l'assainissement du quartier.	7 mars 1899	arr. dép. perm. 7 avril 1899	212 m 3358 c.	12520.00 fr.
202c	Idem.	id.	id.	236 m 7451 c.	15025.00 fr.
204aa	Idem.	id.	id.	62 m 8153 c.	2020.00 fr.
C. 231k2	Maison, rue de la Limite en vue de l'ouverture de la rue reliant la rue de Leffinghe à la rue de la Limite.	19 décemb. 1899	18 avril 1900	149 m. c.	6100.00 fr.
C. 1657e5	Maison, boulevard Rogier, en vue de la con- struction du nouvel Athénée.	21 mars 1899	arr. dép. perm. 2 juin 1899	1 a. 20 c.	24000.00 fr.
A. 517	Maison, rue Neuve, en vue de de la construc- tion d'un marché couvert.	20 décemb. 1898	arr. dép. perm. 6 janvier 1899	70 m. c.	12000.00 fr.
A. 478b, 474c	Deux maisons, rue des Bateliers, en vue de l'agrandissement de l'école primaire, no 1 de garçons.	27 sept. 1898	arr. dép. perm. 23 décemb. 1898	349 m. c.	24054.00 fr.
ex Nos D. 717, 718 644 à 648 627, 624, 620 621 et 621-2	Terrains en vue de l'adoption d'un plan gé- néral d'alignement pour l'ouverture des rues et la création de places publiques dans le nouveau quartier du Phare.	24 octobre 1899	arrêté royal du 15 mars 1900	11h.45 a. 00 c.	110897.00 fr.
ALIÉNATIONS					
*	Terrain, formant un excédent du chemin du Phare.	20 décemb. 1898	arr. dép. perm. 6 janvier 1899	224.80 m. c.	1318.50 fr.
*	Parcelle de terrain formant des excédents des rues autour de la nouvelle église St. Joseph.	21 février 1899	arr. dép. perm. 5 mai 1899	52 m. 7940mc	00 fr. le m. car.
A. 1626b	Parcelle de terrain formant partie du parc Marie-Henriette.	21 février 1899	arr. ministériel 13 avril 1899	4 a. 96 c.	gratis.
ÉCHANGES					
A. 45b A. 1651q2	Maison, rue Longue et (Ville d'Ostendo) Terrain, rue Albert (et Etat-Belge)	8 août 1899	arr. dép. perm. 25 août 1899	4 a. 70 c. 08 a. 00 c.	sans soult.
CONTRE :					
A. 208	Maison, place d'Armes.	id.	id.	02 a. 61 c.	id.
CONTRE :					
A. 1210a2	a/ Terrain de l'assiette de la rue du Carénage élargie. b/ Parcelle de terrain, rue de Babylone. c/ Lisière du parc Léopold tombant dans le nouveau tracé de la rue du Carénage.	21 février 1899	arrêté royal du 12 mai 1900	3100 m. c. 168 m. c. 132 m. c.	sans soult.
C. 255a	d/ Parcelle de terrain.			23 m. 70d c.	
CONTRE :					
	La partie des terrains domaniaux tombant dans le nouveau tracé de la rue des Sœurs Blanches.			286 m. c.	

§ V. — Biens communaux.

Le tableau ci-contre indique les diverses acquisitions, aliénations et échanges de biens, réalisés par la ville en 1899. (Voir page 24^{bis}).

§ VI. — Contentieux.

Le tableau ci-dessous indique les diverses affaires dont les tribunaux ont eu à connaître en 1899 :

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDEUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL OU DU COLLÈGE	ISSUE DU PROCÈS
1	Ville d'Ostende	Gobin Jean. Vandenbroncke G. M ^{lle} Bousson et Crépin-Feyts.	Bâtimens communaux. Paiement de la mitoyenneté du mur des fenêtres des bains.	Séance du Conseil du 11 Avril 1899.	Instance pendante.
2	id.	Degryse Henri. Ouvry Jules. Snoeck Henri. M ^{lle} E. Veuve Naudts. Boudt Henri. Gobin Th. V ^e Goormachtigh.	id. de la gendarmerie nationale.	Idem.	Idem.
3	M ^{lle} Cousin.	La ville d'Ostende.	Emprunt 1877. Remboursement. Pourvoi en appel des jugements des tribunaux de 1 ^{re} instance de Bruges et de Bruxelles, en date des 6 Mars et 9 Février 1899.	Séance du Conseil du 11 Avril 1899.	Arrêt de la Cour d'Appel de Gand en date du 16 Juin 1900, autorisant la ville à rembourser anticipativement les obligations de l'emprunt de 1877 et la condamnant à rembourser intégralement la prime de 20 o/o.
1	La ville d'Ostende.	Veuve Van Imeschoot et veuve Janssens - Mont-hoye.	Installations maritimes. Expropriations. Pourvoi en Cassation contre un arrêt de la Cour d'Appel de Gand du 29 mars 1899.	Séance du Conseil du 11 Avril 1899.	Arrêt de la Cour de Cassation du 9 Novembre 1899 confirmant l'arrêt de la Cour d'Appel de Gand : Ce dernier avait réduit de 27390 fr. les indemnités à payer à Mad. V ^e Van Imeschoot et avait condamné la ville à payer les frais des instances.

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDEUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL OU DU COLLÈGE	ISSUE DU PROCÈS
5	La ville d'Ostende.	De Graeve Jeannette, propriétaire du Palace Hôtel.	Hauteur des bâtisses. Démolition. Pourvoi en appel d'un jugement rendu par le tribunal de simple police d'Ostende.	Séance du Conseil du 5 Janvier 1899.	Jugement du tribunal de 1re instance à Bruges, statuant en degré d'appel, renvoyant les parties devant le tribunal de simple police d'Ostende.
6	id.	De Graeve Jeannette, propriétaire du Palace Hôtel.	Hauteur des bâtisses. Démolition. Pourvoi en cassation contre le jugement du tribunal de 1re instance de Bruges, du 14 Janvier 1899.	Séance du Conseil du 17 Janvier 1899.	Arrêt de la Cour de Cassation du 27 Mars 1899, ordonnant le renvoi de la cause devant le tribunal de Gand, qui par jugement du 13 Avril 1899 a donné gain de cause à la ville d'Ostende et ordonné la démolition du Palace Hôtel.
7	id.	Paris Joseph, Marchiennes.	Château d'eau. Responsabilité du constructeur.	Séance du Conseil du 3 Octobre 1899.	Instance en cours.
8	id.	Asseloes Ch.	Impositions communales. Recouvrement de la taxe sur les trottoirs.	Séance du Collège du 11 Juillet 1899.	Arrangement amiable. Le sieur Asseloes a payé la taxe de 235,28 fr. et chacune des parties a supporté la moitié des frais, soit 13,76 fr.
9	Jolyt Gustave.	Ville d'Ostende.	Pares. Paiement de la somme de 400 fr. pour fourniture de bancs, dont le placement avait été refusé par le service technique.	Séance du Collège du 23 Mai 1899.	Par jugement du 25 Janvier 1900 le tribunal de 1re instance de Bruges a condamné la ville à payer la somme de 400 fr. plus les intérêts judiciaires et les frais des deux parties.
10	Dewaele Louis.	id.	Bâtiments communaux. Paiement de 22.235,14 fr. pour travaux exécutés pour l'agrandissement de locaux de la Société Littéraire.	Séance du Collège du 8 Octobre 1899.	Par jugement du 25 juillet 1898 le tribunal de 1re instance de Bruges a condamné la ville d'Ostende à payer : 1o pour travaux exécutés 13740,38 fr. 2o pour retenues opérées 2404,76 fr. 3o restitution du cautionnement 5000,00 fr. La ville ayant appelé la Société Littéraire en garantie, cette dernière fut condamnée à indemniser la ville de la condamnation de 13740,38 fr. et à payer les 2/3 des frais.

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDEUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL OU DU COLLÈGE	ISSUE DU PROCÈS
11	Leclaire Aimé.	Ville d'Ostende.	Impositions communales. Opposition à l'exécution des contraintes et commandement notifiés à la requête du receveur communal tendant au paiement des taxes sur les cercles des jeux. — Validité de la saisie.	Séance du Collège du 6 juillet 1899.	1o Par ordonnance rendue en référé le 17 juillet 1899, M. le président du tribunal de 1re instance maintient la saisie mobilière jusqu'à décision de l'autorité compétente. 2o Appel de cette ordonnance ayant été interjeté par M. Leclaire, la Cour d'Appel de Gand la confirma le 29 juillet 1899, et condamna l'appelant aux dépens. L'arrêt de la Cour décida, conformément aux conclusions adoptées par le premier juge, que la main-levée dépassait les pouvoirs du juge des référés et que la question de la validité ou de la nullité des saisies restait tout entière dans les attributions du Tribunal Civil. N. B. L'affaire de la validité ou de la nullité des saisies n'était pas plaidée au 1 Juillet 1900.
12	Leclaire Aimé.	id.	Par requête du 10 Août 1899, le sieur Leclaire, directeur du Cercle International des Etrangers, demande à la Députation permanente à être déchargé de toute obligation lui imposée de payer la somme de 500.000 fr. pour laquelle il avait été porté au rôle de la taxe sur les cercles de jeux pour 1899.	Séance du Collège du 22 août 1899.	1o Par son arrêté du 13 Octobre 1899, la Députation permanente déclare que la réclamation du sieur Leclaire n'est pas fondée et dit pour droit qu'il est tenu de payer la taxe de 500.000 fr.; de plus le condamne aux dépens. 2o Le sieur Leclaire s'étant pourvu en cassation contre l'arrêté de la Députation permanente, la Cour, par arrêt rendu le 22 Janvier 1900, rejeta le pourvoi et condamna le demandeur aux dépens.
13	Leclaire Aimé.	id.	Par requête du 24 Octobre et 13 Novembre 1899 le sieur Leclaire précité deman-	Séance du Collège des 7 nov. et 8 déc. 1899.	Par arrêté du 13 Avril 1900 la Députation permanente déclara la réclamation non fondée et dit pour droit que

No d'ordre	DEMANDEUR	DÉFENDEUR	OBJET DU LITIGE	DATE D'AUTORISATION DU CONSEIL OU DU COLLÈGE	ISSUE DU PROCÈS
11	de Caters.	Villed'Ostende.	de à la Députation permanente de décider que le règlement-taxe des 11 Octobre et 23 Décembre 1898 n'est pas conforme à la loi, qu'il n'y a pas lieu de l'appliquer et qu'il est déchargé de l'obligation de payer la taxe de 100 fr. par membre du cercle des jeux. Par requête du 24 Août 1899, le sieur de Caters, exploitant du Club privé du Kursaal conteste la légalité du règlement-taxe sur les cercles des jeux et demande le remboursement de la somme de 500.000 fr. et de celles payées au chef de la taxe de 100 fr. par membre du club.	Séance du Collège du 6 sept. 1899.	le sieur Leclaire est tenu de payer les taxes s'élevant à 102,300 fr., de plus le condamné aux dépens. Par arrêté du 18 Février 1900, la Députation permanente a déclaré la réclamation non fondée, et a dit pour droit que le sieur de Caters était et reste tenu de payer les taxes auxquelles se rapporte sa demande.

TITRE III.
BIENFAISANCE PUBLIQUE
ET
INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

SECTION I.

Bureau de Bienfaisance.

§ 1. — ADMINISTRATION.

En séance du 19 Décembre 1899, le Conseil communal a renouvelé pour un terme de cinq ans le mandat de M. Léon Thoma en qualité de membre de Bureau de Bienfaisance. Voici la composition de ce bureau au 31 Décembre 1899 :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} nomination	FIN DU MANDAT
De Breyns Emile	Président	4 Avril 1877	31 Décembre 1901
Thoma Léon	Membre	14 Févr. 1883	31 Décembre 1904
Van Wynendaels Em ^{le}	"	3 Janv. 1885	31 Décembre 1900
Stubbe Auguste	"	7 " 1891	31 Décembre 1902
Cnudde Gustave	"	12 Juin 1886	31 Décembre 1903
Pede Noé	Secrétaire	25 Mars 1886	
Borgers Auguste	Receveur	11 Mai 1887	

MÉDECINS DU BUREAU.

Voici les noms des médecins attachés au service des pauvres :

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DE LA NOMINATION
Van Oye Eugène	4 Juillet 1878
Verscheure Léopold	21 Novembre 1883
Kockenpoo Arthur	15 Mai 1895
Goffin Hector	15 Juillet 1896
Kaisergrüber Gustave	15 Juillet 1896
Vande Maele Georges	30 Décembre 1896
Pleyn Irmin	30 Décembre 1899

§ 2. BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

Le bureau de bienfaisance possède :

- 1° Une maison sise rue St-François produisant un intérêt annuel de fr. 850.
- 2° Une parcelle de terre de 4 h. 84 a. 33 c. située à Leffinghe et produisant un intérêt annuel de fr. 592.
- 3° Un capital de fr. 3400, legs de la veuve Delannoy produisant un intérêt annuel de fr. 102.
- 4° Un capital de fr. 4600, legs de feu M. Fontaine produisant un intérêt annuel de fr. 138.
- 5° Un capital de fr. 3500, legs de feu M^{me} veuve Ghyselincx produisant un intérêt annuel de fr. 105.
- 6° Un capital de fr. 17500, legs de M^{me} veuve Uzielli produisant un intérêt annuel de fr. 525.
- 7° Un capital de fr. 4400, don de M. Deloy produisant un intérêt annuel de fr. 132.

Le 9 octobre il a été procédé par M^e Vanderheyde, notaire à Leffinghe, à la location publique, pour un terme de 9 ans, des biens du bureau, sis à Leffinghe.

Le tableau suivant indique le résultat de cette location :

Section	CADASTRE N ^o	ÉTENDUE	NATURE	LOCATAIRES	PRIX DE LA LOCATION	
					en 1899	en 1900
C	ex 238	1 h. 05 a. 87 c.	terre	H. Van Hooteghem	fr. 120	fr. 119,67
C	ex 238	1 » 31 » 97 »	terre et pature	H. Mynlaert	» 150	» 149,17
C	265 et 267A	1 » 32 » 73 »	terre	Louis Opstaele	» 100	» 100,00
C	264 et 268A	1 » 20 » 70 »	terre	Edouard Opstaele	» 145	» 143,16
		4 h. 84 a. 03 c.		Total fr.	fr. 375	fr. 502,00

Le droit de chasse, loué au sieur Opstaele Pierre, produit la somme annuelle de 10 francs, contre 30 francs en 1899.

En séance du 16 décembre 1899, le Conseil communal émit l'avis qu'il y avait lieu d'approuver cette location et la Députation permanente l'approuva en séance du 11 décembre suivant.

§ 3. COMPTABILITÉ.

Le compte de 1898 se clôturait par un boni de	fr. 2754,44
Remboursement de secours	778,45
Intérêts legs Delannoy	102,00
Location d'immeubles	1442,00
Intérêts legs Fontaine	138,00
Legs Termote 1 ^{re} communion	400,00
Legs Ghyselincx	3448,00
Uzielli	18000,00
Intérêts legs Ghyselincx 1898 et 1899	210,00
Intérêts legs Uzielli 1898 et 1899	1050,00
Divers dons	1545,90
Retiré de la caisse de l'Etat	125,00
Subside de la ville	98500,00

Les recettes s'élèvent à	fr. 128493,79
Les dépenses s'élèvent à	128390,91

Excédant fr. 102,88

Quelques crédits spéciaux du budget de 1899 ayant été dépassés d'une somme de fr. 10989,83, le Conseil communal, en séance du 24 avril 1900, a autorisé le prélèvement de cette somme sur l'excédent des autres articles du même budget, ainsi que sur l'excédent de recettes.

Le budget de l'année 1900 se résume de la manière suivante :

Dépenses	fr. 124558,33
Recettes	14058,33

Le subside à fournir par la ville sera de fr. 110500,00

§ 4. DISTRIBUTION DE SECOURS.

Pain	fr. 3669,00
Viande	5591,82
Charbons	2103,47
Numéraire	59854,26
Indigents étrangers	411,00
» résidant à l'étranger	4829,24
Mendiants	4985,64
Délinquants	2125,18
1 ^{re} communion	400,00
Médicaments	4216,57
Bandages herniaires	113,75
Vêtements aux écoles	4125,84
Vêtements indigents	2799,25
Sages femmes	550,00
Secours extraordinaires	2153,35

Personnel médical de l'hôpital-hospice.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉS	DATE des 1 ^{res} nominations
Schramme Charles	Médecin principal	8 juin 1870
Secuwen Henri	Médecin	16 mai 1893
Vando Male Georges	Médecin adjoint	5 avril 1898
Kaisergrüber	id.	2 novemb. 1898
Kockenpoo Arthur	id.	2 novemb. 1898

Le service intérieur de l'hôpital se fait par Marie Swertvagher, mère supérieure, assistée de 13 religieuses et 9 domestiques.

§ 2. BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

L'administration des hospices possédait au 31 décembre 1899 les immeubles suivants :

1 ^o Commune de Wliskerke 2 hectares 24 ares 20 centiares de terre produisant un bail de	fr. 160.00
2 ^o Même commune 56 ares 40 centiares de terre produisant un bail de	35.00
3 ^o Commune de Ghistelles maison et 62 arcs 15 centiares de terre produisant un bail de	110.00
4 ^o Maison avec dépendances située rue des Sœurs Blanches, donnée en location à la ville pour	1000.00
5 ^o Maison avec dépendances située rue St-François donnée en location à la ville pour	1500.00
6 ^o L'hôpital civil avec dépendances (pour mémoire)	
7 ^o La nue-propriété d'une maison rue de la Chapelle occupée par l'usufruitière (pour mémoire)	
Total	2805.00
A reporter	2805.00

Report 2805.00

Valeurs Mobilières.

a/ 5 inscriptions au grand livre de la dette publique formant ensemble un capi- tal de fr. 160700,00 à 3 % donnant une rente annuelle de	4821.00
b/ Une somme de fr. 30000,00 déposée provisoirement en compte courant à la caisse générale d'épargne et de retraite à 1 1/2	450.00
c/ Une somme de fr. 1594,36 placée à la dite caisse à fr. 3 %	47.53

5318.83

Total fr. 8123.83

§ 3. LOCATIONS ET ADJUDICATIONS.

Le 7 février 1899, l'Administration des hospices a procédé à l'adjudication publique des travaux de construction de deux nouvelles salles pour malades et de cellules d'observation à l'hôpital.

L'entreprise de ces travaux a été adjugée au Sieur Eugène Vandycke, moyennant la somme de fr. 37500,00 avec minimum de salaire.

Les diverses fournitures à faire pour les besoins de l'hôpital-hospice pendant l'année 1900, ont fait l'objet d'une adjudication publique qui a eu lieu le 22 novembre 1899.

Cette adjudication a donné le résultat suivant :

Pain de froment à Aug. Vanden Busche au prix de	17 1/2 c ^s le kilo
Pain blanc au même "	21 c ^s "
Viande à Charles Decoster "	84 c ^s "
Charbons à Jean Helmoortel "	fr. 22,92 les 1000 kilos
Bière à Emile Staesens "	11,25 la tonne
Savon noir à Em. Vandenkerckhove "	28,00 les 100 kilos
Pommes de terre à Charles Monteyne "	5,41 "

§ 4. LEGS ET DONATIONS.

La Société *Hoop in de Toekomst* a fait don aux hospices d'une somme de 530 fr. formant le produit du bal donné le 12 mars 1899 dans les salles du Kursaal.

Cette somme a été portée en recette extraordinaire au budget de 1900.

§ 5. ACQUISITIONS, ALIÉNATIONS, ÉCHANGES.

L'Administration des hospices, s'étant proposée de construire sur la limite nord-est de son terrain de l'hôpital deux nouvelles salles de malades, s'est trouvée dans la nécessité d'acquérir une partie de terrain de 666 m. carrés située rue du Caire prolongée, appartenant à MM. Raymond Serruys et consorts.

En faisant cette acquisition, l'administration supprimait sur toute la façade de la rue du Caire, à partir de la rue des Hospices, jusque et au delà la rue des Champs prolongée, la vue de tout voisin indiscret et empêchait la construction de toute bâtisse, qui, par sa nature ou sa destination, pouvait entraver sérieusement l'exécution ou l'accommodement bien conditionné des travaux projetés.

L'Administration a été autorisée, par arrêté Royal, à acquérir de gré à gré pour la somme de fr. 16000 le terrain susdit.

A l'effet de pouvoir isoler complètement l'hôpital de toute habitation, l'administration a été autorisée par arrêté de la Députation permanente, à échanger un terrain de 18 ares, 6 centiares et 27 milliares, sis entre la rue du Caire prolongée et le boulevard du Midi et coupé par la rue d'Amsterdam, contre un terrain appartenant à M. C. van Iseghem d'une contenance de 2 ares 94 centiares 75 milliares, sis le long de la rue du Caire prolongée, outre une soulte de fr. 18084,75 en faveur des hospices.

§ 6. REMBOURSEMENTS ET EMPLOIS DE CAPITAUX.

Il n'a été fait ni remboursements ni emplois de capitaux en 1899.

§ 7. COMPTABILITÉ.

Le compte de l'exercice 1899 donne les résultats suivants :

A. — Recettes.

Reliquat du compte de 1898	fr. 18303.34
Revenu des propriétés mobilières et immobilières, pensions, rentes, etc.	8840.50
A reporter	27143.84

	Report	27143.84
Remboursement des frais d'entretien de divers indigents n'ayant pas leur domicile de secours à Ostende.		10716.92
Produit de la culture		2560.60
Produit du dépôt mortuaire		100.00
Produit de la taxe établie par l'article 21 du règlement du 23 février 1856		564.00
Dons anonymes et manuels		20527.77
Legs et donations.		27750.00
Remboursement de 62 obligations de la dette constituée de la ville.		13121.68
Subside de la Province et de l'Etat pour la construction de 2 nouvelles salles de malades.		12500.00
Dédit d'une inscription de rente pour parfaire le paiement d'une acquisition de terrain		4556.00
Subside de la caisse communale		55400.00
Total des recettes	fr.	174940.81

B. — Dépenses.

Frais généraux et d'administration.		10980.88
Hôpital et Hôtel-Dieu :		
Entretien lavage et couchage	fr. 11300.44	
Alimentation	» 25404.01	
Mobilier.	» 2863.45	
Médicaments	» 4655.39	
Habilllements	» 1957.66	
Chauffage et éclairage.	» 6056.76	52237.74
Orphelins placés à l'Hazegras :		
Alimentation	fr. 1895.89	
Habillement et lavage.	» 387.45	2283.34
Orphelins et nécessiteux placés dans d'autres établissements et chez des particuliers, habillement compris.		12502.74
Rentes viagères		1200.00
Intérêts sur capitaux		940.00
Achat d'une inscription au grand livre de la dette publique Belge de fr. 18000		17991.95
Construction de 2 nouvelles salles de malades.		36550.00
Ameublement de ces 2 salles.		4997.21
Achat d'une parcelle de terre et frais d'actes.		18050.50
Dépenses extraordinaires et imprévues.		944.70
	fr.	158670.06

Résultat.

Les recettes se sont élevées à fr. 174940.81
 Les dépenses à » 158679.06

Solde en boni à fr. 16261.75

Le compte de la culture de l'hôpital pour 1899, a été arrêté comme suit :

Les recettes à fr. 6343.95
 Les dépenses à » 3783.35

Boni fr. 2560.60

qui a été porté au compte de l'administration pour l'exercice 1899.

— Le Conseil communal dans sa séance du 24 avril 1900, a autorisé à faire des transferts de crédits au budget des hospices pour l'exercice 1899.

§ 8. CONTENTIEUX.

L'administration des hospices n'a intenté ni soutenu aucune action judiciaire pendant l'année 1899.

§ 9. CONTESTATIONS.

Une contestation s'étant élevée entre notre administration et la commune de Steene, au sujet du refus par cette commune de rembourser les frais d'entretien du nommé Adolphe Verhaeghe, sous prétexte que cette personne, demeurant à Steene, a été admise à l'hôpital sans l'intervention de l'autorité locale, que l'urgence de l'admission n'était pas constatée et que la famille pouvait supporter les frais d'entretien.

Un arrêté de la députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale, en date du 20 janvier 1899, a décidé que la commune de Steene est tenue de payer les frais d'entretien occasionnés à l'hôpital d'Ostende de Verhaeghe Adolphe.

§ 10. STATISTIQUE DE L'HOSPICE DES VIEILLARDS.

A la date du 31 décembre 1898 la population de l'Hôtel-Dieu se composait de 21 personnes dont 10 hommes et 11 femmes. Un vieillard et 3 vieilles femmes y étant décédés en 1899, l'Administration a pourvu aux places vacantes par l'admission d'un même nombre de personnes âgées.

La conduite des pensionnaires de l'Hôtel-Dieu a été généralement satisfaisante, on n'a eu à réprimer aucun fait grave en 1899.

§ 11. STATISTIQUE DES ORPHELINS.

L'Administration a pourvu pendant l'année 1899 à l'entretien de :

- 36 orphelins placés chez divers.
- 29 orphelines placées chez divers.
- 16 orphelins à l'Institut St Vincent Ferrier.
- 11 orphelines chez les Sœurs de St Joseph.
- 14 orphelines placées à Clercken.

Ensemble 106 orphelins qui ont coûté aux hospices une somme de fr. 12242,05.

§ 12. STATISTIQUE DE L'HÔPITAL CIVIL.

A la date du 31 décembre 1898, il restait en traitement à l'hôpital civil 19 hommes et 17 femmes
 il a été admis en 1899 532 » 207 »

Total 551 hommes 224 femmes

En 1899 il est sorti de l'établissement :

par guérison 447 hommes 181 femmes
 par décès 51 » 23 femmes

soit 498 hommes 204 femmes

Il restait donc en traitement au 31 décembre 1899 53 hommes et 20 femmes

D'après les renseignements qui précédent, le nombre de personnes traitées à l'hôpital pendant l'année 1899 a été de 775 ; pendant la même année, 628 en sont sorties par guérison, 74 y sont décédées et 73 malades continuaient à y être traités au 31 décembre 1899.

Le nombre de journées d'entretien des personnes entretenues à l'hôpital-hospice pendant l'année 1899 s'élève à 35437 et se subdivise comme suit :

Indigentes appartenant à la localité . . . 14983
 » étrangères à la localité 3013
 » placées à l'hospice 7640
 Non indigentes attachées au service de l'établissement 8305
 Non indigentes payant leur entretien 506

Ensemble 35437 journées

§ 2. SOURDS-MUETS ET AVEUGLES.

Il a été pourvu au placement, à charge du fonds commun, d'un garçon sourd-muet et d'une fille frappée de cécité complète.

§ 3. ASILE PROVISOIRE D'ALIÉNÉS.

Par délibération de l'administration des Hospices civils d'Ostende, en date du 20 Décembre 1899, approuvée par arrêté ministériel du 12 Janvier 1900, il a été annexé à l'hôpital civil, un asile provisoire pour aliénés, composé de trois cellules chacune à un lit.

Voici le règlement d'ordre intérieur de cet asile.

Art. 1. — Il est établi à l'hôpital civil d'Ostende un asile provisoire pour aliénés, composé de trois cellules chacune à un lit.

Ces cellules sont destinées à la séquestration des aliénés pendant le temps strictement nécessaire à leur repos ou à l'accomplissement des formalités précédant leur collocation définitive dans un asile spécial.

Art. 2. — L'admission des malades à l'asile provisoire se fait sur certificat médical et réquisitoire d'un commissaire de police d'Ostende.

Endéans les 48 heures, le médecin de l'asile fait parvenir à l'Administration Communale son avis sur le point de savoir s'il y a lieu ou non de faire prendre un arrêté de collocation par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Art. 3. — La directrice de l'hôpital administre l'asile sous la surveillance de l'administration des hospices civils.

Art. 4. — Le personnel médical de l'asile se compose du médecin principal et des médecins adjoints de l'hôpital.

Art. 5. — Le personnel surveillant et infirmier se compose de deux sœurs hospitalières et deux infirmiers.

Art. 6. — Il est prescrit de la manière la plus formelle de traiter les aliénés avec douceur et ménagements; il est défendu au personnel surveillant et infirmier de recevoir, à quelque titre que ce soit, des aliénés ou des personnes admises à les visiter, des dons ou rémunérations.

Art. 7. — Les aliénés sont soumis au régime médical, pharmaceutique et alimentaire des malades de l'hôpital.

SECTION III.
Aliénés et fonds commun.

§ 1. ALIÉNÉS.

Le tableau ci-après renseigne l'âge, le sexe, l'état civil, le lieu d'origine des personnes colloquées pendant l'année 1899, ainsi que la forme présumée de l'aliénation mentale.

AGE	SEXE & ÉTAT CIVIL			LIEU & NAISSANCE						COLLOCATIONS			VISAS (art. 7 de la loi)			GUÉRISONS			DÉCÈS			FORME & CAUSES de L'ALIÉNATION MENTALE
	M	F	M	Belgique	Étranger	Belgique	Étranger	Belgique	Étranger	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
1 à 10 ans	2	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Idiotie 4
10 à 20 "	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Délire alcoolique 1
21 à 30 "	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Imbécillité 1
31 à 40 "	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Ergasmanie 1
41 à 50 "	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Incohérence dans les idées 2
51 à 60 "	4	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Délire 3
61 à 70 "	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Délire des Grandours 1
71 à 80 "	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Délire des persécutions 4
																						Idees de suicide 1

Art. 8. — Les aliénés peuvent, avec l'assentiment du médecin, recevoir les visites du ministre du culte auquel ils appartiennent.

Art. 9. — L'une des Sœurs hospitalières donne les premiers soins aux aliénés entrants en attendant la visite du médecin.

Art. 10. — Tous les objets, dont l'aliéné entrant est porteur, sont immédiatement remis à la directrice qui en dresse un inventaire.

Art. 11. — Il n'est fait usage d'aucun moyen de contrainte ou d'isolement sans l'autorisation du médecin, à moins d'un danger imminent pour l'aliéné ou les infirmiers ; dans ce cas, la Sœur hospitalière agit d'urgence, sauf à faire prévenir d'urgence le médecin ou l'un des médecins adjoints.

Art. 12. — En cas d'événement, la directrice est appelée afin d'ordonner les mesures que comportent les circonstances.

Art. 13. — Aucune punition corporelle ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, être infligée aux malades.

Art. 14. — Les parents des aliénés sont admis à voir ceux-ci le lendemain de leur entrée de 2 à 3 heures.

En dehors des parents, toute visite est rigoureusement interdite à d'autres personnes.

Art. 15. — En cas de maladie grave et à la demande du médecin, les aliénés sont transportés et traités dans les salles de l'hôpital.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Toute infraction aux ordres et aux prescriptions de la directrice ou du médecin est rigoureusement punie.

Pour le surplus la loi du 28 Décembre 1873, 25 Janvier 1874 et le règlement général et organique du 1 Juin 1874 sur le régime des aliénés, sont applicables à l'asile.

§ 4. — PART D'INTERVENTION DE LA VILLE

DANS LE FONDS COMMUN.

Voici les montants des versements annuels effectués par notre ville au Fonds commun, institué par l'article 17 de la loi du 27 Novembre 1891, sur l'assistance publique :

1891	34087.20
1892	30835.18
1893	29776.80

1894	24025.42
1895	21420.01
1896	24144.48
1897	24271.00
1898	25669.67
1899	31000.14

SECTION IV.

MONT DE PIÉTÉ.

§ 1. — ADMINISTRATION.

Par suite du décès de Monsieur Ernest Janssens, le Conseil communal, en séance du 16 Novembre, a nommé aux fonctions de membre de la Commission administrative, Monsieur Lanszweert Edouard.

La Commission se trouve donc composée comme suit :

Noms et prénoms.	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} nomination	DATE DE LA DERNIÈRE nomination	FIN DU MANDAT
Lanszweert Edouard	Président	10 Nov. 1899	19 Déc. 1899	31 Déc. 1903
De Broyne Emile	Membre	30 Avril 1877	id.	id.
Valcke Louis	"	31 Déc. 1888	id.	id.
Dorgers Auguste	"	2 Mars 1885	11 Janvier 1878	31 Déc. 1901
Perler Alfred	"	3 Février 1889	id.	id.

Personnel.

Noms et prénoms	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} nomination	NOMMÉ PAR :
Desorgher Charles	Directeur	6 Avril 1880	Conseil communal
Cunwe Pierre	Estimateur	2 Avril 1847	Com. administr.
De Brock Aimé	Commis	9 Avril 1859	"
Hautelet Arthur	Magasinier	1 Octobre 1893	"

§ II. — OPÉRATIONS.

	<u>1898</u>	<u>1899</u>
Nombre de prêts	31737	28405
Capitaux prêtés fr.	363838,00	fr. 362231,00
Nombre de gages retirés	33187	28249
Remboursement en capital et intérêts fr.	388228,85	fr. 370199,52
1° Il a été reçu en nantissement : 28405 gages sur lesquels il a été avancé		fr. 362231,00
2° 27278 gages ont été renouvelés et retirés pour lesquels il a été remboursé une somme capitale de		346795,00
3° Ces dégagements ont produit en intérêts		13155,26
4° Il a été vendu 971 gages pour une somme totale de		14003,45
5° Le capital de ces gages s'élevait à		9013,00
6° Les intérêts dus à		1236,26
7° Le boni prescrit et acquis à l'établissement est de		579,96
8° Les excédents sur gages vendus, payés, se sont élevés à		3371,80
9° Le bénéfice de la gestion de 1899 est de		2534,03

§ 3. — COMPTABILITÉ.

Recettes générales	fr. 461907,60
Dépenses générales	455432,71
Numéraire en caisse au 31 décembre 1899	6474,89
Capital disponible à la caisse d'épargne	3522,21

Les opérations proprement dites se sont présentées ainsi qu'il suit :

Recettes.

Intérêts sur prêts	fr. 13155,26
Intérêts sur gages vendus	1236,26
Boni prescrit des gages vendus	579,96
Intérêts des capitaux placés à la caisse générale d'épargne	132,54
Locations. Loyer payé par le directeur	600,00
Pensions. Tantièmes dus par les employés	372,00
	<u>Fr. 16076,02</u>

Dépenses.

Frais relatifs à la vente des gages fr.	18,00
Intérêts sur cautionnements	1110,00
Traitements et gratifications	9500,00
Pensions-Tantièmes payés à la caisse provinciale de retraite	837,00
Fournitures de bureau	498,15
Chauffage, éclairage et eau	390,00
Autres menus frais	120,00
Entretien du bâtiment	497,30
Contributions	99,54
Assurance contre incendie	205,10
Perte d'un gage	22,35
Perte sur la vente des gages	3,15
Mobilier	144,00
Dépenses imprévues	97,40
	<u>Fr. 13541,99</u>

Récapitulation.

Recettes fr.	16076,02
Dépenses	13541,99
Bénéfice sur la gestion de 1899 Fr.	<u>2534,03</u>

§ 4. — AVOIR SOCIAL.

A la date du 31 décembre 1899, l'établissement possédait :

a/ En fonds propres fr.	127245,81
b/ Un encaisse de	6474,89
c/ Un capital à la caisse générale d'épargne de	3522,21
d/ Un immeuble quitte et libre de toutes charges, servant aux divers services de l'établissement, dont le coût, terrain et bâtiments, est de	50565,71
e/ En dépôt 8716 gages, représentant un capital avancé de	126683,00

SECTION V.
MONT DE CHARITÉ.

§ 1. — COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Voici la composition de la commission administrative :

NOMS ET PRENOMS	QUALITÉ	DATE DE NOMINATION	
Doude, Jean	membre	31 octobre	1882
Soyez, François	id.	27 octobre	1887
Vlietinck, François	id.	13 janvier	1899
Michaud, Henri	id.	27 janvier	1891
Asseloos, Emile	id.	24 septembre	1891
Daniels, Auguste	secrétaire	4 janvier	1894

§ 2. — COMPTABILITÉ.

Cette institution charitable a pourvu, pendant l'exercice écoulé, aux frais des funérailles de 194 personnes.

Recettes.

Collectes faites par les administrateurs	fr. 382.43
Taxes payées par les personnes non participantes pour enterrement.	» 3218.30
Produits des bannières	» 666.00
Produits des draps mortuaires et de l'emploi du matériel	» 314.00
Produits des troncs	» 123.15
Subside du bureau de bienfaisance	» 96.00
» de la commission des Hospices	» 36.00
Taxes payées par 25 personnes pour entrée aux hospices et à l'asile des petites sœurs des pauvres	» 110.00
Intérêts d'obligations de la caisse générale de reports et de dépôts	» 110.00
Intérêts d'une obligation de 500 fr. de la dette Belge	» 15.00
Intérêts des fonds placés à la caisse d'épargne	» 75.21
Excédent sur le remboursement des obligations de la dette constituée d'Ostende	» 1.26
Total.	fr. 5217.35

NOMBRE DE GAGES CLASSÉS & RENOUVELÉS	en 1898		NOMBRE DE GAGES RETIRÉS
	en plus	Différence	
31737			
28405			
	en plus		
	en moins		
3332			
	en plus		
	en moins		
363838.00			
	en plus		
	en moins		
362231.00			
1607.00			
32182			
27278			
	en plus		
	en moins		
4904			
363940.00			
346795.00			
	en plus		
	en moins		
17145.00			
1005			
971			
	en plus		
	en moins		
34			
9351.00			
9013.00			
	en plus		
	en moins		
338.00			

S V. — ÉTAT COMPARATIF DES OPÉRATIONS DES EXERCICES 1898-99.

Dépenses.

Taxes payées aux églises des SS. Pierre et Paul, St. Joseph et Notre-Dame pour 157 convois.	fr. 2041.00
Payé pour les cercueils . . . ;	» 994.50
» pour transport.	» 37.50
» aux porteurs et porte-bannière	» 967.45
» pour réparation de matériel	» 212.55
» pour cire et chandelles	» 47.00
» pour frais d'entretien du Mont Calvaire et des chapelles	» 176.97
Payé pour services anniversaires et messes	» 92.20
Frais d'administration	» 217.00
Traitement du messager	» 180.00
Total.	<u>fr. 4956.47</u>
En caisse au 31 Décembre 1898.	fr. 7264.51
Boni au 31 Décembre 1899	fr. 260.88
	<u>fr. 7525.39</u>

SECTION VI.

Caisse de Prévoyance des Pêcheurs.

§ 1. ADMINISTRATION.

Voici la composition de la commission administrative de cette institution :

NOMS ET PRÉNOMS	DATE DE LA 1 ^e NOMINATION	FIN DU MANDAT
Van Imschoot Auguste	Délégué par M. le Bourgmestre	ÉLUS POUR 3-ANS
Bauwens John	le 28 avril 1896	
Haeck Charles	id.	
Defer Charles	id.	
Defer Henri	le 21 février 1899	
De Brèyne Émile	Délégué du Bur. de Bienfaisance	
Serruys Georges	Délégué des Hospices Civils	
Valschaerts Émile	Secrétaire	

§ 2. STATUTS.

Le règlement et les modifications y apportées depuis la fondation de la société, ont été approuvés par arrêtés Royaux des 2 décembre 1850, 20 janvier 1860, 31 janvier 1863, 28 février 1871, 11 septembre 1875, 23 août 1879 et 5 octobre 1888.

§ 3. COMPTABILITÉ.

A. — Recettes.

a) Recettes ordinaires :
1 % sur le produit brut de la vente du poisson à la minque, savoir :

Janvier.	fr. 3794,98	
Février.	3642,47	
Mars.	3719,47	
Avril	2387,83	
Mai	3168,02	
Juin	2512,43	
Jullet	2697,82	
Août.	3423,99	
Septembre	3141,58	
Octobre.	3519,53	
Novembre.	4040,98	
Décembre.	3697,57	39746,67

b) Intérêts sur fonds déposés :

1° 2 1/2 % sur 6 inscriptions sur le grand livre de la dette publique capital nominal 167000 fr.	4175,00	
2° 3 % sur les fonds déposés à la banque : Crédit Ostendais	350,83	4525,83

c) Recettes extraordinaires :

1° Subside de l'Adm. communale	2000,00	
2° Produit des fêtes du carnaval.	1407,80	3407,80
a) Boni au 31 décembre 1898		19453,90
		<u>67134,20</u>

B. — Dépenses.

§ 1 — A. 124 veuves de pêcheurs victimes de la mer ou ayant navigué jusque 60 ans, avec 90 enfants mineurs	fr. 16087,00
1 — B. 107 veuves de pêcheurs décédés à terre et n'ayant pas navigué jusque 60 ans. De plus de 60 ans	7889,00
1 — C. 45 veuves de pêcheurs décédés à terre et n'ayant pas navigué jusque 60 ans. En dessous de 60 ans, avec 35 enfants mineurs.	2921,00
§ 3 — A. 31 pêcheurs âgés qui ont navigué jusque 60 ans, avec 11 veuves de 60 ans	6150,00
3 — B. 93 pêcheurs âgés qui n'ont pas navigué jusque 60 ans avec 50 veuves de 60 ans.	10744,00
4 — A. 89 pêcheurs en activité et blessés, avec 65 épouses et 144 enfants mineurs	2300,00
4 — B. 57 pêcheurs malades (maladie non contractée dans l'exercice de leurs fonctions), avec 44 épouses et 83 enfants mineurs.	2598,00
2 — B. 1 mère de pêcheur célibataire.	60,00
2. In fine 9 bandes herniaires pour pêcheurs	56,00
Payé à 1078 personnes.	48805,00
Traitement du secrétaire	600,00
Honoraires du médecin	200,00
A M. Ch. Deweert, matériel de bureau	5,75
A. Dennekin, id.	21,15
Van Graefschep, impression de 100 exemplaires du règlement	81,00
Total des dépenses	49712,90
Boni. Argent en caisse 5404,25	
Au Crédit Ostendais 11927,05	17421,30
	67134,20
Capital de la caisse au 1 ^{er} janvier 1900 :	
En espèces au Crédit Ostendais et en caisse.	17421,30
6 inscriptions au grand Livre de la dette publique : capital nominal 167000 fr. valant	109199,11
	fr. 126620,41

SECTION VII.

Caisse de Secours aux victimes des accidents de la mer.

§ 1. — HISTORIQUE.

Cette Caisse fut fondée le 31 Octobre 1896. Voici à la suite de quels événements :

Dans la nuit du 12 au 13 Octobre 1896 une formidable tourmente régnait sur la côte belge. Voici le récit qu'en fait Monsieur Lancastre, le savant directeur de la revue *Ciel et Terre*. (N^{os} des 16 Octobre et 1^{er} Novembre 1896) :

La tourmente de la nuit du 12 au 13 Octobre sur la côte belge.

On entend souvent dire que « les plus petites causes peuvent engendrer les plus grands effets ».

Si cette sentence se vérifie fréquemment dans l'ordre moral, elle est non moins vraie appliquée au monde physique, et notamment dans tout ce qui touche au domaine de l'atmosphère. Nous venons d'en avoir un exemple ces jours derniers, exemple bien douloureux dans ses conséquences.

Le 12 Octobre, dans la matinée, un très faible minimum barométrique secondaire existait sur la partie méridionale de la mer du Nord. Ce minimum s'étendait jusque sur nos côtes et provoquait des pluies dans tout le pays. Durant la journée, rien de remarquable ne se passa. Le vent soufflait du SW. avec une force très modérée, le baromètre remontait, et sur notre littoral la mer était calme. Cette situation persista jusque dans la soirée. « Après minuit (ici nous laissons la parole au zélé et intelligent correspondant de l'Observatoire à Ostende, M. Ch. Durieux), après minuit, le vent se leva, mais sans acquérir une violence excessive ; la mer, au contraire, commença à se soulever avec une force inusitée. Vers 2 1/2 h. du matin, elle roulait des vagues monstrueuses. Beaucoup de marins ont déclaré ne l'avoir jamais vue si mauvaise. Entre 2 1/2 et 3 h., la pluie tomba par torrents, suivie d'éclairs et de coups de tonnerre (faibles). Le vent changeait constamment de direction : la girouette faisait des rotations complètes.

« Le phénomène atteignit son maximum d'intensité vers 2 h. 45 m. ou 3 heures du matin. Le vent soufflait alors en tempête (1).

» Immédiatement après survint un calme complet de l'air.

» C'est, paraît-il, pendant ce moment de calme que deux chalutiers,

(1) D'après une communication de M. le baron O. von Erthoin, la violence du vent faisait trembler les bâtiments. A. L.

ne pouvant plus se diriger, furent mis en pièces par les formidables vagues (1).

» Le vent se remit à souffler alors d'entre N. et NE. jusqu'au matin.

» J'ai interrogé des pêcheurs qui se trouvaient au fort de la tourmente ; tous m'ont déclaré que le vent n'était pas assez fort pour occasionner ces désastres. Leurs réponses sont curieuses à noter dans leur naïveté. Ils attribuent le phénomène à un mouvement propre à la mer et ayant son origine dans le « fond » (*de grondzee*, disent-ils).

» Un d'entre eux m'a déclaré que le vent semblait sortir du fond de la mer.

» Ils ne veulent pas admettre qu'il aient eu affaire à une trombe. Il me semble cependant que c'est l'hypothèse la plus admissible, la plus conforme aux faits observés (2). L'intensité de la pluie (accompagnée de grêle, dit-on), les phénomènes électriques, le mouvement giratoire du vent, le calme subit après le passage du météore, semblent confirmer cette opinion. Ils n'ont pas vu de trombe parce qu'il faisait noir.

» Les effets du phénomène ont été ressentis à une assez grande distance de la côte : 10 à 12 milles, mais c'est le long de la côte qu'ils ont eu le plus d'intensité.

» Si l'hypothèse d'une trombe devait être écartée, il ne resterait, pour expliquer le soulèvement de la mer, que l'effet d'une marée subite, d'un flux considérable, due peut-être à une action souterraine (3) ; mais dans ce cas, à quoi attribuer la coïncidence des phénomènes concomitants dont je parlais plus haut ?

» Pendant toute la journée du 13, quoique le vent fût faible et que la mer dans le lointain parût calme, celle-ci présentait des ondulations étendues et les vagues déferlaient sur la côte comme si la mer avait été remuée dans ses bas-fonds. »

Nous compléterons ces renseignements en disant que de 9 1/2 h. du soir à 6 heures du matin, la pluie tomba avec une abondance extraordinaire : on recueillit 82^{mm}2 à Farnes, 50^{mm}5 à Ostende, 46^{mm} à Heyst et 23^{mm}5 à Bruges (4).

Le 13, au matin, un minimum barométrique peu important avait son centre dans le voisinage d'Ostende et couvrait une partie du Pas-de-Calais, où la mer était très grosse et où le vent soufflait du N. avec une extrême violence.

Depuis la veille, la pression atmosphérique s'était notablement accrue

(1) Quinze pêcheurs du port d'Ostende ont péri dans la nuit du 12 au 13.

(2) M. Durieux, au moment où il écrivait ces lignes, ne possédait pas les éléments d'information qui nous ont permis d'établir la vraie nature du météore. (Voyez plus loin, page 55).

(3) D'après un correspondant de journal, on aurait entendu fréquemment le « mistpoef-fer » dans la journée du 12.

A. L.

(4) Dans cette ville orage entre 3 et 4 h. Maximum d'intensité 3 h. 20 m. environ. Vent nul ou faible.

sur toute l'Europe occidentale (6^{mm}8 à Uccle, 5^{mm}4 à Ostende). Cette circonstance avait très probablement favorisé la tendance au mouvement tourbillonnaire qui, déjà le 12 dans la matinée, s'accusait le long des côtes belges et françaises, mouvement qui, en s'accroissant, finit par donner naissance à une dépression orageuse secondaire, de très peu d'étendue, mais relativement profonde. Il est intéressant de remarquer qu'à Uccle, à partir de 10 h. du soir, le 12, la température, qui baissait depuis 2 h. de l'après-midi, se mit à remonter (1) ; cette hausse s'arrêta à 1 h. du matin, au moment même où le baromètre, qui avait une marche ascendante régulière, subit une faible chute qui dura 45 minutes environ, et qui était en tout point semblable à celle qu'on observe durant le passage de mouvements orageux. La girouette indiquait le SW. depuis 3 h. du soir et elle resta dans cette direction jusque vers 8 h. du matin ; ensuite elle rétrograda au S.

Les phénomènes qui ont causé les désastres de la nuit du 12 au 13 Octobre nous paraissent donc dus à l'existence d'une petite dépression orageuse accompagnée de coups de vent violents, provoqués par un gradient assez fort. Tout le Pas-de-Calais et une partie de la Manche ont été affectés par ce tourbillon ; s'il s'était agi d'une trombe, les effets observés eussent été beaucoup plus localisés. Au fur et à mesure que la dépression s'est comblée, le vent a perdu de sa force, mais la mer, qui reprend plus difficilement son calme, a continué à donner des signes d'une grande agitation.

Comme nous le disions au début de cette note, de petites causes peuvent amener de grands effets, et, ainsi qu'on l'a signalé bien des fois, cette remarque a une réelle importance au point de vue de la prévision du temps. On ne saurait trop le répéter, les mouvements secondaires sont autant, si pas plus à observer et à étudier que les grands centres perturbateurs.

2^e NOTE.

Mettant à profit une idée qui nous avait été suggérée par M. Durieux, dont on a lu dans le numéro précédent de *Ciel et Terre* les intéressantes observations sur la tourmente de la nuit du 12 au 13 Octobre, nous avons demandé à l'obligeant directeur général de la marine, M. Allo, copie des rapports des commandants des paquebots qui, durant la nuit précitée, ont fait les traversées d'Ostende à Douvres et vice-versa.

M. Allo nous a non seulement envoyé cette copie, mais il y a ajouté les observations des officiers qui ont effectué les traversées de Douvres, au départ de 8 h. du soir, le 12, et d'Ostende au départ de 4 h. 53 m. du matin, le 13.

Il nous a également communiqué les observations renseignées dans la colonne « Temps et vents » des bulletins des traversées des quatre pa-

(1) Pareille anomalie thermique se produit presque chaque fois qu'une dépression passe, au cours de la nuit, dans le voisinage du lieu d'observation.

quebots (*Rapide, Princesse Joséphine, Princesse Henriette et Marie-Henriette*).

Nous remercions bien vivement M. Allo de l'emprunte et de l'obligeance qu'il a mis à satisfaire à notre demande.

On lira avec intérêt les documents qu'il nous a transmis, et dont nous reproduisons ci-après des extraits :

Paquebot Princesse Henriette. — Partis de Douvres à 8 h. du soir, nous avons eu, pendant tout le voyage, le vent variable de la partie Est, d'une jolie brise à calme après des grains de pluie qui se succédaient à courts intervalles.

Il régnait une forte houle du Nord et le ciel était très chargé.

Quant à mes observations personnelles sur les circonstances atmosphériques dans lesquelles le voyage s'est accompli, je puis vous dire que j'ai remarqué que l'aspect du temps n'avait rien de menaçant; j'ai, toutefois, constaté des mouvements barométriques très irréguliers et brusques, à un degré que l'on rencontre rarement dans nos parages.

J'ai cru que toutes ces perturbations étaient les précurseurs d'une forte tempête de la partie Nord, et ce qui a surtout confirmé mon opinion, c'est qu'il y avait une fausse houle du NE., ce qui occasionnait une mer très agitée sur les bords de Flandre.

*Le ff. de Commandant,
DE WYNNER.*

Paquebot Princesse Joséphine. — Quand nous sommes partis d'Ostende, à 11 h. 13 m. du soir, le vent était au SW., fraîche brise; épais de pluie.

Dans la petite rade d'Ostende déjà, je fus étonné de la forte houle qui y régnait; étant donné qu'il y avait marée basse et que le vent venait de la côte, j'étais convaincu qu'au large il devait venir de la région Nord. Je fis part de mon impression au 1er officier du bord, M. Cuvillier, et en effet, trois quarts d'heure après, le vent sauta tout d'un coup au NNW. en très forte brise; la mer, qui était déjà houleuse au départ, devint grosse et brisait fort, surtout sur les bords.

Nous avons conservé ce temps jusqu'à Douvres.

*Le 1er Lieutenant,
P. STOCKER.*

Paquebot Rapide. — Lorsque je suis parti de Douvres, le 12 de ce mois, vers 11 h. 10 m. du soir, le vent était fort du Nord. Vers minuit le vent a forcé à tempête, et la mer, qui était déjà grosse, est devenue démontée. Par moments il faisait épais de pluie.

Ce temps a sévi pendant toute la traversée, et ce n'est que vers 5 h. du matin que le vent est tombé, à la suite d'une pluie torrentielle.

Après mon arrivée à Ostende, j'ai été très surpris d'apprendre que vers 11 h. 30 m. du soir, le vent était encore faible du SW., alors qu'à Douvres il soufflait déjà fort du Nord depuis 10 h. du soir.

*Le Commandant,
ANT. VANDENKERCKHOVE.*

Paquebot Marie-Henriette. — Durant la traversée d'Ostende à Douvres, du 13 du courant, départ de 4 h. 53 m. du matin, le vent a régné du NNE., bonne brise, allant en augmentant à coup de vent; après une demi-heure de départ, la mer était grosse, mais a diminué vers Douvres; le temps était couvert et il faisait épais de pluie par intervalles.

*Le Commandant,
CH. ROUYX.*

Les rapports qui précèdent confirment l'explication que nous avons donnée relativement à la nature du trouble atmosphérique, qui a provoqué la tourmente de la nuit du 12 au 13 Octobre, sur le littoral belge et

sur les côtes des pays voisins. Il s'agit bien d'une petite dépression orangeuse avec coups de vent violents. Vers minuit, le centre de cette dépression se trouvait entre Ostende et Douvres, et, comme il arrive souvent, l'agitation de l'air était beaucoup plus grande à l'arrière qu'à l'avant de la tourmente. Plus tard, la force du vent s'accrut dans le voisinage de nos côtes et, sur le rivage même, le maximum d'intensité, ainsi que nous l'avons vu précédemment dans la 1^{re} note, se produisit vers 3 heures du matin.

D'une lettre qu'a bien voulu nous envoyer M. le baron O. von Ertborn, momentanément installé à Ostende, il résulte que des fréquents *mistpogfers* s'étaient fait entendre pendant la matinée du 12. Cette observation corrobore celle que nous avons publiée dans la 1^{re} note.

M. von Ertborn ajoute que le phénomène des *mistpogfers*, qui avait été très commun pendant le mois de Juillet, n'avait plus été observé depuis l'arrivée des mauvais temps.

(S^g) A. LANCASTER.

Cette tourmente avait eu pour notre population maritime les conséquences les plus douloureuses. Deux barques de pêche avaient été englouties par les flots, une troisième coulée bas par un abordage. Vingt et un pêcheurs avaient trouvé la mort dans la mer, laissant 9 veuves et 25 orphelins sans soutien et sans moyens d'existence.

Un comité se constitua pour l'organisation de souscriptions publiques. Son appel à la charité fut entendu par le pays entier et des dons affluèrent de tous côtés; des fêtes de charité furent organisées tant à Ostende qu'à Bruxelles et à Gand, et le produit général, s'élevant à 21725,90 francs, a été affecté à la fondation d'une caisse permanente de secours aux victimes des accidents de la mer. Toutefois, une partie des fonds recueillis soit 9368,33 francs, a été distribuée aux familles des victimes de la tourmente des 12 et 13 octobre 1896.

Cette somme fut répartie entre les 9 familles au prorata du nombre des personnes dont chacune d'elles se composait de 300,35 francs par personne.

§ 2. ADMINISTRATION.

Voici la composition du Comité administratif de cette œuvre de bienfaisance :

NOMS & PRÉNOMS	PROFESSION	DATE de la 1 ^{re} nomination
Vau Imeschot Aug.	Echevin de la ville	21 nov. 1898
De Breyne Emile	Président du bureau de bienfaisance	id.
Bourgoigne Norbert	Administrateur des hospices civils	id.
Haeck Charles	Administrateur de la caisse de prévoyance des pêcheurs	id.
Bauwens John	id.	id.
Defer Henri	id.	id.
Dofer Charles	id.	id.
Ganton Gustavo	Président de la Feuille d'Étain	id.
Valschaerte Emile	Directeur de la Minque	id.
Thoma Léon	Prés. de la Soc. des présidents	21 nov. 1898
Chuide Gustavo	Président du Cercle Cecilia	id.
Van Glabbeke Arthur	Vice-Présid. de la Soc. Enterpe	id.

§ 3. COMPTABILITÉ.

Le tableau ci-après indique les recettes et les dépenses pendant les années écoulées depuis la fondation de la caisse :

ANNÉE	Recettes y compris le reliquat de l'année précédente	Secours distribués et menues dépenses	En caisse au 31 décembre
1897	21725.90	3569.72	18156.18
1898	30327.70	5648.73	24678.97
1899	37236.91	14338.01	22898.90

SECTION VIII.

Comité de patronage des habitations ouvrières de l'arrondissement d'Ostende.

Voici le rapport que nous a fait parvenir ce comité :

§ 1. COMPOSITION DU COMITÉ.

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DEMEURE	NOMINATION
VanderHeyde Albert	président	Ostende	Arr. Royal 30 décembre 1897
Dr Casse Pierre	vice-président	Middelkerke	id.
Dr Schramme Charles	»	Ostende	Arr. Dép. perm. 21 janvier 1898
Verraort Augusto	secrétaire	»	Arr. Royal 30 décembre 1897
Ghewy Guillaume	trésorier	»	Arr. Dép. perm. 21 janvier 1898
Cools Emile	membre	Eerneghem	id.
Dumon Augusto	»	Ostende	id.
Roger Olivier	»	»	Arr. Royal 30 décembre 1897
Vandekerckhove Henri	»	Ichteghem	Arr. Dép. perm. 21 janvier 1898
Verdonck Edouard	»	Bredone	Arr. Royal 30 décembre 1897
Rotsaert Henri	»	»	Arr. Dép. perm. 21 janvier 1898

Le comité a tenu 4 séances.

§ 2. TRAVAUX EFFECTUÉS.

Au cours de l'exercice, il n'a pas été exécuté de travaux d'assainissement de quelque importance, sauf à Middelkerke, où ont été effectués des travaux de canalisation d'égouts et un réseau de distribution d'eau potable. L'eau est livrée gratuitement aux ouvriers.

A Ostende, la question des logements ouvriers, loin de progresser semble au contraire rétrograder. L'encombrement et la promiscuité y sont, en général, considérables.

Ceci s'explique par le fait que le nombre de logements nouveaux n'est pas en rapport avec l'augmentation constante de la population ouvrière, augmentation fort importante par suite des nombreux travaux publics et privés qui s'exécutent actuellement.

Il serait en conséquence, à souhaiter de voir ériger un grand nombre de maisons ouvrières. On se heurte ici malheureusement à un obstacle des plus graves : la cherté des terrains à bâtir et le prix élevé des matériaux de construction. Il s'ensuit qu'il est bien difficile de voir l'ouvrier Ostendais devenir propriétaire de son habitation, et que si l'opération est effectuée par un spéculateur, il s'empresse de créer des casernes où les habitants sont entassés en dépit de toutes les règles de l'hygiène et de la morale.

Quel serait le remède à cette situation pénible ? Nous n'en connaissons, en vérité, aucun de bien certain. Les sociétés de construction sont paralysées principalement pour les motifs exposés ci-dessus. Mais nous croyons qu'une société qui se constituerait sous les auspices et avec le large concours financier des Administrations publiques, serait à même d'atténuer tout au moins le mal. Ce serait, à notre avis, de l'argent bien placé.

A côté de cela, il faudrait que la ville poursuive la suppression de tous les enclos reconnus depuis longtemps insalubres, tels que l'impasse de la rue Archiduchesse dite « Poortje van hoerah » l'impasse dite « Het Brikje » rue St-François, etc.

Ainsi que nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent une hausse considérable s'est produite dans les prix des terrains à bâtir et des matériaux de construction.

La société de construction d'habitations ouvrières, constituée dans notre arrondissement, n'a pas fonctionné.

§ 3. CERTIFICATS.

Il a été délivré en 1899, 101 certificats en exécution des articles 13 et 14 de la loi du 9 août 1880.

§ 4. DISTRIBUTION DE PRIX D'ORDRE.

Le comité, faute de ressources, n'a pu s'occuper de la distribution de prix d'ordre et de propreté.

§ 5. INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE. — CAISSE DE RETRAITE.

Le Comité d'Ostende, profondément convaincu des bienfaits que la population ouvrière peut retirer dans l'aventure

des sociétés de retraite, a, dans sa séance du 5 mai 1899 décidé de faire, dans son arrondissement, une propagande aux fins de doter chaque commune de ces utiles institutions, et de faire imprimer un nombre considérable de petites brochures dans lesquelles sont exprimés, aussi brièvement que possible et dans des termes simples, les avantages énormes de l'affiliation à la caisse de retraite. Le comité est convaincu que l'introduction d'un livret de retraite, ne fut ce que d'un franc, dans chaque maison ouvrière et même bourgeoise, y deviendrait un élément constant de propagande effective. Ce livret sera conservé au foyer, on lira les notices suggestives qui y sont annexées, on les commentera, et ainsi l'œuvre de la retraite s'infiltrera insensiblement dans les esprits et les mœurs.

Le Comité est également d'avis qu'en initiant les travailleurs, dès leur premier âge, à la pratique des versements pour l'acquisition des rentes viagères, en les y encourageant lorsqu'ils sortent de l'école, en les faisant entrer dans les sociétés de secours mutuels qui affilient leurs membres à la caisse de retraite, on peut arriver, comme le disait le Bourgmestre de Mons, par la voie féconde de la liberté et du self-help, à trouver une solution satisfaisante au problème des pensions ouvrières.

Et dans ce but, le comité a fait appel à tous les instituteurs de l'arrondissement pour les engager à user de leur initiative et de leur influence en vue de doter chaque commune, où la chose est possible, d'une société de caisse de retraite. Et pour donner un témoignage de sympathie du comité pour cette œuvre éminemment utile, le comité a décidé de donner aux élèves les plus méritants de chaque école communale, adoptée ou libre, un livret de la caisse de retraite sur lequel serait inscrit un franc.

Il a signalé également à Messieurs les Bourgmestres combien il serait préférable de délivrer chaque année de ces livrets de retraite aux distributions des prix, au lieu et place de ces livres qui souvent ne sont pas lus.

Pour donner suite à la décision prise par le Comité dans sa réunion du 5 mai, les membres du Comité qui n'étaient pas retenus chez eux par d'autres devoirs, ont parcouru avec le Président les principales communes de l'arrondissement,

tantôt pour y donner des conférences, tantôt pour répandre dans ces communes les brochures que le Comité avait décidé d'imprimer et dont un exemplaire est joint au présent rapport. (Trois mille brochures ont déjà été distribuées) tantôt pour y instituer des gildes de pension de retraite.

Leurs efforts n'ont pas été stériles : Ichteghem, Ghisteltes, Eerneghem, Middelkerke ont donné des résultats inespérés.

Dans la commune d'Ichteghem 305 personnes se sont fait inscrire comme membre d'une mutuelle de retraite, 235 de ces membres ont un livret à la caisse de retraite et ont versé en 1899, 2827 francs, dont 2453 francs avec abandon du capital et 374 francs avec capital réservé.

Dans la commune de Ghisteltes, où la conférence sur les avantages de la caisse de retraite n'a eu lieu que récemment, 75 membres se sont déjà fait inscrire et ont réclamé le livret de la caisse.

Le président du Comité de Ghisteltes nous fait espérer qu'avant la fin de l'année 1900, la société comptera plus de deux cents membres. A Eerneghem, on espère arriver à bref délai à affilier plus de trois cents ouvriers à cette institution. Dans ce nombre seront évidemment compris les élèves des écoles qui seront encouragés par les instituteurs à faire partie d'une société scolaire.

N'oublions pas de mentionner Middelkerke et les petites communes avoisinantes où, grâce à Monsieur Casse et à ses collaborateurs de Middelkerke, plus de soixante-quinze membres sont inscrits pour faire partie de la caisse de retraite.

Leffinghe, Moere, Snaeskerke et Zevécote ont déjà prié les membres du Comité de patronage des habitations ouvrières d'Ostende de vouloir assister aux réunions que les différentes communes se proposent de tenir aux mois de Février et de Mars prochains, réunions dans lesquelles un chaleureux appel sera fait à toute la classe ouvrière pour lui exposer les bienfaits immenses de cette belle institution trop peu connue.

Ces divers succès obtenus pendant l'année 1899 sont un stimulant pour le Comité, qui est résolu de continuer son œuvre en 1900 et qui espère obtenir de plus en plus la bienveillante intervention du Gouvernement par l'allocation de subsides plus grands.

L'Administration communale d'Ostende a décidé d'affilier ses ouvriers et agents subalternes à la caisse de retraite et d'assurances sous la garantie de l'Etat.

Voici les dispositions du règlement régissant cette affiliation (projet).

ART. 1. — A partir du 1^{er} Janvier 1900, les ouvriers engagés d'une manière permanente au service de la ville et les agents communaux non affiliés à la caisse provinciale de retraite des employés communaux, seront affiliés obligatoirement à la caisse de retraite et d'assurances de la caisse générale d'épargne, de retraite et d'assurances sous la garantie de l'Etat.

Par des versements mensuels à capital abandonné, ils s'assureront une pension à prendre cours à l'âge de 65 ans.

ART. 2. — Chaque affilié marié souscrita à la caisse d'assurances annexée à la caisse de retraite, au profit de sa femme ou de ses enfants, une police vie entière à primes viagères payables jusqu'à 65 ans d'un capital de 1000 francs.

Il est loisible au célibataire de souscrire une police vie entière à primes viagères.

ART. 3. — Il sera prélevé sur le salaire des affiliés une somme mensuelle de un franc.

Les intéressés pourront majorer ces versements.

ART. 4. — La ville versera mensuellement à titre de subside au profit de chaque affilié, une somme égale au versement opéré en son nom. Elle doublera les sommes versées volontairement, sans toutefois que le subside de la ville puisse excéder la somme de 24 francs annuellement.

ART. 5. — L'Administration Communale versera au nom des affiliés, dont le montant annuel du traitement ou du salaire moyen n'atteint pas la somme de 850 francs, les prélèvements mensuels dont il est question au § 1 de l'article 3.

Elle versera en outre au nom de chaque affilié ayant souscrit une police d'assurance, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 65 ans, une prime annuelle constants d'assurance de dix-neuf francs.

Elle parfaiera, s'il y a lieu, la différence entre la prime à payer par l'affilié et celle versée par la ville. Le complément sera récupéré mensuellement par le Receveur communal sur le salaire de l'affilié.

ART. 7. — Les prélèvements, dont s'agit à l'art. 3 seront faits sur états par le Receveur communal, et versés mensuellement, avant le 5 de chaque mois, entre les mains du trésorier de la société à constituer.

Il versera de même mensuellement sur états entre les mains de ce dernier les subsides prévus par les articles 4 et 5.

Le montant des primes d'assurances sera versé au trésorier de la Société sur mandat du Collège Echevinal.

ART. 8. — L'affiliation est facultative pour le personnel âgé actuellement de plus de cinquante ans.

Les versements effectués en leur nom augmenteront éventuellement la rente qui leur sera servie conformément à l'art. 14 ou le secours dont question à l'art. 16.

ART. 9. — L'employé marié âgé de plus de 40 ans, peut contracter une assurance pour un capital inférieur à 1000 francs.

Dans ce cas, ce dernier doit être supérieur d'un 1/3 à celui assuré par la prime annuelle de l'article 6.

ART. 10. — A partir du vote du présent règlement la limite d'âge d'admission du personnel est fixée à 32 ans.

ART. 11. — Les sommes prévues aux articles 4, 5 et 6 seront inscrites annuellement au budget ordinaire de la ville.

ART. 12. — Une société mutuelle sera formée parmi le personnel dont s'agit à l'art. 1, pour lui permettre de profiter des subsides que l'Etat et la Province allouent aux mutualités.

Les statuts de la société seront soumis à l'approbation du Collège Echevinal. Les frais d'administration de la société seront supportés par la Ville.

ART. 13. — En cas où, par suite de circonstances imprévues, l'Administration communale venait à céder l'exploitation d'une ou de plusieurs des régies, ou à modifier ou supprimer un ou plusieurs des services communaux actuellement existants, l'ouvrier affilié pourra continuer à faire partie de la société à constituer, à effectuer des versements et à payer la prime d'assurance, sans toutefois pouvoir jouir des avantages des articles 4, 5 et 6.

S'il cesse les versements, ceux effectués restent acquis irrévocablement à la caisse de retraite, la rente correspondante lui sera servie à l'âge fixé par le présent règlement, conformément aux lois des 16 mars et 1^{er} juillet 1869.

Si l'affilié ne paie pas la prime d'assurance à son échéance, le capital assuré est réduit conformément aux règles déterminées par la caisse d'assurance.

Dispositions transitoires.

ART. 14. — L'Administration communale assure à tous les ouvriers et agents qui, ayant actuellement cinquante ans, ont dix années de service, une rente annuelle et viagère d'un franc par jour, prenant cours à 65 ans.

Cette disposition est également applicable à ceux qui, actuellement plus âgés, comptaient dix années de service à l'âge de cinquante ans.

ART. 15. — L'Administration paraitra, s'il y a lieu, à l'âge de 65 ans, et ce, jusqu'à concurrence de un franc par jour, la rente acquise par les agents actuellement en fonctions n'ayant pas atteint l'âge de cinquante ans.

ART. 16. — Le personnel actuellement en service, et qui, quoiqu'âgé de plus de cinquante ans, n'a pas dix ans de service, pourra obtenir à l'âge de 65 ans, un secours annuel calculé à raison de un cinquantième par année de service sur le traitement ou salaire moyen des cinq dernières années au maximum de 365 francs.

ART. 17. — Pour le service des rentes et secours dont s'agit aux articles 14, 15 et 16, il sera constitué un fonds spécial qui sera formé par des prélèvements annuels de cent mille francs, jusqu'à concurrence de deux cent mille francs, sur le produit de la taxe de cinq cent mille francs sur les cercles de jeux.

Ce fonds inaliénable fera retour à la caisse communale après la période transitoire. Il sera administré par le Collège Echevinal et converti en rentes nominatives sur l'Etat. Le Receveur communal en sera dépositaire.

Les intérêts pourront seuls être affectés au paiement des rentes ou secours, et seront portés annuellement en recettes et dépenses au budget extraordinaire de la Ville.

ART. 18. — Les articles 14, 15 et 16 deviendront caducs au cas où, par des circonstances fortuites, les prélèvements dont s'agit à l'art. 17 ne pourront être opérés.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SECTION X.

Les tableaux suivants donnent un aperçu aussi complet que nous l'avons pu l'obtenir de la situation financière des sociétés de secours mutuels reconnues et non reconnues, existant au 31 décembre 1899 :

LOCAL	ORGANISATEURS	BUT	DATE DE L'AUTORISATION ET AUTEUR QUI L'A ACCORDÉE	PRODUIT
Ecole des sœurs, rue St Sébastien.	M. Decannière.	Habillage des enfants pauvres fréquentant les écoles libres.	Collège 3 janv. 1899	1450.00 fr.
Place Baudouin.	M. Pype.	Aider à convertir les frais si résulter de la création d'une école pour la conservation du poisson de mer.	21 février 1899	
Ecole ménagère libre, rue St Sébastien.	M. Decannière.	En faveur de l'école ménagère libre de filles.	Collège 11 mars 1899	
Café de la Grande Bourse, rue de Fleglise, 1.	Voorstanders der Gemeentescholen.	Habillage des enfants pauvres fréquentant les écoles communales.	Collège 12 déc. 1899	2950.10 fr.
Rue de Londres.	Comité Crèche Louise-Marie.	En faveur de l'insitution de la Crèche.	Collège 14 déc. 1899	1250.00 fr.

Le tableau ci-dessous indique les diverses loteries qui ont été autorisées en 1899.

LOTTERIES & TOMBOLAS.

SECTION IX.

A. — SOCIÉTÉS RECONNUES.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	SIÈGE (RUE, NUMÉRO)	DATE de la FONDATION	MEMBRES		RETTES en 1899	DÉPENSES en 1899	AVOIR SOCIAL au 31 déc. 1899
			honoraire	effectifs			
Les ouvriers d'Orlande	r. St-Sébastien	18 mai 1851	1 déc. 1851	55	3718.39	3809.85	52684.06
Société Royale des Sauveteurs	r. de la Chapelle, 27		31 mai 1869	21	2453.65	2417.06	35.99
Sparzaamheid en Broedertijde	r. Christine, 65	14 fév. 1896	14 fév. 1897	46	2891.05	2613.95	2083.38
Door Verzaamlijg verheering	r. de Rome, 48	1 mars 1896	21 mars 1897	90	665.58	310.50	1443.33
La Persévérançe	pl. de la Commune, 11	30 janv. 1896	23 mai 1898	15	2650.32	2409.10	241.22
Anciens frères d'Armes	r. St-Sébastien, 28	1 mars 1894	27 juin 1900	7	1400.10	1014.60	385.50
Société Royale des Ex sous-officiers	r. de la Chapelle, 46	1 nov. 1887	28 déc. 1899	32	546.02	119.00	404.12
Rulp en cendracht	Ch. de Thourout, 29	5 janv. 1897	15 déc. 1899	9	546.02	119.00	401.12
(Bond der Politie-beambten)	r. de Stockholm	1 janv. 1899	22 juin 1899	13	411.44	413.08	298.36
Vooruitzicht in de Toekomst							

B. — SOCIÉTÉS NON RECONNUES.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	SIÈGE	DATE de la FONDATION	MEMBRES		RETTES en 1899	DÉPENSES	AVOIR SOCIAL au 31 déc. 1899
			honoraire	effectifs			
Hulp u zelf	rue d'Outest, 21	nov. 1894	76	740	7150.15	6767.23	9144.40
Les anciens militaires (ayantserviseus Léopold f)	rue Joseph II, 21	17 avril 1898	40	74	545.25	240.84	521.33

SECTION XI.

CRÈCHE LOUISE-MARIE.

§ 1. — ADMINISTRATION.

Voilà la composition du Comité administratif de la Crèche :

MM. Alb. Lecointe, président.	nommé en	1898
Em. Van Wynendaele, trésorier.	»	1888
Alb. Bouchery, secrétaire	»	1888
Julien Duclos, membre	»	1890
Noé Pede, »	»	1888
Bultinck, »	»	1899
G. Cnudde,	} membres désignés par le Cercle	
Léon Brouwet,		Cœclia.
Fréd. De Ridder,		

Composition du comité de Dames patronesses :

MM ^{mes} Alph. Pieters, présidente,
V ^e Elleboudt, vice-présidente,
Ed. Jean-van Scheile, trésorière,
Guillaume, secrétaire,
de Knuyt de Vosmaer, membre.
Ch. Deschepper, »
Mertlan, »
A. Pierre, »
E. Van Hercke, »

Le 16 Février 1899, l'assemblée générale des membres de la Crèche Louise-Marie a voté de nouveaux statuts, et un règlement d'ordre intérieur. Toute l'organisation du service médical est fixée dans un règlement spécial approuvé le 22 Août 1898.

Voici quelques extraits du Rapport annuel présenté par M. Em. Van Wynendaele, trésorier, en assemblée générale du 4 Juillet 1900 et concernant l'exercice 1899-1900.

La Crèche Louise-Marie a été fréquentée durant l'exercice 1899-1900 par 341 enfants, donnant un total de 33324 journées de présence. Les locaux de la Crèche sont fermés le dimanche.

L'état sanitaire de cet établissement charitable a continué à être des plus satisfaisant, grâce aux soins dévoués et à la prévoyance de MM. les docteurs Kaisergrüber et Moreaux et

de Madame Dumonceau Van de Veld, directrice. Tous les médicaments et les articles d'assainissement ont été fournis à titre gracieux par le secrétaire M. Alb. Bouchery, pharmacien, qui prend ces frais à sa charge depuis la fondation de la Crèche. Quant à MM. les docteurs Kaisergrüber et Moreaux, c'est également à titre gracieux qu'ils prodiguent leurs soins aux petits pensionnaires de la Crèche Louise-Marie.

M. le trésorier ne signale l'admission d'aucun nouveau membre; par contre la société a eu le regret de perdre cinq de ses bienfaiteurs pendant l'exercice écoulé.

La situation financière de l'œuvre continue à être favorable, mais quoique le Comité administratif soit parvenu à faire une nouvelle capitalisation de 6000 francs, l'avoir social ne s'est accru que de fr. 1857,38 et ne comportait que frs 67.484,65 à la fin de l'exercice 1899-1900. Ce fait est dû à ce que le cours de la rente belge était inférieur de cinq unités à celui de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de frs 3175 sur les 65.000 francs placés.

Le produit des fondations de berceaux a été le même que celui de 1898-1899.

Les dons divers d'une part, et les subsides, intérêts, etc. dépassent respectivement de 1700 francs et de 2500 francs, ceux de l'exercice précédent.

Les frais de ménage ont augmenté de fr. 301,21; cette différence est due au rouchérissement du combustible et de quelques produits alimentaires.

Les fêtes organisées au profit de la Crèche ont donné 1070 francs de moins que celles de l'exercice 1898-1899. Il en a été de même des rétributions maternelles (dix centimes par enfant et par jour) qui ont produit frs 501,23 de moins, la Crèche n'ayant été fréquentée par 341 enfants en 1899-1900 contre 467 en 1898-1899.

Il résulte des divers états de la comptabilité que le coût moyen par tête d'enfant et par jour a été de 23 1/4 centimes pour l'alimentation seule, et 30 2/5 centimes pour l'alimentation et les dépenses générales de l'Etablissement.

Parmi les principaux bienfaiteurs de la Crèche, signalons l'Administration communale, 2000 francs (subside annuel); M. G. Deloy, 1500 francs; Mad. V^e Aug. Dutremoz, 100 francs; M. Aloïs Verbeke, 300 francs; le Cercle Cœclia, 685 francs; Mad. la Baronne Raits von Frontz, 254.10 francs; la famille

Valeke-Cornelis, 100 francs; produit de la conférence donnée par Monsieur Georges Lecointe sur l'expédition antarctique fr. 112,70, etc., etc.

Comme tous les ans de grandes fêtes ont été organisées en 1899-1900; une notable partie des recettes a été partagée entre les diverses sociétés charitables de la ville.

Le rapporteur termine en rendant un hommage mérité au Comité des Dames patronnesses, pour le zèle et le dévouement dont elles font preuve dans l'accomplissement de leur mission charitable.

§ 2. — COMPTABILITÉ.

Compte de l'exercice 1899-1900, arrêté le 31 Mai 1900.

Recettes.

Espèces en caisse au 1 ^{er} Juin 1899	fr.	1497,02
Cotisation des membres	»	976,00
Fondations de berceaux	»	300,00
Dons divers	»	2322,10
Concerts, bals, etc	»	9321,93
Rétributions maternelles	»	3235,37
Subsides, Intérêts, tronc	»	5778,94
	Fr.	23431,36

Dépenses.

Achat de lingerie et literie. Entretien	fr.	192,78
Frais de ménage, chauffage, éclairage.	»	10283,32
Traitement et gages du personnel	»	2774,68
Loyer, contributions, assurances.	»	2159,99
Impressions et petits frais	»	67,78
Entretien des locaux et du mobilier.	»	568,96
Achat de fonds publics compte de Banque	»	6000,00
Espèces en caisse au 31 Mai 1900	»	1383,85
	Fr.	23431,36

Avoir de la Crèche au 31 Juin 1900.

Fr. 46000 3 ^o Belge, 2 ^{me} à 94	fr.	43355,00
» 17000 3 ^o » 3 ^{me} à 94	»	16150,00
» 500 1 ^o » 1 ^{re} à 94	»	476,25
Dépôt au Crédit Ostendais	»	6119,55
Espèces en caisse	»	1383,85
Mobilier, etc. (Mémoire)	»	»
	Fr.	67484,65

TITRE IV.

FINANCES COMMUNALES.

SECTION I.

Aperçu général du Compte de 1899.

En vous présentant le rapport sur l'exercice 1898, nous vous faisons remarquer l'heureuse influence qu'aurait pour l'avenir de notre ville, et la conclusion d'un emprunt émis dans des conditions favorables, et la mise en œuvre de travaux importants en vue desquels cet emprunt était fait.

Nous vous avons signalé également que la situation financière de notre ville était satisfaisante et que d'après nos prévisions elle ne pouvait que s'améliorer.

Nos prévisions n'ont pas été démenties.

Le compte de l'exercice ordinaire 1899 solde par un boni de fr. 243,671.06

Le compte des recettes ordinaires s'élève à la somme de fr. 2,477,796.57 et celui des dépenses à fr. 2,234,125.51

Boni fr. 243,671.06

alors que l'excédent prévu au budget n'était que fr. 50,567,57.

L'augmentation des recettes provient spécialement de la majoration de la quote-part de la ville dans les fonds communal et spécial créés respectivement par les lois du 18 Juillet 1860 et 19 Août 1889; des bénéfices résultant de l'exploitation des régies du Kursaal et des Bains et de divers autres postes du budget.

Cette augmentation est un signe de la prospérité croissante de notre cité balnéaire.

Si l'Administration communale continue à disposer des ressources qu'elle possède actuellement, nous pourrons, quand le moment sera venu, émettre le solde de notre emprunt, sans recourir à l'impôt.

Quant au budget extraordinaire (chapitre I à III) les recettes s'élèvent à la somme de 757,604,21 et les dépenses se chiffrent par 260,088,58

laissant un excédent de fr. 497,515,63

Le chapitre relatif aux ressources à destination spéciale a donné un excédent de frs 1.234.967,01 par suite du non emploi des sommes prévues au budg^t. Cet excédent sera porté en entier en rappel au budget 1901.

Afin de nous éviter une perte d'intérêt, votre Collège a affecté momentanément cette somme au paiement de l'excédent des dépenses du chapitre relatif au service de l'emprunt, somme qui s'élève à frs 1.519.805,24. Le surplus soit frs 284.838,23 a été prélevé, pour le même motif, sur l'excédent des chapitres I à III.

Il résulte de ce qui précède que le compte solde à l'extraordinaire par :

A) Chapitre I à III un boni de	fr. 497.515,63
B) Chapitre IV idem.	fr. 1.234.967,01
	1.732.482,64
C) Chapitre V un mali de	fr. 1.519.805,24

Un boni total de fr. 212.677,40

auquel il y a lieu d'ajouter le boni de l'exercice ordinaire s'élevant à fr. 243.671,06

Ce qui nous donne pour le compte un solde total de fr. 456.348,46

En terminant cet aperçu, nous devons insister très vivement pour que les travaux encore à exécuter le soient en rapport avec les ressources disponibles ; la situation financière générale du pays n'est pas favorable à l'émission du solde de l'emprunt et exige de la part des administrations communales beaucoup de prudence dans la gestion des finances. Nous devons surtout éviter que les fonds destinés à des travaux publics, prévus à l'emprunt, ne soient employés à d'autres travaux, provenant de nouveaux projets soumis ou à soumettre à votre examen.

Ces derniers travaux ne pourront être mis à exécution, que si l'administration communale continue à avoir à sa disposition toutes les ressources dont elle dispose actuellement.

SECTION II.

Liquidation de la comptabilité de l'ancienne commune de Mariakerke.

La loi du 1^{er} Juillet 1899 annexa à notre territoire la commune de Mariakerke.

Depuis cette époque les dépenses faites pour l'entretien de cette partie du territoire, furent imputées sur les crédits ordinaires inscrits au budget de la ville, pour autant que le budget de la commune annexée ne prévoyait une dépense de ce genre.

C'est ainsi que, en ce qui concerne le service des vidanges et des boues et immondices, notre administration a imputé sur les ressources extraordinaires de 1900 deux sommes pour liquider l'excédent des dépenses de 1899.

Ces crédits s'élèvent pour les vidanges à fr. 13.138,02 et pour les boues et immondices à fr. 16.017,42.

Le compte de cette commune clôture :

en recettes par	fr. 31.025,20
en dépenses	fr. 18.377,98

laissant un boni de fr. 12.647,31

lequel sera inscrit au budget de la ville pour l'exercice 1901

SECTION III.

Recettes ordinaires et extraordinaires du compte de 1899.

A. — Recettes Ordinaires

§ 1. — REVENUS PATRIMONIAUX.

a) Location d'immeubles	fr. 40.997,23
b) Rentes sur l'Etat	» 45,00
c) Intérêts de 16,300 fr. souscrits à la Société du Crédit Communal	» 815,00

§ 2. — FONDS COMMUNAL ET SPÉCIAL.

a) Quote-part dans le fonds communal	fr. 306.074,63
b) Quote-part dans le fonds spécial créé par la loi du 19 Août 1889.	fr. 35.307,50

§ 3. — PERCEPTIONS AUTORISÉES.

a) Produit de la ferme du droit de place aux marchés	Fr. 46,200,00
b) Produit de la ferme du droit de placement de tables et chaises sur la voie publique	» 4,480,00
c) Produit de la ferme de droit de placement de tentes et chaises sur la plage	» 5,703,53
d) Redevance pour la concession du gaz et de l'électricité.	» 55,128,34
e) Produit du droit de place aux foires	» 5,475,00
f) Produit de la ferme du droit de stationnement des ânes sur la plage	» 1,035,00
g) Produit de la location des éaux du marché au poisson	» 4,941,74

§ 4. — CONTRIBUTIONS ET TAXES.

A. Contributions. — Centimes additionnels.

L'administration Communale perçoit actuellement 80 centimes au principal des contributions foncière et personnelle et 40 centimes additionnels au droit de patente.

Nous donnons ci-contre le tableau des centimes additionnels en cours de perception dans la commune : (Voir pages 74 et 75).

Le produit de ces divers centimes additionnels a servi jusqu'au 31 Décembre 1897 à l'intérêt et à l'amortissement de la dette active constituée et des emprunts de 1858, 1877 et 1885. Depuis il sert au service d'intérêt de l'emprunt de 1898.

L'administration a encaissé de ce chef en 1899 :

1° La contribution foncière	Fr. 84,863,65
2° » personnelle.	» 121,198,44
3° le droit de patente	» 15,648,90
	<hr/> Fr. 221,710,99

B. — Taxes communales.

1° Autorisées par Arrêté Royal en vertu de l'art. 70 n° 5 de la loi communale.

Nous donnons ci-après le tableau des divers taxes perçues sur le territoire de la ville. (Voir page 73).

TAXES.	Etablie par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Modifiée par délibération du Conseil communal du	Autorisée par Arrêté Royal du	Durée	A partir du	OBSERVATIONS
1/ Sur les chiens	21 oct. 1825	15 nov. 1825	14 oct. 1843 13 oct. 1868	23 nov. 1868	indéterminé	1 janv. 1869	
2/ Sur les constructions dans les rues nouvelles	18 févr. 1867	7 mai 1867	14 févr. 1881 13 janv. 1888 1 mai 18 déc. 1894 3 juill. 1895 14 avril 1896	22 juin 1881 13 mai 1888 8 août 1895 31 août 1896	indéterminé	1 janv. 1868 — — —	
3/ 4 % sur le revenu cadastral	13 oct. 1868	24 déc. 1868	6 nov. 1871 5 févr. 1891 (1) 24 déc. 1889 24 oct. 1899	7 févr. 1872 10 juin 1889 1 févr. 1890 27 déc. 1899	10 ans 1 an 10 ans 10 ans	1 janv. 1872 année 1889 1 janv. 1890 1 janv. 1900	(1) Le renouvellement n'avait pas été demandé à partir du 1er janvier 1882.
4/ 1 % sur la valeur locative	3 avril 1869	30 août 1869	30 nov. 1897	12 févr. 1898	indéterminé	1 janv. 1898	
5/ Sur les salles de danse	1 févr. 1887	18 mars 1887			indéterminé	1 janv. 1887	
6/ Colportage	19 déc. 1893 5 juin 1894	24 juill. 1894					
7/ Egouts et trottoirs	1 déc. 1896 8 juin 1897	13 oct. 1897	20 juin 1899	15 sept. 1899	10 ans	1 janv. 1898	
8/ Cercles de jeux	11 oct. 1893	30 déc. 1893	26 déc. 1898 19 oct. 1899	30 déc. 1898 9 janv. 1900	1 an 1 an	1 janv. 1899 1 janv. 1900	

Nombre de centim. additionnels en cours de perception au principal			Volés par délibération du Conseil communal du	Autorisés par Arrêté Royal du	Durée	A partir du
des contribut. foncière	personnelle	droit de patente				
7	7		3 sept. 1867 (1)	30 déc. 1867	indéterminée	1 janv. 1868
20	15		19 août 1858 (2)	6 déc. 1858	6 ans	1 janv. 1859
18	18	20	19 mars 1877	26 mai 1877	indéterminée	1 juillet 1877
20	20		5 déc. 1881	6 janv. 1882	1 an	1 janv. 1882
20	20	20	8 août 1885	17 d'c. 1885	10 ans	1 janv. 1886
80	80	40				

Maintenus par délibération du Conseil Communal du	Autorisé par Arrêté Royal du	A partir du	Durée	OBSERVATIONS
15 oct. 1864	18 déc. 1864	1 janv. 1865	6 ans	<p>(1) Ces centimes additionnels ordinaires étaient perçus obligatoirement avant 1863 en vertu de l'art. 15 de la loi du 21 juillet 1821, tombée en désuétude.</p> <p>Le Conseil communal sur invitation du Gouvernement en a décidé le maintien.</p> <p>(2) Par délibération du 19 janvier 1852, approuvée par Arrêté Royal du 18 mai 1852, le Conseil communal avait voté 10 centimes additionnels sur les contributions foncière et personnelle pour un terme de 25 ans.</p> <p>Le 27 sept. 1856 le Conseil communal vota 10 centimes additionnels sur la contribution foncière et 5 sur la contribution personnelle.</p> <p>Ces impositions devaient servir à l'intérêt d'emprunts provisoires remboursés par l'emprunt de 1858. C'est pour ce motif que ces deux délibérations furent rapportées et n'en formant qu'une seule à partir de ce moment. Le produit devait servir à l'intérêt et à l'amortissement du nouvel emprunt.</p>
81 oct. 1870	2 déc. 1870	1 " 1871	10 "	
27 oct. 1880	27 déc. 1880	1 " 1881	10 "	
2 déc. 1890	10 jan ^r 1891	1 " 1891	10 "	
7 août 1882	5 janv. 1883	1 janv. 1884	un an	<p>(3) Ces deux délibérations ayant été approuvées par le même Arrêté Royal n'en forment plus qu'une.</p>
28 oct. 1884	20 déc. 1884	1 " 1885	2 ans	
14 sept. 1886	2 déc. 1886	1 " 1887	9 "	
24 déc. 1895 (3)	10 jan ^r 1896	1 " 1896	10 "	
10 déc. 1895 (3)	10 jan ^r 1896	1 janv. 1896	10 ans	

2° *Autre taxe.*

Il est perçu un droit de deux francs au mètre carré pour toute emprise sous la voie publique. Cette taxe a été votée par l'art. 107 du règlement sur les bâtisses du 1^{er} Mars 1887.

Ce droit a été maintenu par délibération du Conseil Communal du 1^{er} Décembre 1896, portant approbation du nouveau règlement sur les bâtisses (art. 120).

3° *Produit des taxes.*

Ces diverses taxes ont produit en 1899 :

1° Taxes sur les chiens	fr.	3468,00
2° Taxe sur les constructions dans les rues nouvelles	»	9110,67
3° 4 % du revenu cadastral sur les propriétés exonérées de contribution foncière	»	1417,76
4° 1 % sur la valeur locative de la contribution personnelle	»	11118,47
5° Taxe sur les salles de danse	»	3224,99
6° Taxe sur le colportage	»	2439,50
1° Le droit de recognition pour les emprises sous les trottoirs a produit	»	5314,91

§ 5. — TAXES PERÇUES A L'ABATTOIR.

A. *Taxe d'abatage et d'expertise.*

(Tarif du 31 Décembre 1895. Animaux abattus à l'abattoir).

Bœufs, taureaux, vaches, génisses et chevaux	fr.	2,00
Veaux	»	0,55
Porcs et cochons de lait	»	0,50
Porcs au-delà de 150 kilos	»	0,75
Moutons, agneaux et chèvres	»	0,45
Moutons, agneaux et porcs en-dessous de 50 kilos destinés à l'exportation	»	0,25

B. *Taxe d'expertise.*

(Tarif du 31 Décembre 1895. Animaux non-abattus à l'abattoir).

Bœufs, taureaux, vaches, génisses et chevaux	fr.	1,00
Veaux	»	0,25
Porcs et cochons de lait	»	0,20
Porcs au-delà de 150 kilos	»	0,25
Moutons, agneaux, chèvres	»	0,20

Nous donnons ci-contre le tableau des diverses délibérations du Conseil Communal intervenues quant aux taxes d'abatage et d'expertise, ainsi que la date des divers Arrêtés Royaux portant approbation de ces résolutions (*Voir p. 78*).

c. *Droit de pesée.*

(Tarif du 3 Octobre 1893).

1 à 49 kilogrammes	10 centimes.
50 à 99 »	15 »
100 à 199 »	25 »
200 à 299 »	35 »
300 à 399 »	45 »

Dix centimes en plus par 100 kilos ou fraction de 100 kilos.

Tableau des recettes pour taxe d'abatage et droit de pesée en 1899.

DROITS D'ABATAGE		DROITS DE PESAGE	
MOIS	SOMMES PERÇUES	MOIS	SOMMES PERÇUES
Janvier	703.05	Janvier	22.45
Février	568.45	Février	20.70
Mars	686.75	Mars	24.95
Avril	678.75	Avril	20.95
Mai	871.60	Mai	19.20
Juin	888.30	Juin	34.85
Juillet	1215.60	Juillet	64.10
Août	1636.00	Août	61.50
Septembre	1035.50	Septembre	36.10
Octobre	828.75	Octobre	35.75
Novembre	658.20	Novembre	31.75
Décembre	637.80	Décembre	26.25
	10408.75		308.55

§ 6. DROITS PERÇUS A LA MINQUE.

Ces droits sont les suivants :

A. Au profit de la caisse communale.

1° Un droit de minque de 1 % sur le produit brut de la vente du poisson (art. 15 du règlement-tarif du 19 Novembre 1884).

2° Un prélèvement volontaire, consenti par les vendeurs, de 1/4 % sur le produit brut de la vente de poisson.

Le produit de ce prélèvement, porté au budget de la ville sous le titre : « recettes et dépenses pour ordre » sert à payer le contrôleur du service de la minque, ainsi que les ouvriers chargés du déballage du poisson et du classement de ce dernier.

Ce contrôle est un rouage introduit dans l'intérêt des vendeurs et acheteurs. Le contrôleur est leur mandataire, chargé de les renseigner sur les prix de vente. Il en est de même des ouvriers chargés du déballage du poisson : leur salaire est à charge des vendeurs, qui ont abandonné au Collège Echevinal la nomination de ces agents et ont consenti au prélèvement dont s'agit pour couvrir la dépense à résulter de ce chef.

B. Au profit de la Caisse de prévoyance des pêcheurs.

1 % du produit brut de la vente du poisson.

Ce produit est versé annuellement entre les mains du trésorier de la dite caisse. (Art. 3, n° 3 du règlement de la Caisse de prévoyance des pêcheurs d'Ostende, fondée à Ostende le 17 Décembre 1887 et approuvée par Arrêté Royal du 5 Octobre 1888).

Taxe d'abatage.

Établie par délibération du Conseil communal du	Approuvée par Arrêté Royal du	Autorisée jusqu'au	Modifiée par délibération du Conseil communal du	Approuvée par Arrêté Royal du	Autorisée jusqu'au	OBSERVATIONS
4 Mars 1893 15 Av. 1. (1)	9 Avril 1891	31 Déc. 1895	10 Déc. 1898 10 Avril 1894	18 Juin 1894	31 Déc. 1895	(1) Cette délibération maintient la taxe d'abatage établie par le règlement du 10 Novembre 1872.
			16 Nov. 1895 31 Déc. 1895	17 Février 1896	31 Déc. 1896	(2) A partir du 1 Janvier 1896, la taxe d'abatage comprend la taxe d'expertise pour les poissons abattus à l'abatage.
			20 Octobre 1897 9 Février 1897 13 Sept. 1898 8 Nov. 1898	14 Avril 1897	31 Déc. 1898	
			13 Sept. 1898 8 Nov. 1898	8 Déc. 1898	31 Déc. 1903	
<i>Taxe d'expertise.</i>						
16 Juin 1891 17 Nov. 1891 15 Déc. 1891 19 Avril 1892	30 Mars 1892	31 Déc. 1895	19 Déc. 1898 26 Nov. 1895 31 Déc. 1895	18 Juillet 1904 9 Mars 1899	31 Déc. 1895 31 Déc. 1898	(3) A partir du 1 Janvier 1899, cette taxe comprend les poissons non abattus à l'abatage, dans les ventes publiques, dans le royaume et non exportés au moment de l'abatage.
			13 Sept. 1898	21 Février 1899	31 Déc. 1903	

Voici le relevé détaillé des droits perçus à la minque dans le courant de l'exercice 1899 :

1899	1 % AU PROFIT DE LA CAISSE COMMUNALE	1 % AU PROFIT DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE	1/4 % PRÉLEVEMENT VOLONTAIRE	PRODUIT DE LA VENTE DES BULLETINS DE CONTRÔLE
Janvier	3794.98	3794.98	939.95	7.20
Février	3642.47	3642.47	902.06	6.60
Mars	3719.46	3719.47	921.12	5.80
Avril	2387.83	2387.83	593.22	6.20
Mai	3168.01	3168.02	784.90	9.40
Juin	2512.43	2512.43	623.10	7.60
Juillet	2697.82	2697.82	670.66	8.80
Août	3423.99	3423.99	850.80	10.40
Septembre	3141.57	3141.58	780.72	8.40
Octobre	3519.53	3519.53	873.93	8.80
Novembre	4040.98	4040.98	1003.55	8.80
Décembre	3697.56	3697.57	917.54	6.40
	39746.68	39746.67	9861.55	94.40

§ 7. DROITS DE BASSINS.

Le tarif-règlement des droits de quai et de bassin en vigueur a été voté par le Conseil communal en séance du 24 Décembre 1895, en conformité de l'art. 1 de la loi du 12 Juillet 1895 portant suppression du droit de fanal.

Cette délibération a été approuvée par Arrêté Royal.

Nous donnons ci-dessous le tableau des droits perçus :

a. Navires de commerce	en charge (1)	0.30	par tonne Moorsom
	de passage (1)	0.10	
	venant de l'extérieur et rompant charge	0.30	par tonne de 1000 kilogr. de marchandises déchargées
	venant de l'intérieur et rompant charge	0.30	id. déchargées
b. Navires de commerce desservant une ligne régulière. (Tarif spécial)	pour les 25 premiers voyages	0.30	par tonne Moorsom
	pour les 15 voyages suivants	0.25	
	pour les voyages suivants	0.20	

Ces navires paient en outre un droit additionnel de 3 % sur le principal des taxes, pour couvrir les frais d'éclairage des bassins.

c. Bois à flot : 0.10 fr. par m² au-delà de 15 jours.

d. Autres bâtiments ou magasins : 0.07 fr. par m³ de jauge (2).

e. Chaloupes de pêche : 2,50 fr. en sortant des bassins.

Des modifications ont été introduites au tarif-règlement du 24 décembre 1895 par délibérations du Conseil communal des 27 novembre 1897 et 26 avril 1898, approuvées par Arrêté royal du 25 juin 1898.

Les lettres a et e ci-dessus ont été remplacées par les dispositions suivantes :

a). Autres bâtiments que navires de mer en charge ou non, ou séjournant 0.07 fr. par m³ de jauge (2).

e) Chalutiers à vapeur : fr. 12,00 par voyage.

f) Chaloupes à voile 2,50 fr. en sortant des bassins.

ff) Bâtiments servant de magasin 0,10 fr. par m³ et par période de 3 mois.

bb) Bâtiments à demeure ne servant pas de magasin : 25 fr. par période de 3 mois.

(1) Les navires peuvent séjourner dans les bassins pendant 3 mois. Passé ce délai, il est perçu fr. 0,05 par tonne et par mois.

(2) Cette taxe est due par voyage ou par période de trois mois.

Les droits de bassin ont produit en 1899 fr. 63.665,64.

§ 8. RÉGIES.

A. *Kursaal*.

Cet établissement a produit pendant le cours de l'exercice 1899 une recette brute de fr. 950.837,63 se divisant :

a. Produit des abonnements et entrées . . .	fr. 424.207,50
b. Location de la salle du club privé . . .	» 500.100,00
c. » du café-restaurant . . .	» 16.150,00
d. Vestiaire, bibliothèque, etc.	» 4.477,74
e. Direction des bals	» 1.500,00
f. Droit de publication de la liste des étrangers	» 1.000,00
g. Recettes diverses	» 3.402,39
	<hr/>
	fr. 950.837,63

B. *Service des bains*.

Il a été délivré 147.394 coupons de bains qui ont produit fr. 150.597,50. Diverses autres recettes ont été faites s'élevant à fr. 3.753,15 ce qui porte le produit total à fr. 154.352,65.

C. *Service de la distribution d'eau*.

Nous constatons une augmentation progressive des recettes de ce service, qui se sont élevées à fr. 97.688,82.

Elles se décomposent comme suit :

a. Produit des concessions au compteur . . .	fr. 78.080,80
b. » location du compteur	» 7.770,82
c. Placement de conduites	» 11.589,20
d. Produits divers	» 248,00

D. *Service des vidanges*.

La vente des matières fécales a produit pendant l'exercice 1899 fr. 40.535,00.

E. *Service des boues et immondices*.

Ce service, qui est aussi chargé du nettoyage des voies publiques, a produit fr. 635.

§ 9. AMENDES.

Aucune recette n'a été faite en 1899.

§ 10. — AUTRES RECETTES ORDINAIRES.

A. *Annuités et intérêts*.

L'Administration touche annuellement des annuités pour emplois des capitaux fournis à la régie des bains, de la distribution d'eau, du service des boues et immondices et des vidanges, s'élevant à fr. 34.215,00

Comme actionnaire de la ligne d'Ostende-Blankenberghe nous avons touché un intérêt de » 11.839,06

De même les actions souscrites pour la construction de la ligne Ostende-Nieuport-Furnes ont produit un intérêt de » 12.029,57

Une obligation à charge des Hospices civils sur l'Hospice des orphelins donne » 700,00

Intérêts sur 76.025 lots non émis de l'emprunt 1898 » 152.900,00

B. *Etablissements d'Instruction publique*.

Le minerval des diverses écoles a produit fr. 14.440,00.

Cette somme comprend aussi les arriérés de l'exercice antérieur :

l'école payante de garçons	fr. 7.731,00
l'école payante de filles	» 5.404,00
la section gardienne payante	» 1.305,00

C. *Subsidés*.

L'Etat a donné en faveur de nos écoles primaires, gardiennes et d'adultes, ainsi qu'en faveur de l'école de musique, de l'école Industrielle et de l'école ménagère, divers subsidés s'élevant à fr. 49.809,16.

La province a donné en faveur du service de l'Instruction primaire un subsidé de fr. 4.346,00

En faveur de l'école de musique » 500,00
 » l'école industrielle » 1.250,00

D. Droits de magasinage à l'entrepôt. — Produit du poids public et location de la grue aux bassins.

Ces diverses perceptions ont produit en 1899 fr. 5.680,05

E. Droits d'inhumation et de concessions. — Produit d'actes de l'Etat-Civil.

Ces droits se sont élevés pendant l'exercice écoulé à fr. 21.487,51.

F. Recettes pour ordre.

- 1. Produit du droit additionnel de 3 % aux droits de bassin sur les navires de mer pour l'éclairage des quais fr. 1.373,81
- 2. Part au droit de passage des écluses pour leur entretien. » 7.258,16
- 3. Somme à verser par la fabrique d'église SS. Pierre et Paul pour l'entretien du caveau de la dame Vlane. » - 25,00
- 4. Prélèvement volontaire de 0.25 % sur le produit de la vente du poisson, y compris le produit des bulletins délivrés » 9.955,95
- 5. Part de l'Etat dans les frais d'éclairage des quais et bassins » 1.718,25

B. Recettes extraordinaires.

§ 1. — RELIQUAT DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

Le compte de 1898, arrêté par le Conseil communal en séance du 24 Octobre 1899, approuvé par la Députation permanente en séance du 17 août 1900, soldait par un boni de fr. 145.793,68.

§ 2. — RECETTES DIVERSES.

Sous cette rubrique se trouvent portés : le remboursement par l'Etat de sa quote-part dans les frais d'acquisition d'immeubles, en vue d'améliorer l'accès de la nouvelle gare maritime et d'aménager la voirie entourant l'église SS. Pierre et Paul, le produit du remboursement des lots non émis de l'emprunt 1898 et diverses autres recettes.

Ce chapitre clôture par une recette de fr. 537.001,83.

§ 3. — SUBSIDES EXTRAORDINAIRES.

L'Etat et la province nous ont accordé divers subsides pour la construction d'écoles et qui avaient été inscrits au budget de 1899 pour la somme de fr. 118.497,71.

Nous n'avons reçu que des à comptes sur les divers subsides s'élevant ensemble à fr. 74.808,70.

§ 4. — RECETTES A DESTINATION SPÉCIALE.

Nous trouvons sous ce chapitre le produit de la taxe fixe sur les Cercles de jeux, le produit de la taxe de cent francs par membre faisant partie d'un cercle, ainsi que le produit de la location des locaux dont une partie, soit cinq cent mille cent francs, sont portés au budget ordinaire du Kursaal.

Cette somme compense au budget de cet établissement la perte que nous donne la suppression de la salle de billard ainsi que le produit de la location de la salle de jeux avant 1899.

§ 5. — EMPRUNT.

En 1899, notre administration n'a prélevé qu'une somme de fr. 936.859,83 à laquelle il y a lieu d'ajouter le produit des intérêts des sommes disponibles soit fr. 217.491,18.

Il reste encore disponible aux diverses banques contractantes de l'emprunt une somme de fr. 6.685.914,73 outre la réserve des 76.725 lots.

Ainsi que nous l'avons exposé au rapport présenté, nous ne devons actuellement, vu la situation financière générale du pays, pas songer à l'émettre.

SECTION IV.

DÉPENSES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU COMPTE DE 1899.

A. — Dépenses Ordinaires.

§ 1. FRAIS D'ADMINISTRATION y compris les frais de la sûreté publique, fr. 262.139,66.

§ 2. SUBVENTIONS.

A titre de subsides aux divers établissements charitables de la ville, ainsi qu'à titre de part d'intervention dans le

fonds commun, l'Administration a versé une somme de fr. 138.900,00.

§ 3. GARDE CIVIQUE.

La part d'intervention de la ville dans les frais généraux de la Garde civique s'est élevée à fr. 8.670,70.

§ 4. INSTRUCTION PUBLIQUE.

a. ENSEIGNEMENT MOYEN.

1° *Athénée Royal.*

Part d'intervention y compris l'indemnité de logement au préfet des études et subside à la bibliothèque, fr. 31.080,19.

2° *Pensionnat annexé à l'Athénée.*

Les frais à charge de l'Administration, c'est-à-dire le chauffage, l'éclairage et l'entretien du bâtiment du pensionnat, ont été de fr. 3.092,75 auxquels il convient d'ajouter le traitement du directeur fr. 1500.

b. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

1° *Ecoles primaires.*

Le service de l'instruction primaire a coûté en 1899 fr. 152.370,34.

2° *Ecoles d'adultes.*

Les frais des écoles d'adultes se sont élevés à fr. 3.826,48.

3° *Ecoles gardiennes.*

Nous possédons actuellement une école gardienne et quatre sections dont une payante, qui ont nécessité une dépense de fr. 33.535,52.

4° *Ecole ménagère.*

Cette utile institution a été fort bien fréquentée pendant l'année scolaire écoulée. Les dépenses ne se sont élevées qu'à fr. 2.811,05.

5° *Cours gratuits d'anglais et d'allemand.*

Ces deux cours organisés récemment ne nécessitent qu'une dépense de fr. 600.

6° *Distribution de prix.*

Les frais d'achat de livres, pour être distribués en récompense aux élèves méritants, ont nécessité une dépense de fr. 6.344,76.

7° *Bourses d'études.*

L'Administration communale a alloué pendant le courant de l'année scolaire 1899, quatorze bourses d'études variant entre 50 et 200 fr.

8° *Loyer des bâtiments servant de logement aux chefs d'écoles.*

Nous tenons en location des Hospices Civils le bâtiment occupé par la directrice de l'école gratuite de filles N° 1, et payons de ce chef un loyer de 1000 fr. ainsi qu'une maison au quartier du Phare occupée par le directeur de cette école louée à raison de 500 fr.

9° *Entretien du mobilier.*

L'entretien du mobilier des diverses écoles a coûté en 1899 fr. 5.022,75 auxquels on peut ajouter les frais divers relatifs aux écoles s'élevant à fr. 994,31.

§ 5. BEAUX-ARTS.

Les divers subsides alloués pour l'enseignement des beaux-arts, les dépenses pour notre école industrielle et l'académie de musique, se sont élevés à fr. 46.265,85.

§ 6. CULTES.

Plusieurs fabriques d'église n'ayant pas de ressources suffisantes, l'Administration communale a dû les subventionner et est intervenue dans les frais des cultes :

1° De l'église Notre-Dame, pour une somme de fr. 4.493,47.

2° De l'église St. Joseph, » » 4.642,43.

Nous avons payé aux desservants des églises Notre-Dame, St. Joseph et Anglicane des indemnités de logement s'élevant 3.300 fr.

Le loyer de la Synagogue est de 700 francs.

§ 7. VOIRIE ET PARCS.

L'entretien de la voirie s'est élevé à fr. 22.990,45 et celui des parcs à fr. 34.990,16.

§ 8. TRAVAUX PUBLICS.

Les frais d'entretien et d'amélioration des bâtiments communaux se sont élevés à fr. 29.609,57.

§ 9. — ECLAIRAGE.

L'éclairage a coûté fr. 49.610,53.

§ 10. — SALUBRITÉ.

Sous ce titre, nous rangeons les règles de la distribution d'eau, des vidanges, des boues et immondices, des frais d'hygiène et du service des égouts. Les frais se sont élevés à fr. 193.229,27.

Ci-dessus page 71 nous avons parlé de la majoration des dépenses qu'a occasionné l'annexion de Mariakerke.

§ 11. — DETTES. — INTÉRÊTS.

Le service des intérêts, y compris l'amortissement de divers emprunts, s'élève à fr. 71.3854,27.

Nous faisons suivre le tableau des dettes au 31 Décembre 1899, ainsi que le montant des annuités à payer pour chaque emprunt.

NATURE DES DETTES	CAPITAUX A' 31 DÉCEMBRE 1899	Taux de l'INTÉRÊT	Montant des intérêts et de l'amortissem.	Annuités restant dues
DETTES EXIGIBLES.				
Emprunt à primes contracté en 1859 . . .	800.000,00		40.000,00	14
Emprunt de 1893 . . .	25.172.500,00	2 o/o	665.455,00	88
Emprunt par l'entremise de la Société du Crédit Communal	325.000,00	5 1/2	17.875,00	25

§ 12. — RÉGIES.

A. *Kursaal*.

L'exploitation du Kursaal a coûté en 1899 fr. 281.306,40.

B. *Bains*.

Les dépenses se sont élevées à fr. 84.470,06.

§ 13. — AUTRES DÉPENSES ORDINAIRES.

A. *Annuités et rentes*.

L'Administration communale doit, du chef d'annexion de territoires, des rentes aux communes de Broedene et Steene. Elles s'élèvent à fr. 2.944,81.

Par suite du décès d'un des créditeurs, les rentes viagères payées pendant le cours de l'année ne se sont élevées qu'à fr. 782,46.

B. *Pensions*.

En 1899, nous avons payé à titre de pensions et de secours à d'anciens employés communaux ou veuves d'employés fr. 8.583,40.

Le subside versé à la caisse provinciale de retraite des employés communaux a été de fr. 8.475,50.

Les caisses provinciale et centrale de retraite des secrétaires communaux ont reçu respectivement un subside de fr. 275 et fr. 165.

La part d'intervention de la Ville dans la pension des différents membres de l'enseignement primaire s'est élevée à fr. 3.102,02.

Enfin, 54 francs ont été versés à la caisse des ouvriers décorés.

C. *Conseil des Prud'hommes*.

Nous avons versé à titre de part de la Ville dans les frais du Conseil des Prud'hommes une somme de fr. 2.340,20.

D. *Dépenses diverses*.

Ces dépenses se sont élevées à la somme de fr. 12.278,59, y compris les frais pour fêtes extraordinaires.

§ 14. DÉPENSES POUR ORDRE.

1° Eclairage des quais et bassins	fr. 2.518,25
2° Moitié de l'entretien ordinaire des écluses du bassin	» 1.360,00
3° Traitement du contrôleur de la Minque et salaire des ouvriers	» 11.500,00

B. — Dépenses Extraordinaires.

§ 1. RAPPELS ET RÉGULARISATIONS.

Le service des emprunts, (paiement des intérêts et remboursement d'obligations sorties et non réclamées en temps voulu), a nécessité une dépense de fr. 48.314,74.

Sous cette rubrique, nous avons encore porté les sommes payées sur le solde du crédit pour l'installation d'une horloge dans la tour de l'église SS. Pierre et Paul, l'unification des trottoirs, l'acquisition d'un terrain contigu à la nouvelle école rue de Rome et l'agrandissement des bureaux de l'Hôtel-de-Ville.

§ 2. DÉPENSES DIVERSES.

Les diverses dépenses pour travaux extraordinaires se sont élevées à fr. 113.175,36.

§ 3. DÉPENSES SUR SUBSIDES EXTRAORDINAIRES.

Nous avons prévu ici en dépenses au budget de 1899 le montant des subsides alloués pour les écoles de la rue de Rome et de la rue des Sœurs-Blanches.

Les deux subsides s'élevant à fr. 96.429,71 ont été dépensés. Il est à noter que le 1/3 de ces sommes doit encore rentrer et est porté en rappel au budget de 1900.

§ 4. — DÉPENSES SUR RESSOURCES A DESTINATION SPÉCIALE.

Ce chapitre nous a donné, ainsi que nous l'avons montré dans l'aperçu général du compte de l'exercice 1899, un excédent de recettes de fr. 1.234.067,01.

Comme toutes les sommes prévues dans cette rubrique doivent rester affectées à la dépense à laquelle elles étaient

destinées, cet excédent devra être porté en rappel au budget de 1901, en tant qu'il se rapporte aux dépenses inscrites.

Par suite de l'augmentation du produit de la taxe de 100 francs par membre faisant partie d'un cercle de jeux, le subside à la caisse des victimes des accidents du travail a été porté de fr. 45.000 chiffre prévu à fr. 51.860.

Le crédit pour fêtes a été porté également de fr. 250.000 à fr. 297.317,86.

Ces augmentations ont été couvertes par la majoration du produit de la taxe dont question plus haut.

Les autres crédits inscrits ont été entamés ou même épuisés, sauf celui relatif à l'amélioration du quartier du Hazegras.

Ce chapitre clôture par fr. 832.232,99.

§ 5. — DÉPENSES SUR RESSOURCES PROVENANT DE L'EMPRUNT.

Nos installations maritimes, y compris quelques expropriations, ont absorbé en 1899 une somme de fr. 817.366,98.

Les expropriations pour aménager l'accès autour de la nouvelle église SS. Pierre et Paul sont terminées; notre administration avait promis son intervention jusqu'à concurrence de fr. 350.000. Une somme de fr. 170.000 a été versée. Il reste fr. 180.000 qui seront prévus au budget de 1901.

Les expropriations ont été faites à frais communs par l'Etat et notre ville. Cette dernière doit faire les avances. Elles se sont élevées en 1899 à fr. 693.859,56.

Divers autres travaux prévus à l'emprunt ont reçu un commencement d'exécution; nous citerons entre autres l'usine hydraulique (château d'eau), l'Athénée, qui sera terminé pour 1901, l'église St-Joseph, etc.

Une somme de fr. 792.162,67 a été affectée à ces travaux.

Les frais d'émission de l'emprunt 1898 et de construction d'une chambre blindée et d'un coffre-fort se sont élevés à fr. 24.899,97.

Les intérêts produits en 1898 par les sommes en dépôt aux diverses banques contractantes de l'emprunt de 1898 ont été placés à nouveau et portés ici en dépense pour une somme de fr. 225.867,07.

Les côtes irrécouvrables de l'année 1899 se sont élevées à fr. 2.168,77.

SECTION V.

RÉSUMÉ SUCCINCT DU COMPTE DE 1899.

A. Recettes extraordinaires et ordinaires.

A. Recettes extraordinaires.

§ 1. Reliquat des exercices antérieurs . . .	fr.	145.793,68
§ 2. Recettes diverses	»	537.001,83
§ 3. Subsidés extraordinaires	»	74.808,70
§ 4. Recettes à destination spéciale	»	2.067.200,00
§ 5. Recettes sur ressources provenant de l'emprunt	»	1.204.351,01
	fr.	4.029.155,22

B. Recettes ordinaires.

§ 1. Dotation communale	fr.	341.382,13
§ 2. Centimes additionnels et taxes locales	»	269.319,53
§ 3. Annuités et intérêts	»	212.543,63
§ 4. Produit des établissements d'instruction	»	14.440,00
§ 5. Subsidés de l'Etat et de la Province	»	55.405,16
§ 6. Commerce maritime	»	78.509,69
§ 7. Abattoir, minque	»	73.322,63
§ 8. Exploitations en régie	»	1.244.049,10
§ 9. Fermes	»	118.681,87
§ 10. Produit des propriétés louées	»	23.009,24
§ 11. Produits divers	fr.	26.802,42
§ 12. Recettes pour ordre	»	20.331,17
Total	fr.	2.477.796,57

Récapitulation.

Recettes extraordinaires	fr.	4.029.155,22
Recettes ordinaires	»	2.477.796,57
Total des recettes	fr.	6.506.951,79

B. — Dépenses ordinaires et extraordinaires.

A. Dépenses ordinaires.

§ 1. Administration	fr.	116.211,57
§ 2. Services spéciaux	»	29.506,84
§ 3. Régies	»	536.870,84
§ 4. Police	»	89.967,42
§ 5. Sûreté	»	84.721,06
§ 6. Salubrité	»	11.334,57
§ 7. Bâtiments communaux	»	29.609,57
§ 8. Voirie communale	»	68.780,93
§ 9. Bienfaisance	»	188.900,14
§ 10. Cultes	»	13.135,90
§ 11. Instruction	»	243.878,15
§ 12. Beaux-Arts	»	46.265,85
§ 13. Dettes et rentes	»	713.854,27
§ 14. Pensions	»	20.654,92
§ 15. Dépenses imprévues	»	12.776,64
§ 16. Dépenses diverses	»	12.278,59
§ 17. Dépenses pour ordre	»	15.378,25

Total des dépenses ordinaires fr. 2.234.125,51

B. Dépenses extraordinaires.

§ 1. Rappels et régularisations	fr.	48.314,74
§ 2. Dépenses diverses	»	113.175,36
§ 3. Dépenses sur subsidés extraordinaires	»	96.429,71
§ 4. Dépenses sur ressources à destination spéciale	»	832.232,99
§ 5. Dépenses sur ressources provenant de l'emprunt	»	2.726.325,02
Total des dépenses extraordinaires	fr.	3.816.477,82

Récapitulation.

Dépenses ordinaires	fr.	2.234.125,51
Dépenses extraordinaires	»	3.816.477,82
Total des dépenses	fr.	6.050.603,33

Résultat.

Recettes	fr.	6.506.951,79
Dépenses	»	6.050.603,33
Boni	fr.	456.348,46

SECTION VI.
RÉSUMÉ DU BUDGET DE 1900.

A. Recettes ordinaires et extraordinaires.

A. Recettes extraordinaires.

Chap. 1. Résultats des exercices antérieurs	fr.	392.715,49
Chap. 2. Recettes arriérées	»	111.651,34
Chap. 3. Recettes diverses	»	334.794,20
Chap. 4. Subsidés extraordinaires	»	1.013.291,26
Chap. 5. Recettes à destination spéciale.	»	1.955.000,00
Chap. 6. Recettes sur ressources provenant de l'emprunt	»	3.076.147,11
		<u>6.883.602,37</u>

B. Recettes ordinaires.

§ 1. Dotation communale	fr.	336.708,39
§ 2. Centimes additionnels et taxes locales.	»	281.100,00
§ 3. Annuités et intérêts	»	213.482,96
§ 4. Produit des établissements d'instruction	»	12.500,00
§ 5. Subsidés de l'Etat et de la Province	»	61.284,00
§ 6. Commerce maritime	»	70.279,80
§ 7. Abattoir, minque et distribution d'eau	»	68.598,99
§ 8. Exploitations en régie	»	1.191.950,00
§ 9. Fermes	»	123.915,53
§ 10. Produit des propriétés louées	»	18.903,60
§ 11. Produits divers	»	17.400,00
§ 12. Recettes pour ordre	»	44.705,00

Total des recettes ordinaires. fr. 2.440.828,27

Récapitulation.

Recettes extraordinaires	fr.	6.883.602,37
Recettes ordinaires	»	2.440.828,27
Total des recettes	fr.	<u>9.324.430,64</u>

B. Dépenses ordinaires et extraordinaires.

A. Dépenses ordinaires.

§ 1. Administration	fr.	120.345,—
§ 2. Services spéciaux	»	33.480,—
§ 3. Régies	»	561.155,—
A reporter	fr.	<u>714.980,—</u>

Report fr. 714,980.—

§ 4. Police	»	138.469,54
§ 5. Sûreté	»	77.912,50
§ 6. Salubrité	»	8.750,—
§ 7. Bâtiments communaux	»	35.760,—
§ 8. Voirie communale.	»	76.100,—
§ 9. Bienfaisance	»	201.715,32
§ 10. Cultes	»	16.484,77
§ 11. Instruction	»	282.503,82
§ 12. Beaux-Arts	»	52.956,56
§ 13. Dettes et rentes	»	748.839,31
§ 14. Pensions	»	24.304,64
§ 15. Dépenses imprévues	»	8.000,—
§ 16. Dépenses diverses	»	9.500,—
§ 17. Dépenses pour ordre	»	44.705,—

Total des dépenses ordinaires . . . fr. 2.441.981,96

B. Dépenses extraordinaires.

§ 1. Rappels et régularisations	fr.	195.576,11
§ 2. Dépenses extraordinaires	»	702.665,88
§ 3. Dépenses sur subsidés extraordinaires	»	1.013.291,26
§ 4. Dépenses sur ressources à destination spéciale	»	1.955.000,—
§ 5. Dépenses sur ressources provenant de l'emprunt.	»	2.978.626,11

Total des dépenses extraordinaires . . . » 6.845.159,36

Récapitulation.

Dépenses ordinaires	fr.	2.441.981,96
Dépenses extraordinaires	»	6.845.159,36
Total des dépenses.	»	<u>9.287.141,32</u>

Récapitulation générale.

Total des recettes.	fr.	9.324.430,64
Total des dépenses	»	<u>9.287.141,32</u>

Excédent fr. 37.289,32

Ce budget a été approuvé par le Conseil communal en séance du 6 Février 1900 et par la Députation permanente en séance du 23 Août 1900.

TITRE V.
INSTRUCTION PUBLIQUE

Chap. I. — Instruction moyenne. Athénée Royal.

§ I. ADMINISTRATION.

Voici la composition du Bureau administratif au 31 Décembre 1899 :

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la nomination	DURÉE du mandat	FIN du mandat
Pieters Alph.	Bourg.-présid.	17 janv. 1888	cesse avec les fonctions de membre du Collège	31 Déc. 1901.
Liebaert Aug.	Echevin	22 oct. 1888		
Van Imschoot Aug.	id.	4 oct. 1882		
De Breyne Aimé	id.	4 oct. 1882		
Fermon Désiré	id.	27 juill. 1897		
Jean Edouard	memb. du cons.	8 avril 1890		
Serruys Isidère	id.	25 juin 1896		
Van Glabbeke Arth.	memb. hors du con.	25 juin 1896		
Valcke Louis		1 mars 1899		
Perier Alfred		25 juin 1896		
De Puydt Pierre	Secrétaire-trésorier	2 août 1899		

§ 2. PERSONNEL ENSEIGNANT.

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination définit. à l'Athénée Royal d'Ostende
Raskop Jean	Préfet des études	18 janv. 1896
Maas Bernard	Prof. de rhétorique latine	24 mars 1896
Kayser Ernest	" 2 ^e latine	30 août 1896
Brocka Prosper	" 3 ^e "	14 mai 1884
Defosse Prosper	" 4 ^e "	14 mai 1884
Reynaerts François	" 5 ^e "	14 mai 1884
Mathieu Auguste	" rhétorique française	13 juill. 1896

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination définit. à l'Athénée Royal d'Ostende
Dumarteau Alph.	Prof. de français	12 mars 1886
Pigeolet François	" "	23 mai 1899
Heirman Fréd.	" de flamand	31 déc. 1883
Toussaint Paul	" d'allemand	12 mars 1886
Vandenweghe Franç.	" d'anglais	11 mai 1894
Fredericks Jules	Prof. d'histoire et géogr.	16 juill. 1896
Brabants François	" " et de flamand	25 juill. 1898
Hermans Pierre	" de mathém. sup ^{res}	18 oct. 1893
Vanden Bogaert Léon	" " inf ^{res}	12 mars 1896
Hacken Jean	" " et sciences nat ^{les}	30 août 1896
Daloze Hubert	" de sciences commerciales	30 juin 1896
Gilson Vital	" " naturelles	2 avril 1890
Provost Samuël	" de dessin	27 sept 1882
Van Acker Hippolyte	" de musique	30 août 1896
Wathoul Philippe	" de gymnastique et 1/2 surv.	18 juin 1891
Fourmarier Franç.	" de calligraphie et surv.	31 déc. 1883
Coulon Albert	surv. et stag. pour le cours de com.	30 août 1896
Dumoulin Alph.	surveillant	25 juill. 1898
Lecoq Albert	Prof. de construction navale	1 oct. 1893
Pierre Amédée	" de notions maritimes	1 oct. 1893
Quatannens Eugène	" d'agronomie	arr. minis. du 24 janv. 1899

§ 3. DISCIPLINE.

La discipline générale s'est maintenue dans d'excellentes conditions. Le nombre des retenues infligées est de plus en plus restreint et le nombre des exclusions temporaires pour mauvaise conduite, négligence ou insubordination s'est réduit à quatre.

§ 4. ENSEIGNEMENT.

L'enseignement dans les diverses classes a été donné en conformité avec le programme des athénées et a produit dans son ensemble des résultats satisfaisants.

L'Athénée Royal d'Ostende a remporté au concours général de 1899, 37 nominations dont 6 accessits et 6 mentions honorables.

§ 5. MOBILIER CLASSIQUE.

D'importantes acquisitions ont été faites pour le cabinet de physique, en faveur duquel l'Administration communale a alloué un crédit spécial de 3000 francs, à répartir en trois exercices. Citons parmi les acquisitions faites pendant l'exercice écoulé :

L'appareil pour la production des Rayons X (piles, boîte de résistance, bobine de Ruhmkorf, ampoules Crookes, supports, etc.) Un appareil photographique, un pendule de Foucault, un pendule compensateur, une presse hydraulique, un cylindre de machine à vapeur, une balance hydrostatique avec cylindres pour démontrer le principe d'Archimède, un treuil, une lampe pour désinfecter au formol, un Rhéostat, un Ludion, des petits appareils pour démontrer les propriétés du centre de gravité, etc.

§ 6. POPULATION.

Au 1 Octobre 1899, la population de l'Athénée était de 269 élèves ; ce nombre s'était élevé à 273 au 1 Juin 1900.

§ 7. CONCOURS GÉNÉRAL.

Nous donnons ci-après les noms des élèves qui ont obtenu au moins la moitié du maximum des points dans les diverses épreuves du concours de 1899 :

Rhétorique des humanités anciennes.

a) Langue française, Kesteloot Michel, 50 p. sur 100

Seconde des humanités anciennes.

a) Langue française, Daloze Georges, 50 p. sur 100

b) Langue flamande, Van Roy Alphonse, 65 p. » 100

Troisième des humanités anciennes.

a) Langue française, Daniels André, 50 p. sur 100

b) Langue flamande, Vandewinckel Ch., 60 p. » 100

» Deleger François, 54 p. » 100

c) Langue latine, Deleger François, 52 p. » 100

d) Sciences naturelles, Vandewinckel Ch., 53 p. » 100

e) Langue allemande, Huyghebaert Fr., 50 p. » 100

Quatrième des humanités anciennes.

a) Langue flamande, Vandenkorekhove Max, 57 p. sur 100

» Scherpings Henri, 52 p. » 100

» Danneel Charles, 50 p. » 100

b) Langue latine, Scherpings Henri, 75 p. » 100

» Weyne Gaston, 54 p. » 100

c) Langue grecque, Weyne Gaston, 75 p. » 100

» Everaerts Edouard, 53 p. » 100

» Scherpings Henri, 51 p. » 100

Rhétorique des humanités modernes.

a) Langue française, De Gryse Joseph, 50 p. sur 100

» Roose Joseph, 50 p. » 100

b) Langue flamande, Desoek Hector, 73 p. » 100

» Zwaenepoel Henri, 73 p. » 100

» Roose Joseph, 60 p. » 100

» De Gryse Joseph, 58 p. » 100

c) Langue anglaise, Roose Joseph, 77 p. » 100

» De Gryse Joseph, 66 p. » 100

» Zwaenepoel Henri, 66 p. » 100

» Desoek Hector, 65 p. » 100

d) Mathématiques, Zwaenepoel Henri, 50 p. » 100

e) Sciences commerciales

et économie politique, Zwaenepoel Henri, 71 p. » 100

» Roose J., 69 p. » 100

Seconde des humanités modernes.

a) Langue allemande, Schmidt Hector, 66 p. sur 100

Troisième des humanités modernes.

a) Langue flamande, Florine Emile, 60 p. sur 100

» Luca Polydore, 53 p. » 100

» Bly Gustave, 50 p. » 100

Quatrième des humanités modernes.

a) Langue flamande, Decorte Edmond, 64 p. sur 100

» Decorte Pierre, 62 p. » 100

§ 8. PENSIONNAT COMMUNAL ANNEXÉ A L'ATHÉNÉE ROYAL.

Voici la composition du personnel attaché au pensionnat communal attaché à l'Athénée Royal.

Directeur, M. Fr. Fourmarier-Dumon.

Surveillants, maîtres d'études et répétiteurs: MM. Corriaux,
Rock, Savonle Edmond, De Keyser François.
Professeur d'exercices et de gymnastique, M. Asseloos Léop.
Professeur de violon, M. Macken.
Professeur de piano, M. Hauchard.

Chap. II. — Enseignement primaire.

§ 1. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

A. Ecoles Primaires.

A la fin de l'année scolaire 1899-1900, le personnel des écoles primaires était réparti dans 10 écoles, savoir :

	Directrs	Directros	Ss-Instituteurs	Ss-Institutrices
A) Ecole payante de garçons . . .	1	»	7	»
B) Ecole payante de filles.	»	1	»	7
C) Ecole gratuite de garçons n° I . .	1	»	10	»
D) Ecole gratuite de filles n° I . . .	»	1	»	12
E) Ecole gratuite de garçons n° II . .	1	»	3	»
F) Ecole gratuite de filles n° II . . .	»	1	»	11
G) Ecole grat. de garçons n° III. . .	1	»	4	»
H) Ecole gratuite de filles n° III. . .	»	»	»	3
I) Ecole grat. de garçons n° IV. . . .	1	»	9	»
J) Ecole gratuite de filles n° IV. . .	1	»	1	»
Soit	6	3	34	33

Le directeur de l'école de Mariakerke donne cours. Il y a donc actuellement 35 classes primaires pour garçons et 33 pour filles.

B. Ecoles Gardiennes.

Le personnel des écoles gardiennes se compose de :

	Directrice.	Sous-Institutrices.
A) Ecole gardienne	1	5
B) Section gardienne annexée à l'école n° I	»	4
C) » » » n° II »	»	6
D) » » » du Phare »	»	2
E) » » payante.	»	2
Soit en tout	1	19

C. Ecoles d'adultes.

Le personnel se compose de :

	Directrs	Directros	Ss-Instituteurs	Ss-Institutrices
A) Ecole de garçons n° I	1	»	5	»
B) Ecole de garçons (Phare) n° II . .	1	»	2	»
C) Ecole de garçons n° III.	1	»	1	»
D) Ecole de filles n° I	»	1	»	3
Soit en tout.	3	1	8	3

Les directeurs de l'école du Phare et de l'école n° III, donnant cours, il y a actuellement 10 classes pour garçons adultes et 3 classes pour filles.

Les membres du personnel des écoles primaires sont tous porteurs du diplôme d'instituteur primaire.

Douze agents du personnel des écoles gardiennes sont porteurs du certificat Fröbel, les autres du diplôme d'institutrice primaire.

Le tableau suivant indique les noms et prénoms des membres du personnel enseignant, la date de leur nomination et celle de leur entrée en fonctions.

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	D A T E de la nomination	D A T E de l'entrée en fonctions
----------------	-----------	--------------------------------	--

Ecole payante de garçons.

Vercruyce Médard	directeur	7 févr. 1900	12 juill. 1882
Broncke Désiré	sous-instituteur	28 oct. 1882	15 nov. 1882
Decloedt Henri	»	5 mai 1885	15 mai 1885
Vanhille Camille	»	18 mars 1890	1 avril 1890
Kesteloot Daniel	»	8 nov. 1898	9 nov. 1898
Van Wynsberghe J	»	19 sept. 1899	2 oct. 1899
Parasie Charles	»	20 fév. 1900	21 févr. 1900
Maes Gérard	»	10 juill. 1900	11 juill. 1900

Ecole de garçons n° 1.

Defever Léopold	directeur	19 janv. 1880	1 nov. 1873
Beus Joseph	sous-instituteur	10 août 1874	1 oct. 1874
Delaruiwère François	»	5 oct. 1874	6 oct. 1874
De Jonckheere Charles	»	24 déc. 1877	1 févr. 1878
Van Hoorne Charles	»	21 avril 1879	30 avril 1879
Bruynoghe Henri	»	27 avril 1880	1 mai 1880
Roos Louis	»	17 mars 1885	1 avril 1885
Boëhne Léon	»	4 févr. 1890	1 mars 1890
Cambron Hector	»	20 nov. 1894	21 nov. 1894
Patfuort Léonard	»	20 nov. 1894	21 nov. 1894
Deverrewaers Adolphe	»	11 sept. 1900	27 sept. 1900

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination	DATE de l'entrée en fonctions
----------------	-----------	-----------------------	-------------------------------

Ecole de garçons n° 2

Tabary Henri	directeur	7 févr. 1900	1 mai 1880
Deleger François	sous-instituteur	5 oct. 1874	20 nov. 1874
Demaeckr Louis	"	1 déc. 1893	1 déc. 1893
De Cock Jérôme	"	8 nov. 1883	9 nov. 1898

Ecole de garçons n° 3.

Vanden Abeele Ph.	directeur	31 mai 1898	4 oct. 1886
Vanden Berghe G.	sous-instituteur	31 mai 1898	1 juill. 1898
Savonie Charles	"	10 juill. 1900	11 juill. 1900
Decock Sidon	"	13 juill. 1899	19 juill. 1899
Beu Romain	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

Ecole de garçons n° 4.

Van Elslande A.	directeur	18 sept. 1894	14 août 1870
De Keyser Valentin	sous-instituteur	20 nov. 1894	1 janv. 1895
Demaecker Casimir	"	5 mars 1895	28 mai 1895
Birlouet Jules	"	22 sept. 1896	29 sept. 1896
Peeter Edouard	"	27 sept. 1898	28 sept. 1898
Alleman Remi	"	27 sept. 1898	23 sept. 1898
Ryckeman E.ouard	"	19 sept. 1899	2 oct. 1899
Savonie Edmond	"	19 déc. 1899	20 déc. 1899
De Keyser François	"	20 févr. 1900	21 févr. 1900
De Boos Hippolyte	"	11 sept. 1900	21 sept. 1900

Ecole de garçons n° 5.

Vanden Abeele Désiré	instituteur	1 oct. 1898	1 oct. 1893
Roose Amand	sous-instituteur	19 sept. 1899	2 oct. 1899

Ecole payante des filles.

Declercq Mathilde	directrice	10 nov. 1879	13 oct. 1877
Cornette Louise	sous-institutrice	22 sept. 1880	1 oct. 1880
Fleurbœuf Coralie	"	23 avril 1883	18 juin 1883
Panesi Clémence	"	21 juill. 1884	1 août 1884
Brevne Charlotte	"	5 mai 1885	15 mai 1885
De Boevere Marie	"	6 oct. 1891	1 oct. 1891
Chevalier Hélène	"	6 oct. 1891	1 oct. 1891
Van Elslande Hélène	"	27 sept. 1898	27 sept. 1898

Section gardienne payante.

Deruyter Célestine	sous-institutrice	9 oct. 1886	20 oct. 1886
Hubert Joanno	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination	DATE de l'entrée en fonctions
----------------	-----------	-----------------------	-------------------------------

Ecole de filles n° 1.

Burvenich Jeannette	directrice	10 nov. 1879	13 oct. 1877
Vander Aa Marie	sous-institutrice	28 oct. 1882	1 nov. 1882
De Vlaminck Vict.	"	23 oct. 1882	1 nov. 1882
Declercq Rosalie	"	19 oct. 1886	25 oct. 1886
Cardon Louise	"	19 oct. 1886	1 oct. 1886
Desorgher Marie	"	18 sept. 1888	1 oct. 1888
Sacré Anne	"	18 sept. 1888	1 oct. 1888
Verstrynghe Anne	"	18 sept. 1888	1 oct. 1888
Delanoooye Marie	"	9 oct. 1894	1 oct. 1894
Demey Georgine	"	3 juill. 1895	1 oct. 1895
De Poorter Marg.	"	3 juill. 1895	1 oct. 1895
Van Hercke Hélène	"	21 févr. 1899	22 févr. 1899
Demarneffe Emér. nce	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

Section gardienne annexée à l'école n° 1.

Sacré Christine	sous-institutrice	29 nov. 1884	21 juill. 1879
Deruyter Valentine	"	25 nov. 1882	1 déc. 1882
Poyblant Elise	"	18 juill. 1899	19 juill. 1899
Deswacq Berthe	"	19 déc. 1899	20 déc. 1899

Ecole de filles n° 2.

Declercq Léonie	directrice	9 sept. 1889	13 oct. 1877
Neutens Sidonie	sous-institutrice	22 sept. 1880	1 oct. 1880
Wens Elisa	"	22 sept. 1880	1 oct. 1880
Hendryckx Amélie	"	22 sept. 1880	1 oct. 1880
Hendryckx Prudence	"	2 juin 1881	15 juin 1881
Alleman Marie	"	8 sept. 1881	1 oct. 1881
Van Cuyck Hub.	"	21 juill. 1884	1 août 1884
Strichn Marie	"	21 juill. 1884	1 oct. 1884
Castelcyn Léontine	"	18 sept. 1888	1 oct. 1888
Doorme Cathérine	"	18 sept. 1888	1 oct. 1888
Rolly Hélène	"	9 oct. 1894	1 oct. 1894
Hoffman Marguerite	"	10 déc. 1895	1 janv. 1896
Gobin Marie	"	8 juill. 1895	1 oct. 1895

Section gardienne annexée à l'école n° 2.

Diekschen Eulalie	sous-institutrice	21 juill. 1883	1 août 1884
De Backer Emma	"	29 nov. 1883	1 juin 1881
Van Merhaeghe L.	"	21 juill. 1884	1 août 1884
Vandeputte Honorine	"	18 juill. 1899	19 juill. 1899
Haverbeke Lucie	"	7 juin 1900	8 juin 1900
Vandenbussche Vict.	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la nomination	DATE de l'entrée en fonctions
----------------	-----------	-----------------------	-------------------------------

Ecole de filles n° 3.

Van Malleghem M. Cardon Marie	sous-institutrice	31 mai 1898	10 juill. 1898
De Roo Eugénie	"	8 nov. 1898	8 nov. 1898
	"	20 févr. 1900	28 sept. 1898

Section gardienne annexée à l'école n° 3.

Delanoye Lucie	sous-institutrice	20 févr. 1900	21 févr. 1900
De Roo Sidonie	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

Ecole de filles n° 4.

Dyserynck Augusta	sous-institutrice	11 sept. 1900	27 sept. 1898
Logghe Zoé	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

Section gardienne annexée à l'école n° 4.

Van Buckhave Léonie	sous-institutrice	19 oct. 1886	1 nov. 1885
Hauwaert Marie	"	19 déc. 1899	20 déc. 1899

Ecole gardienne.

Casteleyn Octavie	directrice	7 fév. 1898	8 juill. 1878
Lancsweert Math.	sous-institutrice	7 juill. 1880	7 juill. 1880
Misotten Eugénie	"	21 juill. 1884	4 mars 1888
Hauchard Victorine	"	20 déc. 1898	21 déc. 1898
Forêt Césarine	"	11 sept. 1900	27 sept. 1900

La titulaire de la cinquième classe est encore à nommer.

ECOLE D'ADULTES.

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la désignation	DATE de l'entrée en fonctions	DATE de la nomination
----------------	------------------------	-------------------------------	-----------------------

a) Ecole de garçons.

Defever Léopold	19 janv. 1881	19 janv. 1881	27 sept. 1898
Bruynoghe H.	15 oct. 1881	15 oct. 1881	"
Boëhne Léon	27 sept. 1893	15 oct. 1898	"
Roos Louis	15 oct. 1889	15 oct. 1889	"
De Cloedt Henri	15 oct. 1890	15 oct. 1890	"
Alleman Remi	20 déc. 1898	21 déc. 1898	"

b) Ecole de filles.

Buvrnich Jeannette	15 oct. 1881	15 oct. 1881	"
Sacré Anne	15 oct. 1897	15 oct. 1897	"
Vander Aa Marie	15 oct. 1883	15 oct. 1883	"
Verstrynghe Anne	15 oct. 1899	15 oct. 1899	19 sept. 1899

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la désignation	DATE de l'entrée en fonctions	DATE de la nomination
----------------	------------------------	-------------------------------	-----------------------

c) Ecole de garçons, quartier du phare.

Vanden Abeele Phil.		15 oct. 1898	27 sept. 1898
Vanden Berghe Gust.		15 oct. 1898	"
De Cock Sidon		15 oct. 1900	25 sept. 1900
Savonie Charles		15 oct. 1900	25 sept. 1900

d) Ecole de garçons de Mariakerke.

Vanden Abeele Désiré	16 nov. 1899	15 oct. 1898	1 oct. 1898
Roose Amand		20 déc. 1899	19 déc. 1899

Le personnel enseignant des cours d'adultes était composé de :

Ecole d'adultes de garçons n° 1	Directeur : M. Defever L.
	Cours inférieur, section A : M. Bruynoghe. id. B : M. Alleman.
	Cours moyen : M. Boëhne Léon.
	Cours de perfectionnement : M. Roos. Cours spécial de français : M. Decloedt.
Ecole d'adultes de filles n° 1	Directrice : Mlle Burvenich J.
	Cours supérieur : Mlle Vander Aa M.
	Cours moyen : Mlle Sacré Anne. Cours inférieur : Mlle Verstrynghe A.
Ecole d'adultes de garçons n° 2	Directeur : Vanden Abeele Phil.
	Sous-instituteurs : Vandenberghe Gustave. » De Cock Sidon.
	» Savonie Charles.
Ecole d'adultes de garçons n° 3	Directeur : Vanden Abeele Désiré.
	Sous-instituteur : Roose Amand.

Dans les cours pour hommes, les leçons se donnent les mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 6 1/2 à 8 du soir.

Dans ceux pour femmes les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 5 à 6 1/2.

Les cours ont été ouverts le 16 octobre 1899 et ont été terminés le 28 février 1900.

COURS DE CHANT.

Les leçons de chant se donnent dans les différentes écoles par les professeurs suivants :

- A l'école payante de garçons, par M. Pierkot ;
- A l'école gratuite de garçons n° 1, par M. Matthys ;
- A l'école gratuite de garçons n° 4, par M. Macken ;
- A l'école payante de filles, par Mlle Clém. Vander Aa ;
- A l'école gratuite de filles n° 1, par M. Matthys.
- A l'école gratuite de filles n° 2, par Mlle Th. Fremaut.
- A l'école payante de filles, Mlle Clém. Van der Aa donne des leçons de piano.

Comités scolaires.

Les comités sont composés comme suit :

A. Ecole de garçons : Président, MM. E. De Brèyne ; Secrétaire, R. Van Imschoot ; Membres : E. Lanszweert, A. Declercq, G. Cnudde, A. Kockenpoo.

B. Ecoles de filles : Président, MM. A. Van Neste ; Secrétaire, Stubbe A. ; Membres : De Cock A., Van Glabbøke A., Thoma L., Seeuwen H.

M. Perier est décédé le 20 Mai 1900. Il n'a pas encore été pourvu à son remplacement.

Le mandat des membres du comité de l'école des filles a été renouvelé le 20 février 1900 pour un terme de 4 ans expirant le 31 décembre 1903.

M. le général Soyer a été nommé en remplacement de M. C. De Schepper.

§ 2. CRÉATION DE NOUVELLES CLASSES.

A. — Ecoles primaires et gardiennes.

L'année scolaire 1899-1900 marquera dans les annales de l'enseignement public en cette ville.

Une classe a été annexée à l'école de garçons n° V qui ne comptait qu'une seule classe lors de l'annexion de la commune de Mariakerke.

Le 19 septembre 1899, vous avez décidé l'ouverture de la nouvelle école de la rue de Copenhague, dénommée école de garçons n° IV. Cette école comprenait quatre classes.

Par suite du changement des limites des circonscriptions

des diverses écoles, nous avons, à la reprise des cours, détaché trois classes de l'école de garçons n° II. Celle-ci ne comprenait donc plus que trois classes.

En séance du 16 novembre 1899, vous avez décidé la création d'une huitième classe à l'école n° IV et en présence du nombre croissant des élèves, vous y avez créé une neuvième classe en séance du 11 septembre 1900.

Le 19 décembre 1899, vous avez créé une troisième classe à l'école des filles n° III (Phare).

Depuis de longues années, la nécessité de créer une école des filles au quartier du Hazegras s'était fait sentir. Nous vous avons demandé, en séance du 19 décembre 1899, la création d'une école des filles avec trois classes primaires et d'une section gardienne avec deux classes.

Cette école a été annexée à l'école de garçons n° II et a été dénommée école de filles n° IV.

Le personnel en a été nommé le 11 septembre 1900 et l'école s'est ouverte avec deux classes primaires et deux classes gardiennes le 27 septembre 1900.

B. — Ecoles d'adultes.

A la requête d'habitants de la partie annexée de Mariakerke, vous avez créé un cours de français à l'école d'adultes, établie en ce hameau. Cette classe a été ouverte le 16 novembre 1899.

§ 3. PERSONNEL — MUTATIONS.

A. — Nominations.

1° Ecoles primaires.

19 sept. 1899	Roose Amand	Sous-instituteur place nouvellement créée
»	Geysel Camille	id.
»	VanWynsberghe Jos.	id.
»	Ryckeman Edouard	id.
3 oct. 1899	Savonic Edmond	» à titre provisoire
19 déc. 1899	»	» à titre définitif
6 fév. 1900	Vercruyce Médard	Directeur en remplacement de M. Dewulf de c. 6
»	Tabary Henry	Directeur place nouvellement créée
20 fév. 1900	De Roo Eugénie	Sous-institutrice place nouvellement créée
»	De Keyser François	Instituteur place nouvellement créée
»	Parasie Charles	id.

10 juil. 1900	Savonie Charles	Instituteur en remplacement de M. Geyse-Camille, démissionnaire
»	Maes Gérard	Place nouvellement créée
»	De Boos Hippolyte	Intérimaire à titre définitif place nouvellement créée
11 sept. 1900	Patfoort-Demarneffe Emérence	Sous-institutrice en remplacement de Mlle Doorme Octavie, démissionnaire
»	Dyserynck Augusta	Sous-institutrice place nouvellem. créée
»	Logghe Zoë	id.
»	De Boos Hippolyte	Sous-instituteur place nouvellem. créée
»	Becu Romain	Sous-instituteur en remplacement de M. Vandenaebelo Ph. déchargé de cours
»	Deverrewaere Ad.	Sous-instituteur en remplacement de M. Tabary Henri déchargé de cours
25 sept. 1900	Ghyselen Alice	Intérimaire primaire à titre définitif place nouvellement créée

2° Ecoles et sections gardiennes.

24 oct. 1899	Deswaef Berthe	Sous-institutrice à titre provisoire en remplacem. de Mlle Rondello Marie démission.
19 déc. 1899	»	» à titre définitif
»	Hauwaert Marie	Sous-institutrice en remplacement de Mlle Vanderplasseche Jeanne, démissionnaire
20 fév. 1900	Delanoëye Lucie	Sous-institutrice en remplacement de Mlle De Roo Eugénie nommée sous-institutrice primaire
11 juin 1900	Haverbeke Lucie	Sous-institutrice en remplacement de Mlle Doorme Hélène, démissionnaire
11 sept. 1900	De Roo Sidonie	Sous-institutrice en remplacement de Mlle Dyserynck Augusta nommée sous-institutrice primaire
»	Vandenbussche Vict.	Sous-institutrice en remplacement de Mme Patfoort-Demarneffe Emérence nommée sous-institutrice primaire
»	Forêt Céсарine	Sous-institutrice place nouvellem. créée
»	Hubert Jeanne	id.

3° Ecoles d'adultes.

19 sept. 1899	Verstrynge Anne	Sous-institutrice en remplacement de Mme O. Mesenre-Castoleyn, démission.
19 déc. 1899	Roose Amand	Place nouvellement créée
25 sept. 1900	De Cock Sidon	Sous-instituteur en remplacement de M. Vandenaebelo Ph. déchargé de cours
»	Savonie Charles	Sous-instituteur en remplacement de M. Tabary H. démissionnaire

B. — Démissions.

1° Ecoles primaires.

20 fév. 1900 Geysel Camille
10 juil. 1900 Doorme Octavie

2° Ecole et sections gardiennes.

24 oct. 1899 Rondello Marie
16 nov. 1899 Vanderplasseche Jeanne
11 juin 1900 Doorme Hélène

3° Ecoles d'adultes.

25 sept. 1900 Tabary Henri

C. — Régularisations de nominations.

Le 3 octobre 1899, vous avez régularisé la nomination en qualité de sous-institutrices gardiennes de Mlles Missotten Eugénie, De Backer Emma et Van Morhaeghe Louise, nommées le 21 juillet 1884.

Le Gouvernement avait toujours considéré leur nomination comme provisoire, parce que ces institutrices, nommées sous le régime de la loi de 1879, n'étaient pas porteurs des diplômes exigés par cette loi.

La loi de 1884 ayant laissé toute liberté aux communes sur le choix des institutrices gardiennes, vous avez décidé que leur nomination aurait effet rétroactif au jour de la mise en vigueur de cette loi.

D. — Cours spéciaux.

1° Cours d'anglais.

Le 25 septembre 1900, vous avez accepté la démission du sieur Tabary H. nommé directeur d'école et avez nommé à sa place M. Boëhne Léon.

2° Cours de musique.

Mlles Vander Aa Clémence et Fremaut Thérèse, respectivement professeurs de musique à l'école payante de filles et à l'école de filles n° 2, ont été nommées le 19 décembre 1899 avec effet rétroactif au 1 janvier 1889 et au 1 janvier 1896.

§ 4. BATIMENTS.

Les locaux des écoles primaires de garçons et de filles du quartier du Phare ayant été reconnus trop exigus, une nouvelle école a été construite.

L'ancienne avec l'annexe construite en 1898, a été affectée à l'école de filles ainsi qu'à la section gardienne.

La nouvelle sert d'école primaire pour garçons et d'école d'adultes.

L'école de garçons du Hazegras a été transformée pendant les vacances. Une école de filles a été aménagée dans les locaux y attenants, occupés par l'artillerie de la Garde civique.

L'école de garçons comprend 4 classes primaires; l'école de filles trois classes primaires et deux classes gardiennes.

§ 5. CRÉATION DE PLACES DE SOUS-INSTITUTEUR ET SOUS-INSTITUTRICE INTÉRIMAIRES A TITRE DÉFINITIF.

Le 10 juillet 1900, vous avez décidé sur notre proposition d'attacher définitivement aux écoles primaires de garçons, un instituteur, qui serait appelé à remplacer les membres du personnel en congé pour cause de maladie.

En séance du 25 septembre 1900, vous avez créé une place identique aux écoles primaires de filles.

§ 6. INTÉRIMAIRES.

Votre collège a dû désigner pendant l'année scolaire écoulée quinze intérimaires pour remplacer des membres du personnel en congé pour cause de maladie ou comme titulaires de classes nouvellement créées.

Dix de ces agents ont obtenu une nomination définitive.

§ 7. DÉNOMINATION DES ÉCOLES.

A. Ecole des garçons.

10 Rue des Capucins	Directeur	Voretenyce Médard	Ecole payante de garçons
20 Rue des Bateliers	"	Dolever Léopold	Ecole de garçons I
30 Hazegras	"	Tabary Henri	id. II
40 Pharo	"	Vandembecle Philidore	id. III
50 Rue de Copenhague	"	Van Blauwe J.	id. IV
60 Section Mariakerke	"	Vandembecle Désiré	id. V

B. Ecoles des filles.

10 Marché aux Herbes	Directrice	De Clerk Mathilde	Ecole payante de filles
20 Rue des Sœurs Blanches	"	Burvenich Jeannette	Ecole de filles I
30 Rue St. Pétersbourg	"	De Clerk Léonie	" II
40 Pharo	"	Vandembecle Philidore	" III
50 Hazegras	"	Tabary Henri	" IV

C. Ecole & Sections gardiennes.

10 Rue des Bateliers	Directrice	Castelcyn Octavie	Ecole gardienne
20 Rue des Sœurs Blanches	"	Burvenich Jeannette	Section gardienne I
30 Rue St. Pétersbourg	"	De Clerk Léonie	" II
40 Pharo	"	Vandembecle Philidore	" III
50 Hazegras	"	Tabary Henri	" IV
60 Marché aux Herbes	"	De Clerk Mathilde	" payante

§ 8. CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES.

Afin de répartir la population dans les diverses écoles, nous avons divisé le territoire en circonscriptions comme suit :

1° Les écoles primaires payantes de garçons et filles acceptent les enfants âgés de plus de six ans habitant le territoire de la ville.

La section gardienne payante acceptera les enfants âgés de trois à six ans.

2° La circonscription des écoles de garçons et de filles n° 1 comprendra la partie du territoire comprise entre la Digue de mer, le quai des Pêcheurs, le quai de l'Empereur, le côté Nord de la rue du Carénage et de l'avenue Léopold, et la rampe Ouest du Kursaal.

La section gardienne n° 1 comprendra le même quartier en exceptant toutefois les enfants habitant le côté Nord de la rue des Capucins, Marché-aux-Herbes, rue du Quai, places Baudouin et du Commerce. Cette partie formera la circonscription de l'école gardienne.

3° Celle de l'école de garçons II, filles IV et section gardienne IV comprendra le quartier de l'Hazegras et la partie du territoire comprise entre une ligne tracée le long de la ligne du chemin de fer d'Ostende à Bruges jusqu'aux ateliers du chemin de fer de l'Etat, et allant rejoindre les limites de la Ville derrière ces établissements, pour longer ces limites vers l'Est et finir à l'avant port.

4° Les chefs de l'école de filles II, de la section gardienne et de l'école de garçons IV acceptent les enfants habitant le territoire de la Ville compris entre la rampe Ouest du Kursaal, le côté Sud de l'avenue Léopold et de la rue du Carénage, le quai du Chantier, une ligne longeant le chemin de fer d'Ostende à Bruges jusqu'aux ateliers du chemin de fer de l'Etat et allant rejoindre les limites de la Ville derrière les ateliers pour longer ces limites vers l'Ouest,

et finir à la rue du Rabot (chemin conduisant de la chaussée de Nieupoort (Tournoye) au Blauw Kasteel.

5° Les écoles primaires de garçons et filles III et la section gardienne III serviront aux élèves habitant le territoire de la Ville au delà du chenal et de l'avant-port.

6° La circonscription de l'école de garçons V, section Mariakerke, comprendra le restant du territoire compris entre la rue du Rabot, la chaussée de Thourout et les limites extrêmes de la Ville.

Les filles habitant ce quartier pourront être admises à l'école n° II.

§ 9. POPULATION.

A. Ecoles primaires.

Le tableau suivant fait connaître la population de nos écoles primaires, au 31 Août de chacune des années de la dernière période quinquennale.

	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900
Ecole payante de filles . . .	220	190	208	198	217
Ecole de filles n° 1	447	417	505	500	568
id. id. n° 2	419	464	516	501	580
Ecole id. n° 3			76	181	118
Ecole payante de garçons . . .	197	218	244	249	245
id. id. n° 1	418	427	492	457	580
id. id. n° 2	210	312	326	282	154
id. id. n° 3			184	223	181
id. id. n° 4					451
id. id. n° 5					84
Total	1971	2501	2501	2586	2868

B. Ecole et Sections gardiennes.

Voici la population de nos école et sections gardiennes pendant la dernière période quinquennale.

	1895-1896	1896-1897	1897-1898	1898-1899	1899-1900
Section gard. de l'éc. payante de filles	56	64	74	87	84
id. école de filles n° 1	875	936	368	268	264
id. id. n° 2	235	866	455	481	430
id. id. n° 3			100	185	161
Ecole gardienne	258	248	237	185	255
Total	979	1056	1245	1151	1194

Le tableau suivant renseigne la population des écoles gardiennes par sexe :

	1895-1896		1896-1897		1897-1898		1898-1899		1899-1900	
	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Section gardienne de l'école payante de filles.	32	24	30	34	30	14	40	47	33	51
id. école de filles n° 1	153	222	157	230	140	228	132	131	133	131
id. id. n° 2	136	159	186	180	215	210	196	235	177	258
id. id. n° 3				55	54	40	95	87	74	
Ecole gardienne	123	180	125	118	134	105	107	78	145	110
Total	444	535	497	462	574	671	565	586	575	619

G. Cours d'adultes.

Voici la population des cours d'adultes au 31 Décembre des cinq dernières années :

	1895	1896	1897	1898	1899
Ecole de garçons n° 1	147	149	158	189	115
id. de filles n° 1	108	63	69	80	61
id. de garçons n° 2				139	98
id. id. n° 3					79
Total	255	212	217	368	253

§ 10. COURS GRATUITS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND.

Ces cours ont été institués pour la première fois le 16 Novembre 1897.

A partir du 15 Octobre 1898, ces cours comprenaient deux divisions et se donnaient de 5 1/4 à 6 1/4 les mardi et jeudi pour la division inférieure, les mercredi et samedi pour la division supérieure.

Les leçons d'anglais se donnaient à l'école payante de garçons, rue des Capucins, les leçons d'allemand à l'école de garçons n° 4, rue de Copenhague.

A. — Cours d'anglais.

Quarante-deux élèves se sont fait inscrire à ce cours dont quatorze à la division inférieure et vingt-huit à la division supérieure.

Les leçons ont commencé le 15 Octobre 1899 pour finir le 31 Mars 1900.

B. — Cours d'allemand.

1^{re} Division inférieure.

Le cours commencé le 18 Octobre 1899 a fini le 31 Mars 1900. 66 élèves se sont fait inscrire; 47 ont suivi les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire.

2^o Division supérieure.

Commencé le 17 Octobre 1899, le cours a fini le 30 Mars 1900. 20 élèves ont été inscrits; 14 ont suivi régulièrement les cours.

Chap. III. — Instruction professionnelle.

SECTION I. — Ecole Industrielle.

§ 1. — COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Voici la composition de la commission administrative de l'école industrielle au 31 décembre 1899 :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la 1 ^{re} NOMINATION	FIN du MANDAT
Janssens Ernest	Président	Arr. min. 18 août 1889	31 déc. 1903
Jean Ed. uard	Membre	" 16 août 1876	" 1900
Leqointe Albert	"	" 27 janv. 1879	" 1900
Vander Schueren P.	"	" 24 nov. 1896	" 1903
Lansweert Ed.	"	" 24 nov. 1896	" 1900
Serruys-Jean Dés.	"	" 5 janv. 1898	" 1903

MM. Janssens et Jean sont nommés par la députation permanente, sauf agrément par arrêté ministériel.

MM. Lecointe et Vander Schueren sont nommés par M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

MM. Lansweert et Serruys-Jean sont nommés par le Conseil communal sauf approbation par arrêté ministériel.

M. Vangansberghe L. a été nommé membre, le 8 Janvier 1900, en remplacement de M. Ernest Janssens décédé.

§ 2. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le tableau suivant donne la composition du corps enseignant, et la date de nomination des professeurs :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE de la NOMINATION
MM. Frankignoul A.	Directeur	Arr. minist. du 31 oct. 1890
id.	Profes. de dessin de constructions navales	" 30 mai 1882
De Berger J.	" du cours oral de " "	" 21 mai 1898
id.	" adjt de dessin de constr. mécaniques	" 21 mai 1898
D'Anvers G.	" de dessin de constr. mécaniques	" 10 mars 1881
id.	" du cours oral de " "	" 10 mars 1881
Dewulf Ch.	" de dessin linéaire	" 30 mai 1882
id.	" d'économie industrielle	" 17 déc. 1892
Van Cuyck M.	" adjt de dessin linéaire	" 23 sept. 1898
Provost S.	" de dessin de projections	Cons. comm. du 14 oct. 1899
Gobin J.	" " de constructions civiles	Arr. minist. du 28 avril 1897
id.	" du cours oral de " "	" 31 août 1890
Termeke H.	" de dessin d'ornements	" 21 mai 1898
id.	" de peinture de bois et de marbre	" 21 mai 1898
Hermans P.	" de physique	" 3 juin 1898
Remy Edg.	" de géométrie	" 3 juin 1898
id.	" d'algèbre	Cons. comm. du 1 août 1899
Van Oye E.	" d'hygiène	Arr. minist. du 10 mars 1881
Vereruyco M.	" d'arithmétique	" 3 juin 1898
Van Eistlaude A.	" géométrie descriptive	" 17 déc. 1892
id.	" de notions commerciales	Cons. comm. du 8 août 1899
Van Hille C.	Surveillant	Arr. minist. du 15 déc. 1898

§ 3. COMPTABILITÉ.

Les tableaux suivants donnent un aperçu des recettes et des dépenses pendant la dernière période quinquennale.

A. Budgets arrêtés par la députation permanente.

	1895	1896	1897	1898	1899
Allocation de la commune . . .	6358.07	6314.11	6314.11	6161.79	6385.31
" de la province	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00
" de l'Etat	3800.00	3829.03	3780.00	3641.00	3917.00
Total des recettes	11908.00	12003.00	12000.00	11800.00	11800.00
Total des dépenses	11900.00	12000.00	12000.00	11800.00	11800.00

B. Comptes arrêtés par la Députation permanente.

	1895	1896	1897	1898	1899
Allocation de la commune . . .	6358.07	6314.11	6101.09	6189.79	6180.79
» de la province . . .	1251.00	1250.00	1250.00	1250.00	1250.00
» de l'Etat . . .	8800.00	8780.00	8870.00	8811.00	8841.00
Total des recettes . . .	11009.07	12000.00	11090.09	11890.00	11890.00
Total des dépenses . . .	11514.29	11771.79	11952.11	11775.90	11775.90

§ 4. ENSEIGNEMENT.

Voici le rapport que nous a fait parvenir la direction sur la marche de l'Ecole industrielle pendant l'année scolaire 1898-1899 :

Inscription des nouveaux élèves L'inscription des nouveaux élèves a eu lieu le 30 septembre.

Ouverture et durée des cours Les cours ont commencé le samedi 1^{er} Octobre et ont été donnés sans interruption jusqu'au 31 Mars 1899.

Admissions 47 jeunes gens ayant fourni la preuve qu'ils se trouvaient dans les conditions exigées par l'art. 23 du règlement, ont été admis à suivre les cours préparatoires de première année.

Population de l'école 116 anciens élèves ayant continué à fréquenter les cours, la population totale de l'école a été de 163 élèves.

Dénombrement des élèves Les élèves ont été répartis comme suit, par classe et par profession.

A. — Par classe.

Cours de dessin linéaire et à main levée . . .	53 élèves
» de dessins géométriques . . .	38 »
» » d'ornements . . .	16 »
» d'architecture . . .	30 »
» de dessin industriel . . .	23 »
» de construction navale . . .	3 »
Total	163 »

Cours oraux.

Cours de dessin linéaire	53 élèves
» d'arithmétique. Division inférieure . .	38 »
» » » supérieure . .	38 »
Cours de géométrie. Division inférieure . .	38 »
» » » supérieure . .	25 »
Cours de physique. Division inférieure . .	25 »
» » » supérieure . .	12 »
Cours de géométrie descriptive	25 »
Cours de construct. civiles. Divis. inférieure	9 »
» » » supérieure	4 »
Cours de mécanique. Division inférieure . .	8 »
» » » supérieure . .	5 »
Cours d'économie industrielle	25 »
» d'hygiène	19 »
Cours de construction navale	3 »

B. — Par profession.

Ajusteurs	16
Charpentiers	8
Charron	1
Chaudronnier	1
Commis de bureau	7
Constructeurs de navires	3
Dessinateurs	2
Ebénistes	15
Ecoliers	55
Electricien	1
Forgerons	10
Maçons	11
Marbriers	4
Mécaniciens	4
Menuisiers	7
Peintres	10
Plafonneurs	3
Sculpteurs	3
Tapissier	1
Tourneur	1
Total	163

Examens de passage 34 élèves de première année du cours préparatoire ont, après examen, été trouvés capables de passer en 2^e année.

24 élèves de la 2^e année du cours préparatoire ont subi avec succès l'examen de passage en 1^{re} année des cours d'application :

8 sont entrés dans la section du dessin d'ornements.

7 sont entrés dans la section des élèves-architectes.

9 sont entrés dans la section des élèves-mécaniciens.

Dans la section du dessin d'ornements:

5 élèves sont passés de 1^{re} en 2^e année d'études et 3 élèves sont passés de 2^e en 3^e année d'études.

Dans la section des élèves-architectes:

8 élèves sont passés de 1^{re} en 2^e année d'études et 5 élèves sont passés de 2^e en 3^e année d'études.

Dans la section des élèves-mécaniciens:

7 élèves sont passés de 1^{re} en 2^e année d'études et 4 élèves sont passés de 2^e en 3^e année d'études.

Enfin dans la section des élèves-constructeurs de navires, 1 élève est passé de 2^e en 3^e année d'études.

Certificats de capacité Contrairement à notre attente et malgré nos efforts pour atteindre ce résultat, aucun élève n'a désiré subir l'examen prescrit pour obtenir un certificat de capacité. Nous avons tout lieu d'espérer que l'année prochaine nous serons plus heureux sous ce rapport.

Distribution des prix Cette cérémonie a eu lieu le 11 Mai dans la salle des fêtes du Kursaal. M. De Borger, professeur-adjoint de construction navale, y a prononcé le discours d'usage. Il a entretenu ses auditeurs d'un

sujet tout d'actualité: « Notre marine nationale et nos chantiers de constructions maritimes. »

Présence aux cours Comme d'ordinaire l'assiduité aux cours a peu laissé à désirer. Les certificats signés par les parents des élèves en défaut et que nous exigeons toujours de ceux-ci, à leur rentrée à l'école, ont justifié presque toutes les absences.

Déchets pendant l'année Le déchet dans la population de l'école a été très peu important jusqu'au 30 Décembre, date à laquelle nous comptions 158 élèves. Au 15 Mars nous en possédions encore 119, mais à la fin de l'année scolaire ce nombre est descendu à 94.

Discipline De même que les années précédentes la discipline et le bon ordre n'ont jamais cessé de régner dans l'école. Nous n'avons dû recourir à aucune mesure disciplinaire sévère.

Études La direction de l'école a exprimé le vœu qu'il serait utile d'adjoindre aux études, l'enseignement de l'algèbre jusqu'aux équations du second degré et l'enseignement de la tenue des livres.

Corps enseignant Les modifications suivantes ont été apportées dans le personnel de l'École à la réouverture des cours :

MM. J. Van Cuyck, professeur-adjoint de dessin à main levée et E. Baete, surveillant, admis tous les deux à faire valoir leurs droits à la pension de retraite, ont été remplacés respectivement par MM. Van Cuyck Michel et Vanhille Camille.

Cours de peinture d'im- Ce cours, donné les dimanches de 9
tations de bois et marbres 11 heures, du 1^{er} Octobre au 30 Juin, a

été suivi assez régulièrement par 14 élèves.

- Inspection** Notre école a reçu le 23 Février la visite de M. l'Inspecteur Général Rombaut et le 8 mars, celle de M. l'Inspecteur Wouters.
- Collection** Les allocations budgétaires nous ont encore permis d'enrichir notre cabinet de physique de quelques instruments.
- Bibliothèque** Au moyen du crédit que vous avez bien voulu mettre à notre disposition nous avons fait de nouvelles acquisitions d'ouvrages très utiles, tant pour les professeurs que pour les élèves.
- Locaux et mobilier** Il n'est plus nécessaire de signaler que les locaux et le mobilier de l'école sont loin de répondre aux besoins d'un établissement d'instruction de ce genre. Il est vivement à souhaiter qu'une suite favorable soit donnée aux propositions adressées à l'autorité supérieure en ce qui concerne cet état de choses.

SECTION II.

Ecole de Navigation.

§ 1. ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'école de navigation était composé au 31 Décembre 1899, comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	DATE de la 1 ^{re} NOMINATION	Durée du mandat	DATE de la dernière NOMINATION
M. le Baron Ruzette président	Membre de droit		
M. Alphonse Pieters vice-président	id.		
MM. Olivier Roger	A. R. du 31 déc. 1887	4 ans	A. R. du 27 nov. 1896
Aug. Humman	id.	id.	id.
Désiré Fermon	id. 1888	id.	A. R. du 27 déc. 1899
Léon Pierre	A. R. du 20 avril 1896	id.	id.
Aug. Daniels	A. M. du 31 déc. 1892	id.	A. M. du 19 nov. 1896

§ 2. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel enseignant :

NOMS & PRÉNOMS	FONCTIONS	DATE de la NOMINATION
M ^{rs} Edg. Remy	Professeur principal	A. R. 8 sept. 1898
Alph. Bultinck	Professeur de navigation	A. M. 2 août 1893
J. Van den Weghe	Professeur d'anglais	A. R. 7 août 1893
Lucien Dupont	Agréé pour donner le cours de droit commercial maritime	20 juillet 1899
Eugène Van Oye	Agréé pour donner le cours d'hygiène et de méd. prat	20 juillet 1899
Pierre Moulin	Prof. du cours de mach. mar.	A. M. 20 sept. 1895
G Saffre	" suppléant "	A. M. 20 sept. 1895

§ 3. FRÉQUENTATION.

Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre des élèves de chaque catégorie qui ont fréquenté les cours pendant l'exercice 1899, ainsi que le nombre des élèves restant à la fin de l'exercice.

Catégories	Restant au 1 Janvier 1899	Entrées	Sorties	Restant au 1 Janvier 1900
Long cours	18	23	29	12
Cabotage	»	6	4	2
Pêche	3	9	10	2
Non marins	»	1	»	1
Totaux	21	39	43	17

Parmi les 43 élèves sortis, 37 ont subi avec succès leurs examens respectifs aux quatre sessions du jury, savoir :

Diplôme de capitaine au long cours	2		
id. de 1 ^{er} lieutenant	id.	11	dont un d'une manière très satisfaisante
id. de 2 ^d lieutenant	id.	13	dont deux d'une manière très satisfaisante
id. de lieutenant au cabotage	3		dont un d'une manière très satisfaisante
id. de patron pêcheur	8		dont un d'une manière très satisfaisante et un de la manière la plus satisfaisante

Ce dernier a obtenu de ce chef une récompense spéciale du Gouvernement.

Le cours d'anglais a été fréquenté par la moitié des élèves.

L'enseignement a été donné conformément aux prescriptions du programme et la conduite des élèves a été fort bonne.

§ 4. COURS SPÉCIAL DE MACHINES A VAPEUR.

Le cours, dont l'ouverture a eu lieu le 1^{er} Octobre 1898 et la clôture le 29 Juin 1899, a été suivi par 33 élèves.

4 de ces élèves se sont fait inscrire en vue des examens de la session de Juillet pour l'obtention d'un diplôme.

2 ont subi l'examen de mécanicien de 1^{re} classe et 1 celui de mécanicien de 2^e classe, tous d'une manière satisfaisante; Un a été ajourné.

SECTION III.

Société d'Enseignement professionnel.

A. — ENSEIGNEMENT.

Le 21 Novembre 1899 fut fondée une association, qui délégua un comité provisoire pour tâcher de réaliser le but proposé.

Ce but était de créer parmi le public, généralement indifférent aux questions d'instruction, un mouvement l'obligeant à s'occuper, comme membre du cercle, des problèmes si éminemment intéressants de l'éducation artistique et manuelle de l'ouvrier.

Pour y arriver il fut décidé :

1^o de faire donner des cours pratiques par des ouvriers avec l'aide de personnes capables d'expliquer les dessins et les calculs indispensables à la profession ;

2^o De réunir une petite bibliothèque de documents artistiques et techniques, qui pourraient, à la fois, être compulsés par les membres et les élèves ;

3^o De réunir des collections, qui serviraient à développer l'intelligence et le goût des ouvriers. (Les collections et la bibliothèque seraient à la disposition du public ostendais) ;

4^o De faire une exposition professionnelle locale annuelle et d'y réserver une section de concours.

Grâce à l'Administration communale, qui a mis obligamment des locaux à notre disposition ; grâce à la philanthropie de quelques personnes, qui ont donné des matériaux et de l'outillage, le comité put, dès le 20 Février 1900, commencer la réalisation de son programme.

Les cours suivants furent donc organisés en 1899-1900 :

1^o *Le cours de plomberie* : titulaires MM. Vandoveid et Desitter. Il a été fréquenté par 8 élèves (dont 6 apprentis forgerons) ;

2^o *Le cours de composition décorative* a été suivi dans la section de modelage, titulaire M. Pickery, sculpteur à Bruges, par 5 élèves ;

3^o *Le cours de typographie* a été installé vers la fin de l'année scolaire. Monsieur Leys, typographe, enseigne aidé de M. De Cock, Instituteur. 7 élèves fréquentaient le cours.

4^o *Le cours de menuiserie*, titulaires MM. Boedt, menuisier, moniteur des travaux, et De Cock, instituteur, possesseur du diplôme de travaux manuels et professant le dessin et les calculs indispensables au métier, a été institué en 1900. Il compte 7 élèves.

5^o *Le cours de ferronnerie-serrurerie* est fréquenté par 10 élèves, dont les 6 élèves ayant été l'an dernier au cours de plomberie.

Monsieur Clemmé, patron serrurier-mécanicien, enseigne le cours pratique. M. De Cock enseigne les calculs d'estimation et le dessin.

B. — EXPOSITION.

Au mois d'Avril 1900, le comité a organisé, au Kursaal d'Ostende, une exposition professionnelle. 34 personnes avaient répondu à son appel. Près de 4000 personnes ont

visité, en l'espace de 8 jours, dont 2 dimanches, cette exposition.

Des diplômes de mérite ont été décernés aux exposants. Le comité compte organiser pour le mois de mai 1901 un concours et une exposition.

Le concours comportera la confection d'objets en réponse à un questionnaire et ce pour les métiers suivants :

Ferronniers, Serruriers, Mécaniciens-ajusteurs, Menuisiers, Charpentiers, Ebénistes, Plombiers-Zingueurs, Maçons, Plafonneurs-ornemanistes, Marbriers, Peintres décorateurs, Cordonniers, Tailleurs, Modistes, Tailleuses, Lingères-Brodeuses, Typographes, Fleuristes en fleurs naturelles, Fleuristes en fleurs artificielles, Cordiers-Voiliers.

L'exposition comportera 4 sections :

- Dans la 1^{re} section : Les travaux des élèves des cours.
Dans la 2^{me} section : Les objets confectionnés en réponse au questionnaire du concours avec les dessins réclamés.
Dans la 3^{me} section : Les objets quelconques confectionnés par des ouvriers et exposés en leur nom personnel.
Dans la 4^{me} section : Les objets présentés par les commerçants et les industriels Ostendais, afin de leur créer une utile réclame avant l'ouverture de la saison balnéaire.

C. — PROJETS DE RÉGLEMENTS.

a) Le règlement organique de la société n'a pas encore été élaboré. Le comité provisoire a été chargé de l'étudier en s'inspirant des leçons de l'expérience acquise pendant le fonctionnement provisoire.

b) Un règlement d'ordre intérieur a été approuvé et affiché dans les divers cours.

SECTION IV.

Ecole de pêche.

Pendant l'année scolaire écoulée la classe de pêche annexée à l'école gratuite de garçons n° 1 a été érigée provisoirement en école de pêche.

Un manouvrier a été attaché provisoirement à cette école au traitement annuel de fr. 200.

M. l'inspecteur général Rombaut est venu inspecter l'école et sur rapport favorable, le Gouvernement nous a alloué un subside de fr. 1480.

M. H. Tabary professeur de cette classe, nommé directeur d'école, a été remplacé par M. Boëhme Léon. Ce dernier a repris également le cours d'anglais professé avant par M. H. Tabary.

M. Van Neste François a été désigné le 6 Novembre 1900 en qualité d'ouvrier-voilier chargé d'instruire les élèves aux travaux de réparation des voiles.

Le personnel de cette école se compose comme suit :

Boëhme Léon, instituteur, chargé également du cours d'anglais.

Coopman Jean, manouvrier.

Van Neste François, ouvrier-voilier.

SECTION V.

Ecole ménagère.

Les cours ont été repris le 15 Octobre 1899.

Les leçons ont été fréquentées par 49 élèves pendant l'année scolaire écoulée.

Cinq élèves ont obtenu le diplôme de sortie.

Au 30 Juin 1900, le personnel de cette école était composé comme suit :

Verucryce-Declerck Léonie, direct^{re}, nommée le 15 oct. 1897

Degembe Marie, institutrice, nommée le 14 oct. 1897.

Delandsheere Marie, institutrice, nommée le 24 déc. 1897.

TITRE VI. CULTES.

SECTION I.

CULTE CATHOLIQUE.

§ 1. CONSEILS DE FABRIQUE.

Le tableau ci-dessous indique la composition des conseils de fabrique des diverses églises catholiques, au 31 décembre 1899 :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	D A T E de la 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
<i>Eglise des SS. Pierre et Paul.</i>			
Decannière Pierre	Curé		
Desmot Henri	Président	8 octobre 1885	1900
Vander Heyde Albert	Secrétaire	16 mars 1884	1903
Hamman Aug.	Membre	12 juillet 1880	1903
Van Caillie Emile	"	1 octobre 1871	1903
Schramme Charles	"	15 mars 1806	1903
Verbeeck Louis	"	5 avril 1898	1903
Schottey Eug.	"	3 avril 1898	1900
Vander Hayde Georges	"	15 mars 1890	1900
Bouckaert Prosper	"	2 avril 1900	1900
<i>Eglise Notre-Dame.</i>			
Soenens	Curé		
Turlot Oscar	Membre	2 octobre 1887	1903
Helsmoortel Jules	"	1 janv. 1888	1903
Donde Jean	"	6 avril 1890	1903
Decler Phil.	Président	6 avril 1873	1900
Vander Heyde Jules	Secrétaire	2 janvier 1887	1900
<i>Eglise Saint Joseph.</i>			
Verhaaghe	Curé		
Halewyck Mich.	Président	Arr. de l'Evêque du 28 janv. 1889	1903
Thonn Oscar	Secrétaire	id.	1903
Van Isoghem Edm.	Membre	id.	1903
Coppens Louis	"	1897	1900
Castoeyn Jules	"	Arr. du Gov. du 21 janv. 1889	1900

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	D A T E de la 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
<i>Eglise Saint Antoine de Padoue.</i>			
Patfoort	Curé		
Devriendt Pierre	Président	Arr. de l'Evêque du 29 sept. 1899	1903
Defover Camillo	Secrétaire	id.	1903
Boray Othon	Membre	id.	1903
Fauwels Modeste	"	Arr. du Gov. du 5 oct. 1899	1900
Bauwens Jacques	"	id.	1900
<i>Eglise Sainte Marie (Mariakerke).</i>			
Vandromme B.	Curé	25 Novembre 1898	
Roose Edm.	Président	7 Avril 1895	1903
Kesteloot Charles	Secrétaire	2 Janvier 1887	1903
Lalleman Aug.	Membre	12 Avril 1896	1903
Devriendt Louis	"	2 Avril 1882	1900
De Coster Salomon	"	7 Avril 1889	1900
§ 2. PERSONNEL.			
Le clergé suivant était attaché en 1899 aux diverses églises de la ville.			
EGLISES	NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	
Eglise des SS. Pierre et Paul	MM. Decannière	Curé-doyen	
	Dewasch	Vicaire	
	Wittouck	id.	
	Leire	id.	
	Lybeer	id.	
	Marcou	id.	
Eglise Notre-Dame	Lambrecht	id.	
	Soenens	Curé	
	Demester	Vicaire	
Eglise Saint Joseph	Verriest	id.	
	Verhaaghe	Curé	
	Rooryck	Vicaire	
Sainte Marie (Mariakerke)	Bousson	id.	
	Van Dromme	Curé	
Saint Antoine	Patfoort	Curé	

§ 3. — DÉLIMITATION DES PAROISSES.

Le Conseil communal, en séance du 21 Février 1899, a émis un avis favorable à l'adoption de la délimitation de la paroisse du Phare, transmise par M. le Gouverneur de la Flandre Occidentale, par sa dépêche en date du 4 Novembre 1898.

Cette délimitation fut approuvée par arrêté Royal du 31 Juillet 1899, dont voici la teneur :

LEOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, SALUT !

Vu la requête en date du 10 Juin 1898, par laquelle les habitants d'Ostende demandent l'érection d'une succursale au hameau « Vuurtoren » ;

Vu les avis des conseils de fabrique des églises paroissiales de Notre-Dame, à Ostende, de Saint-Riquiers, de Saint-Joseph (Molendorp) à Bredene, des Conseils communaux de ces localités, de M. l'évêque du diocèse de Bruges et de la Députation Permanente du Conseil provincial de la Flandre Occidentale, avis datés du 5 Novembre 1898, du 21 Février, du 2, du 16, du 19 Avril, du 9 et du 22 Juin 1899 ;

Vu le plan de la circonscription de la future succursale concerté entre le chef diocésain et l'autorité provinciale ;

Vu les articles 60, 61 et 62 de la loi du 18 germinal an X, le décret du 30 Décembre 1809, l'arrêté royal du 12 Mars 1849 et l'art. 117 de la Constitution ;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — Le hameau « Vuurtoren », à Ostende est érigé en succursale.

Cette succursale sera limitée comme suit, ainsi qu'il est indiqué au plan susvisé par un pointillé rouge sous les lettres A I :

Au nord par la mer ;

A l'ouest par la ligne médiane des nouvelles installations maritimes, allant de A, entrée du chenal, par l'écluse française, l'écluse maritime, le nouveau bassin à flot jusqu'au « nieuw gedelf » en B ;

Au sud par le « nieuw gedelf » jusqu'au pavé d'Ostende à Bruges, D ; le dit pavé jusqu'au nouveau pont, E ; l'axe du nouveau pont et du pavé projeté jusqu'à l'écluse de chasse, F ; la limite sud du nouveau bassin de chasse, G ;

A l'est, par le contour du même bassin de chasse jusqu'en H ; de H en I par les limites territoriales de la ville d'Ostende.

ART. 2. — Un traitement de 950 francs sera attaché à la dite succursale, à compter du premier jour du mois qui suivra la publication du présent arrêté.

ART. 3. — Un conseil de fabrique y sera immédiatement établi, conformément à l'article 6 du décret du 31 Décembre 1809.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken le 31 Juillet 1899.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de la Justice,
BEGGERM.

§ 4. — BATIMENTS DU CULTE.

Notre administration a poursuivi les travaux de construction, reconstruction et restauration des bâtiments du culte catholique.

Le tableau suivant renseigne leur nature et leur importance :

FABRIQUE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	AVIS DU CONSEIL COMMUNAL	MONTANT DE L'ADJUDICATION	DATE de l'arrêté royal autori- sant les travaux.
SS. Pierre et Paul	Construction de la nouvelle église.	22 Novembre 1898	1.248.000.00 fr.	2 Décembre 1898
Id.	Construction d'une sacristie provisoire.	8 Août 1899	2.310.82 fr.	—
Eglise St-Joseph	Superstructures de la nouvelle église.	8 Novembre 1898	479.925.00 fr.	2 Décembre 1898
Eglise des Capucins	Restauration de la façade et de la toiture.	22 Novembre 1898	36.200.00 fr.	autorisation refusée
Eglise St-Antoine	Erection d'une église provisoire.	28 Novembre 1899	45.593.00 fr.	25 Mai 1900

§ 5. — COMPTABILITÉ.
Budget des Eglises catholiques pour 1899

ÉGLISES	RECETTES			DÉPENSES				Excédent
	ORDINAIRES	EXTRA-ORDINAIRES	TOTAL	RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE	ORDINAIRES	EXTRA-ORDINAIRES	TOTAL	
1 ^o des SS. Pierre et Paul	13811.13	604519.22	618330.35	3865.00	9945.63	604446.50	618,257.19	73.16
2 ^o de Notre-Dame	5929.86	56.19	5986.05	1262.00	4567.86	100.00	5929.86	56.19
3 ^o de St-Joseph.	7342.43	1099.23	8441.66	2052.00	3767.86	2621.80	8441.66	—
4 ^o S ^{te} Marie (Mariakerke)	2207.00	300.00	2507.00	690.00	1609.14	170.02	2469.16	37.84
5 ^o des Capucins	1960.00	303.64	2263.64	866.00	983.57	380.00	2229.57	34.07

— 130 —

Comptes des Eglises catholiques en 1899.

ÉGLISES	RECETTES			DÉPENSES				Excédent
	ORDINAIRES	EXTRA-ORDINAIRES	TOTAL	RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE	ORDINAIRES	EXTRA-ORDINAIRES	TOTAL	
1 ^o des SS. Pierre et Paul	13809.82	95034.45	108844.27	2510.60	9020.82	95245.12	106770.94	2067.73
2 ^o de Notre-Dame	6375.78	745.83	7121.61	1258.53	4475.78	100.00	5834.31	1287.30
3 ^o de St. Joseph	8169.08	1731.83	9900.91	1876.23	3767.14	2621.80	8265.07	1635.74
4 ^o de S ^{te} Marie (Mariakerke)	2169.25	300.00	2469.25	688.50	1532.94	137.37	2358.81	110.44
5 ^o des Capucins	2052.50	1059.48	3111.98	670.97	939.07	357.42	1967.46	1144.52

— 131 —

§ 6. BIENS DES FABRIQUES.

Les tableaux suivants indiquent les immeubles possédés par les fabriques d'église :

N ^o	SITUATION	NATURE	LOCATAIRE	SUPERFICIE	PRODUIT	DATE DU BAIL	TERME DU BAIL
<i>Eglise des SS. Pierre et Paul.</i>							
1	Oudenbourg		Ch. Moysert	1 52 40	fr. 130	21 sept. 1896	
2	Ostende (phare)		Modest Heintjes	1 33 20	310	"	
3	"		Ch. Schram	1 13 10	335	"	
4	"		H. Wilaert	2 60 25	455	"	
5	Breedene		Colpaert	55 10	30	"	
6	"		"	96 48	61	"	
7	"		J. Decco	66 20	45	"	
8	"		Ch. Desnoyer	46 00	35	"	
9	"		J. Vanden Busche	95 31	30	"	
10	"		Ph. Vanden Borghe	34 20	18	"	
11	Clemskerke		P. Decuyper	1 47 50	20	"	
12	"		Ve L. Vanloo	22 40	20	"	
13	Mariakerke		Aug. Vergauwe	1 21 70	140	"	
14	"		Ch. Claeys	44 20	57	"	
15	"		J. Van Siambrouck	64 50	40	"	
16	"		H. 't Jonck	23 00	15	"	
17	"		L. Passchyn	44 10	20	"	
18	"		E. Van Roose	56 03	30	"	
19	"		H. Van Belle	1 14 60	100	"	

— 132 —

N ^o	SITUATION	NATURE	LOCATAIRE	SUPERFICIE	PRODUIT	DATE DU BAIL	TERME DU BAIL
<i>Eglise Sainte Marie de Mariakerke.</i>							
1	Mariakerke	Terrain bâti et terre à labour	H. Raecke	47 00	fr. 85	1 oct. 1893	30 sept. 1902
2	"	id.	Ve M. Ryckewaert	40 46	108	"	"
3	Leffinghe	Terre à labour	Ve Aug. Mylle	1 23 80	225	"	"
4	Mariakerke	Terrain bâti et terre à labour	Aug. Corveloyn	24 60	65	"	"
5	"	Terre à labour	Léop. Passchyn	68 00	66	"	"
6	"	Terrain bâti et jardin	Bur. de Bienfais. Ostende	4 82	15	"	"
7	"	Issue-terre à labour	Ed. Grijspeerdit	1 38 60	175	"	"
8	Middelkerke	Terre à labour	Alb. Ramon	33 20	60	"	"
9	Mariakerke	id.	Ve H. Passchyn	21 20	26	"	"
10	"	id.	H. Verdoolaege	14 90	25	"	"
11	"	id.	Edm. Roose	7 37	8	"	"
12	"	id.	Aug. Sanders	18 60	20	"	"
13	Leffinghe	Prairie	Aug. Claeys	20 80	25	"	"
14	Mariakerke	Terre à labour	Phil. Stubbe	27 40	20	"	"
15	Leffinghe	Prairie terre à labour	Ve H. T. Jonck	72 20	50	"	"
16	"	Prairie	Ch. Vereecke	8 90	10	"	"
17	"	Terre à labour	P. Vergauwe	1 07 80	100	"	"
18	Middelkerke	id.	Is. Gryspeerdit	14 90	15	"	"
19	"	id.	Ser. Mortier	1 01 50	110	"	"
20	Mariakerke	id.	P. Vanthuyne	67 62	70	"	"
21	Middelkerke	Prairie	J. Blondeel	24 40	30	"	"
22	Wilskerke	id.	Aug. T. Jonck	10 50	13	"	"
23	Stype	Terre à labour	Jer. Boydens	1 58 66	175	"	"
24	"	Droit de chasse	Ed. Tournoy		42	"	"
25	Mariakerke	Herbage du cimetière	Lievin Tournoye		35	"	"
26	Leffinghe	Issue	Kervyn		40	"	"

— 133 —

La fabrique d'église de S^{te} Marie (Mariakerke) possède en outre les inscriptions suivantes au Grand Livre de la dette belge :

N ^o DE L'INSCRIPTION	MONTANT	PRODUIT
30907	6000 fr.	180 fr.
27247	2800 fr.	84 fr.

SECTION II.

CULTE ANGLICAN.

§ 1. — CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	FIN DU MANDAT
Last Joseph	Président	Juillet 1899	de droit
Golder Henri	Marguillier	15 Fév. 1892	15 Fév. 1904
Williamson U. E.	id.	id.	15 Fév. 1902

N. B. — Aucun autre membre actuel de la communauté anglicane ne répond aux conditions des articles 1 et 2 du règlement d'ordre intérieur.

§ 2. — COMPTABILITÉ.

Budget de 1899 de l'Eglise Anglicane

RECETTES			DÉPENSES				Excédent
ordina- ros	extra- ordinaires	TOTAL	relatives à la célé- bration du culte	ordina- ires	extra- ordinaires	TOTAL	
1910	746.50	2656.50	230	2234.00	192.50	2056.50	»

Compte de l'Eglise Anglicane de 1899.

RECETTES			DÉPENSES				Excédent
ordina- ros	extra- ordinaires	TOTAL	relatives à la célé- bration du culte	ordina- res	extra- ordinaires	TOTAL	
1858.44	828.72	2687.16	183.05	2111.51	197.75	2492.31	194.95

SECTION III.

CULTES NON RECONNUS.

Parmi les cultes non reconnus, célébrés à Ostende, il y en a deux qui possèdent un temple, savoir : le culte Israélite et le culte Evangélique flamand.

Le premier célèbre ses offices dans le bâtiment de la rue Longue pendant les mois d'été, et le second, situé rue Albert, est ouvert pendant toute l'année et compte environ 200 adhérents, habitant Ostende.

TITRE VII.
BEAUX-ARTS, SCIENCES
ET LETTRES.

SECTION I.

Académie de Musique.

§ 1. COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Voici la composition de la commission administrative au 31 Décembre 1899.

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DURÉE du MANDAT	DATE de la 1 ^e NOMINATION	FIN du MANDAT
De Breyne Aimé	Président	6 ans	8 juin 1897	1898
Kockenpoo Arthur	Membre		25 août 1891	"
De Ridder Louis	"		5 mai 1896	"
Van Bredael Edm.	Secrét. trés.		27 janv. 1879	"
Rinskopf Léon	Membre de droit depuis sa nomination.			

§ 2. PERSONNEL ENSEIGNANT.

Au 31 Décembre 1899, le personnel enseignant de l'académie était composé comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	COURS DONT ILS SONT CHARGÉS	DATE de la NOMINATION
Rinskopf L.	Directeur	Piano et harmonie	11 avril 1891
Pierkot E.	Professeur	Solfège et instruments à vent en cuivre et ensemble instrumental	10 nov. 1879
Van Acker H.	id.	Solfège, violoncelle et contre-basse	18 déc. 1888
Macken E.	id.	Solfège, violon, alto et musique de chambre	16 mars 1886
Vander Aa D.	id.	Solfège violon et alto	29 oct. 1895
Matthys M.	id.	Flute, clarinette, saxophone	29 oct. 1895

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	COURS DONT ILS SONT CHARGÉS	DATE de la NOMINATION
Detaeve Ern.	Professeur	Solfège, hautbois, basson	29 oct. 1895
Keurvels J.	id.	Solfège, piano, basse chiffrée et ensemble	17 nov. 1896
M ^{lle} Fremaut C.	id.	Piano	16 nov. 1899
" Cardinael A.	id.	Piano	16 nov. 1899
" Beenckens B.	Répétitrice	Piano	23 nov. 1899
" Pierkot J.	id.	Piano	23 nov. 1899
" Rookers A.	id.	Piano	3 nov. 1898
" Dubois M.	id.	Piano	4 Janv. 1900
Van Breuseghem F.	Répétiteur	Piano	10 nov. 1897
Vercoullie	Surveillant-Bibliothéc.		21 Janv. 1893

§ 3. COMPTABILITÉ.

Les tableaux suivants donnent un aperçu des recettes et des dépenses pendant la dernière période quinquennale.

A. Budgets arrêtés par la Députation permanente.

	1895	1896	1897	1898	1899
Allocation de la commune	12681.42	14508.27	18802.90	12875.68	13276.23
Subside de la province	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Subside de l'Etat	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Total des recettes	17681.42	19508.27	19810.00	19810.00	194100.00
Total des dépenses	17681.42	19508.27	19810.00	19810.00	194100.00

B. Comptes arrêtés par la Députation permanente.

	1895	1896	1897	1898	1899
Allocation de la commune	12681.42	14508.27	18802.90	14810.00	13275.28
Subside de la province	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Subside de l'Etat	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Total des recettes	17681.42	20010.87	20287.22	20444.72	194100.00
Total des dépenses	17174.32	18576.05	19104.50	19515.38	19818.91

§ 4. ENSEIGNEMENT.

La commission administrative nous a fait parvenir le rapport suivant sur la situation de l'Académie de musique pendant l'année scolaire 1898-1899.

La population scolaire était de 418 élèves.

Solfège.

Classe de M. Van Acker	70 garçons	63 filles
» Vander Aa	— »	72 »
» Macken	18 »	28 »
» De Taeye	78 »	— »
» Keurvels	20 »	20 »
» Pierkot	3 »	9 »
» Van Acker	5 adultes	
» Vander Aa	22 »	
» De Taeye	10 »	
		226 garçons 192 filles

Piano.

Classe de M. le Directeur.	5 élèves
» M. Keurvels	6 »
» M ^{lle} Cardinael	6 »
» » Fremaut	7 »
» » Beenkens, Monitrice	7 »
» » Moulron	8 »
» » Rookers	8 »
» » Pierkot	9 »

Instruments en bois.

Professeur M. De Taeye	3 »
» Matthys	8 »

Instruments en cuivre.

Professeur M. Pierkot	10 »
-----------------------	------

Violon et Alto.

Professeur M. Vander Aa	10 »
» Macken	10 »
Moniteur Van Breuseghem	8 »

Violoncelle et Basse.

Professeur M. Van Acker	9 »
-------------------------	-----

Harmonie et Basse chiffrée.

Professeur M. le Directeur	5 »
----------------------------	-----

Musique de chambre.

Professeur M. Macken	8 »
----------------------	-----

Ensemble vocal.

Professeur M. Keurvels	86 »
------------------------	------

Ensemble instrumental.

Professeur M. Pierkot	25 »
-----------------------	------

SECTION II.

Musée et Collections.

A. DONN. — Plusieurs habitants ont fait à notre jeune musée des dons importants: En voici la liste:

NOMS & PRÉNOMS	Domicile	NATURE	AUTEUR
M ^{me} De Hondt V ^o	Ostende	Le siège d'une ville fortifiée (tableau)	Pallamédès
id.	id.	Cupidon (tableau)	?
Piqué Camille	Bruxelles	Vue d'Ostende prise d'en mer (gravure de 1787)	Masquelier
Hannon Th.	Bruxelles	Paysage (aquarelle)	Hannon Th.
Smits E.	id.	Jeune femme (id.)	E. Smits
Uytterschoot	id.	Pommiers en fleurs (id.)	Uytterschoot
Bulcke Emile	Ostende	Effet du soir (id.)	E. Bulcke
Stacquet H.	Bruxelles	Soleil couchant (marino)	H. Stacquet
Permeke Henri	Ostende	Barque de pêche échouée à la Panne (aquarelle)	H. Permeke
Heins A.	Gand	Veau en prairie (id.)	A. Heins
Cassiers H.	Bruxelles	L'allée à Vichy (id.)	H. Cassiers
Ilagemaans M.	id.	Moutons au bord de l'eau (id.)	M. Ilagemaans
Ensor James	Ostende	L'église de Maria-kerke (eau forte)	J. Ensor
Roskam E.	Bruxelles	Terre cuite	E. Roskam
Elleboudt Jean	Ostende	Paysage	Mich. Van Cuyck

Nos collections historiques se sont enrichies des dons suivants :

NOMS DES DONATEURS	Domicile	NATURE	AUTEUR
Société St Sébastien id.	Ostende "	Un drapeau 1828 Un drapeau 1833	
Seeuwen Jos. id. id.	" " "	Buste de Napoléon I Buste de Léopold I Sonnette de la corpora- tion des tailleurs d'Ostende.	
Van Imschoot Aug.	"	Plan-division et bor- nage des Schorre- landen de Snaes- kerke	Ch. Serruys
Tilkens Romain	"	Portrait de Jean van Iseghem (litho.)	

En outre la direction des travaux a remis plusieurs objets en grès et faïence, des boulets et armures, trouvés lors de la construction des fondations des nouvelles églises.

Tous ces objets formeront le fond d'un intéressant musée d'histoire locale.

B. ACQUISITIONS. — Notre Collège s'était proposé d'acquérir divers tableaux ayant figuré à l'exposition triennale de Gand, et avait sollicité l'intervention financière du Gouvernement dans la dépense à résulter de l'acquisition des œuvres suivantes :

Herbo L. — Minette et Minon.

Vander Eycken. — Chacun pour soi.

Cogen Fé. — Femmes de Schéveningue.

Dè Hem L. — Le Bedeau.

Par lettre du 16 Août 1900, M. le Ministre de l'Agriculture nous fit savoir que son Département interviendrait à concurrence de la moitié, soit 2000 francs, dans le prix d'acquisition de l'œuvre de M. Cogen, et regrettait que l'état des crédits dont il disposait ne lui permettait pas d'intervenir dans l'acquisition des autres tableaux.

Notre Collège avait demandé en outre l'intervention de l'Etat dans l'acquisition de *Mollusques et Crustacés*, de notre concitoyen M. Buelens. Cette demande ne fut pas accueillie favorablement.

C. GALERIE DES ANCIENS BOURGMESTRES. — En séance du 14 Septembre 1899, votre Collège décida de faire représenter en peinture les Bourgmestres ayant administré la ville depuis l'année 1800 ; ces portraits, dont l'exécution serait confiée à divers artistes, seraient placés dans la salle du Conseil et auraient 1^m65 de hauteur sur 1^m10 de large.

Voici les noms des artistes qui furent successivement chargés de la peinture des portraits :

Herbo Léon : Portrait de M. Jean van Iseghem, bourgmestre de 1861-1882.

Herbo Léon : Portrait de M. Serruys Henri (1836-1860).

Bulcke Emile : Portrait de M. Lanzweert J.-B. (1830-1836).

Bulcke Emile : Portrait de M. Delmotte Charles (1817-1821).

La série fut continuée en 1900 ; nous aurons soin d'y revenir dans notre rapport sur cet exercice.

SECTION III.

Monuments.

A. FONTAINE MONUMENTALE. — Le Collège a acquis, à la maison Charles Gibault à Paris, une vasque placée au square de la place du Théâtre.

B. MONUMENT DE LA REINE. — Les travaux de construction de la nouvelle église des SS. Pierre et Paul avaient nécessité le déplacement du monument de feu la Reine Louise-Marie. Ce travail fut confié à Monsieur Miramaï J. praticien des musées Royaux de l'Etat, à Bruxelles, moyennant la somme de 2325 francs. Le monument fut déposé en diverses parties dans l'ancien baptistère sous la tour de l'église incendiée. Procès-verbal des opérations fut dressé le 21 Juillet 1899 et signé par MM. Miramaï et H. Vandeveld, conducteur des travaux.

C. STATUE ÉQUESTRE DE LÉOPOLD I^{er}. — Le 20 Décembre 1898, le Conseil a approuvé le programme d'un concours à ouvrir entre artistes belges pour le modèle de la statue équestre de Léopold I^{er} avec piédestal. Ce programme fut l'objet de quelques observations de la part de la Députation permanente, auxquelles il fut fait droit en séance du Conseil du 6 Juin 1899.

Le département des Beaux-Arts présenta à son tour diverses observations et à la suite de négociations très longues, il fut convenu entre la Ville et le Gouvernement que celui-ci

désignerait un statuaire, chargé d'exécuter le monument.

Le choix de Monsieur le comte Jacques de Lalaing rallia l'approbation de la Députation permanente.

Le prix de la statue fut fixé à 85,000 francs dans laquelle somme la province intervient pour 10,000 francs et l'Etat pour 25,000 francs.

SECTION IV.

Théâtre : Saison d'été 1899.

La direction du Théâtre pendant la saison d'été 1899 a été confiée à M. Mouru de Lacotte, de Bruxelles.

Voici la liste des représentations organisées :

TITRES.	NOMBRE D'ACTES	GENRE	NOMBRE de représentations
Ainée (l')	4	comédie	8
Amants	5	comédie	1
Beau Léandre (le)	1	comédie	1
Blanchette	3	comédie	6
Boubouroche	2	pièce	2
Brignol et sa fille	3	comédie	1
Bru (ma)	3	comédie	1
Ça ne finit pas par un mariage	1	comédie	1
Célimare le bien-aimé	3	comédie	3
Chemiseau (le)	5	pièce	5
Cœur révélateur (le)	1	conte fantast.	1
Contrôleur des Wagons-lits (le)	3	com. vaud.	8
Culotte (la)	3	vaudeville	4
Dame de chez Maxim (la)	3	pièce	2
Dupont et Durand	1	pièce	6
Femme de Tabarn (la)	1	tragi-parade	1
Flibustier (le)	3	pièce	3
Gendarme (le) est sans pitié	1	pièce	3
Infidèle (l')	1	pièce	1
Jean Gabrielle Borkman	4	pièce	1
Jean-Marie	1	pièce	1
Lolotte	1	comédie	1
Mariage d'argent	1	comédie	9
Menteuse (la)	3	pièce	4
M ^r Badin	1	fantaisie	3
M ^r le directeur	3	comédie	2
Nuit d'Octobre	1	comédie	1
Pardon (le)	3	comédie	3
Parisienne (la)	3	comédie	1
Pendant le bal	1	comédie	1
Petit Lord (le)	3	comédie	5
Qui ?	2	comédie	8
Théodore cherche des allumettes	1	pièce	2
Vie de Bohème (la)	5	comédie	5
Vivacités (tes) du capitaine Tic	3	comédie	1

B. — Saison d'hiver 1899-1900.

Voici la liste des représentations organisées pendant l'hiver 1899-1900 par différentes Sociétés et Troupes artistiques.

TITRES	ACTES	GENRE	Nombre de représentations	DIRECTIONS
Arge du foyer (l')	1	Vaudeville	1	Tournée Jane May
Brouillés depuis Wagram	1	Comédie vaudeville	1	Société des Sous-officiers
La conscience de l'enfant	4	Pièce	1	Tournée Vast
Dame (la) de chez Maxim	3	Pièce	1	Tournée Aclard
Divorcés-nous	1	Saynette	1	Société des Sous-officiers
Doctoresse (la)	3	Pièce	1	Tournée Jane May
Michel Strogoff	14 tab.	Pièce	2	Tournée Romain
Prête-moi ta femme	2	Comédie	1	Section dram. Cercle Cecilia
Sarah Bernhardt en voyage	2 tab.	Scènes	1	Tournée Jane May
Supplice d'une femme (le)	3	Pièce	1	Section dram. Cercle Cecilia
Torrent (le)	4	Pièce	1	Tournée Vast
Vieux marcheur (le)	5	Comédie	1	Tournée Moncharmont et Lugnet
1897	1	Comédie	1	Société des Sous-officiers

C. — Représentations par des Sociétés locales.

Les Sociétés locales ont donné pendant la Saison d'hiver 1899-1900, les représentations suivantes :

A. — Société « Hoop in de Toekomst. »

DATE	TITRES	GENRE	NOMS DES AUTEURS	ACTES
1899 Oct. 8	De twee straatjongens	Drama	P. Decourcelle	8 tafereelen
Nov. 12	De gevloekte uit het gebergte	Drama		6 bedrijven
"	Het verloren minnebriefje	Blijspel	Aug. Hendrickx	1 bedrijf
Dec. 17-18	De vlaamsche wever	Drama	E. Vandendriessche	6 bedrijven
"	Wat een vader lijden kan.	Blijspel	J. Brulants	1 bedrijf
1900 Janv. 14	De ware schuldige	Comédie	Lod. Lievevrouw-Coopman	5 bedrijven
"	Napoleon en Bismarck	Blijspel	P. Kints	1 bedrijf
April 16	Gebroken harten	Comédie	Isidoor Albert	4 bedrijven
"	Lotje Biebuick	Blijspel	Aug. Hendrickx	1 bedrijf

B. — Société « Onder Ons. »

DATE	TITRES	GENRE	NOMS DES AUTEURS	ACTES
1899 Oct. 22	Roze Kate	Drama	Nestor Detière	5 bedrijven
"	Cupido op krukken	Blijspel	A. Hendrikx	1 bedrijf
Déc. 3	Vondel	Tooneelspel	H. Van Peene	5 bedrijven
"	Adam en Eva	Blijspel	H. Van Peene	1 bedrijf
1900 Janv. 7	De Wolvin uit 't Zwartbosch	Drama	Nestor Detière	5 bedrijven
Fév. 18	De Zeegeuzen	Drama	Lagrange en Camieuz	3 bedrijven
"	Siska van Roosemaal	Blijspel	H. Van Peene	2 bedrijven

— 144 —

— 145 —

SECTION V.
Bibliothèque

Le nombre de volumes et de publications périodiques envoyés par le Gouvernement s'élève à . . .	54.—
Le nombre de volumes prêtés au dehors s'élève à . . .	1275.—
Le nombre de personnes qui ont emprunté des ouvrages pour les lire à domicile s'élève à . . .	753.—
Le nombre de personnes qui ont consulté à la Bibliothèque même s'élève à . . .	350.—
Le nombre d'ouvrages achetés se monte à . . .	12.—
Le nombre d'ouvrages reçus en don se monte à . . .	4.—
Le nombre d'ouvrages reçus en abonnement s'élève à . . .	12.—
Le nombre de volumes que possède actuellement la Bibliothèque est de . . .	21166.—
Voici la liste des ouvrages reçus dans le courant de l'année 1899 :	
Charoïne Reusens	Eléments de Paléographie.
Laurent Ch.	Recueil des ordonnances des Pays-Bas.
Morery	Dictionnaire historique, 8 vol.
Francoise Verdugo	Commentaria rei coronel.
Lonchay	
Duvivier Ch.	Actes et Documents anciens.
Gilliods-vanSeveren L.	Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne école Bogaerde.
Kurth Gotfried	Deutsch Belgien.
de Limburg-Stirum,	Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre.
C ^{te} Thierry	
Bogaert Karel	Wilde rozen. Oefchen.
Devillers L.	Chartes du comté de Hainaut de l'an 1200.
de Beaucourt Robert	Une excursion à Middelbourg en Zélande. L'île de Valcheren.
idem.	Noire-Damo de Broedone.
idem.	Ravesy sur-Mer, via Ostende-Nieuport
idem.	Le pèlerinage de Vilsegheem.
idem.	Une visite au château de Wynondael.
idem.	Geschiedenis en beschrijving van Westende-ter-Zee.
idem.	Ostendiana.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la bibliothèque.

Nombre de volumes entrés pendant l'année	Total du catalogue.	LECTURE AU DEHORS			Nombre de volumes emportés à domicile et classés de ces volumes.					
		Emprunts faits par des			Commerces et industrie	Histoire et géographie	Philologie et belles-lettres	Sciences morales, politiques et administration	Sciences naturelles, mathématiques et physiques	Total
		lecteurs	lectrices	Total						
82	21166	644	109	753	120	808	580	180	149	1275

TITRE VIII. SERVICES COMMUNAUX.

CHAPITRE I. Travaux publics.

§ 1. TRAVAUX DE PAVAGE.

A. — Entretien.

Les dépenses pour l'entretien des travaux de pavage se sont élevées, pendant cette année, à la somme de 10865,88 francs, représentant :

- 1° Repavages effectués au marteau 37.240,50 m² à 0.16
- 2° Réparations faites à la pince 25.261,10 m² à 0.12
- 3° Transports à pied-d'œuvre des pavés, fourniture extraordinaire de sable, terrassement, et autres frais divers.

Cette fourniture d'un lot de 50,000 pavés neufs pour les repavages a fait l'objet d'une adjudication publique en date du 7 mars 1899.

La fourniture a été confiée à MM. Hody et fils, maîtres de carrières à Fairon-Comblain-la-Tour, pour la somme de 11.500 francs.

Une seconde fourniture de 20.000 pavés a été mise en adjudication le 16 Décembre 1899. La plus basse soumission a été présentée par M. Théo Motié de Bruxelles. Elle s'élevait à 4.658,50 francs.

Le 18 Février 1899, il a été procédé à l'adjudication publique des travaux de pavage du Boulevard du Midi, du pourtour et du terre-plein du Marché-aux-Herbes, d'une partie de la rue des Sœurs-Blanches et de la rue du Quai. Ces rues ont été exécutées en pavés neufs. Les pavés de remploi ont été employés pour la rue St-Georges, les rues aux abords de la nouvelle église St-Joseph et quelques rues du quartier de l'Est (rues de la Marine, de la Petite Chapelle, de Blankenberghe, des Chauffeurs et l'avenue du Champ de Tir).

Les travaux ont été exécutés par MM. PERSYU et DECLERCQ pour la somme de 176.400 francs.

L'adjudication des travaux de pavage des rues de l'Avenir, des Rentiers et de l'Orphelinat (territoire annexé de Marla-kerke) a eu lieu le 9 Décembre 1898. MM. PERSYU et DECLERCQ ont été déclarés adjudicataires moyennant la somme de 23.581 francs.

B. — Trottoirs.

La Ville a effectué cette année la pose de trottoirs, pour lesquels elle a fait l'acquisition de deux lots de pavés cubiques (plâtres de 0.14X0.14X0.08), fournis successivement par MM. HODY et fils pour les sommes de 3400 et 6740 francs.

§ 2. EGOUTS.

Le nombre de demandes introduites pour le raccordement des immeubles au réseau des égouts de la Ville a été de 128.

§ 3. ADJUDICATIONS.

Le tableau ci-après renseigne les diverses adjudications qui ont eu lieu pendant le courant de 1899 :

DATES	NATURE DES TRAVAUX	No du cahier des charges	MONTANT DU DEVIS	MONTANT DE LA SOUMISSION	NOM, PRÉNOMS ET DOMICILE DE L'ADJUDICATAIRE
14 Janv.	Etablissement d'un chalet de nécessité et d'urinoirs publics	29 de 1898	5500.00	5994.00	Cornélis Ostende
18 Fév.	Démolition des anciennes écuries du Roi, et travaux de fondations et de gros œuvre des caves, pour l'édification du nouveau théâtre	1	néant	116000.00	De Booserie Courtrai
7 Fév.	Construction d'une plateforme pour l'établissement des pavillons du service des bains, à la plage ouest.	2	2050.00	1750.00	Smis-Valcke Ostende
17 Janv.	Fourniture de charbons anglais pendant l'année 1899	3	néant	16.72 la tonne	Helmoortel Jules Ostende
18 Fév.	Etablissement de nouveaux échaudoirs à l'abattoir communal	4	4300.00	4049.50	Callebert & De Bever, Ostende
7 Mars	Fourniture, en deux lots, de pavés pour le service d'entretien des rues de la Ville	5			
	Lot I.		néant	11500.00	Hody et fils Fairon
	Lot II		néant	3400.00	Idem.

DATES	NATURE DES TRAVAUX	No du cahier des charges	MONTANT DJ DEVIS	MONTANT DE LA SOUMISSION	NOM ET PRÉNOM, ET DOMICILE DE L'ADJUDICATEUR
18 Fév.	Travaux de pavage à effectuer dans diverses rues de la Ville	6	184250.98	176400.00	Persyn & Declercq Ostende
16 Sept.	Travaux de construction d'un Athénée Royal et du pensionnat y annexé	7	713678.24	685235.00	H. De Gryse Ostende
4 Mars	Travaux de peinture à exécuter au Kursaal	8	3427.67	2974.00	Halen, Mons
7 Mars	Fourniture de gravier de porphyre pour la réfection des allées des promenades publiques.	9	néant	4920.00	Van Dycke Arthur Ostende
25 Mars	Fourniture de bancs pour promenades publiques	10	néant	2490.00	Combes-Verbeke Iseghem
2 Mai	Renouvellement d'une partie de balustrade de la Digue de Mer	11	898.60	987.98	Cornelis Ostende
2 Mai	Travaux à effectuer à des bâtiments d'écoles communales	13	8741.35	9127.00	Van Dyck Polydore Ostende
23 Mai	Fourniture du charbon pour machines, nécessaire à l'usine de la distribution d'eau	14	néant	19.75 la tonne	Haeck Ostende
25 Juill.	Placement de barreaudages en fer aux fenêtres extérieures de la Minque	15	882.00	800.00	Jacobs Ostende
30 Sept.	Fourniture de tuyaux, appareils et autres objets nécessaires au service de la distribution d'eau	16			

- 150 -

	Lot I		néant	9665.00	Hauts Fourneaux La Louvière
	Lot II		néant	7294.75	Valcke frères Ostende
12 Août	Entreprise de la première série des travaux d'agrandissement de l'aile Est du Kursaal	17	néant	518167.00	De Gryse Henri Ostende
12 Août	Travaux d'agrandissement et de réfection de l'école de garçons du faubourg de Mariakerke	18	5851.99	5298.00	Staelens Mariakerke
7 Oct.	Travaux de construction d'une serre	19	4803.69	4900.00	De Kuypere Ostende
14 Oct.	Travaux d'agrandissement et de réfection de l'habitation du fossoyeur du cimetière communal	20	3000.81	2795.59	Van Dyck Pol Ostende
9 Déc.	Travaux de pavage des rues de l'Avenir, des Rentiers et de l'Orphelinat	21	23819.20	23581.00	Persyn & Declercq Ostende
16 Déc.	Fourniture de pavés pour l'entretien des rues de la Ville	23	néant		
	Lot I			4658.50	Molié Bruxelles
	Lot II			6740.00	Hody & fils Fairon
16 Déc.	Fourniture de charbons pendant l'année 1900	25	néant	22.62 la tonne	Helsmoortel Jules Ostende

- 151 -

§ 4. — SERVICE D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX.

Le bordereau des prix pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux, etc., comprenait cette année 15 lots. Il a été procédé à l'adjudication le 17 Décembre 1898, qui a donné les résultats suivants :

Tableau indiquant le rabais ou l'augmentation sur les prix du bordereau.

No des lots.	NATURE DES FOURNITURES ET DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRES	RABAIS OU AUGMENTATION
1	Terres, graviers, sables, transports, terrassements, etc.	Callebert et De Bever	Augm. 3 %
2	Briques, chaux, maçonnerie, etc.	Callebert et De Bever	Augm. 3 %
3	Bois de construction et menuiserie.	Goormaghtich	Augm. 8 %
4	Divers et broserie	Quinet	Rabais 10 %
5	Fontes, fers, aciers, cuivre.	Valcke frères	Rabais 10.50 %
6	Plomb, zinc, articles sanitaires.	Frankignoul	Augm. 5 %
7	Vitrierie.	V ^e Colombie	Rabais 27 %
8	Couleurs et peintures.	V ^e Colombie	Rabais 25 %
9	Tapiserie.	Van den Berre	Rabais 10 %
10	Marbrerie.	Cornelis	Augm. 4.90
11	Enduits, moulures et ornements.	Néant	
12	Egouts.	Goes	Rabais 18.51 %
13	Droguerie	Quinet	Rabais 10 %
14	Trottoirs	Pas de suite	
15	Badigeonnage	Goes	Rabais 26.55 %

§ 5. — BATISSES.

A. Constructions nouvelles.

Le Collège a accordé 191 autorisations pour nouvelles constructions, dans les rues suivantes :

Rue Albert	6
Chaussée d'Albertus.	1
Rue d'Amsterdam	11
Rue d'Anvers	3

	21
Rue de l'Aviso	5
Rue de l'Arsenal	1
Rue de Blankenborghie	1
Rue des Briquetiers.	5
Rue du Bon Vent.	1
Rue de Bucharest.	2
Rue du Caire	4
Rue du Carénage.	1
Rue du Cercle.	2
Rue des Charpentiers	1
Rue des Champs	4
Rue du Colombier	2
Digue de mer	9
Rue de l'Esplanade	4
Rue du Fort	3
Rue de Gand	2
Chemin de Ghistelles	4
Rue du Jardin	1
Rue de l'Hippodrome	1
Rue des Hospices	6
Rue Léopold II.	1
Rue Liefkemores	1
Rue Longue	1
Rue des Maçons	1
Rue Marie-Thérèse	12
Boulevard du Midi	10
Rue Muscar	13
Rue François Musin.	3
Chaussée de Nieupoort	5
Rue du Nord	10
Route d'Oudenbourg	2
Rue de Paris	2
Chaussée du Phare	3
Rue de la Petite Chapelle	1
Avenue de la Reine	3
Boulevard Rogier	6
Rue de Rome	4
Rue Royale	3
Avenue Napoléon	1

	168
Rue du Sport	1
Rue de Stockholm	3
Chaussée de Thourout	3
Boulevard van Iseghem	5
Rue du Vélodrome.	6
Rues du quartier de l'Est (non dénommées).	5
Ensemble	191

B. Changements et modifications de façades.

69 autorisations pour changements et modifications de façades ont été délivrées, dans les rues suivantes :

Rue Albert.	2
Rue Archiduchesse.	1
Place d'Armes.	2
Rue des Bâteliers	2
Rue de Berlin.	1
Rue de Blankenberghe	1
Rue de Brabant	2
Rue des Briquetiers.	1
Rue de Bruxelles.	1
Rue des Capucins	3
Rue du Cercle.	1
Rue de la Chapelle	4
Rue Christine.	4
Place du Commerce.	1
Rue de Constantinople.	1
Digue de mer	2
Rue de l'Eglise	2
Quai de l'Empereur.	3
Rue de la Gare	1
Avenue Léopold	1
Rue Longue	2
Rue de Madrid	2
Marché-aux-Herbes.	1
Boulevard du Midi	3
Chaussée de Nieupoort	1
Rue d'Ouest.	3
Place des Pêcheurs	1
Chaussée du Phare	1

50

	56
Boulevard Rogier	3
Rue de Rome	1
Rue Royale.	1
Rue St. Joseph	2
Rue des Sœurs Blanches	3
Rue de Stockholm	3
Place du Théâtre	2
Chaussée de Thourout.	2
Rue Traversière	1
Rue Wellington	1

Total. 69 changements

C. Reconstructions.

11 autorisations ont été données pour maisons à reconstruire, comme suit :

Rue des Bâteliers	1
Rue Christine	1
Quai de l'Empereur	1
Rue des Fèves	1
Rue de Flandre.	1
Rue St. François	1
Rue St. Paul	1
Rue des Sœurs Blanches.	1
Chaussée de Thourout	2
Quartier de l'Est (rue non dénommée)	1

Total. 11 reconstructions

CHAPITRE II.

Distribution d'Eau,

SECTION I. — CONCESSIONS NOUVELLES.

Voici la liste des différentes sortes d'abonnements qui ont été délivrées pendant l'exercice écoulé.

Abonnements pour usage domestique.	1006
» » » » et industriel.	34
» » » industriel	29
» » » d'eau de construction	16
» à 1200 frs	16

Total des abonnements. 1101

Les 9 abonnés à robinet libre qui, en 1898, avaient refusé de munir les raccordements de compteurs conformément à l'art. 28 du règlement, n'ont pas encore consenti à faire exécuter ces travaux.

Dans ce nombre sont compris les abonnements du Kursaal et des Bains.

Il a été donné dans le courant de l'année 1899 cent trente-six concessions nouvelles ce qui porte le nombre à 1101 dont 16 à robinet libre.

Le nombre d'abonnés pendant l'hiver n'a été que de 724 soit une diminution de 377.

Le nombre de nouvelles concessions se répartit comme suit :

Abonnements pour usage domestique	95
» » » » et industriel	17
» » » industriel	8
» » » d'eau de construction	16

Total des nouvelles concessions. 36

Dix-sept abonnements pour usage domestique ont été résiliés et remplacés par des abonnements pour usage domestique et industriel.

Le nombre des compteurs entrés a été de 619 se répartissant comme suit :

Compteurs réparés par le personnel	277
Nouveaux compteurs Siemens	164
Compteurs emmagasinés pour l'hiver	178
	<u>619</u>

Le nombre de compteurs sortis a été de 600 se répartissant comme suit :

Compteurs placés chez de nouveaux abonnés	102
Compteurs en remplacement de ceux à réparer	277
Compteurs placés chez les anciens abonnés	221
	<u>600</u>

Il n'a été vendu par le service des eaux que trois compteurs Siemens.

Un compteur Berhaut 3/4 a été acheté par un client directement à la maison Berhaut.

Le nombre de compteurs appartenant aux abonnés est porté ainsi à 75 dont voici la liste :

Siemens 75 ^m /m	3
» 5/4	2
» 4/4	3
» 3/4	42
» 1/2	3
Galasse 4/4	1
» 3/4	8
Berhaut 3/4	7
» 4/4	1
Oesten 3/4	1
	<u>71</u>
Belge 3/4	2
Schinzal 3/4	1
Brum 3/4	1

Total des 75 compteurs propriétés.

Voici le relevé des différents compteurs qui ont fonctionné chez les abonnés pendant l'exercice 1899.

Compteurs Siemens 1/2	5
» » 3/4	704
» » 4/4	23
» » 5/4	13
» » 6/4	10
» » 50 ^m /m	8
» » 60 ^m /m	2
» » 75 ^m /m	11
» » 100 ^m /m	2
» » 150 ^m /m	4
» Berhaut 3/4	68
» » 4/4	3
» Galasse 3/4	107
» » 4/4	5
» » 5/4	1
» Oesten 3/4	65
» Exelsior 3/4	34
» Calwaert 3/4	3
» Brum 3/4	1

1089

Compteurs Beloge	3/4 . .	24	1069
» Schinzel	3/4 . .	5	
» Bopp et Reuther	3/4 . .	1	
» Trident	3/4 . .	3	
Total des compteurs			1102

Les nouveaux raccordements suivants ont été placés par le personnel du service des eaux dans les différentes rues de la ville comme suit :

Rue Longue	7
Rue St Sébastien	1
Rue des Sœurs Blanches	2
Rue de Rome	2
Rue de l'Eglise	1
Rue Joseph II	2
Rue du Jardin	3
Rue St François	2
Rue d'Ouest	4
Rue Marie-Thérèse	4
Rue de la Chapelle	3
Rue du Carénage	2
Rue Archiduchesse	1
Rue Muscar,	1
Rue d'Est	3
Rue de Stockholm	1
Rue St Pétersbourg	4
Rue de Bruxelles,	1
Rue de l'Abattoir	1
Rue Albert	5
Rue Louise	2
Rue de Londres	2
Rue du Bon vent	1
Rue du Quai	1
Rue Wellington	2
Rue de Bucharest	2
Rue de la Corderie	2
Rue Christine,	1
Rue du Cercle	1
Rue du Cerf	1
Rue du Vélodrome	1
Rue du Sport	1

Rue Courto	1
Rue de l'Hôpital	1
Rue de Vienne	1
Rue de Varsovie	5
Rue St Paul	1
Rue de Flandre	2
Rue Royale	4
Rue St Pierre	1
Chaussée de Nieuport	5
Place d'Armes	4
Boulevard du Midi	7
Boulevard Van Iseghem	11
Boulevard Rogier	9
Avenue de la Reine	2
Digue de Mer	1
Chaussée de Thourout	3
Square Clémentine	7
Avenue Léopold	3
Square Stéphanie	1
Quai des Pêcheurs	1

Total des nouveaux placements 137

Le coût total de ces emplacements a été de 7840 fr. 50.
Il a été employé 1108 m. 40 tuyaux en plomb à ces raccordements.

SECTION II. TRAVAUX.

A. Nouvelles canalisations.

Les travaux ci-après ont été exécutés par le personnel du service des eaux sur la voie publique et dans différents bâtiments communaux :

1° Raccordement des nouveaux magasins de la ville sis route de Ghistelles à la canalisation d'eau.

104 mètres tuyaux fonte 75^m/m.

2° Au Kursaal.

9 mètres tuyaux fonte de 75^m/m.

3° Enlèvement de la canalisation d'eau de la partie de la rue du Châlet comprise entre la rue Royale et la digue de mer et remplacement de la même canalisation dans la rue de Paris.

95 mètres tuyaux fonte de 75 ^m/_m.

Placement d'une canalisation d'un plus grand diamètre sur la digue de mer entre la rue de Berlin et rampe Ouest du Kursaal. Ces travaux ont été exécutés pour fournir l'eau en quantité suffisante pour alimenter l'ascenseur de l'hôtel Wellington.

90 mètres tuyaux fonte de 150 ^m/_m.

Placement d'une canalisation d'eau pour raccorder l'hôtel Ostend Royal Palace.

343 mètres tuyaux fonte de 75 ^m/_m.

Placement d'une canalisation d'eau dans la rue d'Est entre la rue de l'Eglise et la rue du Quai.

78 mètres tuyaux en fonte 75 ^m/_m.

Raccordement de l'Etablissement du Tir aux Pigeons chaussée de Nieuport.

10 mètres tuyaux de fonte 75 ^m/_m.

Raccordement de l'école des filles rue des Sœurs Blanches.

55 mètres tuyaux fonte 75 ^m/_m.

Raccordement de la canalisation d'eau existante rue du Vélodrome à l'Avenue de la Reine.

12 mètres tuyaux fonte 100 ^m/_m.

Placement d'une canalisation d'eau à la chaussée de Thourout.

66 mètres tuyaux fonte 75 ^m/_m.

Raccordement du nouveau bâtiment de la marine sis quai de l'Empereur.

10 mètres tuyaux fonte 50 ^m/_m.

Placement d'une canalisation d'eau dans la rue de Constantinople entre les rues d'Amsterdam et du Caire.

65 mètres tuyaux fonte 75 ^m/_m.

Raccordement des bouches d'incendie se trouvant sur la cour de l'Ecole rue de Rome à la canalisation d'eau.

40 mètres tuyaux fonte 75 ^m/_m.

Usine hydraulique placement d'une nouvelle canalisation.

66 mètres fonte 200 ^m/_m.

B. Nouvelles Vannes.

Les vannes suivantes ont été placées pendant l'exercice 1899 aux endroits ci-après :

Une vanne de 75 ^m/_m au magasin de la ville route de Ghistellos.

Une vanne de 75 ^m/_m à l'angle des rues de Paris et Royale.

Une vanne de 75 ^m/_m sur la canalisation se dirigeant vers l'Ostend Royal Palace.

Une vanne de 75 ^m/_m rue d'Est.

Une vanne de 75 ^m/_m sur le raccordement du Tir aux Pigeons.

Une vanne de 75 ^m/_m sur le raccordement de l'Ecole des filles rue des Sœurs Blanches.

Une vanne de 75 ^m/_m sur la nouvelle canalisation place Prince Baudouin.

Une vanne de 50 ^m/_m à la chaussée de Thourout.

Une vanne de 50 ^m/_m quai de l'Empereur sur le raccordement du nouveau bâtiment de la marine.

Une vanne de 100 ^m/_m rue de Constantinople sur la nouvelle canalisation entre les rues d'Amsterdam et du Caire.

Une vanne de 75 ^m/_m rue d'Amsterdam.

Une vanne de 150 ^m/_m sur le nouveau raccordement de l'hôtel Wellington.

Trois vannes de 75 ^m/_m sur les raccordements servant à alimenter les travaux de la nouvelle église des SS. Pierre et Paul.

Une vanne de 50 ^m/_m place du Théâtre sur les raccordements de la fontaine monumentale.

C. Bornes-fontaines.

Quatre nouvelles bornes-fontaines ont été placées pendant le courant de l'exercice 1899 aux endroits suivants :

Une à l'angle des rues de Rome et d'Amsterdam.

Une à l'angle de la rue de Stockholm et du boulevard du Midi.

Une borne-fontaine dans la rue du Carénage, en face du parc Léopold.

Une borne-fontaine au square Clémentine.

Le nombre des bornes-fontaines est porté ainsi à 21 placées aux endroits suivants :

1 rue Wellington, près des courses.

2 chaussée de Thourout, près du Petit Paris.

3 rue de Varsovie, en face des écuries des bains.

4 rue du Chemin de fer, près du hangar aux marchandises.

5 rue du Carénage, près de l'usine à gaz.

6 rue de Babylone, coin de la maison de passage.

7 rue St. Sébastien, coin du Théâtre.

8 rue de la Corderie, à l'angle de la rue des Sœurs Blanches.

9 rue St. Joseph, en face du doyenné.

10 rue St François, près de la rue d'Est.

11 rue des Bateliers, près de la rue du Cercle.

12 rue Perdue, à l'angle de la rue St. Nicolas.

13 rue Brigantin, à l'angle de la rue du Port-franc.

14 rue du Port-franc, à l'angle de la place du Moerdijk.

15 rue du Bon Vent, en face de l'église Notre-Dame.

16 rue des Cordiers, en remplacement de l'ancienne pompe.

17 rue du Midi.

18 rue de Romé, à l'angle de la rue d'Amsterdam.

19 rue de Stockholm, à l'angle du boulevard du Midi.

20 rue du Carénage, en face du parc Léopold.

21 Square Clémentine.

Trente-deux grosses réparations ont été exécutées aux bornes-fontaines pendant le courant de l'année.

D. Bouches d'incendie.

Voici la liste des nouvelles bouches d'incendie, qui ont été placées dans différents bâtiments communaux et sur la voie publique :

Une bouche d'incendie à l'hôpital civil ;

Deux bouches d'incendie aux nouveaux magasins de la ville ;

Une bouche d'incendie rue d'Est ;

Deux bouches d'incendie dans la cour de l'école des filles rue des Sœurs Blanches ;

Deux bouches d'incendie dans la cour de l'école rue de Rome ;

Une bouche d'incendie à l'usine hydraulique ;

Une bouche d'incendie chaussée de Thourout.

Le nombre des bouches d'incendie est ainsi porté à 501.

Seize réparations d'une certaine importance ont été exécutées aux différentes bouches d'incendie pendant le courant de l'année.

E. Fontaines publiques.

Il existe une fontaine au square de la place du Théâtre.

SECTION III. COMPTABILITÉ.

L'état suivant indique les recettes et dépenses effectuées pendant l'année 1899.

A. Recettes.

	SOMMES PRÉVUES.	MONTANT LIÉEL
1. Produit des concessions	58000.00	78080.80
2. Produit de la location des compteurs	8000.00	7770.82
3. Placement des conduites et réparations	6000.00	11589.20
4. Produits divers	1000.00	248.00
Total des recettes	73000.00	97788.82

B. Dépenses.

1. INSTALLATION.		
Intérêts et amortissement du capital de 463300	23165.00	23165.00
2. USINE.		
a) Charbons 600 tonnes à 14 fr.	8400.00	9763.59
b) Graisse et huile	600.00	609.25
c) Coton	135.00	282.08
d) Eclairage	200.00	40.82
e) Divers et entretien	6000.00	6069.10
3. Réseau, bouches d'incendie, vannes et bornes fontaines	8000.00	16339.47
4. Acquisitions de compteurs	4000.00	9899.40
5. Placements de conduites privées	4000.00	5480.48
6. Assurances et contributions		
7. Personnel	660.00	206.76
a) Directeur	500.00	500.00
b) Comptable	200.00	200.00
c) 2 machinistes	2840.00	2640.00
d) Chauffeur	1200.00	1200.00
e) Fontainiers	7300.00	6818.75
8. Frais divers	1000.00	1248.55
Total des dépenses	68000.00	84552.55

Récapitulation.

SOMMES PRÉVUES	MONTANT RÉEL
Recettes 73000.00	Recettes 97688.82
Dépenses 68000.00	Dépenses 84552.55
Excédent 5000.00	Excédent 13136.27

SECTION IV. — ADJUDICATIONS.

A. Le 24 Mai a eu lieu l'adjudication pour la fourniture du charbon nécessaire à l'usine hydraulique du 1^{er} Juin 1899 au 31 Mai 1900.

Cette fourniture fut adjugée au seul adjudicataire M. Ch. Haack au prix de 19 fr. 75 les $\frac{100}{1000}$ kilos.

B. Le 30 Septembre a eu lieu l'adjudication pour les fournitures nécessaires au service des eaux.

Voici les résultats :

Pour le 1^{er} lot.

Hauts fourneaux de La Louvière	9665.00
Valcke frères, Ostende	13280.00

Pour le 2^e lot.

Valcke frères, Ostende	7294.75
----------------------------------	---------

Le 1^{er} lot fut adjugé à la Société des Hauts Fourneaux à La Louvière.

Le 2^d à MM. Valcke frères à Ostende.

SECTION V. — CONSOMMATION D'EAU.

Voici quelle a été la quantité d'eau élevée à l'usine. Les deux pompes ont travaillé ensemble pendant 4914 heures, chaque pompe donnant en moyenne un débit de 80 m³ à l'heure; il peut être estimé que ces deux pompes ont élevé 80 m³ × 4914 = 393120 m³.

Les nouvelles pompes ont travaillé pendant 900 heures; chacune de ces nouvelles pompes donne en moyenne un débit de 300 m³ à l'heure. Ces deux pompes ont par conséquent élevé 300 m³ × 900 = 271500 m³.

La pompe Gwynne alimentant le bassin de natation a travaillé pendant 698 heures débitant 65 m³ à l'heure soit 65 × 698 = 45370 m³

La consommation totale est de 709,990 m³

La quantité d'eau consommée se répartit approximativement comme suit :

Eau fournie par abonnements au compteur	183.000
Eau fournie par abonnements à robinet libre.	172.000
Eau fournie par bornes-fontaines	98.000
Arrosage par bouches d'incendie des pompiers	50.000
Arrosage de la Minque	20.000
Arrosage des parcs et jardins 4 h. × 2 lances × 90 jours × 20 m ³	14.400
Arrosage et nettoyage du matériel des pompiers	13.000
Arrosage du parc royal derrière les dunes 6 heures × 90 jours × 20 m ³	10.800
Fontaine publique place du Théâtre 90 j. × 12 h. × 10 m ³	10.800
Urinoirs publics	15.000
Arrosage par 5 tonneaux × 2 m ³ (14 fois pendant 90 j.)	12.600
Kursaal	8.000
Bains	8.000
Hôpital civil	6.000
Hôtel-de-Ville	4.500
Abattoir	4.000
Ecoles 10 × 400.	4.000
Athénée et pensionnat	4.000
Service d'hygiène: nettoyage des urinoirs etc.	4.000
Service des égouts: grand réservoir de chasse	4.000
» nettoyage des conduites privées	1.000
Gendarmerie	2.000
Doyenné	400
Bureau de bienfaisance.	400
Justice de paix.	400
Morgue	400
Théâtre	100
Service des vidanges pour nettoyage matériel et machines	400
W. C. digue de Mer	400
Vélodrome	5.000
Bassin de natation	115.370
Fuites	8.020
Total m ³	709.990

SECTION VI. — STATISTIQUE.

C'est à la suite de la reprise de l'usine à gaz par la Société d'Éclairage du Centre que le service des eaux a passé sous la direction du service des travaux publics à la date du 7 Novembre 1893.

Le tableau ci-dessous indique les recettes et dépenses effectuées depuis cette date.

ANNÉE	NOMBRE D'ABONNÉS	RECETTES	DÉPENSES	
1893	657	25547.77	38242.29	12694.52 Déficit
1894	694	34823.89	37331.42	2507.53 »
1895	720	40931.85	40605.92	325.93 Boni
1896	778	55734.07	55032.07	702.00 »
1897	856	56059.91	56409.25	349.31 Déficit
1898	965	72035.06	60567.04	11468.62 Boni
1899	1101	97688.82	84552.55	13136.27 »

C'est le 5 Septembre à 12 h. 45 minutes que le château d'eau s'est effondré.

CHAPITRE III.

Parcs, Squares et Promenades publiques.

I. PARC MARIE-HENRIETTE.

Le fait le plus remarquable, que l'on constate après une promenade dans le parc Marie-Henriette, est le grand développement qu'ont pris les nouvelles plantations.

Des peupliers plantés en jeunes sujets durant l'hiver de 1897-98 ont acquis une hauteur, qui dépasse, pour certains d'entre eux, 5 mètres sur 0^m18 de circonférence à la base.

Le robinier, le saule, le sureau, le cytise, le faux ébénier et même l'églantier ou rose des bois ont encore donné des pousses atteignant 1^m50 jusqu'à 2^m50 de longueur.

Ce résultat confirme en tous points l'assertion, que la tendance dans notre contrée devra être d'en venir au type de plantation qu'offre le parc Marie-Henriette; c'est à dire une futaie de *Populus* et un taillis composé des diverses essences mentionnées dans notre rapport sur l'exercice 1898.

D'ailleurs, l'expérience démontre tous les jours davantage, que la réussite des plantations dans le voisinage de la mer dépend d'abord d'une préparation convenable du sol dans lequel on veut planter, et puis du choix judicieux des essences qui supportent les caprices du climat de notre littoral.

Les vents violents, qui viennent tant contrarier nos essais de culture, nous viennent du Nord et de l'Ouest; des courants non moins violents soufflent aussi et parfois simultanément du Sud-Ouest.

Ces courants nous arrivent avec autant plus de force qu'ils se trouvent resserrés sur leur passage dans la Manche et le Pas-de-Calais par les montagnes qui bordent la côte de Boulogne.

Alors des rafales épouvantables agitent la mer et soufflent avec une effrayante impétuosité jusqu'au loin dans l'intérieur du pays, jonchant la terre des débris de nos arbres et arbustes.

A ces occasions, il arrive assez souvent que nos plantations sont entièrement dépouillées de leur feuillage, présentant le curieux spectacle d'un bois en plein hiver, par une température de 20° au-dessus du zéro.

Ces tempêtes sont très fréquentes sur nos côtes; elles ont une durée variable, mais généralement la durée de la tourmente n'excède pas un tour de soleil.

Durant les mois d'hiver et de printemps, sévissent presque toujours les vents Est ou Nord-Est. Ces vents sont surtout nuisibles quand ils soufflent au printemps, parce qu'aux meurtrissures des bourgeons et des jeunes pousses causées par le sable, s'ajoutent les funestes effets de la gelée tardive.

Il suit de ce qui précède qu'il importe de faire, pour le boisement de nos parcs, un choix raisonné des espèces végétales, d'observer les phénomènes de la végétation, comme les phénomènes météorologiques, climatologiques, etc., etc.

Indépendamment du remplacement des arbustes morts ou mal venus, toujours nécessaire dans des plantations de

l'étendue du parc Marie-Henriette, il a été procédé pendant l'hiver de 1898-99 à quelques plantations supplémentaires afin d'arrondir les massifs de verdure existants.

La reprise de ces jeunes arbres, provenant autant que possible de pépinières dont le sol est de même nature qu'à Ostende, a été très satisfaisante.

Les routes carrossables du parc Marie-Henriette, ainsi que celle de l'Avenue de la Reine, ont été entièrement renouvelées et chargées d'une couche de gravier de Quenast.

II. PARC LÉOPOLD.

Il est à remarquer que dans les plantations du parc Léopold, c'est encore le peuplier qui domine et dans le nombre on rencontre beaucoup d'exemplaires appartenant à une espèce encore peu répandue en Belgique, notamment le peuplier haumier.

Ce peuplier plaît par sa croissance rapide, son beau port et la couleur brillante de ses grandes feuilles. Les bourgeons sont enduits d'une substance résineuse balsamique, qui, à l'époque de leur épanouissement embaument l'air environnant par une odeur des plus agréable.

Ce peuplier, à notre avis le plus ornemental du genre, pourrait être considéré comme une acquisition précieuse pour notre littoral, si malheureusement il n'avait à souffrir énormément d'un insecte rongeur, qui fait périr indistinctement tout arbre ayant atteint une certaine dimension.

C'est le *Cossus gâte-bois* (*Cossus ligniperda*).

La chenille de ce papillon, qui a plutôt l'aspect d'une larve que d'une chenille, est grosse, de couleur rouge-brûlée, garnie de rares poils raides. Elle creuse en plein tronc d'énormes galeries longitudinales, rejetant au dehors, au fur et à mesure de son travail, les débris qui les encomrent et produisant ainsi au pied de l'arbre, un petit tas de sciure qui décèle la présence de ce terrible ravageur.

On conçoit tout le mal que cet insecte peut causer, quand on tient compte du fait qu'il met trois ans pour arriver au terme de sa croissance, prolongeant chaque jour sa galerie ou en traçant d'autres parallèlement à la première et les réunissant ensemble par des couloirs transversaux.

Les moyens qu'on a préconisés pour le détruire, n'ont guère donné de résultat pratique, et tout arbre attaqué dépérit in-

sensiblement jusqu'à l'instant où la tige entièrement vermoulue est abattue par un coup de vent.

Cette circonstance est la cause de la disparition successive des grands exemplaires de peuplier-haumier, qui ornent encore les massifs du parc Léopold, et c'est par des plantations nouvelles, composées d'espèces qui sont respectées par ces rongeurs, que nous devons remédier à cet inconvénient, afin d'arriver à régénérer successivement les massifs épuisés sans nuire à l'aspect général de notre joli parc, qui est toujours une de nos promenades publiques les plus fréquentées.

III. SQUARES DE LA VILLE.

Les parterres fleuris de nos squares, qui font l'admiration des étrangers durant la saison balnéaire, continuent à faire l'objet de tous nos soins.

Le *Geranium* qui en forme la quintessence, est pour nous la plante indispensable, sans laquelle il est presque impossible d'avoir un jardin fleuri à Ostende.

Peu de plantes, du reste, joignent à un feuillage abondant, toujours très beau et parfois brillant, une floraison à ce point éclatante et soutenue.

La grande diversité dans les couleurs de la fleur, qui distingue ce genre de plantes, permet encore assez bien de varier les combinaisons. En y ajoutant certaines autres plantes telles que le *Lobelia*, *Pyrethrum*, *Gnaphalium*, *Mesembryanthemum*, etc. formant bordure, on obtient malgré le choix si restreint d'espèces, dont la culture est possible à Ostende, des parterres d'un effet ravissant.

Le *Geranium*, qui redoute peu les vents violents qui soufflent de la côte, semble particulièrement se plaire dans le climat maritime du littoral. Il ne s'en suit cependant pas que toutes les variétés conviennent pour la contrée. Certaines d'entre elles, au contraire, ont dû être abandonnées après des essais infructueux et l'expérience nous a démontré qu'il fallait le plus s'en tenir aux variétés réunissant les conditions suivantes :

- 1° variété à croissance vigoureuse,
- 2° de race plutôt naine qu'élançée,
- 3° à floraison abondante.

Dans ces catégories on peut ranger les variétés suivantes, le plus employées dans nos parterres :

- Geranium variété Incendie,
- » » Progrès libéral,
- » » Multiflora,
- » » Mont rouge,
- » » Gloire Lyonnais,
- » » Paul Louis Courrier,
- » » Bijou,
- » » Lierre variés,
- » » Double variés.

Par suite de divers changements dans la disposition de nos squares, le nombre de plantes fleuries augmente d'année en année. C'est ainsi que nous sommes arrivés à un nombre total de 38.000 potées nécessaires à la garniture des parterres, dont :

Geraniums de toutes couleurs.	22,000
Lobelia bleu compact et autres	6,000
Pyrethrum pour bordures	5,000
Cynaphallum lanatum	1,000
Mesembryanthemum cordifolium	500
Aithernanthera	500
Lavatera arborea	250
Dahlia's nains à fleurs simples.	350
Petunia's variés	250
Canna indica	250
Capucines naines variées	500
Fleurs annuelles diverses.	1,500
Total.	38,000

IV. — ETABLISSEMENT HORTICOLE DE LA VILLE.

Par suite de l'effondrement du château d'eau, survenu le 5 Septembre 1899, deux de nos serres de culture qui se trouvaient dans le voisinage, ont été entièrement démolies.

A cette occasion, nous avons perdu la plus grande partie de nos palmiers et le jardin d'essai a été complètement dévasté.

La collection de plantes vivaces de pleine terre qui devait nous servir pour faire l'étude de l'influence du climat maritime sur la végétation, a été perdue également.

Par décision du Conseil Communal, en séance du 19 Septembre 1899, il fut décidé de procéder d'urgence à la construction d'une nouvelle serre pour la culture des plantes molles, ayant une longueur de 30 mètres sur 6 mètres de largeur. Après adjudication publique, la construction en fut confiée à l'entrepreneur Dekuypere Charles, d'Ostende, pour la somme de 4900 fr.

V. — PERSONNEL OUVRIER.

Le personnel ouvrier occupé au service des parcs et promenades a nécessité durant l'année 1899 une dépense de fr. 29.723,65.

CHAPITRE IV.

Eclairage public.

§ 1: ECLAIRAGE AU GAZ.

Voici le relevé des lanternes existant au 31 Décembre 1898.

Lanternes principales (brûlant toute la nuit)

- Becs papillon 418
- » Auer 22

Lanternes spéciales (éteintes à minuit)

- Becs papillon 244
- » Auer 11

Les lanternes principales ont brûlé chacune pendant 3655 heures, les spéciales pendant 1916 1/2 heures au cours de l'année. Ces dernières ont brûlé en outre pendant 122 heures, de minuit à une heure, du 1^{er} Juin au 30 Septembre.

Les lanternes de saison sont allumées pendant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre. Elles comprennent :

Lanternes principales (brûlant toute la nuit)

- Becs papillon 3
- » rationnels 32

Lanternes spéciales (éteintes à 1 heure du matin)

- Becs papillon 60
- » Auer 6
- » rationnels 80

§ 2. ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE.

L'éclairage électrique comprend 4 foyers à la place d'Armes et 7 foyers autour du Kursaal.

Il fonctionne pendant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre, aux mêmes heures que l'éclairage de saison.

On éclaire encore à la lumière électrique dans les circonstances exceptionnelles, telles que : carnaval, foire, etc.

L'éclairage électrique a coûté en 1899 la somme de 3414.47.

§ 3. ECLAIRAGE AU PÉTROLE.

L'Administration communale n'a recours à cet éclairage que dans la partie rurale du territoire, où la circulation du gaz n'existe pas encore.

Il comprend :

Partie du territoire annexé de la commune de Steene	6 lanternes
Partie du territoire annexé de la commune de Mariakerke	10 »
Quartier Est du port et arrière-port	25 »
Quartier du Phare	30 »

Ces lanternes brûlent toute la nuit soit 3655 heures par an.

L'éclairage au pétrole coûte fr. 0.03 par lanterne et par heure.

§ 4. PRIX DU GAZ.

Les trois espèces d'éclairage ont donné lieu en 1899 à une dépense de fr. 49610,53.

Le prix du gaz pour l'éclairage public est de 8 centimes le mètre cube, y compris tous frais d'allumage, d'extinction et d'entretien.

L'éclairage public par l'électricité est payé à raison de 5 centimes les 100 watts-d'heures, tous frais compris.

CHAPITRE V.

Abattoir Communal.

1. RÉGLEMENT.

Le Collège a mis à l'étude la révision du règlement organique de l'abattoir, qui a été voté par le Conseil communal en séance du 10 AVRIL 1900.

Un arrêté royal du 8 Décembre 1898 a approuvé la délibération du Conseil communal des 13 Septembre et 8 Novembre 1898, tendant à être autorisé à continuer, jusqu'au 31

Décembre 1903, la perception des taxes pour l'abattage des bestiaux à l'abattoir public, comprenant les frais d'expertise y relatifs.

La taxe d'expertise sur les viandes de boucherie, votée par le Conseil communal le 13 Septembre 1898, a été approuvée par arrêté royal du 21 Février 1899.

2. BATIMENTS.

Dans le courant de cet exercice, un nouvel échaudoir a été construit à l'abattoir. Les travaux ont été confiés, après adjudication publique, à MM. Callebert et De Bever, entrepreneurs à Ostende, moyennant la somme de 4049.50 francs.

Divers autres travaux d'aménagement ont été exécutés pendant cette année. Malgré cela, l'abattoir actuel ne répond plus aux conditions exigées d'un établissement similaire, tant sous le rapport des dimensions que des facilités à accorder à sa clientèle toujours plus nombreuse. Aussi votre Collège a-t-il commencé les études préliminaires en vue de son déplacement.

3. STATISTIQUE.

Voici le relevé des animaux abattus à l'abattoir pendant l'exercice écoulé :

MOIS	BOEUFs	TAUREAUX	VACHES	GENESSES	CHEVAUX	VEAUX	PORES	PORES AU-DESSUS DE 150 KIL.	MOUTONS	PORES POUR L'EXPORTATION	TOTAL
Janvier	99	109	57	25	2	21	107	89	55		
Février	82	88	46	14	2	19	105	23	45		
Mars	86	89	77	20	1	29	109	35	29		
Avril	106	66	88	21		28	88	33	68		
Mai	119	114	128	15		31	86	17	104		
Juin	100	67	164	24		61	75	29	190		
Juillet	153	13	207	62		155	101	28	428		
Août	403		123	46	1	219	107	29	664		
Septembre	217	3	57	42	1	100	185	48	295		
Octobre	237	5	50	33	2	23	178	57	78	11	
Novembre	188	28	69	17		23	154	30	53	30	
Décembre	78	61	71	31		21	152	48	60	36	
Total.	1818	638	1137	850	9	729	1397	403	2129	86	8693

Nous avons donné à la page 77 de ce rapport le tableau des recettes des taxes d'abattage et d'expertise, ainsi que le produit des droits de pesée.

Voici le relevé des bêtes bovines abattues en 1899 et reconnues propres ou impropres à la consommation.

CATÉGORIES		NOMBRE	POIDS MOYEN APPROXIMATIF
Nombre de bêtes bovines reconnues à l'abattage propres à la consommation.	Animaux de moins de 6 mois.	729	80 kilogr.
	Autres bêtes.	3933	300 kilogr.
	Total.	4662	
Nombres de bêtes bovines reconnues totalement impropres à la consommation pour cause de :			
	Tuberculose	4	
	Fièvre vitulaire	1	
	Maladies autres	8	
	Total.	13	

CHAPITRE VI.

Exploitation du Kursaal.

§ 1. — PERSONNEL.

Le tableau suivant renseigne la composition du personnel du Kursaal pendant la saison d'été 1899.

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE NOMINATION
Massart Nestor	Directeur	1 ^{er} Nov. 1898
Deceunynck Max	Chef-Contrôleur	1 ^{er} Mai 1897
Boomers Georges	Contrôleur de 1 ^{re} classe	1 ^{er} Mai 1893
Schepens Jules	" "	1 ^{er} Mai 1887
Demulder Emile	" "	1 ^{er} mai 1887
De France Michel	" "	27 Juillet 1895

NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE NOMINATION
Vande Walle Jean	Contrôleur de 1 ^{re} classe	1 ^{er} Juin 1892
Vandeventer Joseph	" "	1 ^{er} Juillet 1897
Verveert René	Contrôleur de 2 ^{me} classe	15 Août 1895
Demoor Edgard	" "	1 ^{er} Juin 1897
Vankeyserswert Oscar	Caissier	1 ^{er} Juin 1891
Lancsweert Auguste	Commis comptable	1 ^{er} Juin 1896
Fontaine Théodore	" "	15 Juin 1896
Demoor François	Préposé à la recette des cartes du jour	1 ^{er} Juin 1885
Bucéas Félix	Commis à la liste des étrangers	1 ^{er} Juillet 1898
Goes Charles	Commis-adjoint	1 ^{er} Juin 1897
Vermeire Charles	Bibliothécaire	1 ^{er} Mai 1897
Jooris Louis	" adjoint	1 ^{er} Juillet 1898
Vandewattyne	Préposé à la salle de correspondance.	1 ^{er} Juin 1894

Étaient encore attachés à l'établissement :

1 Concierge : M. Hallemeersch Firmin	député le	1 ^{er} Juin 1878
1 Chef-Ouvrier : M. Gaerdeken Oscar	id.	15 Juillet 1880
1 Chauffeur		
10 Ouvriers permanents		
5 Chasseurs.		

§ 2. — COMPTABILITÉ.

Le tableau suivant indique les recettes et dépenses effectuées dans notre palais des fêtes depuis son ouverture en 1878 :

ANNÉE	RECETTES BRUTES	DÉPENSES	BONI
1878	189,820.50	102,641.72	86,678.78
1879	287,249.45	128,474.81	118,874.64
1880	227,313.00	136,589.69	90,778.81
1881	242,944.80	161,696.67	81,248.13
1882	248,556.67	175,543.47	68,013.20
1883	266,947.05	166,401.06	100,542.99
1884	279,003.15	166,740.02	118,054.53
1885	278,097.80	178,120.28	94,977.57
1886	281,432.55	182,309.92	101,669.18
1887	288,885.10	187,466.20	101,378.80

ANNÉE	RECETTES BRUTES	DÉPENSES	TONT
1888	287,426.25	197,795.20	189,631.05
1889	279,045.00	193,685.12	82,410.77
1890	415,062.42	285,555.72	178,496.70
1891	650,142.09	272,652.68	377,489.41
1892	657,788.90	278,116.23	384,022.62
1893	863,234.14	194,179.97	170,054.17
1894	691,551.25	210,057.27	475,498.08
1895	799,403.89	291,645.27	504,763.12
1896	868,233.31	839,088.01	474,195.83
1897	858,068.22	817,294.47	410,774.75
1898	913,145.42	408,912.72	509,282.70
1899	950,897.63	281,806.40	669,581.23

Saison des Bains 1899.

Tableau A. — Relevé par mois et par nationalité des étrangers arrivés à Ostende pendant la saison d'été 1899.

ÉTRANGERS	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb.	TOTAL
Belgique	852	479	1050	2867	4257	3352	12877
Hollande	57	40	55	225	223	350	950
Angleterre	275	307	1862	2945	3584	1950	11228
France	157	161	699	2826	3227	1245	7815
Allemagne	329	429	403	2491	4208	1081	8986
Autriche-Hongrie	27	53	65	1180	1000	284	2809
Russie	3	4	30	576	184	177	974
Italie	2	8	70	192	181	68	611
Turquie	—	—	7	57	100	45	209
Suisse	1	5	13	180	125	95	419
Espagne	2	1	17	271	260	50	621
Portugal	—	1	7	58	29	85	125
Danemark	—	8	5	40	37	80	163
Roumanie-Serbie	—	3	9	100	52	32	196
Suède-Norvège	—	2	43	148	97	85	369
Grèce	—	—	4	31	76	45	156
Égypte	—	—	3	55	46	50	154
Afrique	—	—	7	40	18	22	97
Transvaal	1	—	—	—	6	2	9
Chine	—	—	1	8	2	—	6
Japon	—	—	1	2	2	—	5
Asie	—	—	—	37	82	30	99
Indes	—	—	—	2	7	—	9
Batavia	—	—	—	1	3	—	4
Nouvelle Zélande	—	—	—	1	2	—	3
Australie	1	—	1	25	19	12	53
Terre van Couver	1	—	—	—	—	—	1
Ac-t	—	—	—	—	1	—	1
Jamaica	—	—	—	—	1	—	1
Congo (Boma)	—	—	—	—	1	—	1
Amérique	4	4	135	417	754	149	1463
Monaco	1	—	1	1	1	—	4
TOTAL	1218	1515	4486	14261	18860	9734	50069

B. Relevé par mois des étrangers arrivés à Ostende depuis 1882 à 1899.

ANNÉE	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAUX
1882	1884	7057	13413	4308		26117
1883	2877	8288	14092	5218		29975
1884	2161	8219	15146	5458		30988
1885	2173	8543	15733	6376		32525
1886	1520	8152	15490	7802		32664
1887	1601	9263	15597	5442	127	32030
1888	1778	7797	14776	6518	253	31125
1889	2290	6105	10210	4999	173	28777
1890	3598	8660	17466	7895	110	30020
1891	2742	9560	15495	9074	442	37308
1892	3588	9858	16365	8888	817	36611
1893	4135	9087	18758	7897	158	40075
1894	8678	10021	19582	8773	848	42352
1895	4404	10620	21403	10358	219	47004
1896	6005	10698	18115	6393	87	41898
1897	5453	9690	20503	5762		41894
1898	8851	11854	19069	8102		48066
1899	6909	14341	18375	9914		50069

D. Nombre d'étrangers :

1852	6850	1868	19874	1884	30978
1853	8648	1869	17353	1885	32525
1854	11954	1870	12880	1886	32964
1855	11935	1871	18587	1887	32080
1856	12520	1872	20115	1888	31123
1857	15380	1873	19670	1889	23777
1858	13421	1874	21699	1890	38029
1859	12887	1875	22874	1891	37308
1860	9718	1876	21498	1892	36611
1861	13209	1877	21727	1893	40075
1862	13980	1878	29476	1894	42352
1863	13209	1879	24884	1895	47004
1864	13483	1880	25266	1896	41898
1865	17228	1881	25880	1897	41898
1866	11144	1882	26117	1898	43986
1867	15679	1883	20975	1899	50069

CHAPITRE VII.
Exploitation des Bains.

1. — PERSONNEL.

Le personnel attaché à ce service pendant la saison 1899, se composait de :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA NOMINATION
Pede Noé	directeur	14 juin 1875
Van Steenkiste V.	chef de service (Ouest)	10 juin 1897
Bonnel J.	id. (Est)	—
Vander Aa A.	receveur (Ouest)	10 juin 1897
Asseloot P.	id. (Est)	—
Cys F.	id. (Kursaal)	10 juin 1897
Wouters Alph.	chef-contrôleur	—

Il y avait en outre :

19 contrôleurs de coupons	12 laveuses
7 sauveteurs et canotiers	14 femmes de peine
5 guides pour baigneurs	2 menuisiers
6 guides pour baigneuses	2 forgerons
2 employés au séchoir	1 concierge
2 » aux turbines	12 ouvriers peintres
2 vieillards	1 chef d'écurie
1 employé aux voitures spéciales	1 gardien de linge
	48 cochers

Ce personnel est sensiblement le même tous les ans.

2. — MATÉRIEL.

Le matériel roulant se compose de :

155 cabines doubles,
246 » simples,
8 » spéciales doubles,
12 » » simples.

Le matériel fixe comprend :

- 1 cabine du receveur,
- 1 pavillon pour les costumes en location,
- 1 pavillon pour les costumes en dépôt,
- 1 pavillon pour le service médical et de sauvetage,
- 1 pavillon pour les contrôleurs,
- 1 pavillon pour les baigneurs et baigneuses,
- 1 pavillon pour les canotiers et accessoires du service.

Le service de sauvetage comprenait pendant l'exercice 1899 :

- 3 canots de sauvetage insubmersibles ;
- 10 bouées de sauvetage ;
- 12 boules flottantes à la mer ;
- 8 corsets de sauvetage système Noël ;
- 1 installation pharmaceutique ;
- 3 boîtes de secours ;
- 3 brancards.

Au 31 Décembre 1899, il y avait 4244 costumes pour hommes, 2327 costumes pour dames et 8182 essuie-mains.

L'exploitation des bains à Mariakerke, annexée à la ville d'Ostende par la loi du 1^{er} Juillet 1899, comprenait 10 cabines simples, 14 cabines doubles et 1 cabine servant de bureau.

3. — EXPLOITATION.

L'année 1899 a été la meilleure depuis la reprise de l'exploitation des bains par la ville : 147394 coupons de bains ont été délivrés. Le tableau suivant indique d'ailleurs la marche du service depuis sa reprise par la ville :

ANNÉE	OMBRE DE BAINS	RECETTES	DÉPENSES	BENI
1877	102,237	112,184.60	51,524.57	60,660.03
1878	100,316	122,224.80	60,307.13	61,917.67
1879	1 7,806	130,702.00	82,053.20	47,709.01
1880	129,709	140,050.05	108,244.80	32,712.71
1881	121,370	138,718.57	112,307.72	21,320.85
1882	122,327	131,080.75	97,736.55	37,003.22
1883	122,280	134,414.05	98,400.25	36,043.80
1884	135,508	138,131.82	98,741.44	54,303.98
1885	131,083	128,440.10	103,520.65	22,022.44
1886	132,430	140,874.33	102,027.08	46,017.22
1887	121,177	138,191.40	104,080.67	31,104.60
1888	85,037	107,419.45	80,375.50	17,843.80
1889	70,051	97,093.86	87,118.73	0,071.62
1890	114,740	141,180.48	96,031.21	41,175.97
1891	108,803	111,124.00	80,024.54	31,100.06
1892	112,813	117,113.74	80,819.07	50,294.07
1893	130,070	132,732.15	74,360.40	58,332.75
1894	101,000	105,284.08	66,702.09	38,581.00
1895	141,030	140,004.43	76,180.52	60,874.91
1896	122,574	120,424.71	81,133.58	42,291.13
1897	110,112	118,356.00	92,140.74	26,216.40
1898	145,209	152,038.75	85,604.60	66,411.15
1899	147,804	164,352.03	84,470.06	60,882.00

Un fait est à marquer depuis quelques années, celui notamment de la progression constante dans l'emploi des cabines spéciales.

En 1896 on vendait 1402 coupons, produit 4206 francs.

1897	»	2340	»	»	7038	»
1898	»	2947	»	»	8841	»
et en 1899	»	3170	»	»	9510	»

Votre Collège se propose d'augmenter le nombre de cabines dites de luxe et croit ainsi répondre aux vœux d'une grande partie de notre colonie étrangère.

CHAPITRE VIII.

Service des vidanges.

1. — PERSONNEL.

Le personnel attaché à ce service pendant l'exercice 1899, se compose outre le directeur, d'un contre-maître, 1 mécanicien, 10 ouvriers permanents, 2 veilleurs, 3 bateliers et 1 haleur.

2. — MATÉRIEL.

En séance du 8 Août 1899, le Conseil a voté un crédit de 20.000 francs pour l'acquisition d'un nouveau matériel de vidanges inodores, système Talard.

En vue d'assurer la marche régulière du service, le Collège avait passé un contrat avec le sieur Désiré Poncin, ingénieur-constructeur à Anvers, pour la fourniture de ce matériel, se composant de : une locomobile de 4 chevaux à chaudière verticale, montée sur 4 roues et ressorts ordinaires, essieux à graisse, avant-train à cercles creusés et palonniers pour être traînée par un cheval, peinte en vert et vernie, avec pompe pneumatique à double effet avec accessoires divers ; frein à vis, siège, coffre et toiture.

2° Quatre tonnes d'une contenance de 2000 litres en tôle d'acier galvanisée avec dômes à l'avant, montées sur trains à 4 roues à ressorts et essieux Patent à l'huile avec timons et palonniers, freins à vis, avec robinets, niveaux, tubulures, raccords, tuyaux d'aspiration sans soudure, le tout en cuivre poli, peintes en vert et jaune paille et vernies, avec inscriptions et lanternes-phares, sièges et coffres à outils.

3° Un fourgon de service, modèle moyen, monté sur 4 roues et 6 ressorts, essieux Patent à l'huile, avant-train à ronds creusés avec timons et palonniers ou limonière, caisse à panneaux en tôle planée, fonds à burette et petites jaloussies sur les côtés avec siège, coffre à outils, freins à vis, supports pour les tuyaux, lanterne-phare, nettement peint et vernis avec inscriptions.

4° Six tuyaux en caoutchouc de 120 ^m/_m de diamètre intérieur, à spirales noyées et à 4 plis ayant chacun 3 mètres de longueur, munis de raccords, système Talard à joints instantanés et de bouchons à chaque bout.

5° Douze tuyaux en tôle galvanisée de 120 ^m/_m de diamètre intérieur, épaisseur ¹⁵/₁₀ ^m/_m, ayant chacun 3 mètres de long et munis chacun de raccords Talard et de bouchons à chaque bout.

6° Un tuyau en caoutchouc de 55 ^m/_m de diamètre intérieur à spirale noyée à 3 plis, ayant 3^m50 de longueur, munis de raccords Talard pour l'aspiration d'air aux tonnes.

7° Deux tuyaux de fosse de 120 ^m/_m de diamètre en tôle galvanisée ayant 1^m50 et 3^m de long avec raccords Talard et bouchons.

8° Divers accessoires nécessaires au service : 1 chevalet, 1 brouilleur, 2 seaux en tôle galvanisée, 1 lanterne diaphane avec raccords et bouchons, 2 chaînes galvanisées, 1 lot de rondelles en caoutchouc, une tinette de rachèvement, un jeu de clefs.

A la suite de cette acquisition, le matériel de ce service se composait de :

- 2 machines à vapeur, système Talard,
- 2 fourgons avec accessoires,
- 11 tonnes en tôle,
- 4 tonnes en bois,
- 2 pompes à bras,
- 1 rouleau dévidoir avec tuyaux.

Le service se fait à l'intérieur de la ville au moyen du nouveau matériel, et dans la partie rurale au moyen des anciennes voitures en bois.

Quand la production dépasse la demande, le superflu de la matière fécale extraite des fosses est déversée dans les dépôts que la ville possède sur les territoires de Steene et Jabbeke.

3. — EXPLOITATION.

Le tableau ci-dessous indique les recettes et dépenses de ce service depuis sa reprise par la ville :

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES
1894	37,729.55	27,959.70
1895	31,755.70	29,843.19
1896	33,912.00	33,591.35
1897	42,383.16	43,217.90
1898	42,536.00	47,874.13
1899	40,535.00	47,139.58

La reprise du matériel de l'ancien concessionnaire avait coûté à la ville 39,191.24 francs; deux crédits respectivement de 14,999.75 et de 10,026.62 francs ont en outre été consacrés en 1893-1894 à l'acquisition de nouveau matériel.

Le matériel système inodore Talard, acquis en 1896 avait coûté 19000 francs et celui acquis en 1899, 19000 francs.

Ces deux crédits ne sont pas compris dans les sommes renseignées au tableau ci-dessus, mais sont portés au compte général de la ville.

CHAPITRE IX.

Service des Boues et Immondices.

1. — PERSONNEL.

Le tableau ci-dessous indique l'importance du personnel attaché au service pendant l'année 1899 :

MOIS	QUINZAINE	CONDUCTEURS	BALAYEURS	SOMMES PAYÉES
Janvier	du 1 au 15	14	24	861.90 frs
	16 - 31	15	23	964.10 frs
Février	1 - 15	16	23	887.70 frs
	16 - 28	16	24	843.40 frs

MOIS	QUINZAINE	CONDUCTEURS	BALAYEURS	SOMMES PAYÉES
Mars	1 - 15	16	24	968.03 frs
	16 - 31	17	24	1001.70 frs
Avril	1 - 15	17	24	919.43 frs
	16 - 30	17	25	939.55 frs
Mai	1 - 15	18	25	1012.63 frs
	16 - 31	18	25	1089.01 frs
Juin	1 - 15	18	25	1074.50 frs
	16 - 30	19	27	1142.50 frs
Juillet	1 - 15	18	28	1076.23 frs
	16 - 31	21	30	1332.38 frs
Août	1 - 15	21	33	1386.50 frs
	16 - 31	21	33	1473.51 frs
Septemb.	1 - 15	21	33	1348.00 frs
	16 - 30	19	32	1297.88 frs
Octobre	1 - 15	19	32	1183.53 frs
	16 - 31	19	28	1286.45 frs
Novemb.	1 - 15	19	27	1129.04 frs
	16 - 30	19	26	1185.20 frs
Décemb.	1 - 15	19	25	1122.84 frs
	16 - 31	20	24	1085.75 frs
Total				26511.76 frs

L'augmentation du coût du personnel provient en grande partie de l'extension du territoire de la ville.

Voici les dépenses faites de ce chef depuis l'organisation du service :

1889	12392.91 frs	1895	21630.94 frs
(depuis le 16 Juin)		1896	23853.88 »
1890	18364.54 »	1897	23891.85 »
1891	19015.86 »	1898	23525.37 »
1892	19139.61 »	1899	26611.76 »
1893	18712.75 »		
1894	19727.44 »		

2. — EXPLOITATION.

La vente des immondices n'a rien produit pendant l'année 1899 ; elles ont été déversées en divers endroits par les soins de la régie.

Un dépôt a été formé dans les dunes à proximité du phare, en vue de l'amendement des terrains, sur lesquels s'élèveront à bref délai les nouvelles casernes.

Voici la quantité d'eau employée à l'arrosage des rues :

Mois de Mai :	247 tonneaux de 17 Hl. =	4199 Hl.
» Juin :	814 » =	13838 Hl.
» Juillet :	906 » =	15402 Hl.
» Août :	1721 » =	29257 Hl.
» Sept. :	349 » =	5933 Hl.

Total 4037 » 68629 Hl.

La consommation de 1898 était de 35887 Hl.

Différence en plus = 32742 Hl.

3. — COMPTABILITÉ.

Nous indiquons dans le tableau ci-dessous les recettes et les dépenses du service des boues et immondices depuis sa reprise par la ville (16 juin 1899) :

ANNÉE	SUBSIDE DE LA CAISSE COMMUNE	DÉPENSES	PRODUIT DE LA VENTE D'IMMONDICES	Recettes diverses y compris la vente des immondices
1890		25962,40	2192,08	5870,15
1891		25903,28	2332,65	2597,80
1892		39588,60 (1)	2343,25	2923,70
1893		42421,74 (2)	4460,06	4555,93
1894		44479,63	3877,83	3702,85
1895		44523,69	3911,85	3594,85
1896		50079,47	1497,70	1637,70
1897		48521,58	12,50	708,50
1898		56688,44	»	813,50
1899		67922,69	»	685,00

Outre les sommes portées en dépenses, il a été consacré en 1892 un crédit de 16181,08 francs et en 1893 un autre crédit de 12755,89 francs pour l'acquisition de matériel.

CHAPITRE X.

Minque Communale.

1. — PERSONNEL.

Le personnel de la minque se composait fin 1899 comme suit :

NOMS & PRÉNOMS	QUALITÉ	DATE DE LA 1 ^{re} NOMINATION	AUTORITÉ QUI A NOMMÉ
Valschaert Emile	Directeur	1 janvier 1879	Conseil com ^l
Vanhee Isidoro	Receveur	1 octobre 1864	»
Sw. els Polydore	Préposé aux ventes	15 sept. 1891	»
VanderPutte Julien	Contrôleur	15 sept. 1882	»
Defer Henri	Expert	août 1885	»
Defer Charles	»	2 février 1897	»
Detarek Pierre	Concierge	15 février 1893	»
Nassel Louis	Ouvrier	24 mars 1888	Coll. Echev ^l
Naessen Charles	»	id.	»
Brackx Philippe	»	10 sept. 1874	»
Ghoysen Pierre	»	15 sept. 1894	»
Coopman Jean	»	15 novem. 1894	»
Kooy Marcel	»	1 sept. 1897	»
Crekillie Jean	»	15 sept. 1893	»
Nierinck Gustave	»	id.	»
Verschelde Louis	»	id.	»
Tboon Adolphe	»	14 mai 1900	»

2. — EXPLOITATION.

Nous laissons suivre ici le tableau synoptique de la vente du poisson faite pendant l'année 1899 à la minque communale. Il résulte de ce tableau que ce produit dépasse de 251,503.15 francs, celui de l'année précédente et qu'il se répartit comme suit :

Poisson de provenance belge :	voiliers en plus	1892,65 fr.
	id. id.	: vapeurs en plus 208999,85 fr.
Poisson de provenance française :	en plus	65166,30 fr.
		Total en plus fr. 366058,80

Poisson de provenance anglaise : en moins	fr. 80869.30
» » allemande: id.	29193.10
» » hollandaise: id.	2030.75
Petit poisson de toute nationalité	<u>2402,50</u>

Total en moins fr. 114555.65

Différence en plus fr. 251503.15

Cette différence est à attribuer à l'augmentation du nombre de chalutiers à vapeur qui, en 1899, ont pratiqué la pêche dans la mer du Nord, ainsi que dans le canal de Bristol, la mer d'Irlande, sur les côtes islandaises et dans le golfe de Gascogne. Mais non seulement la production a été plus élevée, mais aussi les prix de vente ont été extraordinairement élevés durant l'année.

Notre marché occupe actuellement la première place parmi les marchés du continent et ce développement ne peut que s'accroître grâce aux bonnes relations régnant actuellement entre les pêcheurs belges et étrangers, grâce aussi aux progrès réalisés dans cette intéressante industrie.

(Voir le tableau ci-contre).

3. — PRIX MOYEN DE VENTE DU POISSON.

Voici le prix moyen par kilogramme attribué aux différentes espèces de poissons vendues à la minque d'Ostende pendant l'année 1899.

Anguillesfr. 1.00	Limandes communes . fr. 0.45
Barbues 1.45	» soles 1.20
Cabillauds 0.65	Lingues 0.40
Carrelets 0.50	Maquereaux 0.70
Congres 0.55	Merlans 0.30
Crabes 0.20	Merluches 0.65
Crevettes 0.70	Morues salées 1.00
Ecrevisses »	Moules 0.30
Egléfins gros 0.65	Plies 0.90
» moyens 0.60	Raies 0.70
Eperlans 0.85	Rougets 0.80
Esturgeons 2.50	Sardines fumées 0.70
Flétans 1.65	» fraîches 0.15
Flets 0.35	Gr. saumon frais Hollande 6.00
Flottes 0.40	» » Ecosse . 5.00
Harengs frais 0.20	» » Allemand 4.50
» fumés 0.35	Soles grandes 3.60
» salés 0.30	» moyennes 3.50
Homards 5.00	» petites 3.00
Huitres 1 ^{re} qualité le % 12/25	Stockfisch 0.60
» 2 ^{me} » » 5.50/12	Turbots 2.70
Langoustes 5.00	Vives et Grondias 0.40

§ 2. TABLEAU SYNOPSIS du produit des ventes de poisson, faites à la Minque pendant l'année 1899.

MOIS	POISSON BELGE		ANGAIS	FRANÇAIS	ALLEMANDS	HOLLANDAIS	PETIT POISSON (1)	TOTAUX	droit de Minque 1%	Contrôle 1/4 %	BULLETINS	NOMBRE DE PANIERS					NOMBRE DE PÊCHES										
	VOILIERS	VAPEURS										Belges	Anglais	Français	Allemands	Hollandais	Belges	Anglais	Français	Allemands							
JANVIER	155,507,20	164,203,10	8,421,80	42,247,70	"	427,20	8,673,50	370,450,50	3,794,98	988,95	7,50	53,474	1,203	6,859	115	522	8	73	"	"	"	"	"	"	"	"	"
FÉVRIER	108,773,30	175,986,90	25,506,20	50,849,10	"	152,80	3,471,00	364,233,80	3,642,47	502,06	6,60	54,285	3,469	8,507	40	425	12	55	"	"	"	"	"	"	"	"	"
MARS	99,544,00	185,378,50	42,080,10	32,283,00	6,228,00	2,831,00	3,638,50	371,923,10	3,719,46	920,12	5,80	60,580	6,911	6,591	1,540	473	477	32	43	1	"	"	"	"	"	"	"
AVRIL	66,787,05	142,112,20	6,262,00	17,474,50	2,220,50	2,333,50	1,587,00	338,777,25	2,387,83	593,22	6,20	44,300	791	2,200	507	304	7	45	1	"	"	"	"	"	"	"	"
MAI	111,223,85	158,570,60	15,886,00	25,617,40	1,405,60	1,057,30	2,476,00	316,787,25	3,163,01	784,00	9,40	64,143	3,383	2,945	50	643	29	61	1	"	"	"	"	"	"	"	"
JUIN	80,574,05	120,285,10	17,133,50	31,063,80	"	08,50	2,110,00	251,234,95	2,512,43	623,10	7,00	51,096	3,058	5,310	35	729	46	100	"	"	"	"	"	"	"	"	"
JUILLET	88,070,10	137,113,00	15,903,80	30,788,40	"	1,294,00	1,643,50	369,767,50	2,697,82	670,66	8,80	48,641	2,127	3,877	158	562	30	82	"	"	"	"	"	"	"	"	"
AOUT	129,804,65	171,816,80	11,034,10	26,075,90	"	1,430,90	2,228,00	222,890,35	3,423,99	850,80	10,40	61,690	1,214	2,759	213	943	21	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"
SEPTEMBRE	102,260,15	154,212,50	20,501,30	94,649,40	"	523,80	2,001,00	314,144,65	3,141,57	750,72	8,40	46,567	3,257	3,927	115	570	22	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"
OCTOBRE	126,591,50	185,015,80	8,374,00	29,156,70	"	371,10	2,431,00	351,940,10	3,519,52	573,98	8,80	69,635	1,167	2,992	75	674	12	53	"	"	"	"	"	"	"	"	"
NOVEMBRE	158,139,25	186,545,70	11,441,90	44,080,50	"	71,40	2,802,50	404,081,25	4,040,68	1,003,55	8,80	53,132	1,650	5,180	16	647	20	72	"	"	"	"	"	"	"	"	"
DÉCEMBRE	148,007,20	168,016,90	18,182,50	87,493,50	"	185,20	2,819,50	369,744,50	3,697,56	917,54	6,40	49,195	2,193	5,240	52	868	20	63	"	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX	1,371,372,80	1,944,268,50	200,577,50	406,179,40	9,014,10	10,896,20	81,352,00	3,974,550,50	39,746,62	9,861,55	94,40	656,807	80,436	56,187	3,340	1,619	6,387	254	707	3	"	"	"	"	"	"	"
1899	1,369,480,15	1,645,268,65	281,446,80	341,013,10	39,107,20	12,856,95	33,844,50	3,223,017,95	37,281,90	9,228,94	90,20	655,341	42,564	60,581	12,894	2,498	7,046	328	623	15	"	"	"	"	"	"	"
DIFFÉRENCE	1,892,65	298,999,85	89,869,30	65,166,30	29,198,10	2,080,75	2,462,50	251,508,15	2,515,82	684,61	4,20	1,466	12,128	4,394	9,044	879	158	74	144	12	"	"	"	"	"	"	"

(1) Sur ce produit le 1/4 o/o n'est pas perçu.

4. — BATIMENTS DE LA MINQUE.

Dès 1897, le Collège Echevinal a commencé une enquête sur la situation des minques dans les principaux ports de pêche du continent et de l'Angleterre. Il a recueilli ainsi divers renseignements qui seront de la plus haute utilité quand le Collège commencera l'étude de la transformation des bâtiments existants en notre ville.

Ces renseignements que nous devons à la bienveillance de M. Romyn, commandant de l'Aviso belge « Ville d'Anvers », se rapportent aux minques de Hull, Grimsby, Londres, Yarmouth, Lowestoft, Ramsgate, Maassluis, Vlaardingen, Rotterdam, Ymuiden, Geestesmunde et Aberdeen. Des photographies et même des modèles réduits des bâtiments existants dans les villes précitées étaient joints à l'intéressant rapport du commandant Romyn.



TITRE IX. INDUSTRIE.

SECTION I.

Conseil des Prud'hommes.

§ 1. COMPOSITION.

Le tableau ci-dessous indique la composition du Conseil, tel qu'il est issu des élections du 11 Mars 1900 :

NOM EN PRÉNOMS.	QUALITÉ	PROFESSION	LIEU & DATE DE NAISSANCE	SÉRIE SUIVANTE EN	OBSERVATIONS
De Vriese Richard	Membre effectif	Entrepreneur-mayon	Grand, 6 avril 1842	1906	
De Oerf Edmond	"	Ouvrier-mayon	Ostende, 13 déc. 1844	1906	
De Graeve Jacques	"	Armateur à la pêche	Ostende, 15 août 1822	1906	
Pascolyn Gustave	"	Id.	Ostende, 15 sept. 1855	1903	
De Pintard Jean	"	Patron-pêcheur	Ostende, 10 juill. 1819	1903	
Coopman Auguste	"	Id.	Ostende, 11 sept. 1855	1906	
Dumon Auguste	"	Maître-charpentier	Ostende, 11 sept. 1855	1906	
Pannier Léon	"	Id.	Bruges, 21 nov. 1854	1903	
De Veit Louis-Charles	"	Ouvrier-charpentier	Ostende, 17 déc. 1830	1906	
Allary Félix	"	Id.	Ostende, 28 avril 1856	1903	
De Vriese Richard	Membre suppléant	Entrepreneur-mayon	Grand, 6 avril 1842	1903	Admissionnaire
Van Hoocke Léopold	"	Ouvrier-plafonneur	Ostende, 7 août 1846	1906	
Bauvoens Jean	"	Armateur à la pêche	Ostende, 31 mars 1866	1906	
Pierre Auguste	"	Patron-pêcheur	Ostende, 28 juill. 1836	1906	
Van Dycke Auguste	"	Maître-charpentier	Ostende, 9 mai 1853	1903	décédé
Boonens Georges	"	Ouvrier-charpentier	Ostende, 13 mars 1858	1903	
Spectacken Emile	Greffier				

Un Arrêté Royal du 7 Août 1900 a nommé en qualité de Président du Conseil des Prud'hommes d'Ostende M. Dumon Auguste et en qualité de Vice-Président M. Degraeve Jacques.

2. — TRAVAUX.

Les tableaux suivants indiquent les travaux du Conseil pendant l'exercice 1899 :

I. — Bureau de Conciliation.

NOMBRE DES AFFAIRES	CONTESTATIONS				OBSERVATIONS.
	DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL		EN DEHORS DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL		
	ENTRE OUVRIERS	ENTRE CHIEFS D'INDUSTRIE	ENTRE OUVRIERS	ENTRE CHIEFS D'INDUSTRIE	
Pendant devant le bureau au 1er Janvier	34	461	»	498	
Inscrites pendant l'année	»	»	»	»	
Total des affaires dont le bureau était saisi	34	461	»	498	
AFFAIRES					
Sur comparution volontaire	»	»	»	»	
Sur citation	10	233	»	252	
Sur avisement par lettre du greffier	11	137	»	108	
Sur citation	4	74	»	78	
RÉCAPITULATION	19	233	»	252	
Total des affaires dont le bureau a été des saisi	31	461	»	498	
Affaires pendantes devant le bureau au 31 Décembre	»	»	»	»	

Nombre des séances du bureau pendant l'année : 69.

Affaires conciliées par le Bureau.

NATURE DES CONTESTATIONS	CONTESTATIONS				OBSERVATIONS
	ENTRÉ			Total.	
	Ouvriers	Chefs d'industrie et ouvriers	Chefs d'industrie		
1^o De la compétence du Conseil.					
1. Paiement de salaire mérité	37	307	"	344	
2. Indemnité pour renvoi sans préavis . . .	"	105	"	105	
3. Résiliation d'engagement sur bateaux de pêche et travaux industriels	4	3	"	7	
4. Indemnité pour résiliation d'engagement du patron	"	25	"	25	
5. Réclamation sur paiement de pêche de marée	"	6	"	6	
6. Restitution d'effets de mer	1	"	"	1	
7. Indemnité pour abandon de travail sans préavis	"	2	"	2	
8. Demande de certificat constatant blessure au travail	"	1	"	1	
9. Vérification de travail d'entreprise . . .	"	1	"	1	
10. Restitution de matériaux fournis par le patron	"	1	"	1	
11. Indemnité de déplacement pour se rendre au travail	"	1	"	1	
12. Restitution d'outils retenus par le patron	"	1	"	1	
13. Restitution d'avances sur salaire par suite d'abandon du travail	"	1	"	1	
14. Paiement de salaire d'assurance par suite d'accident au travail	"	2	"	2	
2^o En dehors de la compétence du Conseil.					
Néant.					

II. — Conseil.

NOMBRE DES AFFAIRES	CONTESTATIONS	
	de la compétence du Conseil.	En dehors de la compétence du Conseil.
Restant à juger au 1 ^{er} Janvier	00	"
Introduites devant le Conseil { sur citation	55	"
{ sur comparution volontaire ou pendant l'année { avertissement	40	"
Revenues à l'audience sur opposition	12	"
Total.	107	"
Jugements avant de statuer au fond préparatoires, interlocutoires ou sur incident.	00	"
Jugements par défaut suivis d'opposition.	00	"
NOMBRE DES AFFAIRES TERMINÉES		
CONTESTATIONS		
	de la compétence du Conseil	en dehors de la compétence du Conseil
Par jugement { au fond { contradictoire	85	"
{ par défaut.	20	"
ou sentence { d'incompétence	2	"
A l'amiable et sans jugement	47	"
Total des affaires terminées.	107	"
Affaires restant à juger au 31 Décembre	2	"

Affaires terminées par jugements ou à l'amiable.

NATURE DES CONTESTATIONS	AFFAIRES TERMINÉES PAR JUGEMENTS				A l'amiable & sans jugement	
	entre					
	Ouvriers		Chefs d'industrie et ouvriers		entre	
	En dernier ressort.	A charge d'appel.	En dernier ressort.	A charge d'appel.	Ouvriers.	Chefs d'industrie et ouvriers.
1° De la compétence du Conseil.						
Indemnité pour renvoi sans préavis	»	»	11	1	»	13
Résiliation d'engagement sur bateaux de pêche	»	»	»	»	»	4
Paiement de salaire mérité	2	»	41	3	1	32
Réclamation sur paiement de pêche de marée.	1	»	1	»	»	»
Restitution d'avances sur salaire par suite d'abandon de travail.	»	»	1	»	»	»
2° En dehors de la compétence du Conseil.						NÉANT.

Actes d'instruction. — Renseignements divers.

Enquêtes directes	sur procès-verbal.	»	Pro Deo accordés	84
	sans procès-verbal	»	id. rejetés	»
Enquêtes contraires		1	Autorisations de faveur pour ester en justice	»
Prestation de serment	déféré d'office.	»	Nomination des tuteurs pour représenter des mineurs.	»
	id. par la partie référée.	»	Déclarations d'inscription en faux	»
Visite des lieux		1	Récusations suivies d'acquiescement	»
Expertises		»	Récusations renvoyées au tribunal de 1 ^{re} instance	»
		»	Autres notes	»

III. — Attributions disciplinaires et Police des Audiences.

MOTIFS DES PLAINTES EN MATIÈRE DE DISCIPLINE.	DÉSIGNATION DES PATRONS & OUVRIERS PLAIGNANTS ET INculpÉS	RÉSULTAT
NATURE DES TROUBLES aux séances du bureau de conciliation du Conseil.		ACQUITEMENTS CONDANNATIONS PEINES PRONONCÉES EXÉCUTION
	NÉANT	

IV. — Séances du Conseil.

SÉANCES	NOMBRE DES SÉANCES	NOMBRE DES SÉANCES où se sont retirés (art. 37 de la loi)					
		Un patron	Un ouvrier	Deux patrons	Deux ouvriers	Trois patrons ou plus	Trois ouvriers ou plus
à 4 membres							
» 6 id.	3						
» 8 id.	11						
» 10 id.	12						
» 12 id.							
» 14 id.							
» 16 id.							
Remises pour absence du Président							
Remises pour insuffisance de membres							
TOTAL pendant l'année	20						

3. — COMPTABILITÉ.

Voici le budget de cette institution pour l'exercice 1899 :

Recettes.

Excédent de 1897	16.25
Montant de la répartition entre les communes du ressort	2433.75
4 % du comptable sur le montant de l'intervention des communes	97.35
Total frs	2547.35

Dépenses.

Séances du conseil et du bureau de conciliation . .	1200.00
Allocation au greffier pour travaux extraordinaires	150.00
Traitement du messager	300.00
Frais d'impressions	100.00
Bibliothèque	100.00
Indemnité à la police locale	100.00
Chauffage et éclairage	50.00
Experts et témoins	100.00
Ameublement du local	100.00
Frais d'huissier en cause d'indigents	150.00
Dépenses imprévues	100.00
4 % au comptable	97.35
Total frs	2547.35

La somme de 2433,75 francs, mentionnée aux recettes, se répartit comme suit entre les communes du canton :

Ostende	1930.24	francs
Breedene	92.75	»
Mariakerke	6.32	»
Steene	36.89	»

SECTION II.

Conseil de l'Industrie et du Travail.

Un Arrêté Royal avait fixé au 30 Avril 1899 les élections pour le Conseil de l'Industrie et du Travail, section unique : Industrie de la pêche.

La présentation des candidats fut fixée au 24 Avril 1899. Le procès verbal dressé par les présidents des bureaux principaux constate qu'aucune proposition de candidats n'a été faite.

En conséquence, cette institution n'a pas encore pu être organisée en notre ville.

SECTION III.

Industrie de la Pêche.

§ 1. — FLOTTILLE DE PÊCHE.

Au 31 Décembre 1899, notre flottille de pêche se composait de 109 chaloupes à voile et de 21 vapeurs.

A. Chaloupes à voile.

N ^{os}	NOM DES CHALOUPE	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
2	Gustave-Clémence	40 ³⁶ / ₁₀₀	Zeebroeck, Ch.	Hagers, J.
3	Jeune Raymond	48 ³³ / ₁₀₀	Monteney, Eug.	Degrave, A.
4	Louis	8 ¹³ / ₁₀₀		Salliau, H.
5	Maria	11 ¹² / ₁₀₀		Declodt Em.
6	Charles-Jeannette	8 ⁸ / ₁₀₀		Kroothoep, Ch.
7	Laurent	5 ³⁴ / ₁₀₀		Geselle, J.
8	Laure	38 ⁸⁸ / ₁₀₀	Vanderwal, G.	Wolter, J.
9	Amenda-Marceline	25 ⁶⁰ / ₁₀₀	Vercnocke, Ch.	Vercnocke, Ch.
12	Jonge Ernest	41 ⁹⁷ / ₁₀₀	Aspeslagh, J. (fils)	Aspeslagh, J. (Père)
14	Naar mijn genoegen	48 ⁸⁵ / ₁₀₀	Decraecke, Aug.	John Bauwens et Aug. Vandewalle
15	Zoë	9 ²⁵ / ₁₀₀		Verbiest, Ed.
16	De Troost	10 ³⁶ / ₁₀₀		Gezelle, Jean
17	Virginie	5 ⁰² / ₁₀₀		Gezelle, J.
18	Joseph-Mathilde	47 ⁰¹ / ₁₀₀	Van de Kerckhove. L.	Vandewalle Aug.
19	Clotilde	37 ⁴⁹ / ₁₀₀	Coopman, B.	De Gruyter, Ed.
21	Pierre	9 ⁰⁴ / ₁₀₀		Duyck, P.
22	Romanie	45 ⁰⁶ / ₁₀₀	Declerck, Th.	J. Moles Lebatilly-Ketels
23	Madeleine	39 ⁶⁰ / ₁₀₀	De Bode, Jules	Desforges, Maurice
24	Martha	45 ⁴⁴ / ₁₀₀	Martinsen, L.	id.
26	Paula-Léonard	11 ⁰² / ₁₀₀		Veuve Aug. Duyck
27	Charles-Victorine	8 ²⁶ / ₁₀₀		Antierens, Ch.
29	Auguste-Marie	8 ³⁸ / ₁₀₀		Deckmyn, Ange.
31	Jean-Marie	46 ⁴⁴ / ₁₀₀	Geldhof, Aug.	Vroome, Alb. (fils)
32	Rosalie	8 ¹² / ₁₀₀		Aug. Duyck
36	Indépendance	89 ²⁷ / ₁₀₀	Van Maele, Jean	Hamman Aug.
38	Florence	7 ⁰⁸ / ₁₀₀		Corneau Ed.
39	Noordzee	40 ⁰⁰ / ₁₀₀	Chapel, Charles	Hamman, Aug.
40	Gustave	9 ³⁰ / ₁₀₀		Ryckx, Ant.
42	Léopold	88 ⁰⁰ / ₁₀₀	Decraeckere, P.	V ^o D. Vanderputte- Lauwereins.

N ^{os}	NOM DES CHALOUPEs	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
44	Irenée	43 ⁴² /100	Adam, Jacques	Deschepper, Henri
45	Isabelle-Léon	45 ⁶² /100	Vandenabeele, F.	Degraeve, Al.
46	Edouard-Sophie	8 ³⁰ /100	Cors	Corneau, Ed.
47	Euphrosine	43 ⁷¹ /100	Deweert, P.	Hamman, Aug.
48	Joseph-Madeleine	45 ⁸⁸ /100	Lusyne, Ch.	id.
49	Getrouwheid	51 ⁰³ /100	Sleuyter, Alph.	Denayer, Aug.
50	Victor	41 ³⁷ /100	Geryl, Ern.	M. Mollemans, Nath.
51	Edouard Corneau	42 ⁴⁷ /100	Laneres, D.	Ed. Corneau
52	St-Michel	43 ⁶⁵ /100	Vynck, P.	Hamman, Aug.
56	J. anne	45 ⁵¹ /100	Defer, Edouard	id.
57	Auguste-Espérance	44 ⁹⁰ /100	Fonteyne, Aug.	id.
58	Hort. Vanderstraete	87 ⁴⁴ /100	Dedrie, J.	Denayer, L.
59	Kranskoë	42 ³⁷ /100	Crekillie, Léop.	M. Nath. Mollemans
60	Flandre	87 ⁷¹ /100	Désarmé.	Hamman, Aug.
61	Lena-Irma	28 ⁷⁸ /100	Zanders, Ed.	Borrey, Aimé
62	Charles Hélène	8 ²¹ /100	Bauwens, Ch.	V. Vanderputte
64	Jan-Charlotte	7 ⁸⁷ /100		Brackx, J.
66	Mélanie-Clémence	8 ⁵³ /100		Maertens, J.
67	Elise	45 ⁸⁴ /100	Désarmé	Witrock, P.
68	Florentine	12 ³⁸ /100		V. Verriest
69	Henri-Marie	7 ²⁶ /100		Groenevynck, J.
70	Amandine-Marie	40 ⁷¹ /100	Coopman, Aug.	Degraeve, Alex.
71	Justine	44 ³⁶ /100	Vanderputte, Jos.	Hamman, Aug.
72	Louis-Euphrosine	44 ⁰⁹ /100	Vandekerckhove, L.	Ponjaert, L.
75	Petrel	41 ⁴⁴ /100	Corveleyn, V.	Coopman, E.
77	Hélène	43 ⁰⁵ /100	Vanwelsenaers, P.	Vanwelsenaers, P.
79	Vrede	43 ⁰⁰ /100	De Prince, L.	Alice
80	Jacques-Joseph	45 ⁸³ /100	Laforce, F.	Emma-Mélanie
88	Constance	41 ²⁶ /100	Titerickx, G.	Léon
84	Vier Gebroeders	45 ¹² /100	Lauwereins, V.	Dagster
87	Henri-Joseph	88 ⁰⁵ /100	Derette, Ch.	185
90	Geneviève	31 ¹⁵ /100	Meyers, P.	Auguste et Jean
91	Hélène-Josephine	88 ³⁸ /100	Huisseune, Alph.	Marie-Clémentine
92	Sint-Bernardus	42 ⁰⁵ /100	Debeau, F.	id.
93	Jean Bart	8 ⁰⁸ /100		id.
94	Maria de Tournai	41 ⁸⁸ /100	Peere, A.	Geselle, J.
85	Auguste-Marie	44 ⁷² /100	Corveleyn, J.	Peere, Aug.
96	Henriette	7 ⁴³ /100	Deckmyn, Aug.	Corveleyn, P.
97	William et Madelaine	48 ²⁰ /100	Désarmé	Deckmyn, Aug.
98	M ^{me} J. Van d. Peereboom	45 ⁶⁸ /100	Mohn, Alph.	Claeys, Ch.
100	Spaarzaamheid	39 ¹³ /100	Acken, Emile	Hamman, Aug.
101	John-Bertha	39 ⁵⁵ /100	Dewulf, Ch.	Denayer, L.
102	Sylvie	42 ⁴³ /100	Geselle, C.	Lauwereins, F.
103	Noordster	41 ³⁷ /100	Sys, Ch.	Rouyer, Alph.
107	Emma-Maria	34 ⁰⁰ /100	Pilaays, F.	Vandewalle, Aug.
109	Iris	38 ¹² /100	Holmens, Michel.	Wolter, J.
111	Happy Return	39 ⁰⁰ /100	Ghys, J.	Vroome, Alb. (père)
112	Well come home	32 ²² /100	Fontaine, Eug.	Ghys, J.
114	Express	31 ⁸⁶ /100	Vermeersch, M.	Neyts, Ch.
116	Eagle	25 ⁶³ /100	Cattoor, Jos.	Van Waesberghe, H.
117	Waakzaamheid	45 ⁰⁰ /100	Labbeke, Ant.	Cattoor, Jos.
				Denayer, L.

N ^{os}	NOM DES CHALOUPEs	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
118	Jeune Progrès	27 ⁸⁰ /100	Durand, A.	Durand, A.
119	Albert Vroome	45 ⁴¹ /100	Bogaert P.	Vroome, Alb. (fils)
121	Eugénie	42 ⁵⁰ /100	Ponjaert, Ferd.	Degraeve, J.
224	Jean-Baptiste	42 ⁰⁴ /100	Van Acker, G.	Vve L. Cattoor
126	Marie-Irma	41 ⁵⁸ /100	St-Martin, H.	Vandewalle, Aug. et J. Bauwens
129	Baron Ruzette	43 ⁰³ /100	Geldhof, J.	Hamman, Aug.
180	Jonge Auguste	37 ⁰⁰ /100	Vanden Berghe, M.	Schinkel, Aug.
187	Alfred Vroome	39 ²³ /100	Smissaert, H.	Vroome, Alb. (père)
138	Joseph	38 ⁰¹ /100	Verconcke, L.	Vroome, Alb. (père)
139	Hélène	47 ⁰⁰ /100	Bracx, G.	id.
141	Félix	28 ⁴⁷ /100	Deplanterd, Ed.	id.
143	Echo	43 ⁰¹ /100	désarmé.	Hamman, Aug.
144	St-Jacques	45 ¹⁵ /100	Pauwels, Ed.	id.
145	Florida	45 ⁰⁵ /100	Dewulf, P.	Vroome, Alb. (fils)
146	Amand	41 ⁴⁰ /100	Declerck, Aug.	L. Moles-le Bailly-Ketels
148	Zoë	37 ⁰⁰ /100	Makelberghe, Al.	Robbaert, Aug.
152	Louis	47 ⁰⁰ /100	Neut, P.	L. Moles-le Bailly-Ketels
153	Cornilis Gracia	41 ⁹⁴ /100	Piolon, Ant.	J. Vanden Beekhoutte (Vve Vanderputte)
154	'T Zal wel gaan	33 ⁸⁸ /100	Deconinck, Bern.	Pype, Henri
157	Caroline	41 ²⁰ /100	Decraecke, Franç.	Hamman, Aug.
164	Renard	40 ⁰⁸ /100	Coopman, Henri	id.
168	Albert	41 ³⁷ /100	Ryckier, J.	Ryckier, J.
169	Louise	12 ¹⁰ /100	Pincket, Is.	Pincket, Is.
178	Lydie Vroome	44 ⁰⁵ /100	Deley Jos.	Vroome, Alb. (père)
177	Alice	40 ⁰⁸ /100	Lauwereins, V.	Lauwereins, V.
178	Emma-Mélanie	38 ⁰⁶ /100	Brackx, Alph.	Brackx, Alph.
179	Léon	46 ³⁰ /100	Roeyden, Léonard	L. Moles-le Bailly-Ketels
184	Dagster	42 ³⁵ /100	Vanloo, Arthur	Vandewalle, F.
185	Auguste et Jean	42 ²⁸ /100	Azaert, L.	Vandewalle, A. & J. Bauwens
188	Marie-Clémentine	45 ⁰⁸ /100	Makelberghe, P.	Hagers, J.
189	Marie-Clémentine	45 ⁰⁸ /100	Asaert, Ed.	Cattoor, J.
190	Le Tournaisien	41 ⁰⁰ /100	Billiau, Eug.	Balliau, Eug.
194	Sirène	42 ²⁵ /100	Vandendriesche Osc.	Hamman, Aug.
195	Valk	42 ²¹ /100	Van Dichele, P.	Vve Vandepuuts-Lauwereins.
196	Actif	41 ²⁶ /100	Vanmaele, H.	Hamman, Aug.
197	Georgina	42 ²³ /100	Jans, Al.	Royon, Alph.
198	Urbani	41 ⁸² /100	Depuydt, M.	M ^{me} Nath. Mollemans (v ^e L. Cattoor)
199	De Jonge-Edouard	40 ⁸¹ /100	Everaert, L.	Lauwereins, F.
200	Jacques	36 ⁰³ /100	Casteleyn, Jacq.	Neyts, Ch.
201	Voorzorg	38 ⁸⁰ /100	Ramon, Ch.	Vandewalle, Aug.
202	Antoinette	45 ⁰³ /100	Peere, Léop.	Degraeve, J.
206	De Eenige Zoon	40 ⁰⁴ /400	Degruyter, R.	Vroome, Alb. (père)
207	De Jongen Arthur	39 ¹⁵ /100	Hallemeersch, Fr.	M ^{me} Nath. Mollemans (v ^e L. Cattoor)
209	Mouette	44 ⁵⁴ /100	Laneres, H.	Hamman, Aug.
210	Sidonie-Augusta	45 ⁷⁷ /100	Degruyter, J.	Vandewalle, Aug.
211	François-Marie	46 ¹⁰ /100	Vandendriesche, E.	id.

N ^{os}	NOM DES CHALOUPEES	Tonnage	PATRONS	ARMATEURS
212	Princesse Charlotte	3755/100	Steenkiste, H.	Goetghebeur, Ad.
213	Lou-Lou	4446/100	Labbeke, H.	Royon, Alph.
214	Emile-Alice	3994/100	Everaert, Ed.	Goetghebeur, A.
215	Camille	3746/100	Vanthournbout, Ed.	Vroome, Alb. (père)
216	Edouard-Marie	4619/100	Antierens, Aug.	Degruyter, Ed.
217	Damide	1809/100		Duyck, Ch.
218	Eerlijkheid	5227/100	Antierens, G.	Denaeyer, L.
219	Vierge-Marie	4666/100	Pieters, Al.	Pieters Al.
221	Standvastigheid	5137/100	désarmé.	Denaeyer, L.
222	De Drij Gebroeders	4079/100	Janssens, Aug.	Decock, J.
223	Matigheid	4954/100	Labbeke, P.	Denaeyer, L.
235	Deugdzaamheid	5146/100	Brys, L.	id.

B. Bateaux de pêche à vapeur.

1	Mercedes	9067/100	Klausing, J.	De Grootte, César
20	Alphonse	6524/100	Ponjaert, Louis	Soc. anon. des pêcheur. à vap. (adm.-direct J. Bauwens)
25	Angusta	5932/100	Vanleke, E.	Soc. anon. de chalut. à vap. (dir. A. Pedé)
35	Jules Orban de Xivry	6820/100	Titeljon, P.	Soc. anon. des pêcheur. ostend. (d. A. Golder)
55	Prosper	6627/100	Dedrie, L.	Soc. anon. des pêcheur. à vap. (adm.-direct J. Bauwens)
63	Hélène	6177/100	Demulder Em.	Degroote, César
65	Pêcheries ostendaises V.	6108/100	Ponjaert, Alph.	Soc. anon. des pêcheur. ostend. (d. A. Golder)
73	Germaine	7808/100	Nassel, Pierre	Degroote, César
78	Belgica	8688/100	Declercq, A.	Hessens, L.
82	Albert	4847/100	Coopman, Em.	Soc. anon. des pêcheur. à vap. (adm.-direct J. Bauwens): id. id.
85	Gabrielle	6450/100	Coopman, A.	J. Bae's-Mauricx
86	Isa	5918/100	Declercq, J.	Zonnekeyn F. et H.
115	Jules-Henri	5917/100	Severy, J.	Aspeslagh id.
122	Franco-Belge	4982/100	Lecluyse, R.	Aspeslagh, H.
125	Tourquennois	6803/100	Zonnekeyn, F.	J. Baels-Mauricx
140	Nervien	6022/100	Benard, A.	id.
150	J. Baels-Mauricx	6048/100	Lodrigo, Ed.	Soc. anon. des pêcheur. ostend. (d. Golder A.)
160	Léonie	5904/100	Durand, J.	J. Baels-Mauricx
174	Baron de Nève de Roden	7003/100	Brys, A.	J. Baels-Mauricx
176	Jules Michel	7688/100	Wittrock, A.	
208	Le Lillois	5018/100	désarmé.	

C. Changements survenus dans la flottille de pêche d'Ostende, pendant l'année 1899.

1^o Bateaux qui ont obtenu le certificat de nationalité.

N^o 1. *Mercedes*, steamer de pêche gréé en goëlette, construit en 1898-99 à Glasgow, aux chantiers Méchie et Thomson. Entré en ligne le 24 Mai 1899, armateur César De Grootte.

N^o 9. *Amanda Marceline*, dandy cutter à arrière carré, construit à Sandwich en 1879, a navigué de Ramsgate sous le nom de *Dawn* n^o 431. Entré en ligne le 23 Octobre 1899, armateur Vercoocke, Charles.

N^o 61. *Lena-Irma*, dandy cutter à arrière carré, construit en 1879 à Ramsgate par Richard Roberts, ancien n^o 433 de Ramsgate d'où il naviguait sous le nom de *Granville*. Entré en ligne le 26 Avril 1899, armateur Joseph Aspeslagh.

N^o 63. *Hélène*, steamer de pêche gréé en goëlette, construit à Beverley (Angleterre) en 1896, ancien n^o 1187 du port de Dunkerque (France) d'où il naviguait sous le nom de *La Mouette*. Entré en ligne le 2 Janvier 1899, armateur César De Grootte.

N^o 82. *Albert*, steamer de pêche gréé en goëlette, construit en 1899 à Bruges par la Société anonyme des ateliers Forges et Aciéries. Entré en ligne le 12 Décembre 1899, armateur Société anonyme Pêcheries à vapeur, administrateur-directeur John Bauwens.

N^o 86. *Gabrielle*, steamer de pêche gréé en goëlette, construit en 1898 par la Société anonyme Forges et Aciéries à Bruges. Entré en ligne le 20 Janvier 1899, armateur Société anonyme Pêcheries à vapeur, administrateur-directeur John Bauwens.

N^o 112. *Well come home*, dandy cutter à arrière carré, construit en 1878 à Sandwich par Samuel Matlers, a navigué de Ramsgate sous le nom de *Caledonia* n^o 406. Entré en ligne le 27 Décembre 1899, armateur Charles Neyts.

N° 114. *Express*, dandy cutter à arrière carré, construit à Lowestoft en 1884 par le sieur Klesley, a navigué de Ramsgate sous le même nom et n° 246. Entré en ligne le 18 Août 1899, armateur Van Wasberghe, Hugo.

N° 116. *Eagle*, dandy cutter à arrière carré, construit en 1872 à County of Sussex par M. Hoad, a navigué de Ramsgate sous le même nom et n° 244. Entré en ligne le 25 Janvier 1899, armateur Joseph Cattoor.

N° 153. *Cornells Gracta*, dandy cutter, à arrière carré, construit en 1878 à Brixham par S. Deloduly & Sons, a navigué de Ramsgate sous le nom d'*Orphan Girl*, n° 466. Entré en ligne le 13 Octobre 1899, armateur veuve Désiré Vanderputte.

2° Bateaux qui ont changé de nom et de numéro.

N° 7. *Hélène*, devenu *Hélène* n° 139.

N° 132. *Charles*, navigue sous le nom de *Joseph* et n° 138.

N° 154. *Septentrion*, navigue sous le nom 't *Zal wel gaan*.

3° Bateau qui a changé de port d'attache.

N° 54. *Christina*, vendu le 13 Août 1899 au sieur Van de Pitte J. de Blankenberghe d'où il navigue sous n° 12 et le nom d'*Antonius-Marie*.

4° Bateaux qui se sont perdus.

N° 10. *Marie-Stéphanie*, s'est échoué sur le Middle Grossbank le 21 Janvier 1899, à 17 1/2 heures par mauvais temps. Equipage sauvé, hormis un homme qui a péri dans le canot.

N° 28. *Virginie*, sorti le 25 Mai 1899, à 4 heures pour la pêche de marée et présumé perdu corps et biens dans la tempête le même jour, vers midi.

N° 43. *Catharina*, coulé bas d'eau le 18 Novembre 1899, à 2 heures p. m. à 40 milles angl. dans le nord de Texel. Equipage sauvé.

N° 38. *André*, s'est échoué à environ une lieue au nord du Texel, par mauvais temps, le 22 Septembre à 13 1/2 heures. Equipage sauvé.

N° 61. *Emmanuel*, coulé bas d'eau le 14 Janvier 1899 sur le Doggerbank par 54° 50' latitude Nord et 5° 38' longitude Est. Equipage sauvé.

N° 74. *Fram*, coulé bas d'eau le 28 Décembre 1898 sur le Doggerbank par 54° 20' latitude Nord et 5° 15 longitude Est. Equipage sauvé.

N° 81. *Marie-Louise*, s'est échoué sur les rochers près de Berrydale au Morey Firth par temps de brume, le 8 janvier 1899, à 4 heures. Equipage sauvé.

N° 113. *Rosalie Espérance*, s'est échoué à l'intérieur du port d'Ymuiden, près du pier Nord, le 10 Novembre 1899. Equipage sauvé.

N° 134. *Alice*, abordé et coulé le 30 Novembre 1899, à 4 heures a. m., à 12 milles angl. dans le S. S. E. d'Ostende par le 3-m. angl. *Milverton*. Equipage sauvé.

N° 165. *Justine*, coulé bas d'eau le 1^{er} Novembre 1899, à 11 heures a. m. dans le N. E. et à 3 milles allemands du bateau feu *Noord-Hinder*. Equipage sauvé.

5° Bateaux démolis.

N° 37. *Rosalie*, démolé en Septembre 1899.

N° 41. *Persévérance*, démolé en Septembre 1899.

N° 82. *Courrier*, démolé en Avril 1899.

N° 120. *Jeanne-Mathilde*, démolé en Avril 1899.

N° 135. *Six Décembre*, démolé en Avril 1899.

N° 172. *Marie Vroome*, démolé en Septembre 1899.

N° 181. *Espérance*, démolé en Décembre 1899.

N° 182. *Clotilde*, démolé en Août 1899.

N° 192. *Irma*, démolé en Septembre 1899.

6° Canots.

152 Canots pêchant dans les eaux territoriales (en deça de trois milles à partir de la basse mer) appartiennent au port d'Ostende.

§ II. PRIMES A LA PÊCHE.

4^{me} concours (saison d'été 1898).

Nous avons donné à la page 170 de notre rapport sur l'exercice 1898, les résultats du quatrième concours (saison d'été 1898).

Nous n'avons pu publier alors la liste des participants à ce concours. Nous la laissons suivre ici :

No des chaloupes.	ARIMATEURS	Date du départ	Date du retour	Nombre de tonneaux	PRODUIT
178	Hamman	28 Mars	7 Août	28	2804.00
144	"	18 Avril	12 "	11 1/2	1178.00
216	Baels	16 "	25 "	24	2156.00
146	Moles-Le Bailly	16 "	18 "	25	2869.00
59	Cattoor	16 "	26 "	17 1/2	1610.00
71	Hamman	19 "	31 Juill.	7 1/2	750.00
185	Baels	20 "	6 Sept.	28 1/2	2400.00
213	Royon	21 "	29 Août	10 1/2	1022.00
182	A. Vandewalle	21 "	23 "	24	2185.00
186	Hamman	23 "	5 Sept.	9 1/2	922.00
91	"	30 "	31 Août	20 1/2	2019.00
50	Cattoor	30 "	30 "	17 1/2	1570.00
39	Hamman	6 Mai	16 "	26	2415.00
154	"	10 "	19 "	10	880.00
95	"	18 "	27 "	42 1/2	3980.00
48	"	16 "	29 "	13 1/2	1293.00
47	"	23 "	15 "	48 1/2	3933.50
124	Cattoor	28 "	19 Sept.	40	3634.00
87	Baels	26 "	21 "	31	3049.00
87	"	31 "	1 "	34	3340.00
88	Hamman	31 "	2 "	15 1/2	1582.00
201	A. Van De Walle	31 "	1 "	10 1/2	1065.00
7	Claeys	31 "	2 "	16 1/2	1710.00
190	Cranshoff A.	2 Juin	1 "	33 1/2	3198.50
129	Hamman	2 "	31 Août	29	2616.00
45	Cranshoff A.	4 "	13 Sept.	17	1748.00
157	Hamman	4 "	30 Août	21	1964.00
165	De Grave	4 "	18 Sept.	20	2035.00
200	A. Van De Walle	4 "	31 Août	28 1/2	2512.00
36	Hamman	6 "	28 Sept.	14 1/2	1453.00
152	Moles Le Bailly	6 "	19 "	38 1/2	3775.50
202	De Grave	7 "	13 "	30 1/2	2644.00
120	"	9 "	14 "	12 1/2	1158.00
121	"	11 "	12 "	17 1/2	1889.00
56	Hamman	13 "	26 "	33 1/2	3322.00
94	De Grave	15 "	8 "	32	3122.00
41	Baels	16 "	20 "	16	1103.00
42	"	16 "	8 "	5	588.00
				850	80389.50

Cinquième Concours : Hiver 1898-99.

Voici les chaloupes qui ont participé au concours de l'hiver 1898-99, dont les résultats ont été publiés à la page 171 de notre rapport sur le précédent exercice :

1 ^{re} Catégorie		2 ^{me} Catégorie		3 ^{me} Catégorie			
N ^o	PRODUIT	N ^o	PRODUIT	N ^o	PRODUIT	N ^o	PRODUIT
2	5391.60	3	4717.90	19	2476.10	202	4588.10
3	6273.20	7	1573.10	23	3713.40	209	5893.80
12	6250.90	18	5978.40	36	3306.20	210	2740.70
14	8868.80	22	3216.50	37	3195.10	211	8793.00
31	11752.70	24	5217.50	41	4012.00	213	3350.90
49	5481.70	42	4260.80	48	3288.20	215	4860.00
58	6752.20	44	4884.90	56	4172.90	216	4127.90
72	5718.90	47	3944.00	59	2899.50	51	6169.20
75	7107.20	50	4949.00	60	2463.90	52	3845.40
77	6750.90	57	5121.20	67	4292.80	45	3432.60
80	8834.80	71	4006.70	83	4833.80	70	4722.30
84	6784.20	87	5719.40	88	3652.30	79	4359.50
95	5960.70	90	3025.60	91	2229.50	94	4096.80
100	5714.40	92	5664.20	108	4153.20	98	5429.10
101	7855.50	129	4414.70	109	7140.50	102	4812.50
107	4980.50	152	3887.60	120	1226.20	182	294.00
113	6258.20	179	3593.30	121	3383.10		
117	6628.39	198	4862.40	124	3488.60		
118	8485.90	207	5318.20	126	3858.10		
119	8867.80	222	6624.70	135	4244.60		
180	4643.10			187	6920.50		
184	5666.00			141	6378.00		
145	9173.40			143	3594.00		
148	6418.20			144	4140.20		
168	6390.40			146	3982.10		
177	4142.50			157	3409.60		
181	4996.10			164	5954.10		
184	7310.70			165	3246.70		
185	7321.00			172	146.50		
195	6788.50			173	4883.40		
199	5728.10			178	3809.30		
206	7203.80			182	4098.40		
212	9091.90			188	5524.20		
214	7649.20			189	4877.90		
218	4940.30			190	4978.90		
219	9746.60			192	2617.10		
221	7061.10			194	4092.50		
228	6294.60			196	1481.60		
225	6908.60			197	4690.90		
				200	1270.00		
				201	4148.80		

Sixième Concours : Été 1899.

En séance du 10 Avril 1899, le Collège divisa comme suit la somme de 2000 francs affectée au concours entre pêcheurs à la morue pendant l'été 1899 :

<p><i>1^o Catégorie : Chaloupes rapportant la plus grande quantité de morue.</i></p> <p>1^o prime 900 francs 2^o " 250 " 3^o " 200 " 4^o " 150 " 5^o " 100 "</p>	<p><i>2^o Catégorie : Chaloupes restant le plus grand nombre de jours en mer.</i></p> <p>1^o prime 800 francs 2^o " 250 " 3^o " 200 " 4^o " 150 " 5^o " 100 "</p>
--	---

Voici le résultat de ce concours :

1^o CATÉGORIE.

PRIME	No de la chaloupe	NOM DU PATRON	NOM DE L'ARMEUR	PRODUIT
1 ^o	47	Deweert, Pierre	Hamman Aug.	52 tonnes
2 ^o	189	Asaert, Edmond	Cattoor J.	37 1/2 "
3 ^o	157	Derycke, Paul	Hamman Aug.	33 "
4 ^o	124	Van Acker, Pros.	V ^o Cattoor	33 "
5 ^o	59	De Wasme, Fr.	id.	33 "

2^o CATÉGORIE.

1 ^o	189	Asaert, Edouard	Cattoor J.	120 jours
2 ^o	143	Geryl, Antoine	Hamman Aug.	115 "
3 ^o	59	Dewasme Fr.	V ^o Cattoor	100 "
4 ^o	45	Vandenabeele, F.	De Graeve Al.	100 "
5 ^o	157	Derycke, Paul	Hamman Aug.	100 "

Voici la liste des chaloupes ayant participé à ce concours :

No. des chaloupes	ARMEUR	Date de sortie	Date de rentrée	Nombre de tonneaux	Produit	Nombre de jours de mer
144	Hamman	16 Mai	18 Août	24	2217	94 j.
173	A. Vroome	27 "	3 Sept.	21	2137	99 "
216	E. De Grutter	29 "	3 "	23	2259	97 "
157	Hamman	29 "	6 "	37	4090	100 "
165	A. De Grave	29 "	21 Août	21	2125	84 "
47	Hamman	31 "	3 "	52	4502	64 "
59	Cattoor	31 "	8 Sept.	33	3440	100 "

No des chaloupes	ARMEUR	Date de sortie	Date de rentrée	Nombre de tonneaux	Produit	Nombre de jours en mer
88	Hamman	31 Mai	1 Sept.	11 1/2	1110	93 j.
87	Baels	31 "	3 "	32 1/2	3411	95 "
48	Hamman	3 Juin	11 "	30	3287	100 "
121	A. De Grave	5 "	10 "	23	3089	97 "
70	"	5 "	7 "	31	3389	94 "
189	V ^o Cattoor	5 "	3 Oct.	37 1/2	3895	120 "
86	Hamman	5 "	18 Août	20	1898	74 "
95	"	5 "	3 Sept.	26	2272	90 "
45	A. De Grave	7 "	15 "	24	2495	100 "
124	V ^o Cattoor	8 "	6 "	33	3536	90 "
152	A. De Grave	10 "	12 "	23 1/2	2623	94 "
87	Baels	10 "	18 "	23	2672	100 "
103	A. Vandewalle	13 "	2 "	19 1/2	2002	81 "
196	Hamman	15 "	12 "	26	2714	89 "
148	"	16 "	9 Oct.	24	2666	115 "
				601	61763	

Septième concours (Hiver 1899-1900).

En séance du 25 Novembre 1899, le Collège répartit comme suit la somme de 4000 francs affectée au concours entre pêcheurs à la marée :

<p><i>1^o Catégorie: Chaloupes avec treuil à vapeur.</i></p> <p>1^o prime 850 francs 2^o " 800 " 3^o " 250 " 4^o " 200 " 5^o " 175 " 6^o " 150 " 7^o " 100 " 8^o " 75 "</p>	<p><i>2^o Catégorie: Chaloupes sans treuil à vapeur.</i></p> <p>1^o prime 350 francs 2^o " 325 " 3^o " 300 " 4^o " 275 " 5^o " 250 " 6^o " 225 " 7^o " 200 " 8^o " 175 " 9^o " 150 " 10^o " 100 " 11^o " 50 "</p>
--	---

Total fr. 1600

Total fr. 2400

Voici le résultat de ce concours :

1^{re} CATÉGORIE.

PRIME	N ^o DE LA CHALOUPPE	NOM DU PATRON	NOM DE L'ARMATEUR	PRODUIT
1 ^e	219	Pieters Alexis	Pieters Alexis	12785.00
2 ^e	119	Bogaert Pierre	Vroome Alb. (fils)	12721.80
3 ^e	77	Van Welsenaers P.	Van Welsenaers P.	12298.60
4 ^e	31	Geldhof Auguste	Vroome Alb. (fils)	10658.50
5 ^e	14	Decraecke Aug.	J. Bauwens et Aug. Vandewalle	10561.50
6 ^e	145	Dewulf Pierre	Vroome Alb. (fils)	10537.80
7 ^e	138	Vercnocke Louis	Vroome Alb. (père)	10187.10
8 ^e	72	Vandekerckhove	Ponjaert L.	10091.40

2^{me} CATÉGORIE.

1 ^e	90	Meyers Patrice	Hamman A.	9828.60
2 ^e	187	Smislaert Henri	Vroome A. (père)	8780.10
3 ^e	92	Debeau François	Hamman A.	8228.40
4 ^e	210	De Gruyter Jean	Vandewalle A.	7904.90
5 ^e	222	Jaussens Aug.	Decock J.	7789.70
6 ^e	51	Laneires David	Corneau Ed.	7548.50
7 ^e	3	Monteny Eugène	De Graeve A.	7541.30
8 ^e	164	Coopman Henri	Hamman A.	7290.80
9 ^e	44	Adams Jacques	Deschepper H.	7230.50
10 ^e	188	Makelberghe P.	Hagers J.	7224.00
11 ^e	189	Brackx Gustave	Vroome A. (père)	7152.30

Le tableau ci-dessous indique les chaloupes qui ont pris part au concours :

1 ^{re} Catégorie		2 ^{me} Catégorie			
N ^o	PRODUIT	N ^o	PRODUIT	N ^o	PRODUIT
2	6226.60	8	7541.30	188	7224.00
8	10007.70	19	3909.30	189	4003.10
9	8612.80	22	4055.70	190	7079.55
12	7814.60	23	4207.40	194	4829.90
14	10561.50	24	3786.00	196	4553.80
18	8570.40	26	3832.20	197	4944.30
31	11658.50	39	4003.00	198	5408.80
49	8117.90	42	4074.60	200	3986.50
58	6167.50	44	7230.50	201	4211.40
61	6826.60	45	3495.60	202	6198.60
72	10091.40	47	4750.70	207	4906.30
75	6450.00	48	5056.40	209	6282.50
77	12298.60	50	4977.10	210	7904.90
80	9607.10	51	7548.50	211	3765.80
84	8586.10	52	5058.60	213	6996.60
95	7285.90	56	4718.00	215	5980.50
100	5455.50	57	5538.20	216	8925.80
101	8672.60	59	3879.70	222	7789.70
107	5771.60	70	5046.80		
111	6478.20	71	6071.10		
112	5079.30	79	4636.60		
114	7381.20	83	6232.60		
116	4905.50	87	6130.40		
117	6775.00	90	9828.60		
118	8634.80	91	2459.90		
119	12721.80	92	8228.40		
180	6857.85	94	4429.50		
184	1540.00	98	4451.70		
188	10187.10	102	5788.70		
145	10537.80	108	3614.60		
148	9422.70	109	6746.60		
153	8304.70	121	3966.50		
154	7242.40	124	4558.90		
168	4454.10	126	2907.30		
177	4947.90	129	5244.90		
184	5665.30	137	8780.10		
185	8926.70	139	7152.30		
195	7872.90	141	6692.70		
199	5860.30	148	2675.40		
206	8648.80	144	8358.00		
212	9851.80	146	4667.40		
214	9557.40	152	4495.90		
218	6716.80	157	3520.60		
219	12785.00	184	7290.80		
221	2475.50	178	4688.00		
223	4575.10	173	4867.50		
225	7830.40	179	4892.20		

SECTION IV.

Etablissements insalubres, dangereux et incommodes.

Voici le relevé des industries, dépôts, etc. qui, en raison du danger, de l'insalubrité ou de l'inconfort qu'ils présentent, ont été établis en vertu d'une autorisation administrative pendant l'année 1899 :

DATE DE L'AUTORISATION	NATURE DE L'USINE, FABRIQUE OU ÉTABLISSEMENT	SITUATION	NOM DU PROPRIÉTAIRE AUQUEL L'AUTORISATION A ÉTÉ ACCORDÉE
26 janv. 1899	Ecurie	rue St. Sébastien	Jolyt G.
31 " "	Dépôt de pétrole	Station Ostende-ville	Minist. des ch. de fer
31 " "	Four à cuire	Digue de mer	Postes et télégraph.
14 mars "	Forge	rue des Hospices	Defawe-Brouet.
25 " "	Fabrique d'eau de toilette.	rue de la Chapelle, 2	Boedt H.
28 " "	Boucherie	c. rues d'Amsterdam et de Rome	Spilliaert L.
6 avril "	Atelier de menuiserie	rue St. Petersbourg	De Bever J.
25 " "	Machine à vapeur	rue de Stockholm	Vermander R.
16 mai "	Atelier de plombier-zingueur	boulevard Rogier, 63	Tanghe-Van Hercke
16 " "	Moteur à gaz	c. boulev ^d Van Iseghem et avenue Léopold	Frankignoul L.
8 juin "	Ecurie	rue St. François, 16	Friedrich.
22 " "	Boucherie	avenue Champ de tir	Van Ceem Fl.
8 juill. "	Atelier de plombier-zingueur	chaussée de Thourout, 43	Tanghe Aug.
22 " "	Boulangerie	boulev ^d du Midi, 2	Mombaerts J.
29 " "	Four de boulangerie	rue du Quai, 55	Wilkin E.
1 août "	Boucherie	rue de l'Aviso, 1	Pierloot R.
1 " "	Moteur à gaz	rue Neuve, 34	Malfeyt A.
3 " "	Boulangerie	rue du Cercle, 24	Van Graefscheppe A.
5 " "	Fabrique d'huile	rue de Leffinghe	Catrysse Ch.
16 " "	Saurage de sardines	rue de l'Esplanade	S ^{te} Excelsior
12 sept. "	Ecurie	rue du Cercle	Havermaet J.
17 oct. "	Moteur à gaz	rue de l'Eglise, 40	Mollemaans A.
21 " "	Ecurie	chauss. de Thourout	Elleboudt A.
24 " "	Moteur à gaz	boulev ^d du Midi	Vanden Berghe Ph.
21 nov. "	Chaudière à vapeur	rue de Leffinghe	Swertvagher A.
28 " "	Briqueterie	Blauw Kasteel	S ^{te} Excelsior
14 déc. "	Dépôt de salaison	place de l'ancienne Minque	Montangie Oscar
14 " "	Moteur à gaz	rue Christine, 46	Savoie D.
28 " "	Boulangerie	c. chauss. de Thourout et de la rue Muscar	Goes G.
			Absolon G.

SECTION V.

Expositions.

Une exposition internationale d'aviculture a été ouverte des 13 au 16 août; elle eut une durée effective d'une quinzaine de jours par l'installation, la réception et le retour des animaux exposés.

L'exposition était patronée par la Fédération nationale des Sociétés d'Aviculture de Belgique.

Il a été exposé 1794 lots d'animaux comprenant plus de 3000 sujets. Ces lots se décomposaient en 940 lots de poules, 608 de pigeons, 120 de canards, oies, dindons et pintades, 126 de lapins et cobayes.

Le jury était composé de Messieurs: De Troye de Lille; R. Fontaine de Marcq en Bareuil (France), de Perre, Lambrechts et Van der Snickt de Bruxelles; Roger et De Keghel de Gand; John Lysen et Moons d'Anvers et de Monseu de Haine St. Pierre.

La grande médaille offerte par S. M. le Roi à la société, dont les membres obtiendraient le plus grand nombre de points, a été décernée à la Société « Het Neerhof » de Gand. Les prix d'ensemble ont été décernés à MM. Du Jardin, d'Uccle: J. de Roy de Lebbeke; de la Serre château de Bondues (Nord): Wibaux, Royères (Nord); P. Monseu, Haine St. Pierre; David, Ledeborg; Van Loo, Gand; De Moor, Audenarde; Alhoort, Anvers: De Boere, Lille; Philippe de Houdan et Madame Pullinckx de Wachtebeke.

Outre un grand nombre de prix en espèces, il a été décerné 71 médailles en vermeil; 182 médailles d'argent et 160 diplômes.

Il y a eu 187 exposants et 2 collectivités: Les « Vereenigde Kweekers » et les « Jonge beginders » de Gand comprenant un total de 140 membres environ.

Outre les 2 sociétés ci-dessus, les exposants appartenaient aux sociétés suivantes:

Ornithophilla à Utrecht; Ned. Kweek Bond de Maestricht; Aviculteurs du Nord, Lille; Union avicole Liège; Het Neerhof, Gand; Ring club, Alost; Aviculteurs belges, Bruxelles; Pigeon club, Uccle; De Vogelteelt d'Audenarde; De Kiekenhandel, Merchtem; S^{te} Ornithologique de Tournai; Cercle avicole de Binche; club des C. N. Liège; Braekel-club Nederbraekel et Malines-club, Malines.

Les étrangers n'étaient qu'au nombre de 14 Français, 8 Hollandais et 1 Anglais : il est à remarquer que les amateurs étrangers ne viennent jamais en nombre à une première exposition.

L'exposition avait donc attiré à Ostende ; 1° les exposants que nous pouvons évaluer, famille comprise, à un minimum de 600 personnes ; ensuite les amateurs dont le chiffre est fort difficile à déterminer et parmi lesquels nous signalerons comme personnage de marque Sir Chiheken Lafengluk envoyé extraordinaire de S. M. l'Empereur de Chine.

TITRE X. C O M M E R C E .

SECTION I.

Tribunal de Commerce.

(Année judiciaire 1899-1900 (du 1^{er} Août 1899 au 1^{er} Août 1900).)

COMPOSITION DU TRIBUNAL.

MM. Edmond van Bredael,	Président
Léonce Thoma,	Juge
Louis Valcke,	»
Auguste Hamman	»
Aimé De Breyne,	»
Charles Deceuninck,	Juge suppléant
Emile Van Wynendaele,	»
Max Valcke,	»
John Liebaert	»
Edouard Jean,	Greffier.

AUDIENCES.

Pendant l'année 1899-1900 le Tribunal a siégé le Jeudi de chaque semaine à 3 heures et demie de relevée ; il a de plus siégé en audiences extraordinaires soit pour terminer les affaires urgentes soit pour concilier les parties.

STATISTIQUES.

Pendant l'année 1899-1900, le Tribunal a eu à statuer sur 357 causes.

Des 357 causes dont le Tribunal a eu à connaître 1°) 102 ont été terminées par jugement (90 contradictoires et 93 par défaut) ; 2°) 96 par décrètement de conclusions, transactions, abandon, ou radiation (25 affaires ont été rayées du rôle après transactions conclues à l'intervention du Tribunal.)

Il restait donc 69 affaires à juger à la fin de l'année soit au 1^{er} Août 1900.

Le Tribunal a rendu pendant l'année outre les jugements définitifs :

97 jugements sur compétence, interlocutoires ou incidentels.

Les 288 procès terminés pendant l'année 1899-1900 par jugement ou radiation du rôle l'ont été après le laps de temps ci-après :

A. <i>Inscription au rôle depuis moins de trois mois.</i>			
Terminés par jugements contradictoires		56	
» » par défaut		87	
» » radiation du rôle		68	
			211
B. <i>Inscription au rôle depuis trois mois à six mois.</i>			
Terminés par jugements contradictoires		16	
» » par défaut		5	
» » radiation du rôle		14	
			35
C. <i>Inscription au rôle de six mois à un an</i>			
Terminés par jugements contradictoires		11	
» » par défaut		1	
» » radiation du rôle		9	
			21
D. <i>Inscription au rôle de un an à trois ans</i>			
Terminés par jugements contradictoires		16	
» » par défaut		0	
» » radiation du rôle		5	
			21
			Total 288

Le Tribunal a accordé pendant l'année 1899-1900, 2071 remises de cause à la demande des parties ou de leurs conseils.

FAILLITES.

Pendant l'année 1899-1900 sept faillites ont été déclarées : Quatre faillites restaient à liquider de l'année écoulée.

Dans le courant de l'année 1899-1900 huit faillites ont été terminées par liquidation, une a été close à défaut d'actif.

Il restait deux faillites à liquider à la fin de l'année judiciaire soit au 1^{er} Août 1900.

CONCORDATS PRÉVENTIFS.

Pendant l'année 1899-1900, six requêtes aux fins d'être admis à faire des propositions concordataires préventives de la faillite ont été présentées au Tribunal. La procédure préalable a été autorisée pour les six demandes : deux débiteurs ont été déclarés en faillite sur aveu pendant la procédure en obtention du concordat.

Les quatre autres concordats ont été votés aux majorités légales et ont été homologués par le Tribunal.

LETTRES DE CHANGE ET BILLETS A ORDRE PROTSTÉS.

Pendant l'année 1899-1900 il a été protesté 449 lettres de change acceptées et 48 billets à ordre dont le montant s'élève ensemble à fr. 224099.23.

Pour les lettres de change protestées il y en a onze de moins et pour les billets à ordre protestés il y en a 28 de moins qu'en 1898-1899 et le chiffre total des traites acceptées et billets à ordre protestés a été inférieur de fr. 14795,10 à ce chiffre total en 1898-1899.

STATISTIQUES.

Nous croyons utile de laisser suivre ce rapport annuel de quelques statistiques sur la situation financière de notre ville :

ANNÉE	Population de la ville	Nombre de faillites	Lettres de change acceptées protestées	Billets à ordre protestés	Montant total des lettres de change et billets à ordre
1891-92	19696 hab.	16			
1892-93	20247	24			
1893-94	21818	19			
1894-95	21095	17			
1895-96	21985	17			
1896-97	22602	25			
1897-98	23500	16			
1898-99	24125	20			
1899-00	24348	9			
1890-91	24688	14	258	41	111348,27
1891-92	25208	18	285	89	118993,30
1892-93	25790	19	299	37	85349,58
1893-94	26414	18	355	44	78181,50
1894-95	27280	11	421	44	146804,28
1895-96	27484	11	402	47	120188,20
1896-97	30730	16	468	46	136849,88
1897-98	31708	7	395	28	109080,95
1898-99	32800	10	460	76	238894,83
1899-1900	33477	7	449	48	224099,28

Il est à remarquer qu'une petite partie des lettres de change et des billets à ordre protestés sont à charge d'Ostendais ; la plus grande partie concerne des étrangers de passage à Ostende. C'est ainsi que pour l'année 1899, il n'a été protesté à charge de notre population que 248 effets s'élevant à fr. 56880,21 et en 1900, 340 effets d'un total de fr. 95865,61.

SECTION II.

Transports publics.

A. TRANSPORT PAR LES PAQUEBOTS-POSTES DE L'ÉTAT.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du nombre des voyageurs, ainsi que des colis-bagages, valises postales, paquets de journaux et petits paquets transportés par les paquebots-postes de l'Etat-Belge en 1899 :

	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
Voyageurs (nombre)	82946	87777	95280	118844	115044	115866	125605	119174	124058
Colis bagages enregistrés (pièces)	51541	55745	56798	64389	69154	71282	78408	70488	76244
Valises postales (nombre de sacs)	40091	59648	68838	77222	84750	89902	108586	119948	124949
Paquets journaux	5018	5802	5065	5840	5229	4849	4836	5065	
Petits paquets	108845	201670	207550	327556	321708	367138	395076	341707	357702

B. TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER VICINAUX.

Le tableau comparatif suivant indique les recettes opérées sur les lignes vicinales partant d'Ostende pendant l'année 1899 :

LIGNES	KILOMÈTRES EXPLOITÉS	VOYAGEURS & BAGAGES		MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS		TOTAL		MONTANTS			
		1898	1899	1898	1899	1898	1899	par kilom.	1898	1899	par kilom.
OSTENDE-MERPORT-FINNES (service rural)	32,60	153.267,67	168.668,67	60.863,39	80.054,60	214.131,06	248.718,17	18,05	20,55	1,07	1,21
OSTENDE-BLANKEBERGHE	21,90	187.029,90	212.027,58	25.730,02	33.624,45	212.750,92	250.652,14	27,97	32,34	1,73	1,79

C. TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER.

TABLEAU indiquant en tonnes de 1000 kilogrammes, les principales marchandises reçues à la station d'Ostende, ainsi que le trafic général pendant l'année 1899.

NATURE DES TRANSPORTS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Novem.	Décem.	TOTAL
Lapins abattus	491	487	780	116	46	15	13	41	1118	769	851	650	5377
Beurre	84	148	118	118	72	66	45	—	10	129	164	72	1024
Oufs	88	66	96	37	41	48	56	—	7	95	66	81	701
Porcs abattus	212	158	94	56	20	10	11	—	2	223	245	255	1326
Fromage	177	107	119	112	85	60	39	79	110	316	212	100	1576
Fruits frais	3	—	—	—	—	63	497	340	92	30	8	—	1033
Chicorée en cossette	203	252	145	201	230	250	158	153	162	262	311	316	2661
Farine	125	294	111	178	130	147	244	—	66	147	209	269	1920
Céréales	387	436	212	64	148	119	45	308	285	262	387	205	2837
Paille et foin	304	259	314	189	143	323	240	104	38	273	204	118	2619
Houblon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	50	3	141
Pulpe de betteraves	45	15	53	75	27	51	—	—	11	314	290	531	1412
Sucre brut	41	75	52	84	123	61	51	—	45	80	135	780	1527
Pommes de terre	—	—	—	—	10	—	—	—	—	—	64	—	74
Huile	153	66	134	104	99	178	158	148	—	201	202	269	1876
Chaux	384	296	462	686	678	1035	1214	758	335	705	869	608	8030
Pierres brutes et taillées	1245	1854	1710	802	1042	1008	913	691	779	946	1093	913	13226
Parés	453	309	464	1608	1833	1953	774	286	703	463	364	276	9286
Macadam	70	10	1253	1658	694	110	1395	45	511	75	51	308	6080
Houille et briquettes	9824	9294	11562	9924	9885	10189	9432	10186	10929	9603	8667	9501	119796
Glace (eau congelée)	494	20	—	—	—	—	—	—	—	472	277	150	1213
Joncs	104	105	80	74	60	86	46	—	13	241	415	204	1494
Groupements	881	911	884	948	804	882	1162	1730	1673	593	739	590	11787
Bière	46	44	44	41	70	99	221	288	61	69	57	55	1115
Poteaux	35	54	122	5	6	80	—	12	—	3	—	—	317
Bois	419	491	306	635	571	673	580	487	212	386	533	738	6041
Matériel de foire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	270
Tissus	127	140	113	132	122	129	101	—	20	292	111	123	1410
Far	1001	721	648	673	736	477	588	336	487	751	580	636	7684
Volaille et gibier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	—	468
Céramique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51
Verrres à vitres	—	44	15	72	82	87	78	—	25	144	—	74	621
Phosphates	196	—	101	100	—	—	—	—	—	—	—	—	397
Wagons vides	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	182
Sel	—	—	—	—	—	—	182	—	—	—	—	—	112
Trafic général	20512	21615	23065	18453	20203	20535	22261	18834	19925	21561	22876	22564	253301
													123774
													377078
													Arrivée: 253301
													Départ: 123774
													TOTAL 377078

— 218 —

TABLEAU indiquant en tonnes de 1000 kilogr. les principales marchandises expédiées par la station d'Ostende, ainsi que la quantité de poisson frais expédiée à grande vitesse vers l'étranger et aussi le trafic général en 1899.

NATURE DES MARCHANDISES	JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCTOB.	NOVEM.	DÉCEM.	TOTAL
Chiffons et mitrailles	20	58	86	69	148	50	52	63	"	140	79	85	850
Bois de construction	1262	1166	1702	2026	1897	1778	1246	3610	3319	2235	2670	1376	24287
Billes en bois	44	503	374	287	350	508	451	1426	304	136	522	659	5559
Houille	1150	1250	1340	1696	1562	320	950	1460	1190	2583	4906	1914	20521
Coke	78	176	536	288	182	69	261	252	615	697	248	305	3757
Nitrate de soude	85	8420	7650	5586	3365	2298	5278	1462	1332	73	10	10	30519
Sable de mer	41	30	10	20	31	45	"	"	41	51	51	134	454
Sulfate d'ammoniaque	145	824	718	277	69	10	"	"	"	"	"	"	2071
Glace (eau congelée)	"	1	80	20	85	265	693	854	308	11	"	"	2317
Laine brute	64	283	182	19	473	51	272	"	25	171	"	149	1689
Céréales	675	336	603	322	70	74	43	68	361	716	734	712	5214
Briques	"	23	11	"	10	61	11	20	10	22	63	"	231
Goudron	"	23	"	26	26	26	"	40	13	26	39	26	245
Poisson frais (E. V.)	1370	1.59	1228	708	849	729	855	856	852	1143	1169	1452	12868
Trafic général	5804	10547	15675	12199	10193	7873	11262	11747	9196	9936	11508	7828	123774
Poisson à grande vitesse													
France	19	21	33	19	19	16	15	13	10	19	15	21	220
Allemagne	310	167	169	103	99	103	110	115	123	171	200	210	1880
Suisse	61	57	70	22	23	33	68	83	78	83	71	85	739
Hollande	13	6	4	2	2	1	1	2	2	5	5	13	56

— 219 —

Statistique des marchandises importées et exportées par le port d'Ostende en 1898 et 1899.

TABLEAU A. — Marchandises indiquées par tête ou pièce.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Animaux vivants</i> : porcs	—	—	—	—	—	—
Taureaux	4	6	pl. 2	—	1	pl. 1
Bœufs	—	—	—	—	—	—
Veaux et vèles	—	—	—	—	—	—
Vaches	—	—	—	—	—	—
Béliers et moutons	—	—	—	—	—	—
Chevaux	732	415	— 317	—	—	—
<i>Denrées alimentaires</i> : œufs de volaille	2040	—	— 2040	4222720	14	pl. 7
<i>Montres avec boîte en or</i>	140	102	— 38	85	63	— 22
" " en autre métal	2554	3118	pl. 564	2170	2922	pl. 752
<i>Pierres</i> : ardoises pour toitures	1200	—	— 1200	—	—	—

TABLEAU B. — Marchandises indiquées à la valeur (en francs).

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Animaux vivants</i>	16034	5989	— 10095	52440	54594	pl. 2154
<i>Armes</i>	97749	62261	— 35488	332641	196781	— 35910
<i>Bois divers</i>	2146	419	— 1727	26320	800	— 25520
<i>Bois ouvrés</i>	33352	124075	pl. 90223	491436	517578	pl. 26142
<i>Bougies</i>	18724	16740	— 1984	—	710	pl. 710
<i>Caoutchouc ouvré</i>	62480	230609	pl. 168129	—	310772	pl. 229691
<i>Denrées alimentaires</i> : œufs autres que de volaille	—	25	pl. 25	—	—	—
<i>Drogueries</i> : eaux minérales	21586	12528	— 8908	875	346	— 529

<i>Drogueries</i> : éponges	738	2520	pl. 1782	1165	3782	pl. 2617
<i>Épiceries</i> : vanille, cannelle, etc.	7252	4593	— 2659	6093	4146	— 1952
" non dénommées	3245	4441	pl. 1196	1776	2908	pl. 1132
<i>Filets et autres ustensiles pour la pêche mar.</i>	14092	9290	— 4902	—	—	—
<i>Fils préparés pour la vente au détail</i>	7296	5420	— 1876	8781	13300	pl. 4519
<i>Fruits non spécialement dénommés secs</i>	33	399	pl. 336	25	2277	pl. 2252
<i>Habillements</i> : lingerie, etc. Cois et manchettes en lin	11033	9893	— 1135	1427	360	— 1067
" lingerie de toute espèce	166795	180797	pl. 14002	123934	113664	— 10270
" vêtements pour femmes	104338	151744	pl. 47406	295100	512965	pl. 217865
" " pour hommes	1224130	1425531	pl. 201401	1130326	1263006	pl. 132680
" bonneterie de coton	32393	27036	— 5257	5675	10394	pl. 4719
" " de laine	108026	95266	— 12760	79234	97745	pl. 18511
" " de soie	7050	8905	pl. 855	—	500	pl. 500
" objets confectionnés, non compris parmi ceux désignés ci-dessus	166525	252088	pl. 85563	159843	282018	pl. 22160
<i>Instruments et appareils scientifiques</i>	56051	35621	— 20430	57581	99457	pl. 41876
<i>Instruments de musique</i>	26573	72839	pl. 46261	60887	109576	pl. 49189
<i>Machines</i> : mécaniques et outils, outils en bois	341	3048	pl. 2707	—	—	—
" non dénommés, en bois	1863	2523	pl. 965	70	310	pl. 240
<i>Matières animales brutes</i> : non dénommées	145915	364639	pl. 218724	51073	184058	pl. 132935
<i>Matières minérales brutes</i> : diamants bruts	—	7000	pl. 7000	—	7000	pl. 7000
" " non dénommées	130066	22606	— 107460	86125	2493	— 83632
<i>Matières textiles brutes</i> : non dénommées	67254	18400	— 48854	—	4200	pl. 4200
<i>Maroquinerie</i>	12758	10921	— 1837	3792	2123	— 1669
<i>Mercerie et quincaillerie</i>	3605084	2831524	— 773560	4145019	3016514	— 1128505
<i>Métaux</i> : cuivre et nickel ouvrés	10950	24327	pl. 13337	18593	59838	pl. 41293
" étain ouvré	10	7841	pl. 7831	—	7725	pl. 7725
" fer-blanc ouvré	1013	4216	pl. 3203	3312	3232	— 80
" or ouvré, bijouterie	338119	1111249	pl. 778130	58349	25517	— 32832
" " orfèvrerie	3980	1000	— 2980	700	1000	pl. 300
" argent ouvré, bijouterie	207074	900310	pl. 693236	40667	623199	pl. 558132
" argent ouvré, orfèvrerie	29559	56978	pl. 27419	39332	54543	pl. 15210

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Métaux</i> plomb ouvré	135	465	pl. 330	—	—	— 23
" zinc ouvré	225	7561	pl. 7336	13615	5025	— 8590
<i>Meubles</i>	477484	893399	pl. 355915	576406	1521741	pl. 945332
<i>Montres</i> : fournitures pour montres.	—	11705	pl. 11705	—	11700	pl. 11700
<i>Navires et bateaux</i> : toiles à voiles	17823	13123	— 4700	13180	18068	pl. 4888
" bois pour mâts, vergues et espars	915	340	— 575	—	—	—
" autres agrès et apparaux	49850	59039	pl. 3189	755	3135	pl. 2390
<i>Objets d'art et de collection</i>	370992	421707	pl. 51315	629045	999814	pl. 370769
<i>Parfumeries</i> alcooliques.	2229	1958	— 271	600	238	— 362
" autres	4088	4953	pl. 865	1837	9727	pl. 7890
<i>Peaux</i> : parchemin	—	535	pl. 535	—	475	pl. 475
" ouvrées, ganterie	177221	121531	— 55690	1624556	2133725	pl. 509169
" " non dénommées	185138	184095	— 1043	167198	163343	— 3855
<i>Pierres ouvrées</i> polies ou sculptées	2305	14567	pl. 12262	111518	88972	— 22546
<i>Porcelaines</i> : carreaux en faïence et en porcelaine	2420	1701	— 719	—	20	pl. 20
" faïences, excepté les carreaux en faïence.	31251	35263	pl. 4012	35478	28031	— 7397
" porcelaines, excepté les carreaux en porcelaine.	16189	35978	pl. 19789	11678	18997	pl. 7319
<i>Produits chimiques</i> non dénommés	5290	57630	pl. 52340	6675	35419	pl. 28744
" divers pour l'industrie	28850	248660	pl. 219810	16486	246356	pl. 229570
" typographiques, journaux et publi- cations périodiques.	52805	76778	pl. 23973	26451	65701	pl. 39250
<i>Savons</i> de parfumerie	2216	10659	pl. 8443	632	8716	pl. 8084
<i>Tissus de coton</i> , piqués, basins façonnés, pe- sant 3 kil. et plus aux 100 mètres carrés	56184	64967	pl. 8783	12550	7259	— 5291
" passenteries	51917	350	— 51567	56934	3910	— 53024
" rubanerie	1808	3367	pl. 1559	843	1001	pl. 158

— 232 —

<i>Tissus de coton</i> mélangés de soie, le coton do- minant en poids.	47754	21073	— 26681	41178	77100	pl. 35922
" tulles, dentelles et blondes	353311	343239	— 10072	2416701	2922922	pl. 512221
" non dénommés	2368186	2096490	— 266696	3202085	2677723	— 324312
<i>Tissus de laine</i> , châles et écharpes de laine	57731	2039	— 55692	37188	4018	— 33170
" tapis et tapisseries	50183	71421	pl. 21238	36613	35632	— 931
" pesant moins de 20 grammes au mètre carré.	97976	86005	pl. 11991	9669	—	— 9669
" draps, casimir et tissus simi- laires.	1102418	887968	— 214450	1164792	841412	— 323380
" Coatings, duffels et autres tissus lourds.	—	16	pl. 16	15437	26767	pl. 11330
" passenterie	5401	1740	— 3661	8799	4191	— 4608
" rubanerie	83	950	pl. 867	—	—	—
" non dénommés	1458932	4196903	pl. 2737971	3391268	4518966	pl. 1127708
<i>Tissus de lin, de chanvre et de jute</i> : toiles écruées.	7657	15284	pl. 7627	3551	87334	pl. 33733
" " toiles blanches	6673	4861	— 1812	7750	34123	pl. 26378
" " toiles teintées	1481	—	— 1481	35710	238590	pl. 202890
" " passenterie	—	—	—	260	—	— 260
" " rubanerie.	20	178	pl. 158	145	—	— 145
" " tulles, dentelles et blondes.	399	17	— 382	158680	206616	pl. 47936
" non dénommés	7524	12060	pl. 4536	494467	434020	— 60447
<i>Tissus de soie</i> : passenterie.	2520	1337	— 1183	2380	650	— 2230
" rubanerie	33710	14830	— 18880	10648	2735	— 8113
" tulles, dentelles et blondes.	15106	4318	— 10788	62323	59779	— 3044
" non dénommés	1052591	1048003	— 4588	786272	866103	pl. 79831
<i>Tissus</i> : broderies à la main	775	2298	pl. 1523	12134	8750	— 3484
" tresses de paille, tresses autres, pour la fabrication de chapeaux.	1398618	1655590	pl. 256972	1130397	1133162	pl. 7265
" toiles cirées de toute espèce	17135	5135	— 12000	6363	11132	pl. 4769
<i>Tissus</i> non spécialement tarifés	2683	3207	pl. 524	76523	107953	pl. 31445

— 233 —

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Végétaux</i> : plantes vivantes et fleurs naturelles	207869	137760	— 70109	447310	293049	— 148261
" non dénommés	197799	119031	— 78768	24136	103098	pl. 78962
<i>Verreries</i> : glaces	1596	—	— 1596	795	3	— 792
" verres de vitrages	900	797	— 103	550	420	— 130
" ordinaires, simplement coulées	22567	45231	pl. 22664	12241	33049	pl. 21708
" fines, taillées, etc.	625	198	— 427	395	1235	pl. 840
<i>Voitures</i> : vélocipèdes	89640	122374	pl. 32734	106953	233839	pl. 126880
" autres	7978	31800	pl. 23822	105486	83942	— 16544

TABLEAU C. — *Marchandises indiquées au poids (en kilogrammes).*

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Amidon</i>	790	258	— 532	—	—	—
<i>Beurre</i> : beurre frais et salé	701	979	pl. 278	40407	52918	pl. 12511
" margarine	—	—	—	22	1194	pl. 1172
<i>Cacao</i> en fèves et pelures de cacao	9625	5608	— 4017	8	—	— 8
<i>Cacao préparé</i> : chocolat	308	5805	pl. 4997	438	715	pl. 277
" non dénommé	615	923	pl. 308	—	—	—
<i>Café</i> non torifié	1259	4584	pl. 3325	41	128	pl. 87
" torifié	31	387	pl. 356	34	82	pl. 48
<i>Caoutchouc</i> brut	1319	2867	pl. 1548	262	2797	pl. 2535
<i>Caractères typographiques</i>	3612	8003	pl. 4391	1907	5820	pl. 3913
<i>Charbons</i> de bois	—	302	pl. 302	—	300	pl. 300
" de terre: houille	67652000	113047415	pl. 45495515	165000	414	— 164575
<i>Conserves alim. au sucre</i> : biscuits sucrés	16389	14622	— 1767	317	645	pl. 328
" fruits confits, marmelades, confitures, etc.	2462	6666	pl. 4204	315	2401	pl. 2086
" non dénommés	958	5263	pl. 4305	909	4394	pl. 3485

<i>Conserves alim.</i> : autres légumes conservés en en boîtes ou en bout.	5884	3296	— 2588	3270	913	— 2357
" " " fromages durs	59342	52310	— 7532	20907	4844	— 16063
" " " biscuits non sucrés	29406	34502	pl. 5096	827	8749	pl. 5922
" " " fruits confits, marmelades etc. non sucrés	410	87	— 323	—	—	—
" " " non dénommées	6597	8166	pl. 1569	2769	2126	— 643
<i>Cordages</i>	5681	4992	— 689	20049	2076	— 17973
<i>Denrées alim.</i> : fromages mous et blancs	249	—	— 249	249	—	— 249
" légumes, pois, lentilles, fèves, féverolles et vesces	615	178	— 437	—	1000	pl. 1000
" " chicorées	—	—	—	2671038	2464902	— 206136
" " pommes de terre	—	789	pl. 789	1106498	101660	— 1004823
" " non dénommés	341	1739	pl. 1398	54740	30789	— 23951
" riz	13	52	pl. 39	—	—	—
" sel brut et raffiné	180	309	pl. 129	—	8	pl. 8
" non dénommées	1115	62	— 1053	—	37	pl. 37
<i>Drilles et chiffons</i>	110	2724	pl. 2614	20	2374	pl. 2254
<i>Drogueries</i> : chicorée brûlée	—	—	—	86634	133451	pl. 46817
" colle torte	57	317	pl. 260	—	317	pl. 317
" colle de poisson	5695	7800	pl. 1605	559	22	— 537
" glace (eau congelée)	15562485	15000000	pl. 562485	—	—	—
" non dénommées	18636	8338	pl. 64702	8133	30366	pl. 21933
<i>Engrais</i>	132071	233784	pl. 101713	—	306658	pl. 306658
<i>Epiceries</i> : truffes	95	115	pl. 20	53	—	— 53
<i>Fils de coton</i> : simples ou retors, écrus ou blanchis	80	25	— 55	—	1951	pl. 1951
" simples ou retors, teints	—	97	pl. 97	—	1867	pl. 1867
<i>Fils de laine</i> : cardés	—	287	pl. 287	47	523	pl. 476
" peigné	633	2594	pl. 1961	1520	3965	pl. 2435
<i>Fils de poils de chèvre</i> , tors ou teints	152	245	pl. 93	—	—	—
" " non dénommés	—	—	—	—	73	pl. 73
<i>Fils de lin</i> , non tors et non teints	441	293	— 148	—	—	—

	IMPORTATIONS.			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Fils de lin, tors ou teints</i>	—	416	pl. 416	—	—	—
<i>Fils de soie</i>	54	643	pl. 589	52	1032	pl. 976
<i>Fruits: amandes</i>	13	132	pl. 119	19	98	pl. 79
<i>figues</i>	—	107	pl. 107	—	—	—
<i>citrons, limons et oranges</i>	10132	40211	pl. 30079	92	13422	pl. 13330
<i>pruneaux</i>	95	5	— 90	—	—	—
<i>pommes fraîches</i>	2369	918	— 1476	6589	607	— 5982
<i>raisins secs de corintes</i>	11	2	— 9	—	—	—
<i>autres raisins secs</i>	176	2372	pl. 2196	—	—	—
<i>fraîs: raisins</i>	48	1535	pl. 1547	176688	233189	pl. 62501
<i>ananas</i>	18173	18714	pl. 541	18028	18210	pl. 182
<i>autres en caissettes de 3 kilos ou moins</i>	48	521	pl. 473	—	31	pl. 31
<i>en emballage autres</i>	25707	44583	pl. 18876	1434058	623639	pl. 811019
<i>Grains et leurs dérivés: grains: avoine</i>	106453	91920	— 14533	27602	2173	— 25429
<i>froment</i>	387165	570923	pl. 183758	2750	3028	pl. 278
<i>orge</i>	1882	3	pl. 3	—	—	—
<i>seigle</i>	—	12	pl. 12	—	310	pl. 310
<i>maïs</i>	—	—	— 1882	—	—	—
<i>farines de froment</i>	95	5023	pl. 4928	103	—	pl. 103
<i>d'avoine</i>	244	600	pl. 356	92	202	pl. 210
<i>non dénom.</i>	2557	252	— 2305	126	97	— 29
<i>malt</i>	101320	131290	pl. 29011	—	—	—
<i>pain et biscuits de mer</i>	2570	2238	— 337	—	852	pl. 852
<i>pâtes alimentaires, vermicelles, etc.</i>	301	355	pl. 34	2	—	— 2
<i>non dénommés</i>	12	342	pl. 330	—	19	pl. 19
<i>Huiles végétales autres que de palme: non alimentaires.</i>	11075	3765	— 7310	902767	1404191	pl. 501424
<i>alimentaires.</i>	324	955	pl. 631	24	239	pl. 215

— 226 —

<i>Leurre et levain</i>	745	5222	pl. 4477	246	136	— 110
<i>Machines, mécaniques et outils: outils en fonte</i>	881	7800	pl. 6919	—	250	pl. 250
<i>outils en fer ou en acier</i>	18999	28582	pl. 4583	77	2465	pl. 2388
<i>outils en cuivre ou toute autre matière</i>	148	—	— 148	—	2	pl. 2
<i>voitures pour chemins de fer</i>	69017	277482	pl. 208415	61151	—	— 61151
<i>non dénom., en fonte.</i>	119550	127612	pl. 8062	7426	6161	— 1265
<i>en fer ou en acier.</i>	150764	142355	— 8409	33833	64352	pl. 26219
<i>ou cuivre ou toute autre mat.</i>	18702	32210	pl. 13508	9633	9540	— 153
<i>Matières animales brutes: cire brute</i>	2725	8098	pl. 5368	—	—	—
<i>grasses</i>	5482	1182	— 4300	6915	5072	— 1843
<i>os et cornillons de toute espèce</i>	—	868	pl. 868	—	807	pl. 807
<i>ivoire brut</i>	—	—	—	6609	11907	pl. 5298
<i>Matières minérales brutes: chaux et ciment</i>	2950	1412	— 1538	450228	153	— 450075
<i>minerais de fer</i>	—	192	pl. 192	—	180	pl. 189
<i>Matières textiles brutes: chanvre</i>	34186	32334	— 1852	5329	66	— 5263
<i>coton</i>	20	970	pl. 950	577	388	— 189
<i>laines</i>	4579325	1836718	— 2742607	41257	100540	pl. 59283
<i>lin</i>	—	883	pl. 883	1455	883	— 572
<i>soies</i>	—	55	pl. 55	—	1124	pl. 1124
<i>Métaux: acier fondu brut</i>	—	130	pl. 130	—	4590	pl. 4590
<i>acier en barres et acier ouvré</i>	46005	18931	— 27014	43095	12031	pl. 31064
<i>cuivre et nickel bruts</i>	—	320	pl. 320	—	60	pl. 60
<i>battus, étirés ou laminés</i>	3926	6458	pl. 3132	132	3173	pl. 3041
<i>étain non ouvré</i>	2470	6145	pl. 3675	—	—	—
<i>fer battu, étiré ou laminé, fils</i>	926	1463	pl. 543	2826	688	— 2143

— 227 —

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Métaux fer battu, étiré ou laminé : tôles</i>	—	—	—	—	—	—
" non dénom.	13572	36174	pl. 22602	45	85	pl. 35
" fer ouvré, clous et autres.	61354	91851	pl. 31497	5608	609	pl. 564
" fer, fonte ouvrée	22212	46129	pl. 23917	354300	26386	pl. 21723
" fer, fonte brute	—	—	—	750	2718	— 351582
<i>Métaux : fer blanc non ouvré.</i>	30023	22314	— 7214	76	21	— 726
" fer cuivré et nickelé	85	—	— 85	—	28	— 53
" plomb non ouvré	325	1875	pl. 1050	—	374	pl. 374
" zinc non ouvré	630	—	— 630	—	—	—
" or et argent non ouvrés	228	30	— 198	—	73	— 151
<i>Miel</i>	15	35	pl. 20	—	—	—
<i>Navires et bateaux, ancres et chaînes pour la marine.</i>	14714	13373	— 1341	—	—	—
<i>Pain d'épice.</i>	281	121	— 160	1803	137	— 1666
<i>Papiers à meubler</i>	18046	21554	pl. 3508	13002	14916	pl. 1914
" cartons	5618	1175	— 4443	1042	27	— 1015
" autres.	46727	95481	pl. 48754	17830	45600	pl. 27670
<i>Peaux brutes</i>	50601	19038	— 31563	29514	49346	pl. 19332
" de chèvre et de mouton tannées en croûtes.	37865	37929	pl. 64	259	—	— 259
" teintes, vernis, laquées ou maroquinés	52156	964	— 51192	53864	22274	— 31590
" autrement préparées (cuir etc.)	98075	85718	— 12357	110065	94259	— 15806
<i>Pierres non dénommées</i>	175	170	— 5	6263186	1950000	— 4313186
" de construction brutes, taillés ou sciés	10766	9254	— 1512	—	83624	pl. 83660
" pavés	—	2915500	pl. 2915500	—	—	—
<i>Poteries, briques, tuyaux, etc</i>	33 0092	1085048	— 2234844	1283000	565482	— 717518
" tuiles vernissées	330	—	— 330	—	15	pl. 15
" carreaux pour pavements et constructions.	22091	53041	pl. 30950	—	—	— 256
" communes non dénommées	3282	3097	— 185	19067	21	— 5184

<i>Poissons, huîtres</i>	357791	267145	— 90646	5388	3080	— 2308
" harengs.	7136	199533	pl. 192397	14	7089	pl. 7075
" conserves	809	565	— 244	240975	242176	pl. 1201
" non dénommés	897470	1237674	pl. 340204	205317	149000	— 56317
<i>Produits chimiques, nitrates de soude</i>	35814363	34760790	— 515572	—	—	—
" carbonates de soude	—	774	pl. 774	—	—	—
" sulfates et sulfites	3349014	1931470	— 1416544	59	—	— 59
<i>Produits typographiques, livres brochés</i>	6403	7143	pl. 740	4584	8083	pl. 3499
" livres reliés	4310	11606	pl. 7296	5817	19907	pl. 9323
" autres	10028	16379	pl. 6351	7900	2873	pl. 1973
<i>Récoltes et fourrages</i>	—	111	pl. 111	1575760	1180771	— 394989
<i>Résines et bitumes : pétrole raffiné</i>	—	1193	pl. 1193	—	—	—
" non dénommés	3939	6316	pl. 2377	—	882	pl. 832
<i>Saccharine et sulfinate benzoïque</i>	—	—	—	—	—	—
<i>Savons autres que de parfumerie : durs.</i>	1441	1508	pl. 67	121	—	— 121
<i>Sirops et mélasses</i>	201	155	— 46	—	140	pl. 140
<i>Sucre brut : de betterave</i>	40	101	pl. 61	—	560921	pl. 560921
" vergeoises.	485	501	pl. 16	485	494	pl. 9
<i>Sucre raffiné en pains ou en morceaux.</i>	174	325	pl. 151	53	—	— 53
" poudres blanches	225	23	— 202	126	—	— 126
" autres produits (bonbons etc.)	2741	4993	pl. 2252	1089	2211	pl. 1122
<i>Tabacs non fabriqués</i>	13093	7313	— 7780	725	—	— 725
<i>Tabacs fabriqués : cigares, cigarettes</i>	1675	14775	pl. 13100	1670	1802	pl. 132
" à fumer et à mâcher	414	688	pl. 274	78	49	— 29
<i>Teintures et couleurs : indigo</i>	19731	30170	pl. 10439	524	1033	pl. 509
" non dénommées	52756	97210	pl. 44454	194663	519760	pl. 325097
<i>Thé</i>	26218	34371	pl. 8153	14719	25713	pl. 10994
<i>Tissus de coton, unis, croisés et couilts : écrus.</i>	205	51	— 154	—	2399	pl. 2399
" blanchis	5565	5171	— 394	14	19580	pl. 19566
" teints.	20175	26036	pl. 5911	50725	101478	pl. 50748
" imprimés	6628	8598	pl. 1970	1447	2048	pl. 601
" fabriqués avec des fils teints.	12018	12190	pl. 172	—	2642	pl. 2642

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Tissus de coton, velours.</i>	2688	3402	pl. 714	521	315	— 206
<i>Végétaux et substances végétales: betteraves.</i>	—	336	pl. 336	—	—	—
" " " " " " " " " "	102506	22047	— 80459	54680	37397	— 17233
" " " " " " " " " "	—	—	—	—	—	—
" " " " " " " " " "	—	377	pl. 377	—	377	pl. 377
" " " " " " " " " "	29658	47588	pl. 17930	14519	19309	pl. 4790
<i>Verres communes, bouteilles, etc.</i>	18349	22357	pl. 9008	976	412	— 564
<i>Viandes fraîches, bêtes entières (y compris les lapins).</i>	15	11948	pl. 11933	6521961	6493933	— 28023
" gibier tué	3656	4580	pl. 924	1043	1692	pl. 649
" volaille tuée	362	681	pl. 319	9748	14450	pl. 4702
<i>Viandes fraîches, autres</i>	78	112	pl. 34	6	3833	pl. 3827
<i>Viandes: pâtés de foie gras</i>	235	1558	pl. 1323	—	1294	pl. 1294
" conserves, y compris les conserves de gibier et de volaille les viandes fumées etc.	5791	1072	— 4519	5957	943	— 5014
" non dénommées: lard etc.	50:92	82345	pl. 31453	255	2720	pl. 2465

— 280 —

TABLEAU D. — Marchandises indiquées à la capacité (au litre).

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Bières et autres boissons fermentées: bières en cercles.</i>	251980	245810	— 6170	—	22458	pl. 22458
" bières en bouteilles	360	468	pl. 108	—	758	pl. 758
" autres boissons en cercles	431	329	— 102	—	—	—
" autres boissons en bout.	38	19	— 19	—	—	—
<i>Crème et lait</i>	2240	154	— 2086	40	—	— 40

<i>Liquides alcooliques: eaux de vie en cercles</i>	6536	6115	— 421	300	793	pl. 493
5 ^e ou moins temp. 15°	219:3	17613	— 4840	15170	14994	— 176
" eaux de vie à plus de 50°	3839	2865	— 974	1565	1727	pl. 162
" eaux de vie en bouteilles	768	25	— 743	614	—	— 614
" liqueurs en cercles	806	870	pl. 64	34	548	pl. 514
" " " en bouteilles	107	265	pl. 158	4	185	pl. 181
" non dénommés	81:8	1189:3	pl. 3710	1019	220	— 799
<i>Vinaigres et acides acétiques en cercles</i>	25	3	— 22	—	—	—
" " " en bouteilles	1929:5	239073	pl. 460:8	1754	7664	pl. 5910
<i>Vins en cercles</i>	24988	42488	pl. 17550	1663	4000	pl. 2337
" en bouteilles	—	—	—	—	—	—

TABLEAU E. — Marchandises indiquées au volume (en mètres cubes).

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1898	1899	Différence en 1899	1898	1899	Différence en 1899
<i>Bois de construction:</i>						
<i>Bois de chêne et de noyer, en grume ou non sciés.</i>	11778	25975	pl. 14197	—	70	pl. 70
" " " " " " " " " "	2064	4132	pl. 2068	—	15	pl. 15
<i>Bois autres, en grume ou non sciés.</i>	57632	82397	pl. 24765	129	709	pl. 580
" sciés	2412	—	— 2412	885	—	— 885
" rabotés	—	500	pl. 500	—	—	—
<i>Bois d'ébénisterie: sciés</i>	—	258	pl. 258	—	—	—
" rabotés	—	—	—	—	—	—
<i>Bois divers: perches et pièces de bois ayant moins de 75 centimètres de circonférence au gros bout.</i>	3392	2370	— 1022	—	—	—
<i>Navires et bateaux: bâtiments et embarcations de mer et de fleuves.</i>	40tonnes	28tonnes	— 12tonnes	1tonne	—	— 1tonne

— 281 —

D. Transport par mer.

Mouvement du port d'Ostende en 1899.

ENTRÉES

PAYS D'ORIGINE	CHARGÉS		SUR LEST		TOTAL	
	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE
Allemagne . . .	87	19809			87	19809
Suède	6	3935			6	3935
Norvège	79	33057			79	33057
Angleterre	745	294799	6	1705	751	296504
Amérique	16	17607			16	17607
Danemark	4	1978			4	1978
Russie	9	6494			9	6494
France	18	1315			18	1315
	914	378994	6	1705	920	380699

SORTIES

DESTINATION	CHARGÉ		SUR LEST		TOTAL	
	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE
Allemagne	—	—	14	7220	14	7220
Norvège	1	215	51	16945	52	17160
Angleterre	522	207417	301	188925	823	346342
Russie	—	—	1	196	1	196
France	8	217	12	2386	15	3103
Hollande	—	—	1	568	1	568
Belgique	1	422	5	2592	6	3014
	527	208271	385	169832	912	377608

Navires classés par pavillon et provenances.

A L'ENTRÉE

PAYS D'ORIGINE	PAVILLON	CHARGÉS		SUR LEST		TOTAL	
		Nombre de navires	Tonneaux reg.	Nombre de navires	Tonneaux reg.	Nombre de navires	Tonneaux reg.
Allemagne .	Allemands	81	16977				
Angleterre .	id.	1	588				
Amérique .	id.	2	2021				
Danemark .	id.	2	1068				
Norvège . .	id.	1	563				
Russie . . .	id.	1	898			38	21615
Allemagne .	Ang'ais.	1	182				
Angleterre .	id.	412	157678	8	457		
Amérique .	id.	9	9962				
Danemark .	id.	1	669				
Norvège . .	id.	3	2398				
Suède . . .	id.	1	851			480	172492
Angleterre .	Belge.	811	129550	3	1248		
France . . .	id.	18	645			327	181443
Angleterre .	Danois.	1	59				
Danemark .	id.	1	141				
France . . .	id.	2	353				
Norvège . .	id.	2	1265				
Russie . . .	id.	3	3242			9	5060
Allemagne .	Hollandais.	1	491				
France . . .	id.	1	144			2	685
Angleterre .	Français.	1	69				
Amérique .	id.	3	3463				
France . . .	id.	2	173			6	3705
Allemagne .	Norvégien.	8	1809				
Angleterre .	id.	16	5287				
Amérique .	id.	2	2161				
Norvège . .	id.	67	25124				
Russie . . .	id.	2	1267				
Suède . . .	id.	2	1591			92	37289
Russie . . .	Russe.	2	694			2	694
Allemagne .	Suédois.	1	850				
Angleterre .	id.	3	1573				
Norvège . .	id.	6	3407				
Russie . . .	id.	1	848				
Suède . . .	id.	5	1493			11	7716

A LA SORTIE.

PAYS DE DESTINATION	PAVILLON	CHARGÉS		SUR LEST		TOTAL	
		Nombre de navires	Tonnex reg.	Nombre de navires	Tonnex reg.	Nombre de navires	Tonnex reg.
Angleterre . id. France . .	Belge. id. id.	310	129252	8 9	1802 468	327	181507
Angleterre . Belgique .	Anglais. id.	210	77979	217 1	93283 416	428	171676
Angleterre . Allemagne . Belgique .	Allemand id. id.			22 13 2	12717 6818 907	86	19987
Angleterre .	Danois	2	196	5	4707	7	4903
Allemagne . Hollande .	Hollandais id.			1 -1	144 569	2	712
Angleterre . France . .	Français. id.	3	217	1 2	1420 2043	6	3690
Angleterre . Norvège . Allemagne . France . . Russie . .	Norvégien. id. id. id. id.	1	215	40 1 1 1	20746 15481 768 880 196	92	37781
Belgique . Angleterre .	Russe. id.	1	422	1	272	2	694
Angleterre . Belgique . Norvège .	Suédois. id. id.			7 2 3	3978 1269 1464	12	6711

Navires de commerce entrés au port d'Ostende pendant l'année 1899 ayant un tirant d'eau de 50 décimètres et plus.

DATES	NOM DU NAVIRE	NOM DU CAPITAINE	PAVILLON ET ESPÈCE	VENANT DE	CHARGEMENT	TONNAGE	TIRANT D'EAU
1899							
Janvier 23	<i>Spurt</i>	Jespersen	steam. norw.	Skien	bois	763	53
Février 10	<i>Julia</i>	Beyer	steam. allem.	Danzig	id.	905	52
18	<i>Agnes</i>	Hanson	id.	Momel	id.	505	50
21	<i>Möna</i>	Schindees	id.	Danzig	id.	680	50
Mars 3	<i>Björn</i>	Nilson	steam. norw.	Christiana	glace	376	54
4	<i>Gogobum</i>	Witt	barque angl.	Sococella	nitrate	1068	57
5	<i>Carlos</i>	Kutcher	steam. allem.	Danzig	bois	681	55
6	<i>Alanka</i>	Kutcher	id.	id.	id.	507	50
7	<i>Paula</i>	Beltronz	barq. allem.	Iquique	salpêtre	884	55
10	<i>Holland</i>	Jorgenson	steam. danois	Christiansand	bois	502	52
11	<i>Gambryanne</i>	Leucler	barq. franç.	Junin	nitrate	1420	61
11	<i>Sjörn</i>	Ellingsen	barq. norw.	Iquique	id.	1408	61
25	<i>Sevator</i>	Kaiseu	steam. norw.	Christiansand	bois	1283	53
25	<i>Coidor</i>	Roberts	barq. angl.	Iquique	nitrate	877	51
27	<i>Arnold</i>	Koningson	steam. suéd.	Arondal	bois	1847	65
27	<i>Burnah</i>	Jones	3-m. g. angl.	Iquique	nitrate	804	53
31	<i>Al</i>	Osuldsen	steam. norw.	Christiansand	nitrate	1057	58
Avril 12	<i>Gladora</i>	Day	barq. angl.	id.	id.	1896	68
12	<i>Hauva</i>	Griffreh	id.	id.	bois	365	51
22	<i>Gacour</i>	Johansen	barq. norw.	Arondal	id.	699	51
23	<i>Dun</i>	Rohnsen	steam. norw.	Danzig	charbons	750	62
Mai 4	<i>Dunstanborough</i>	Johnsbellow	steam. angl.	Newcastle	nitrate	774	58
13	<i>Orend</i>	Griffith	barq. angl.	Iquique	bois	693	50
17	<i>Bartie</i>	Hansen	barq. norw.	Pensacola	bois	828	53
18	<i>Hartech</i>	Hinsley	steam. angl.	Shields	charbons	880	60
19	<i>Copimbo</i>	Mahler	3-m. barq. fr.	Iquique	nitrate	1360	60
24	<i>Portia</i>	Griffith	barq. angl.	Sococella	id.	612	51
Juin 11	<i>Brunette</i>	Nicolai	steam. allem.	Danzig	bois	764	50
12	<i>Norwegianman</i>	Gedorstrom	steam. suéd.	Sundsvall	id.	941	53
22	<i>Cornelia</i>	Bullock	steam angl.	Permavika	id.	422	54
22	<i>Naplan</i>	Andersen	3-m. g. russe	Pensacola	nitrate	1289	62
30	<i>King Alfred</i>	Cook	barq. angl.	Iquique	id.	1184	63
Juillet 3	<i>Chimayul</i>	Plusquella	3-m. barq. fr.	Calela Buena	id.	1433	61
10	<i>Windrush</i>	Walker	barq. angl.	Iquique	id.	974	53
12	<i>Rossini</i>	Snowdon	steam. angl.	id.	bois	1210	60
12	<i>Westward Ho</i>	Stephens	barq. angl.	Sococella	nitrate	1292	53
14	<i>Hélène</i>	Wauwing	steam danois	Riga	bois	292	51
25	<i>Pauly</i>	Sorensen	goél. norw.	Brevig	glace	292	53
4	<i>Raim</i>	Sorensen	steam. norw.	Forstrand	bois	938	50
8	<i>Haba</i>	Ledorsen	id.	Pensacola	id.	1700	67
17	<i>Wyehwood</i>	Wasson	barq. angl.	Junin	nitrate	1216	60
19	<i>Earl Croft</i>	Hamond	id.	Queenstown	id.	1267	63
Septem. 2	<i>Glend</i>	Olsen	barq. norw.	Brevig	glace	419	54
11	<i>E. M. Dalgas</i>	Hobu	steam. danois	Riga	bois	1085	51
18	<i>Mahlilde</i>	Ludke	steam. allem.	Hernosand	id.	850	50
19	<i>Jahan</i>	Johnson	steam. norw.	Danzig	id.	609	50
30	<i>Cabrola</i>	Danis	steam. angl.	Aho	id.	823	55
Octobre 1	<i>Rocolino</i>	Andresen	steam. norw.	Finlande	id.	601	50
1	<i>Elsa</i>	Itune	steam. allem.	Rauw	id.	560	50
10	<i>Riga</i>	Korff	steam. allem.	Sundsvall	id.	447	50
14	<i>Roctek</i>	Ellis	steam. angl.	Ptyerlak	id.	1235	56
15	<i>Lars Kruse</i>	Christiansen	steam. danois	Riga	id.	1125	55
23	<i>Knitthalle-Hall</i>	Kelger	steam. angl.	Blyth	charbons	515	50
25	<i>Sherburn</i>	Kidd	id.	Sunderland	id.	489	50
Novem. 2	<i>Prima</i>	Meyer	steam. norw.	Christiansand	bois	918	50
10	<i>Knitthalle-Hall</i>	Edgar	steam. angl.	Newcastle	charbons	515	50
20	<i>Jupiter</i>	Andelson	barq. norw.	Trinestad	bois	570	57
27	<i>Activity</i>	Kelik	steam. angl.	Cardiff	charbons	780	50
29	<i>Arthur</i>	Lund	steam. suéd.	Insum	id.	1655	51
Décem. 1	<i>Ruthen</i>	Mayer	barq. allem.	Iquique	nitrate	1137	64
5	<i>Alf</i>	Osuldsen	steam. norw.	Arondal	bois	804	53
25	<i>Louison</i>	Delmest	steam. allem.	Danzig	bois	901	54

SECTION III.

Mouvement postal, télégraphique et téléphonique.

A. Postes.

RELEVÉ des principales opérations faites par les bureaux des postes d'Ostende (exercice 1899).

RECETTES.

NATURE	OSTENDE (centre)		OSTENDE (bains)		OSTENDE (station)		TOTAL	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Vente de timbres-poste	"	151786	76	37913	66	69125	52	268425
id. timbres télégraphiques	"	8674	15	"	80	"	"	7674
Taxe sur les mandats internes	"	2918	70	291	50	1121	15	3781
id. internationaux	"	2996	68	747	50	684	25	4428
id. bons de poste	"	784	"	07	65	371	55	1173
Mandats poste internes émis	8930	789586	63	13156	57	381775	48	1802068
id. internationaux émis	5369	298629	41	8066	54	64922	68	444198
Bons de poste émis	11484	104430	"	10441	"	52940	"	167811
Abonnements aux journaux	3112	21156	61	"	"	3098	82	3688
Quittances encaissées	44789	2059731	53	"	2704	113801	89	2173528
Versements à la caisse d'épargne	14255	1084045	"	"	3991	404004	"	1488640
Effets de commerce encaissés	7886	1958434	40	"	1134	822888	84	2281272
Objets recommandés déposés	10745	"	"	"	6491	"	"	"
Objets assurés déposés	1710	2084061	94	408768	25	2970881	08	5140056
Objets recommandés et assurés distribués	31290	"	"	"	250	"	"	"
Lettres express au départ	8084	"	2414	"	13873	"	"	"
DÉPENSES.								
Mandats et bons payés (internes et internationaux)	26666	2420477	17	617	39	37207	96	2829431
Montant des abonnements payés (1)	"	92559	88	"	"	"	"	92559
Encaissements payés	"	456758	74	"	"	536608	05	993661
Remboursements de la Caisse d'épargne	4039	787901	98	"	"	245582	84	1083487

(1) Le bureau d'Ostende est chargé du service des abonnements aux journaux anglais pour la Belgique, le Danemark, la Suède et la Norvège.

TITRE XI.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE.

SECTION I.

Corps médical.

Le corps médical se composait en 1899 comme suit :

Médecins, Chirurgiens, etc.

NOMS & PRÉNOMS.	LIEU ET ÉPOQUE DE L'ADMISSION		
Bouckaert Prosper	Gand	30 juillet	1889
Demey Alphonse	id.	7 août	1877
Garnier Louis	Louvain	5 avril	1884
Goffin Hector	Bruxelles	9 septembre	1885
Kaisergrüber G.	Gand	12 septembre	1874
Kockenpoo Arthur	id.	31 juillet	1883
Laureyns Sylvain	Louvain	20 février	1894
Moreaux Edouard	Bruxelles	21 septembre	1894
Pleyn Irmin	id.	22 octobre	1897
Schramme Charles	Louvain	23 juillet	1880
Seeuwen Henri	Gand	2 août	1888
Snoecks Remi	Louvain	23 juillet	1880
Vande Male Georges	Gand	13 octobre	1894
Van Oye Eugène	id.	25 août	1870
Verscheure Polydore	Louvain	24 juillet	1880
Pharmaciens.			
Baerts Basile	Bruxelles	16 décembre	1881
Busschaert Alphonse	id.	2 mars	1891
Bouchery Albert	Gand	11 mars	1889
Decock Achille	id.	18 juin	1886
Deltour Arthur	Louvain	9 octobre	1895
Depratere Odilon	id.	19 mars	1887
Halewyck Emile	id.	14 octobre	1889
Kies Hubert	Bruxelles	4 octobre	1890
Lanszweert Edouard	id.	7 août	1857
Limbor Charles	Gand	30 juillet	1888
Maryssael Louis	id.	16 mai	1854

NOMS & PRÉNOMS	LIEU ET ÉPOQUE DE L'ADMISSION		
Moïmens Florimond	Gand	14 novembre	1877
Quinet François	Bruxelles	18 juillet	1896
Schmitz Joseph	Gand	20 octobre	1887
Smolders Victor	Bruxelles	27 avril	1876
Vétérinaires			
Verraert Auguste	Bruxelles	18 août	1856
Provost Joseph	id.	12 août	1897
Sages-femmes.			
Demey Léontine, épouse Boydens.	Bruges	19 septembre	1888
Devloo Victorine	id.	26 septembre	1894
Nevejans Marie, épouse Sorel.	id.	8 novembre	1855
Simon Mathilde	id.	10 août	1889
Vanneste Octavie, épou- se Jonckheere.	id.	17 mai	1882
Mollet Agnès	Malines	27 septembre	1898
Dentistes.			
La Grange Benedetta	Bruxelles	1 octobre	1894
Sommerville Albert	id.	25 septembre	1893
Droguiste.			
Goffin Henri, pharmacien (Gérant de la droguerie Ardou).	Louvain	22 mai	1854

SECTION II.

Commission médicale locale.

Voici le rapport que la commission médicale locale nous a fait parvenir pour l'exercice 1899 :

A. — ADMINISTRATION.

A. *Personnel.* — Le pharmacien Zwaenepoel a été remplacé par M. Deltour.

2. Le nombre des vétérinaires est resté stationnaire.

B. *Séances.* — La commission a tenu six séances pendant l'exercice écoulé.

B. — PARTIE SCIENTIFIQUE.

A. *Service de la Vaccination.* — L'indemnité payée par la Ville pour le service de la vaccination a été de 50 centimes par enfant. Le nombre des vaccinations et de revaccinations a été de 747.

B. *Epidémies.* — L'état sanitaire de la ville a été en général satisfaisant.

Toutefois, pendant les mois de grande chaleur, il a régné, comme dans tous les centres, des cas assez nombreux de cholérine et d'entérite. Quelques cas de fièvre typhoïde sont également à signaler à l'état tout à fait endémique. Vers la fin de l'année, la rougeole, comme tous les ans à cette période, a également régné et a été surtout propagée par une école libre de la rue du Quai, où nous n'avons malheureusement aucune action.

Les autres maladies saisonnières ont existé d'une façon normale.

C. *Causes locales d'insalubrité.* — Les principales causes sont :

1° La défectuosité du réseau des égouts.

La construction d'un nouveau réseau va être entamée dans le courant de 1900.

2° La mauvaise qualité de l'eau de la distribution.

La question d'approvisionnement en eau potable, qui est à l'étude depuis de longues années, n'a fait aucun progrès au courant de l'exercice écoulé.

3° Les autres causes d'insalubrité, telles que le fossé pestilentiel longeant la chaussée de Nieuport à hauteur du Vélodrome et du dépôt des vicinaux ; l'aggloméré existant derrière la rue de la Limite, etc., déjà signalés dans divers rapports antérieurs, continuent à subsister.

4° Enfin, l'état des logements ouvriers ne subit guère d'amélioration.

Les visites d'impasses et de casernes, faites par des membres de la commission, permettent d'établir que ces immeubles sont généralement mal entretenus et que l'encombrement et la promiscuité y sont considérables.

D. *Services hygiéniques.* — 1° *Abattoir.* — Les locaux de l'abattoir ont été améliorés : mais l'enlèvement des déchets devrait se faire avec plus de régularité. L'hygiène de cet établissement sera peut-être mieux soignée lorsque la Ville aura désigné un vétérinaire-directeur placé à la tête du service et muni de pouvoirs suffisants.

2° *Morgue.* — L'ancienne morgue, rue Cadzand, a été désaffectée. Une nouvelle morgue a été installée, rue de Leffinghe.

La Commission a proposé d'y installer un appareil De Rechter pour la conservation des cadavres par la formaline, A notre connaissance, aucune décision n'est intervenue à ce sujet.

A la nouvelle morgue est annexé un dépôt mortuaire, dont l'installation reste à faire.

3° *Bureau d'hygiène.* — La commission a fait des tentatives auprès de l'Administration Communale à l'effet d'obtenir l'organisation d'un bureau d'hygiène, sur le modèle de ceux existants dans les principales villes du pays. Jusqu'à présent, il n'a pas été donné suite à ce sujet.

E. *Etablissements insalubres.* — La commission n'a été consultée que pour un établissement insalubre savoir : La fabrique d'huile de poisson créée par la S^{te} Excelsior, rue de Leffinghe.

Elle a émis un avis défavorable. L'autorisation a néanmoins été accordée par la Députation permanente.

SECTION III.

Croix Rouge de Belgique.

(Sous-Comité d'Ostende.)

Voici le rapport du sous-comité local sur sa situation et ses travaux pendant l'année 1899.

A. *Membres.* — Depuis l'an dernier, le nombre des membres titulaires du sous-comité d'Ostende s'est élevé à 29. Malheureusement, nous avons eu à déplorer la mort de notre excellent trésorier, M. Charles De Wulf. Il était dévoué corps et âme à l'Œuvre de la Croix-Rouge ; il était la cheville ouvrière du Conseil d'administration de notre sous-comité et nous le remplacerons difficilement.

B. *Examens.* — A la session d'examens de Juillet 1899, onze brancardières et trente-un brancardiers ont subi l'examen, la plupart avec distinction et en faisant preuve de connaissances très nettes et très pratiques.

Les leçons, reprises en Novembre 1899, ont été suivies assidûment par une bonne centaine d'aspirants-brancardiers et tout porte à croire qu'un bon nombre d'entre eux obtiendront brillamment leur diplôme en Juillet prochain.

En somme, la situation du Sous-Comité d'Ostende est prospère et tout lui prévoit une longue vie.

C. *Reconnaissance de nouveaux membres.* — Le Dimanche, 28 Octobre 1899 à midi, avait lieu à l'hôtel de ville, la remise des carnets aux nouveaux brancardiers que la Croix-Rouge, cette œuvre humanitaire par excellence, venait d'admettre après avoir subi l'examen prescrit.

L'assistance était très nombreuse.

La cérémonie était présidée par nos autorités civiles et militaires, parmi lesquelles nous notons : M. le bourgmestre Pleters ; MM. les échevins Liebaert et De Breyne ; M. le colonel Droomers, commandant du 3^{me} de ligne, entouré de nombreux officiers ; M. le commissaire maritime Van der Plassche, etc. ainsi que le bureau de la section ostendaise de la Croix-Rouge ; M. le président docteur Kaisergrüber, M. le vice-président Hasaert, M. le secrétaire docteur Garnier, M. le trésorier Devulf, M. l'économiste Noël Pedé.

M. le docteur Kaisergrüber adressa d'abord quelques paroles de remerciements aux autorités qui avaient bien voulu se rendre si nombreuses à la cérémonie du jour, pour donner ainsi, par leur présence, un précieux gage de leur dévouement et de l'intérêt qu'elles portent à l'œuvre de la Croix-Rouge.

M. le bourgmestre Pleters répondit en assurant l'honorable orateur de tout l'appui de l'administration communale, très heureuse d'encourager cette œuvre humanitaire. Il constata les progrès incessants de la section ostendaise et exprima l'espoir de voir celle-ci continuer à marcher dans cette voie et augmenter chaque année le nombre de ses adhérents.

La Brabançonne résonna alors, au milieu des acclamations qui accueillirent le discours.

Voici la liste des nouveaux brancardiers :

M^{lles} David Hélène, Degembe Marie, Govers Eyeline, Hauchard Victorine, M^{mes} veuve Laridon Louise, Maurus Mathilde, Tabary Coralie, M^{lles} Van Cuyck Hubertine, Vanderputte Honorine, Vanderplassche Jeanne et M^{me} Macken Elise.

MM. Boëhne Gaston, Cardoen Emile, Casteleyn Louis, De Busscher Camille, De Busscher Théophile, Demeunynck Joseph, Deneff Pierre, Desplegeleer Philémon, Fastré Emile, Ferrier Edouard, Frederick Edouard, Geysen François, Hermé Eugène, Hesses Henri, Hongenae Jean, Kesteloot Dantel, Leyre Edmond, Lingier Jean, Mormont Félix, Myck Henri, Plessens Camille, Poupaert Annibal, Sandelé Edouard, Sys François, Valcke Fernand, Vanderplassche Joseph, Verbanck Gérard, Verstrynghe Fernand, Vlaemynck Pamphile, Voordecker Omer et Wouters Alphonse.

Après que deux élèves eurent exprimés aux dévoués professeurs MM. Kaisergrüber et Garnier, tous leurs remerciements pour le dévouement et le désintéressement dont ils n'avaient cessé de donner des preuves, la séance fut levée.

SECTION IV.

Hydrophobie.

Voici le tableau fourni par la police, indiquant le nombre de chiens tenus en fourrière, abattus, etc. pendant l'année 1899.

MOIS	NOMBRE DES CHIENS				
	Mis en fourrière	Abattus ayant les symptômes de la rage	Abattus tant soupçonnés d'avoir été mordus	Abattus non réclamés par les propriétaires	Restitués aux propriétaires
Janvier	0	"	"	"	"
Févr. lor	2	"	"	1	1
Mars	1	"	"	"	1
Avril	"	"	"	"	"
Mai	3	"	"	1	2
Juin	5	"	"	3	2
Juillet	1	"	"	"	1
Août	"	"	"	"	"
Septembre	4	"	"	1	3
Octobre	16	"	"	11	5
Novembre	43	1	"	35	7
Décembre	76	"	"	62	14
Totaux	151	1		114	36

TITRE XII.
SURETÉ PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

Police

A. — ORGANISATION. — PERSONNEL.

Par suite de l'agrandissement du territoire de la ville par l'annexion de la commune de Mariakerke et d'une partie de Steene, il a été nommé savoir :

- 1 Commissaire de police.
- 3 Commissaires adjoints de police.
- 7 Agents de police.

Les agents provisoires De Kemel Prosper et Vens Henri, ont été nommés à titre définitif le 1^{er} Janvier 1899.

B. — SINISTRES ET ACCIDENTS. — SUICIDES.

Aucun sinistre n'a eu lieu en 1899.

Il a été constaté 10 cas de mort accidentelle et 2 suicides.

C. — ARRÊTATIONS, CRIMES, DÉLITS ET CONTRAVENTIONS.

Il a été constaté en 1899, 319 délits et 837 contraventions. 105 personnes ont été condamnées à l'emprisonnement et 732 à l'amende.

Il y a eu 47 jugements d'acquiescement. (Voir tableau ci-joint.)

Tableau indiquant, par catégorie de délits et contraventions, ainsi que le nombre des condamnés :

No d'ordre	NATURE DES CONTRAVENTIONS ET DÉLITS.	Nombre de personnes condamnées.
1	Diffamations.	15
2	Injures.	140
3	Vélos sans pique	4
4	Vols	4
5	Coups	13
6	Ivresse.	37
7	Avoir été sur terrain d'autrui	1
8	Vente de poisson à endroits défendus	4
9	Prostitution	30
10	Stationné à endroits défendus	33
11	Abandon de place	26

No d'ordre	NATURE DES CONTRAVENTIONS ET DÉLITS	Nombre de personnes condamnées
12	Colportage	80
13	Contravention aux règlements sur les chemins de fer	4
14	Avoir tenu une salle de danse	5
15	Avoir uriné sur la rue	5
16	Bruit nocturne	17
17	Être assis sur charettes	3
18	Avoir conduit chevaux d'un pas immodéré	8
19	Chariots sans plaque	4
20	Avoir vendu du poison n'ayant pas la dimension voulue	1
21	Avoir troublé l'ordre	3
22	Commissionnaires sans plaque	11
23	Chiens sans muselière	3
24	Cochers sans tarif	3
25	Vente de viande gâtée	2
26	Abandon d'attelage	10
27	Transport du fumier	3
28	Id. jours défectueux	1
29	Avoir pris du sable sur la plage	48
30	Jets d'immondices	0
31	Ne pas avoir éclairé les voitures	4
32	Avoir donné à boire après l'heure	1
33	Bris de clôture	1
34	Jet de pierres	1
35	Contravention sur les poids et mesures	4
36	Avoir manqué aux élections	10
37	Vente de margarine	4
38	Avoir ouvert la rue sans autorisation	3
39	N'avoir pas tenu de livre de logement	2
40	Dégâts volontaires	10
41	Avoir conduit sans livret	4
42	Non inscription aux registres de la population	2
43	Contravention aux règlements sur les chemins de fer vicinaux	0
44	Avoir maltraité des animaux	11
45	Avoir roulé sans lumière	5
46	Violences	4
47	Jeu de hasard	6
48	Avoir bâti hors des prescriptions	6
49	Importuné les voyageurs	7
50	Embaras de la voie publique	48
51	Lait falsifié	4
52	Vagabondage	1
53	Mendicité	195
54	Divers	5
	Total	837

D. — MAISON DE PASSAGE.

PERSONNES DÉTENUES POUR		
MENDICITÉ	AUTRES DÉLITS	TOTAL
143	7	150

E. — SECOURS AUX NOYÉS ET AUX ASPHYXIÉS.

Les boîtes fumigatoires destinées à porter secours aux noyés et aux asphyxiés, sont convenablement entretenus et en parfait état de fonctionner.

Les engins de sauvetage placés aux abords des bassins et du quai des pêcheurs, sont également tenus en bon état d'entretien.

CHAPITRE II.

Corps des Sapeurs-Pompiers.

A. — PERSONNEL ET ATTRIBUTIONS.

Le nombre des sorties de matériel s'est élevé à 38.

Ce nombre se décompose en 13 incendies de quelque importance, en 12 insignifiants et en 8 fausses alertes. 5 sorties ont été provoquées par des feux de cheminées.

Les pompes à vapeur n'ont pas fonctionné à l'incendie.

Les feux de cheminées ont été éteints à l'aide de sulfure de carbone ou de soufre.

L'effectif du corps se compose de :

- 1 Lieutenant-Commandant.
- 1 Brigadier-mécanicien.
- 1 Sous-Brigadier-mécanicien.
- 2 Brigadiers.
- 2 Sous-Brigadiers.
- 5 Pompiers de 1^{re} classe.
- 5 Pompiers de 2^{me} classe.

Outre le service d'incendie, les hommes sont chargés :

1° De la surveillance des établissements communaux (Théâtre, Kursaal et Casino).

2° Du service d'arrosage de la minque, des marchés et de la voie publique.

- 3° De l'entretien des horloges électriques.
- 4° Du placement, de l'entretien et de la conservation du matériel des fêtes.
- 5° Du placement, déplacement et entretien des téléphones privés (17) et des avertisseurs d'incendie (21).
- 6° Du démontage, remontage et entretien des pistons des châssis hydrauliques du Kursaal, etc.

Pendant les mois d'été, le personnel est trop peu nombreux pour s'occuper de toutes ces besognes, d'autant plus que l'effectif du corps n'est jamais au complet.

Pour remédier à cet état de choses, il est indispensable d'augmenter les appointements et le nombre des hommes et de permettre le mariage à ceux qui se conduisent bien.

Voici le mouvement du corps en 1899 :

MOIS DE	ENGAGÉS	RAYÉS DÉSERTEURS	CONGÉDIÉS	RAPPELÉS SOUS LES ARMES.
Avril			1	
Mai	2			1
Juillet	1	1		1
Août				2
Novembre	1		1	
Décembre		1		
Totaux.	4	2	2	4

B. — MATÉRIEL.

Le matériel se compose :

1° De deux trains d'accessoires pour premiers secours, sur lesquels se trouvent tous les engins nécessaires pour opérer un sauvetage quelconque et pour combattre un incendie présentant déjà le caractère d'une certaine gravité.

2° De deux pompes à vapeur de Shand Mason de Londres d'un débit de 2000 litres à la minute.

Les chaudières de ces pompes ont été visitées par un inspecteur de l'association pour la surveillance des chaudières à vapeur. Cette visite n'a donné lieu à aucune observation.

3° De 4 pompes à bras.

4° D'une échelle mécanique de 15 mètres sur 2 roues.

5° De 7 dévidoirs pour tuyaux.

6° D'une échelle dite « Italienne » de 12^m25, d'échelles à crochets, appareils anti-fumée, etc., etc.

C. — INCENDIES.

Réquisitions adressées au corps en 1899.

MOIS	INCENDIES		TOTAL	Fausses alertes	Feux de cheminées	TOTAL des réquisitions
	éteints à l'aide du matériel Bouches d'eau ou Pompes à bras	éteints avec la petite pompe à main ou par les habitants				
Janvier		1	1		2	3
Février						
Mars		2	2	1	1	4
Avril	1		1	1		2
Mai	1		1		2	3
Juin	3	1	4		1	5
Juillet	3	3	5	1	2	8
Août	1	1	2	1	1	4
Septembre	3	3	6	1	1	8
Octobre	2		2	3		5
Novembre		1	1		1	2
Décembre					1	1
Totaux	13	12	25	8	12	45

Mode d'avertissement.

AVERTISSEURS	TÉLÉPHONES DE L'ÉTAT	TÉLÉPHONES DE LA VILLE	PERSONNES ACCOURUES AU POSTE	NOMBRE DE SORTIES DU MATÉRIEL
27	6	2	3	38

Nature des incendies.

NATURE DES INCENDIES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
	1												
Rez-de-Chaussée	1					1	1	1	2		1		7
1 ^{er} étage							2						2
2 ^{me} étage						1	1		1				3
Grenier-Mansarde					1								1
Charpente									1				1
Cave			1										1
Bateau						1							1
Débris de copeaux, paille, immondices, etc., sur la voie publique			1				1		1				3
Etable				1					1				2
Touraille										1			1
Meules de paille						1							1
Broussailles								1					1
Bâtiment servant de bouffisserie										1			1
	1		2	1	1	4	5	2	6	2	1		25

Causes des incendies.

CAUSES DES INCENDIÉS	Nombre
Glutes de lampes à pétrole et pétrole jeté dans le feu	3
Contact à un bec de gaz	1
Conduit de cheminée bouché à l'aide de carton	1
Lampe à esprit de vin renversée	1
Copeaux placés trop près du feu	2
Vices de construction	1
Surchauffage	1
Incendies provoqués par des gamins	4
Inconnues	11
	25

INCENDIES EN 1899.

DATES	Endroit où l'incendie a éclaté	Propriétaires ou occupants des Immeubles.	Objets incendiés	Montant des dégâts	Assurés ou non	OBSERVATIONS
3 Janv.	r. Louise (la Bomb.)	de Lannoy Edgard	Tentures-Décor	2000	non	
12 Mars	Quai de l'Empereur	De Buck et Deweerdt	Débris de copeaux	Id.	"	
25 dito	r. de Rome	Ecole communale	Copeaux	1050	oui	
19 Avril	Chaus. de Thourout	Verkeyn Alphonse	Paille, plancher, 2 vaches asphyxiées	760	En partie non	
26 Mai	r. d'Ouest, 37	M ^{lle} Tabary	Effets d'hab., crin, planch.	40	non	
8 Juin	r. Christine	Pigeon Charles	1 chaise, 1 panier de linge	"	oui	
3 dito	Commune de Steene		Trois meules de paille	1600		
14 dito	3 ^e Bassin	Chal. à vap. Catbar. Defer	Huile de graissage. Déchets de coton	Insignifiants		
24 dito	Chaus. de Thourout	Van Dale Jules	Copeaux et bois à brûler	Id.	"	a quitté la ville
11 Juill.	Boulevard du Midi	Deserrano	Accessoires de vélos	Id.	"	
13 dito	Av. Ch. Janssens, 39	De Bruyne Emile	Rideaux, stores	Id.	"	
14 dito	r. Courte, 2		Id.	Id.	"	
18 dito	r. des Hospices	Delever-Snauwaert	Paille	Id.	"	
28 dito	r. du Port-Franc. 38		Déchets de bois, copeaux	Id.	"	
8 Août	Dunes d. Ch. Royal		Broussailles	Id.	"	
13 dito	Pav. du tir aux pig.	De Buck et Deweerdt	Tentures, toiture	Id.	"	
3 Sept.	Quai du chantier	Van Graefscheppe	Copeaux	Id.	"	
6 dito	r. du Cercle	Pieters	Stores, rideaux, tapis	500	"	
19 dito	r. de la Brasserie		Etable, paille, foin, 7 porcs asphyxiés	500	"	
24 dito	r. du Quai	Van Insochoot	Poutre, plancher	"	"	
26 dito	r. des Chauffeurs	De Greef Léon	Mobilier	1000	"	
27 dito	r. du Port-Franc	Delever-Snauwaert	Copeaux	"	"	
1 Oct.	r. Louise	Serruys	Contenu de la touraille	1200	"	
28 dito	r. d'Est, 57	Kan Eugène	Bât. servant de bouffisserie	8000	"	
3 Nov.	r. Longue, 119	Barrat Constant	Stores, rideaux	Insignifiants	"	

CHAPITRE III.

Actes de courage et de dévouement.

Voici la liste des personnes qui ont obtenu, par arrêté royal du 18 Juillet 1900, une distinction honorifique pour actes de courage et de dévouement.

Croix Civique de 3^me classe.

1. Vanleke, Edouard.

Médailles de 1^{re} classe.

2. Jonckheere, Cyrille.
3. Everaert, Aloïse.
4. Vanhée, Edouard.
5. Cogé, Maurice.
6. Allary, Léon.
7. Van Thournhout, Emile.
8. Van Moere, Georges.
9. Ryckewaert, Jean.
10. Kooy, Marcel.
11. Emmery, Alphonse.

Médailles de 2^me classe.

12. Van Sieleghem, Auguste.
13. Van Hee, Pierre.
14. Vanderperre, Arthur.
15. Rommelaert, Auguste.
16. Reilzen, Jean.
17. Provoost, Alexandre.
18. Pieters, François.
19. Leroeye, Jules.
20. Heughebaert, Ildephonse.
21. Goes, Auguste.
22. Eyland, Ernest.
23. Cheullet, Charles.
24. Cattoor, Auguste.
25. Baroen, Léopold.
26. Elleboudt, Bernard.

Médailles de 3^me classe.

27. Jans, Charles.
28. Mougin, Emile.
29. Brijs, Louis.
30. De Puydt, Désiré.
31. Dispersyn, Alphonse.
32. Claeys, Jean.
33. Van Ysacker, Alphonse.
34. Van Slembrouck, Emile.
35. Maes, Florimond.
36. Maertens, Gérard.
37. Lingier, Prosper.
38. Billlaert, Gérard.
39. Callemeyn, Constant.

Mentions honorables.

40. Willems, Louis.
41. Verburgh, Auguste.
42. Provoost, Emile.
43. Lingier, Jean.
44. Janssens, Pierre.
45. Denys, Pierre.

TITRE XIII.
CONTRIBUTIONS ET PATENTES.

SECTION I. — Exercice 1898.

§ 1. — CONTRIBUTION FONCIÈRE.

Le contingent de la Ville dans la contribution foncière pour l'exercice 1898 s'est élevé à :

En principal pour le trésor	fr. 106,871.68
En centimes additionnels pour la province	» 17,099.46
id. id. commune	» 85,497.29
	<hr/>
	fr. 209,468.43

Le revenu imposable a été de fr. 1.526.738.25
Et le nombre des imposés a été de 2075.

§ 2. — CONTRIBUTION PERSONNELLE.

Le montant des rôles s'est élevé à :

En principal	fr. 150,311.88
En centimes additionnels pour le trésor	» 34,519.83
id. id. pour la province	» 40,583.84
id. id. pour la commune	» 120,248.37
	<hr/>
Total : fr. 345,663.92	

La valeur locative a été de fr. 1.197.909

Le nombre des portes et fenêtres imposées en 1898 s'est élevé à 48.026, savoir :

Portes et fenêtres de rez-de-chaussées et des deux étages suivants	fr. 43.014
Portes et fenêtres des étages plus élevés et des caves habitées	» 5.012
	<hr/>
	fr. 48.026

La valeur du mobilier d'après les rôles de 1898 a été de fr. 1.972.537.

Le nombre des domestiques soumis à l'impôt personnel s'est élevé à 601 pour l'année entière et 9 pour 6 mois.

Le nombre des chevaux imposés pour l'année entière a été de 64, savoir :

Déposé en séance du Conseil communal du 6 Novembre 1900.

PAR LE COLLÈGE :

LE SECRÉTAIRE,
A. VAN ISEGHEM.

LE BOURGEMESTRE,
PIETERS.

Chevaux de luxe	10
de louage	28
mixtes	26

64

et 2 taxes de marchand de chevaux à cent francs. = 200 fr.

41 chevaux pour 6 mois, savoir :

chevaux de louage	7
mixtes	33
luxe	1

41

§ 3. — PATENTES.

Le droit en principal s'est élevé à	fr. 39.851,83
Centimes additionnels pour le trésor	» 7.970,49
» pour la province	» 4.776,44
» pour la commune	» 15.921,41
	<u>68.520,17</u>

§ 4. — DÉBIT DE BOISSONS ALCOOLIQUES.

Le montant du rôle de cet impôt, qui est perçu au profit de la province, a été de fr. 9,847,50 pour l'exercice 1898.

§ 5. — DÉBITS DE TABACS ET CIGARES.

Le montant du rôle de ce droit, qui est perçu au profit de la province, a été de fr. 3075.

SECTION II. — Exercice 1899.

§ 1. CONTRIBUTION FONCIÈRE.

Le contingent de la Ville dans la contribution foncière pour l'exercice 1899 s'est élevé à :

En principal pour le trésor	fr. 108.499,00
En centimes additionnels pour la province	17.359,83
id. id. id. commune	86.799,12

fr. 212.657,95

Le revenu imposable a été de fr. 1.549.985,19.

Et le nombre des imposés a été de 2103.

§ 2. CONTRIBUTION PERSONNELLE.

Le montant des rôles s'est élevé à :

En principal	fr. 155.853,44
En centimes additionnels pour le trésor	» 35.744,04
id. id. pour la province	» 42.026,02
id. id. pour la commune.	» 124.521,57
	<u>fr. 357.945,07</u>

La valeur locative a été de fr. 1.240.233.

Le nombre des portes et fenêtres imposées en 1899 s'est élevé à 49.546 savoir :

Portes et fenêtres des rez-de-chaussées et des deux étages suivants	fr. 44.024,00
Portes et fenêtres des étages plus élevés et des caves habitées	» 5.522,00
	<u>fr. 49.540,00</u>

La valeur du mobilier d'après les rôles de 1899 a été de fr. 2.086.253.

Le nombre des domestiques soumis à l'impôt personnel s'est élevé à 625 pour l'année entière et 5 pour 6 mois.

Le nombre des chevaux imposés pour l'année entière a été de 72 savoir :

Chevaux de luxe	10
de louage	38
mixtes	24
	<u>72</u>

et deux taxes de marchand de chevaux à 100 fr. = 200 francs.

44 chevaux pour 6 mois, savoir :

Chevaux de louage	11
mixtes	33
	<u>44</u>

§ 3. PATENTES.

Le droit en principal s'est élevée à	fr. 41.894,07
Centimes additionnels pour le trésor	» 8.379,02
» » pour la province	» 5.019,51
» » pour la commune	» 16.731,71
	<u>fr. 72.024,31</u>

§ 4. DÉBIT DE BOISSONS ALCOOLIQUES.

Le montant du rôle de cet impôt, qui est perçu au profit de la province, a été de fr. 10.180 pour l'exercice 1899.

§ 5. DÉBIT DE TABACS ET CIGARES.

Le montant du rôle de ce droit, qui est perçu au profit de la province, a été de fr. 3780.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

TITRE I. — Etat-Civil. — Population. — Listes Electorales.

SECTIONS		PAGES
I	<i>Etat-Civil</i>	5
	Cimetière communal	5
II.	<i>Population</i>	7
	Livrets d'ouvriers	9
	Certificats d'indigence	9
III	<i>Listes electorales</i>	9
IV	<i>Elections</i>	10
V	<i>Liste des jurés</i>	12
VI	<i>Conseil des Prud'hommes</i>	13
VII	<i>Tribunal de Commerce</i>	13
VIII	<i>Eligibles au Sénat</i>	13

TITRE II. — Administration Communale.

SECTIONS		
I	<i>Collège Echevinal</i>	15
§	1 Composition	15
§	2 Travaux du Collège	15
§	3 Mouvement des affaires	16
§	4 Personnel des bureaux	16
II	<i>Conseil communal</i>	19
§	1 Composition et nécrologe	19
§	2 Commissions permanentes.	23
§	3 Travaux du Conseil	24
§	4 Règlements communaux	24
§	5 Biens communaux	24
§	6 Contentieux	24

TITRE III. — Bienfaisance publique et Institutions de Prévoyance.

SECTIONS		
I	<i>Bureau de Bienfaisance</i>	20
§	1 Administration	29
	Médecins du Bureau	29
§	2 Biens meubles et immeubles	30
§	3 Comptabilité	31

SECTIONS	PAGES
§ 4 Distribution de secours	31
§ 5 Tableau renseignant le mouvement de la population dans les Etablissements de Bienfaisance de l'Etat pendant l'année 1899	32
§ 6 Adjudication des fournitures	33
II <i>Hospices Civils</i>	33
§ 1 Administration	33
Personnel médical	34
§ 2 Biens meubles et immeubles	34
§ 3 Location et adjudications	35
§ 4 Legs et donations	35
§ 5 Acquisitions, aliénations, échanges	36
§ 6 Remboursements et emplois de capitaux	36
§ 7 Comptabilité	36
§ 8 Contentieux	38
§ 9 Contestations	33
§ 10 Statistique de l'hospice des vieillards	33
§ 11 Statistique des orphelins	33
III <i>Aliénés et Fonds commun</i>	40
§ 1 Aliénés	40
§ 2 Sourds-muets et aveugles	41
§ 3 Asile provisoire d'aliénés	41
§ 4 Part d'intervention de la ville dans le fonds commun	42
IV <i>Mont de prêt</i>	43
§ 1 Administration	43
Personnel	43
§ 2 Opérations	44
§ 3 Comptabilité	44
§ 4 Avoir social	45
§ 5 Etat comparatif des opérations des exercices 1898-99	46
V <i>Mont de Charité</i>	47
§ 1 Commission administrative	47
§ 2 Comptabilité	47
VI <i>Caisse de Prévoyance des Pêcheurs</i>	48
§ 1 Administration	48
§ 2 Statuts	49
§ 3 Comptabilité	49
VII <i>Caisse de Secours aux victimes des accidents de la mer</i>	51
§ 1 Historique	51
§ 2 Administration	56
§ 3 Comptabilité	56

SECTIONS	PAGES
VIII <i>Comité de patronage des habitations ouvrières de l'arrondissement d'Ostende</i>	57
§ 1 Composition du Comité	57
§ 2 Travaux effectués	57
§ 3 Certificats	58
§ 4 Distribution de prix d'ordre	58
§ 5 Institutions de prévoyance. — Caisse de retraite	58
IX <i>Loteries et Tombolas</i>	64
X <i>Sociétés de Secours mutuels</i>	64
a/ Sociétés reconnues	65
b/ Sociétés non reconnues	65
XI <i>Crèche Louise-Marie</i>	66
§ 1 Administration	66
§ 2 Comptabilité	68
TITRE IV. — Finances communales.	
Compte de 1899.	
SECTIONS	
I <i>Aperçu général du compte de 1899</i>	69
II <i>Liquidation de la comptabilité de l'ancienne commune de Mariakerke</i>	74
III <i>Recettes ordinaires et extraordinaires du compte de 1899.</i>	
A. RECETTES ORDINAIRES.	
§ 1 Revenus patrimoniaux	71
§ 2 Fonds communal et spécial	71
§ 3 Perceptions autorisées	72
§ 4 Contributions et taxes	72
a/ Contributions. Centimes additionnels	72
b/ Taxes communales	72
1 ^o Autorisées par arrêté royal	72
2 ^o Autre taxe	76
3 ^o Produit des taxes	76
§ 5 Taxes perçues à l'abattoir	76
a/ Taxes d'abatage et d'expertise	76
b/ Taxe d'expertise	76
c/ Droit de péage	77
Tableau des recettes pour taxe d'abatage et droit de pesée en 1899	77
Taxe d'abatage	78

SECTIONS.	PAGES
§ 6 Droits perçus à la minque	79
<i>a/</i> au profit de la Caisse communale	79
<i>b/</i> au profit de la Caisse de prévoyance des pêcheurs	79
Relevé des droits perçus	80
§ 7 Droits de bassins	80
§ 8 Régies	82
<i>a/</i> Kursaal	82
<i>b/</i> Service des bains	82
<i>c/</i> Service de la distribution d'eau	82
<i>d/</i> Service des vidanges	82
<i>e/</i> Service des boues et immondices	82
§ 9 Amendes	83
§ 10 Autres recettes ordinaires	83
<i>a/</i> Annuités et intérêts	83
<i>b/</i> Etablissements d'instruction publique	83
<i>c/</i> Subsidés	83
<i>d/</i> Droits de magasinage à l'entrepôt. — Produit du poids public et location de la grue aux bassins	84
<i>e/</i> Droits d'inhumation et de concessions. — Produit d'actes de l'Etat-civil	84
<i>f/</i> Recettes pour ordre	84
B. RECETTES EXTRAORDINAIRES.	
§ 1 Reliquat des exercices antérieurs	84
§ 3 Recettes diverses	84
§ 4 Subsidés extraordinaires	85
§ 5 Recettes à destination spéciale	85
§ 6 Emprunts	85
IV <i>Dépenses ordinaires et extraordinaires du compte de 1899.</i>	
A. DÉPENSES ORDINAIRES.	
§ 1 Frais d'administration	85
§ 2 Subventions	85
§ 3 Garde civique	86
§ 4 Instruction publique.	86
<i>a/</i> Enseignement moyen.	
1 ^o Athénée royal.	
2 ^o Pensionnat annexé à l'Athénée.	
<i>b/</i> Enseignement primaire.	
1 ^o Ecoles primaires.	
2 ^o Ecoles d'adultes.	
3 ^o Ecoles gardiennes.	
4 ^o École ménagère.	

SECTIONS	PAGES
5 ^o Cours gratuits d'anglais et d'allemand.	
6 ^o Distribution des prix.	
7 ^o Bourses d'études.	
8 ^o Loyer des bâtiments servant de logement aux chefs d'écoles.	
9 ^o Entretien du mobilier.	
§ 5 Beaux-arts.	87
§ 6 Cultes	87
§ 7 Voirie et parcs	87
§ 8 Travaux publics	88
§ 9 Eclairage	88
§ 10 Salubrité	88
§ 11 Dettes et intérêts	88
§ 12 Régies	89
<i>a/</i> Kursaal.	
<i>b/</i> Bains.	
§ 13 Autres dépenses ordinaires	89
<i>a/</i> Annuités et rentes.	
<i>b/</i> Pensions.	
<i>c/</i> Conseil de Prud'hommes.	
<i>d/</i> Dépenses diverses.	
§ 14 Dépenses pour ordre.	
B. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.	
§ 1 Rappels et régularisations.	90
§ 2 Dépenses diverses	90
§ 3 Dépenses sur subsidés extraordinaires	90
§ 3 Dépenses sur ressources à destination spéciale	90
§ 4 Dépenses sur ressources provenant de l'emprunt	91
V <i>Résumé succinct du compte de 1898</i>	92
<i>a/</i> Recettes extraordinaires et ordinaires.	92
<i>b/</i> Dépenses ordinaires et extraordinaires	93
VI <i>Résumé du budget de 1899.</i>	94
<i>a/</i> Recettes ordinaires et extraordinaires.	94
<i>b/</i> Dépenses ordinaires et extraordinaires	94
TITRE V. — Instruction publique.	
Chapitre I. — Instruction moyenne : Athénée Royal.	
§ 1 Administration	96
§ 2 Personnel enseignant.	96
§ 3 Discipline	97
§ 4 Enseignement	97
§ 5 Mobilier de classe	98
§ 6 Population.	98

SECTIONS.	PAGES
§ 7 Concours général	98
§ 8 Pensionnat communal annexé à l'Athénée Royal	99
Chap. II. — Enseignement primaire.	
§ 1 Personnel enseignant.	100
<i>a/ Ecoles primaires.</i>	
<i>b/ Ecoles gardiennes.</i>	
<i>c/ Ecoles d'adultes.</i>	
Liste nominative des instituteurs et institutrices des différentes écoles.	
§ 2 Création de nouvelles classes	106
<i>a/ Ecoles primaires et gardiennes.</i>	
<i>b/ Ecoles d'adultes.</i>	
§ 2 Personnel — Mutations	107
<i>a/ Nominations.</i>	
<i>b/ Démissions.</i>	
<i>c/ Régularisation de nominations.</i>	
<i>d/ Cours spéciaux.</i>	
§ 4 Bâtimens	110
§ 5 Création de places de sous-instituteurs et sous-institutrices intérimaires à titre définitif	110
§ 6 Intérimaires	110
§ 7 Dénomination des écoles	110
§ 8 Circonscriptions scolaires	111
§ 9 Population.	112
<i>a/ Ecoles primaires.</i>	
<i>b/ Ecoles et Sections gardiennes.</i>	
<i>c/ Cours d'adultes.</i>	
§ 10 Cours gratuits d'anglais et d'allemand	113
<i>a/ Cours d'anglais.</i>	
<i>b/ Cours d'allemand.</i>	
Chap. III. — Instruction professionnelle.	
I <i>Ecole industrielle</i>	114
§ 1 Commission administrative	114
§ 2 Personnel enseignant.	115
§ 3 Comptabilité	115
§ 4 Enseignement	116
II <i>Ecole de navigation</i>	120
§ 1 Administration	121
§ 2 Personnel enseignant.	121
§ 3 Fréquentation	121
§ 4 Cours spécial de machines à vapeur	122

SECTIONS.	PAGES
III <i>Société d'enseignement professionnel</i>	122
<i>a/ Enseignement</i>	122
<i>b/ Exposition</i>	128
<i>c/ Projet de règlement</i>	124
IV <i>Ecole de pêche</i>	124
V <i>Ecole ménagère</i>	125
TITRE VI. — Cultes.	
I <i>Culte catholique.</i>	126
§ 1 Conseils de Fabrique	126
§ 2 Personnel	127
§ 3 Délimitation des paroisses	128
§ 4 Bâtimens du culte	129
§ 5 Comptabilité	130
§ 6 Biens des Fabriques	132
II <i>Culte anglican</i>	134
§ 1 Conseil d'administration	134
§ 2 Comptabilité	134
III <i>Cultes non reconnus</i>	135
TITRE VII. — Beaux-Arts, Sciences, Lettres.	
I <i>Académie de Musique</i>	136
§ 1 Commission administrative	136
§ 2 Personnel enseignant.	136
§ 3 Comptabilité	137
§ 5 Enseignement	137
II <i>Musée et collections</i>	139
III <i>Monuments</i>	141
IV <i>Théâtre. Saison d'été 1899.</i>	142
<i>Saison d'hiver 1898-1899</i>	143
<i>Représentations par Sociétés locales</i>	144
V <i>Bibliothèque</i>	145
TITRE VIII. — Services communaux.	
Chapitre I. — Travaux publics.	
§ 1 Travaux de pavage	147
<i>a/ Entretien.</i>	
<i>b/ Trottoirs.</i>	
§ 2 Egouts	148
§ 3 Adjudications	148
§ 4 Service d'entretien des bâtimens communaux	152
§ 5 Batisses	152
<i>a/ Constructions nouvelles.</i>	
<i>b/ Changemens et modifications de façades.</i>	
<i>c/ Reconstructions.</i>	

SECTIONS.		PAGES
	Chap. II. — Distribution d'eau.	
I	<i>Concessions nouvelles</i>	165
II	<i>Travaux</i>	159
	<i>a/ Nouvelles canalisations</i>	159
	<i>b/ Nouvelles vannes</i>	160
	<i>c/ Bornes-fontaines</i>	161
	<i>d/ Bouches d'incendie</i>	102
	<i>e/ Fontaines publiques</i>	162
III	<i>Comptabilité</i>	163
	<i>a/ Recettes</i>	163
	<i>b/ Dépenses</i>	163
IV	<i>Adjudications</i>	164
V	<i>Consommation d'eau</i>	164
VI	<i>Statistique</i>	166
	Chap. III. — Parcs, Squares et Promenades publiques.	
I	<i>Parc Marie-Henriette</i>	166
II	<i>Parc Léopold</i>	168
III	<i>Squares de la ville</i>	169
IV	<i>Etablissement horticole de la ville</i>	170
V	<i>Personnel ouvrier</i>	171
	Chap. IV. — Eclairage public.	
§ 1	Eclairage au gaz	171
§ 2	Eclairage électrique	171
§ 3	Eclairage au pétrole	172
§ 4	Prix du gaz	176
	Chap. V. — Abattoir communal.	
§ 1	Règlement	172
§ 2	Bâtiments	173
§ 3	Statistique	173
	Chap. VI. — Exploitation du Kursaal.	
§ 1	Personnel	174
§ 2	Comptabilité	175
	<i>Saison des bains 1899.</i>	
	<i>a/ Releve par mois et par nationalité des étrangers arrivés à Ostende depuis 1882 à 1899</i>	176
	<i>b/ Nombre d'étrangers depuis 1852 à 1899</i>	177
	<i>c/ Liste des abonnés au Kursaal par nationalité pendant les saisons 1897, 1898 et 1899</i>	178
	<i>d/ Relevé par nationalité des étrangers arrivés à Ostende depuis 1882 à 1899</i>	179

SECTIONS		PAGES
	Chap. VII. — Exploitation des bains.	
§ 1	Personnel	180
§ 2	Matériel	180
§ 3	Exploitation	181
	Chap. VIII. — Service des vidanges.	
§ 1	Personnel	182
§ 2	Matériel	183
§ 3	Exploitation	184
	Chap. IX. — Boues et immondices.	
§ 1	Personnel	184
§ 2	Exploitation	181
§ 3	Comptabilité	186
	Chap. X. — Minque communale.	
§ 1	Personnel	187
§ 2	Exploitation	187
§ 3	Prix moyen de vente du poisson	188
§ 4	Bâtiments de la minque	189
	Tableau synoptique du produit des ventes de poisson faites à la minque pendant l'année 1899	188-189
	TITRE XI. — Industrie.	
I	<i>Conseil de Prud'hommes</i>	190
§ 1	Composition	190
§ 2	Travaux	191
	I Bureau de conciliation	191
	II Conseil	193
	III Attributions disciplinaires et police des audiences	195
	IV Séances du Conseil	195
§ 3	Comptabilité	196
II	<i>Conseil de l'industrie et du travail</i>	196
III	<i>Industrie de la pêche</i>	197
§ 1	Flottille de pêche	197
	<i>a/ Chaloupes à voile. — Liste</i>	197
	<i>b/ Bateaux de pêche à vapeur. — Liste</i>	200
	<i>c/ Changements survenus dans la flottille de pêche d'Ostende, pendant l'année 1898</i>	281
§ 2	Primes à la pêche	203
	4 ^{me} concours (saison d'été 1898)	203
	5 ^{me} concours (saison d'hiver 1898-1899)	205

	6 ^{me} concours (saison d'été 1899)	206
	7 ^{me} concours (saison d'hiver 1899-1900)	207
IV	<i>Etablissements insalubres, dangereux et incommodes.</i>	210
V	<i>Expositions</i>	211

TITRE X. — Commerce.

I	<i>Tribunal de Commerce</i> (année judiciaire 1899-1900)	213
II	<i>Transports publics</i>	216
	a/ Transports par les paquebots de l'Etat	216
	b/ Transports par chemins de fer vicinaux	217
	c/ Transports par chemin de fer	218
	Tableau des principales marchandises reçues à la station d'Ostende et trafic général pendant l'année 1899	218
	Tableau des principales marchandises expédiées par la station d'Ostende, ainsi que de la quantité de poisson frais expédiée à grande vitesse vers l'étranger et trafic général.	219
	Statistique des marchandises importées et exportées par le port d'Ostende en 1898 et 1899	220
	A. Marchandises indiquées par tête ou pièce	220
	B. Marchandises indiquées à la valeur (en francs)	220
	C. Marchandises indiquées au poids (en kilogr.)	224
	D. Marchandises indiquées à la capacité (au litre)	230
	E. Marchandises indiquées au volume (en m.-cubes).	231
	d/ Transports par mer	232
	Mouvement du port d'Ostende en 1899 (Entrées)	232
	" " " (Sorties)	232
	Navires classés par pavillon et provenance (A l'entrée)	332
	Idem. (A la sortie)	234
	Navires de commerce entrés au port d'Ostende pendant l'année 1899 ayant un tirant d'eau de 50 décimètres en plus	235
III	<i>Mouvement postal, télégraphique et téléphonique</i>	236

TITRE XI. — Hygiène et salubrité publique.

I	<i>Corps médical</i>	236
II	<i>Commission médicale locale</i>	238
	a/ Administration	238
	b/ Partie scientifique	239
III	<i>Croix Rouge de Belgique</i>	240
IV	<i>Hydrophobie</i>	242

TITRE XII. — Sûreté publique.

Chapitre I. — Police.

		PAGES
a/	Organisation — Personnel	243
b/	Sinistres et accidents — Suicides	243
c/	Arrestations, crimes, délits et contraventions	243
	Tableau indiquant, par catégorie de délits et contraventions, le nombre des condamnés	243
d/	Maison de passage	245
e/	Secours aux noyés et aux asphyxiés	245

Chapitre II. — Corps de Sapeurs-Pompiers.

a/	Personnel et attributions	245
b/	Matériel	246
c/	Incendies	247
	Réquisitions adressées au corps en 1899	247
	Mode d'avertissement	247
	Nature des incendies	248
	Causes des incendies	248
	Incendies en 1899	249

Chapitre III. — Actes de courage et de dévouement.

	Croix civique de 2 ^e classe	250
	Médailles de 1 ^{re} classe	250
	Médailles de 2 ^e classe	250
	Médailles de 3 ^e classe	251
	Mentions honorables	251

TITRE XIII. — Contributions et Patentes.

SECTIONS

I

Exercice 1898.

§ 1	Contribution foncière	252
§ 2	Contribution personnelle	252
§ 3	Patentes	253
§ 4	Débit de boissons alcooliques	253
§ 5	Débit de tabacs et cigares	253

II

Exercice 1899.

§ 1	Contribution foncière	253
§ 2	Contribution personnelle	253
§ 3	Patentes	254
§ 4	Débit de boissons alcooliques	254
§ 5	Débit de tabacs et cigares	254